حذار من الاصل

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 9745 48 PAGES — MARDI 25 MAI 1976

THE LIBRARY THE UNIVERSITY OF JORDAN

Deux personnalités uruguayennes ont été assassinées en Argentine

LIRE PAGE 2

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 180 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 11 fr. ; Canada, 0 $,85 ; Danemark, 2 kr. ; Espagne, 25 pes. ; Grande-Bretagne, 18 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 300 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 11 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 1 fl. ; Portugal, 12,50 esc. ; Suède, 2,25 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 60 cts Tarif des abonnements page 43

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09 C.C.P. 4297-23 Paris Téléx Paris n° 65572 Tél. : 246-72-23

Les musulmans libanais s'opposent à l'envoi de troupes françaises

La proposition de M. Giscard d'Estaing suscite des réactions hostiles dans le monde arabe

La proposition du président Giscard d'Estaing d'envoyer des troupes françaises au Liban n'a été accueillie favorablement dans ce pays que par les dirigeants chrétiens de droite. Les formations politiques progressistes et musulmanes et les organisations palestiniennes se sont prononcées sans équivoque contre l'initiative française.

Les réactions dans les pays arabes, et particulièrement en Algérie, sont défavorables. A Damas, cependant, les autorités et les organes d'information officieux n'ont pas commenté la proposition française. Celle-ci est jugée « pour le moins inopportune » à Jérusalem, tandis que M. Kissinger a fait savoir qu'il réserverait son jugement.

En France, dans le camp de la majorité, l'initiative présidentielle a été commentée favorablement par MM. Michel Debré, Jean-Pierre Fourcade et Jean Lecanuet. MM. Alexandre Sanguinetti et Joseph Comiti se sont en revanche montrés réservés. L'opposition, pour sa part, a critiqué l'initiative de M. Giscard d'Estaing, qualifiée par les communistes de « retour à la politique de la canonnière ».

La suggestion du chef de l'Etat français a suscité au Liban des réactions contradictoires. Favorablement accueillie par la droite chrétienne, elle a été sévèrement critiquée par la gauche progressiste, l'ensemble de la résistance palestinienne, et même les milieux de droite musulmans.

Le président élu, M. Elias Sarkis, n'avait pas encore réagi lundi en fin de matinée à la proposition française. Le premier ministre, M. Rachid Karamé, a pour sa part rejeté, dimanche, l'offre du président Giscard d'Estaing : « *Nous sommes prêts*, a-t-il dit, *à donner notre vie pour défendre notre liberté et notre unité nationale. Nous ne retournerons jamais à l'époque du mandat. A ceux qui veulent envoyer chez nous des troupes étrangères, nous disons : merci de votre sollicitude, mais nous ne sommes pas disposés à céder un pouce de notre sol.* »

Le chef de la gauche libanaise, M. Kamal Joumblatt, avait, dès samedi après-midi, pris position sans équivoque. « *Notre attitude est claire : nous sommes opposés à toute intervention arabe ou étrangère dans nos affaires. Si nous n'avions pas cette position, nous aurions accepté l'intervention syrienne* », a-t-il déclaré en ajoutant : « *Toute intervention militaire est contraire au principe de la souveraineté nationale. Aussi sommes-nous étonnés par la position du chef de l'Etat français. Cela nous rappelle l'intervention française en 1860, lorsque le général de Beaufort a été envoyé au Liban, ce qui n'a eu pour conséquence de porter le pays (1).* »

M. Joumblatt a estimé que les propos de M. Giscard d'Estaing « *sont particulièrement étonnants du fait qu'ils ont été prononcés aux Etats-Unis* ». « *Nous espérons*, a-t-il dit, *que la France ne sera pas l'instrument du complot israélo-américain qui vise le Liban et la résistance palestinienne.* » Le chef de la gauche libanaise a ajouté : « *Nous devons rappeler à l'Etat et au peuple français que la France est responsable de l'octroi de privilèges aux maronites au détriment de 80 % du peuple libanais comprenant des musulmans et des chrétiens.* » En conclusion, M. Joumblatt a dit : « *Les menaces de la France pourraient trouver leur origine dans la présence militaire syrienne au Liban. Nous espérons qu'il n'existe pas d'accord franco-syrien, comme cela a déjà été dit.* »

M. Raymond Eddé, candidat malheureux à la présidence de la République, tout en remerciant le chef de l'Etat français « *de penser ou rétablissement de la sécurité dans notre pays* », a affirmé qu'il ne comprenait pas « *ce qui poussait la France à envoyer ses fils au Liban... Est-on sûr que les éléments armés on les francs-tireurs se retireront pour laisser aux seules forces françaises le soin de maintenir l'ordre ? Et si cent ou mille Français venaient à trouver la mort au Liban, que pourrions-nous dire au peuple français ?* »

(Lire la suite page 3.)

(1) La France était intervenue militairement au Liban en 1860 lorsque des rombots avaient éclaté dans la montagne libanaise entre les maronites et les druses.

Impréparation

A première vue, l'initiative de M. Giscard d'Estaing provoque paradoxe intéressante et même séduisante. Tous ceux qui déploraient l'absence d'idées de la diplomatie giscardienne se trouvaient en présence d'un geste hardi susceptible de rendre à la France une influence réelle sur la situation au Liban, et, plus généralement, au Proche-Orient.

M. Michel Debré, qui avait lancé un appel pathétique en faveur d'une action de ce genre, est d'ailleurs de ceux, bien rares, qui s'en félicitent aujourd'hui. Sur le terrain et en théorie, le geste de M. Giscard d'Estaing pouvait lui aussi apparaître généreux et « pertentiellement constructif », comme l'écrit ce lundi l' « International Herald Tribune ». Ce ne sont pas, en effet, les « Messieurs bons offices », comme MM. Cowe de Murville, Gorse, ou encore tel ou tel ambassadeur américain, qui rétabliront à eux seuls la paix dans ce pays déchiré, mais quelques milliers, voire quelques dizaines de milliers de soldats capables d'en imposer aux combattants des divers camps en présence.

Malheureusement, la réaction presque unanime négative que la proposition de M. Giscard d'Estaing a suscitée à Beyrouth et dans le monde arabe réduit à néant ces considérations. Dans la mesure même où le président de la République n'envisageait une aide qu'à l'invitation des autorités libanaises, dans un « consensus » de toutes les factions en présence et avec l' « acquiescement » des grandes puissances intéressées, tout ce qui a été dit à ce sujet ces dernières quarante-huit heures conduit à dresser un constat d'échec.

L'erreur de calcul repose sans doute sur un manque de connaissance de la situation au Liban. M. Giscard d'Estaing espérait équilibrer la présence syrienne par une présence française en principe moins compromettante, et donc séduire la gauche libanaise, qui se trouve à Damas. C'était ignorer que M. Joumblatt est d'abord un nationaliste qui rejette toute intervention extérieure dans les affaires de son pays. On reprendra dans ces milieux libanais, ainsi que chez les Palestiniens, un « complot franco-syrien » qui aurait pris en charge le Liban. Paris s'occupant des chrétiens et Damas des musulmans, le tout condisant à une partition « de facto » du pays avec la bénédiction des Etats-Unis.

Même si l'image est caricaturale, elle ne peut que se trouver confirmée aujourd'hui dans l'esprit de très nombreux intéressés, d'autant plus que M. Giscard d'Estaing a commis l'imprudence de révéler ses plans pendant son séjour aux Etats-Unis. Comment convaincrait-il ses interlocuteurs que son initiative n'est pas le produit direct de ses conversations avec MM. Ford et Kissinger ?

Il est vrai que le secrétaire d'Etat américain, prenant ses distances vis-à-vis de la suggestion française, s'est gardé de la soutenir directement. Mais on aimerait savoir si les Soviétiques ont été réellement consultés. Quant à la réaction d'Israël, elle a été elle aussi mal jugée. M. Giscard d'Estaing espérait que Jérusalem ne serait pas mécontent de savoir qu'une influence « modératrice » s'ajouterait à l'influence syrienne au Liban, éloignant ainsi la perspective d'une reprise du conflit israélo-arabe, au moins sur cette frontière. C'était ignorer que, pour les dirigeants israéliens, la France est dans le camp palestinien.

L'étonnant dans l'affaire est que le président de la République n'ait pas prévu ces réactions, ou au moins ne se soit pas prémuni contre elles en consultant largement, mais discrètement, les intéressés avant de faire un geste d'une telle importance. Il aurait évité les protestations publiques d'aujourd'hui, qui compromettent les efforts plus traditionnels déployés jusqu'à présent par la France, à commencer par la mission de M. Gorse. Le malus qu'on puisse dire est que l'initiative de M. Giscard d'Estaing, si elle partait d'une bonne intention, a été mal préparée.

L'AVENIR DE LA MAJORITÉ

Une conception restrictive de l'alternance

Les déclarations que M. Valéry Giscard d'Estaing avait faites le 21 mai à Washington au sujet du comportement qui serait le sien dans l'éventualité d'une victoire électorale de la gauche aux élections législatives ont été largement commentées dans les milieux politiques pendant le week-end.

La prise de position du chef de l'Etat relance une fois de plus le débat sur l'alternance et contribue à entretenir une certaine fièvre électorale à un an des « municipales » et à deux ans des « législatives ».

Alors que les états-majors de tous les partis se préparent activement aux élections municipales du printemps 1977, l'échéance suivante, celle des « législatives » de 1978 (si l'on attend jusque-là) alimente toutes les conversations de la « classe politique ». L'indéfectible débat sur l'alternance est relancé, à supposer qu'il ait jamais été interrompu, et la question ne cesse de revenir ici et là : que ferait M. Giscard d'Estaing si l'opposition obtenait la majorité à l'Assemblée nationale ?

Un peu plus disert à Washington le 21 mai qu'il ne l'avait été le 22 avril à Paris, le président de la République a fourni trois précisions : « *Il peut se passer sept ans. Il restera en fonctions pendant ces sept années* (qu'on ne vienne donc pas lui parler de démission en cas de victoire électorale de l'opposition).

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 7.)

M. Lecanuet invite les centristes à se rapprocher des républicains indépendants

M. Jean Lecanuet, élu samedi président du Centre des démocrates sociaux, a encouragé les militants de ce nouveau parti à préparer les élections. Le ministre d'Etat a détini, à cette occasion, une stratégie fondée sur un accord entre centristes et giscardiens.

Faut-il donner du congrès constitutif du Centre des démocrates sociaux une interprétation « confessionnelle » fondée sur les origines chrétiennes de la plupart de ceux qui étaient rassemblés à Rennes ? Faut-il se borner à décrire la réunification de deux partis séparés, un temps, par des choix stratégiques et rapprochés par des nécessités électorales ? Ou faut-il prendre un risque et émettre quelques hypothèses sur les origines des décisions annancées au terme de ces assises, en particulier en ce qui concerne le projet d'alliance entre démocrates sociaux et républicains indépendants ?

Quelques éléments jouent en faveur de l'interprétation confessionnelle : le passé de nombre des congressistes au sein du Mouvement républicain populaire, la part prise aux débats par des personnalités comme MM. André Colin, Pierre-Henri Teitgen, Pierre Pflimlin, Alfred Coste-Floret, Maurice-René Simonnet, etc. Ce serait là une vision partielle de cette manifestation. Ne s'étaient pas rassemblés à Rennes que les acteurs d'une « *reconstitution archéologique* » (selon le mot de M. Pflimlin). Tous les participants n'avaient pas milité au M.R.P., loin de là. Quelques-uns pouvaient même n'avoir de ce parti qu'un souvenir bien vague, si ce n'est une connaissance tout à fait théorique. Disparu depuis onze ans, le Mouvement républicain populaire pas étendu son ombre sur le congrès.

Certes, ne nom de Robert Schuman faisait vibrer immanquablement l'assistance, et l'intervention de M. Pierre-Henri Teitgen suscita quelque émotion chez les anciens, mais on pouvait aussi constater que les visages jeunes ne manquaient pas dans l'assistance et que les références au passé étaient plutôt rares dans les discours. De plus, outre le Centre démocrate qui se C.D.P., une « *troisième composante* », modeste. Il est vrai, mais représentée notamment par des animateurs de clubs, a fait entendre sa voix. Enfin, les dirigeants se défendirent farouchement d'avoir voulu créer un parti démocrate chrétien. « *Qui osérait prétendre aujourd'hui que l'Eglise de France veuille avoir son parti... et que ce parti soit de la majorité ?* », ironisa M. Jacques Barrot. « *Il y a parmi nous des chrétiens, mais aussi des israélites, des rationalistes et des agnostiques* », renchérit M. Jean Lecanuet. Rien, en vérité, ne permettait donc d'instruire un procès pour reconstitution de parti confessionnel.

Une autre manière de voir les choses est de dresser un simple constat : les centristes, après s'être divisés, en 1969, à l'occasion de l'élection présidentielle (M. Duhamel était pour G. Pompidou et M. Lecanuet pour M. Poher), après avoir persisté dans des choix différents au premier tour du scrutin de 1974 (M. Fontanet pour Chaban-Delmas et M. Lecanuet pour M. Giscard d'Estaing), se rassemblent en 1976 parce que l'avenir, pour eux, n'est pas assuré et qu'il faut faire front.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

(Lire la suite page 8.)

Les Seychelles : au plus près du bonheur...

L'Eden, tel que l'homme se l'imagine, devait ressembler aux îles Seychelles. Un archipel tranquille dans l'océan Indien, que les cyclones épargnaient, que la mousson, épuisée dans sa course en Inde, arrose avec précaution : des plages de sable blanc comme de la farine, des eaux impolines, émeraude ou turquoise, un climat d'une permanente tiédeur, une végétation exubérante, des fruits délicieux, un peuple souriant, pauvre sans être misérable, vivant avec une sage lenteur en harmonie avec la nature, telles sont ces îles que les Français découvrirent en 1742 et que les Anglais annexèrent en 1810.

Il manquait aux Seychellois, descendants des divers occupants de l'île, l'indépendance. Ils vont l'acquérir le 28 juin. S'apprêtant à prendre en main son propre destin, ce petit peuple insulaire s'inquiète déjà des convoitises que suscite chez les Grands la situation géo-stratégique de son archipel.

A vivre au plus près du bonheur, sans tutelle, les Seychellois ont appris qu'il n'est pas de protecteur désintéressé.

I. — Un paradis sous-développé

De notre envoyé spécial
MAURICE DENUZIÈRE

Mahé. — Le voyageur qui, après une nuit à bord du jet hebdomadaire d'Air France reprend terre à Mahé, île principale des Seychelles, sent fondre le scepticisme qu'avaient pu lui inspirer les dépliants touristiques.

Véritable semis de quatre-vingt-douze îlots d'origine coralienne ou volcanique, répandus sur 150 000 kilomètres carrés d'océan Indien, à 1 100 kilomètres au nord-est de Madagascar et à 2 600 kilomètres des côtes de l'Inde. L'archipel semble constituer, dans le monde d'aujourd'hui, un refuge accueillant.

Du premier regard au-dessus d'un océan couleur de pippermint, le globe-trotter le plus blasé croit reconnaître l'Eden des imaginations enfantines.

A peine sorti des bâtiments neufs de l'aéroport, il s'extasie devant les arbres-bouquets que l'île semble tendre dans un geste de bienvenue. Les flamboyants aux grappes écarlates, les frangipaniers constellés de fleurs de velours blanc, les hibiscus aux tons carmin, les bougainvillées habillées de pourpre ou de mauve, sont, plus qu'ailleurs, sous les tropiques, exubérants et vigoureux. Les cocotiers ont des rondeurs de femmes voluptueuses ébouriffées, les palmiers ordonnent, au contraire, leurs palmes avec symétrie. L'orchidée et le gardénia bleu poussent où bon leur semble.

Aux Seychelles, le thermomètre oscille, d'un bout à l'autre de l'année, entre 25 et 32°. L'air est limpide et le soleil brille en moyenne sept heures par jour. S'il tombe 250 millimètres d'eau en décembre, personne ne s'en plaint, l'averse tropicale faisant ruisseler les cascades et renouvelant le futur débit des innombrables sources. L'ambiance des îles décourage toute vaine agitation, comme si les descendants d'esclaves, qui constituent la plus grande partie de la population, avaient établi que les gestes indispensables à la vie finissent toujours par être exécutés une fois épuisées les chances d'en être dispensé par un heureux hasard. L'homme pressé est regardé, aux Seychelles, comme un malheureux, presque comme un malade. Mais sa maladie a peu de chances de résister à deux semaines de séjour.

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR

IMPASSES

Il y a entre les deux petites phrases du président Giscard d'Estaing un lien subtil et plus étroit qu'on ne suppose.

En effet, il se peut que nos troupes d'intervention aillent tirer le Liban de l'impasse politique où il se trouve, en particulier parce qu'un président est venu pas démissionner.

D'autre part, tout le monde s'accorde à penser que la détermination de M. Giscard d'Estaing d'achever son septennat peut plonger la France, en 1976, dans une impasse politique. Et ce qu'on fait chez les autres, on peut aussi le faire chez soi.

ROBERT ESCARPIT.

TROIS SEMAINES DE CONCERTS

Musiques pour la capitale

Peu de Parisiens, à part les amoureux d'histoire et de tapisseries, ont pénétré derrière la façade sévère de la Manufacture des Gobelins. Tout de suite le décor change : des arbres, une place pavée en pente de forme irrégulière, où s'élève la statue de Colbert, et tout autour de charmantes vieilles maisons où les artistes ont leur atelier. Au fond, une petite chapelle classique, avec deux superbes tapisseries, qui sera, trois semaines durant, l'un des foyers de « Musique dans la ville ».

Ce type d'animation, qui a si bien réussi à Aix-en-Provence puis à Toulouse, France-Musique, le secrétariat d'Etat à la culture et la Ville de Paris tentent de l'implanter dans la capitale, dans les trente-et-quatorzième arrondissements, qu'aurtier sans grandes infrastructures (1), mais où vivent trois cent mille habitants. Un effort sans précédent est fait pour attirer un public neuf à la musique par des actions de types divers. Depuis deux mois, des animations ont été réalisées dans les écoles (surtout dans le primaire), les foyers du troisième âge, les hôpitaux, avec des succès mêlés qui dépendent en grande partie de la collaboration des responsables des établissements ; on a enregistré de réponses dans les foyers de jeunes travailleurs et dans les prisons ; en revanche, vingt-cinq séances ont pu être organisées à la Salpêtrière (au, en dehors du camps médical des infirmières, travaillent quatre mille huit cents personnes), même si les malades eux-mêmes n'ont guère pu en profiter. Des ateliers de percussion ont remporté un vif succès dans les écoles techniques en particulier et à la Maison des jeunes de la porte de Vonves. « La demande est énorme, dit l'un des animateurs, Alain Durel, et l'on aurait pu proposer cent fois plus d'activités. »

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 29.)

(1) Et le Théâtre 13, qui tentait de s'y implanter, connaît des difficultés avec la ville.

AMÉRIQUES

Argentine

Deux importantes personnalités politiques uruguayennes ont été assassinées

De notre correspondant

Buenos-Aires. — Un communiqué officiel publié le samedi 22 mai, a annoncé que la police a « *découvert* » le vendredi 21 mai, dans la banlieue de Buenos-Aires, les corps de deux dirigeants politiques uruguayens, MM. Hector Gutierres Ruiz, ancien président de la Chambre des députés, et Zelmar Michelini, ancien sénateur. Ces deux personnalités avaient été arrêtées à leur domicile le 18 mai. Deux autres personnes ont été retrouvées, assassinées, au même endroit que les anciens parlementaires uruguayens. L'une a été officiellement identifiée comme étant Mme Rosaria Bareiro De Schroeder. L'autre serait M. William Whitelaw ; ces deux personnes avaient été arrêtées la semaine précédente.

La mort des deux anciens parlementaires remonterait au jeudi 20 mai, soit quarante-huit heures après leur arrestation. MM. Gutierrez et Michelini ne semblent pas avoir été soumis à de mauvais traitements. Leurs corps, en tout cas, ne portent pas de traces de tortures. En faisant apparaître les cadavres de deux militants du M.L.N. uruguayen (Mouvement de libération nationale ou Tupamaros), dans le même lieu et le même jour que ceux de MM. Gutierrez et Michelini, les assassins cherchent à l'évidence, à associer ces deux personnalités à la « subversion ». La mise en scène ne se limite pas à ce montage. Un communiqué, prétendument de l'ERP (Armée révolutionnaire du peuple), circule depuis le 21 mai dans la capitale argentine. Selon ce texte, l'organisation argentine d'extrême gauche, qui entretient des rapports organiques avec le M.L.N., se serait chargée d'exécuter les deux anciens parlementaires coupables de « trahison ». La police a soutenu cette version des faits devant les parents des victimes.

L'explication ne résiste pourtant pas à l'analyse, et on se demande pourquoi les véritables auteurs du quadruple crime ont recouru à un tel artifice. L'ERP ne procède pas ainsi pour ses règlements de comptes internes. Ensuite, et surtout, le M.L.N. qui ne s'est jamais remis de la défaite qu'il a subi en 1972 en Uruguay, n'existe pour ainsi dire plus : M. William Whitelaw et Mme Rosario Bareiro figuraient parmi les rares rescapés. Enfin, si M. Gutierres Ruiz et M. Michelini ne partageaient les idées des Tupamaros, l'ancien président de la Chambre des députés appartenait au parti Blanco. L'ancien sénateur au parti Colorado, les deux formations traditionnelles qui se sont partagé le pouvoir en Uruguay depuis le début du siècle. Et, si M. Michelini a dénoncé, jusqu'en 1973, au Parlement, les excès des forces de répression, il n'a jamais pris la défense des Tupamaros.

L'attitude de la police

« *Les gouvernements uruguayen et argentin sont conjointement responsables du crime* », nous a déclaré M. Wilson Ferreyra Aldunate, ancien sénateur, leader du parti Blanco, réfugié depuis 1973 à Buenos-Aires. Certes, le général Jorge Videla, président de la République Argentine, s'est personnellement intéressé au sort de MM. Gutierres Ruiz et Michelini. Le général Alfredo Harguindeguy, ministre de l'intérieur, a affirmé avoir ordonné une enquête. On ne saurait toutefois dire que le gouvernement ait jeté tout son poids dans l'affaire. Publié le jeudi 20 mai, le communiqué officiel, qui fait état de la « *disparition de journalistes* » et — pourquoi « *journalistes* » ? — non, comme c'est le cas, « *dirigeants politiques* » ? — ne cite pas nommément MM. Gutierres Ruiz et Michelini. Il signale même qu'aucune plainte n'a été déposée à propos de leur disparition. Or les parents des deux anciens parlementaires n'ont pu convaincre la police d'enregistrer leur dénonciation. Celle-ci n'a pas fait la moindre enquête. Le fait que les ravisseurs aient, selon un témoignage, exhibé des papiers de la police explique peut-être la mauvaise volonté des représentants de cette administration. Mais, compte tenu de la qualité des victimes et des répercussions internationales prévisibles, la passivité des autorités étonne.

C'est par la radio que les parents de MM. Gutierres et Michelini ont appris la nouvelle de leur mort. Lorsqu'ils se sont présentés à la police pour récupérer les corps, l'accueil a été fort désobligeant.

De nombreux réfugiés en Argentine ont été victimes des forces de répression. L'action combinée des polices de part et d'autre du Rio de la Plata, spectaculaire en 1974 et 1975, s'est intensifiée après le coup d'Etat du 24 mars en Argentine. Le 23 mars, trois militants de la Résistance ouvrière et étudiante (R.O.E.) — Mme Elida Alvarez et MM. Ricardo Gil et Luis Ferreyra — étaient arrêtés à Colonia, venant de Buenos-Aires. Au cours des semaines suivantes, trois autres personnes, Mme Telba Suarez et MM. Ary Cabrera et Eduardo Chimola, résidant dans la capitale argentine, disparaissaient à leur tour. Le corps criblé de balles de Telba Suarez apparaissait le 19 avril dans les faubourgs de Buenos-Aires. Quelques jours plus tard, sur la côte uruguayenne, on découvrait des cadavres horriblement mutilés. On en a compté neuf en tout, parmi lesquels les responsables du R.O.E. croient reconnaître certains de leurs camarades.

La détention de MM. Gutierres et Michelini pourrait être liée à celle, antérieure d'une semaine, de M. Whitelaw et de Mme Bareiro. Le sénateur Michelini se serait intéressé à leur sort. Mais lui-même faisait, de longue date déjà, l'objet de menaces. Dans une lettre adressée à un collègue quelques jours avant la visite à Buenos-Aires de M. Juan Carlos Blanco, ministre des affaires étrangères de l'Uruguay, il écrivait : « *J'ai pu savoir que le ministre demanderait aux autorités argentines de m'éloigner du pays. Si l'on me retrouve un jour en Uruguay, j'y aurai été acheminé contre ma volonté.* »

Conscient des risques qu'il courait, M. Michelini ne prévoyait toutefois pas une fin aussi tragique. M. Gutierres non plus. Ils ne représentaient ni l'un ni l'autre une menace pour le gouvernement de M. Juan Maria Bordaberry. Il est donc difficile de trouver des mobiles « raisonnables » à ce double crime. L'ercur, comme le suggère M. Ferreyra Aldunate, serait peut-être de croire qu'un régime arbitraire ait besoin de tels mobiles.

L'attitude du gouvernement argentin ne laisse pas moins perplexe, d'autant qu'il paraissait en son pouvoir d'éviter le pire. « *Nous avons su* », affirment les parents des victimes, *qu'ils étaient encore vivants le mercredi 20 mai, et se trouvaient alors dans une garnison militaire.* »

De son côté, le gouvernement uruguayen a pris les devants, dénonçant la campagne qualifiée de « *communiste* » dont il va faire l'objet. Le samedi 22 mai, l'état-major des forces armées de Montevideo a, d'autre part, donné une conférence de presse pour démentir la mort de quatre détenus, qui ont été présentés aux journalistes. La disparition de ces prisonniers (Raul Carboni, Juan Carlos Mechoso, Hector Romero et Alfredo Parera) avait été signalée à Paris.

Force est maintenant de constater que la guerre à la « *subversion* » s'est internationalisée. Tous les gouvernements du « cône sud » de l'Amérique latine coopèrent. Cette internationalisation de la répression correspond, d'ailleurs, à l'internationalisation de la guérilla. La Junte de coordination révolutionnaire qui regroupe des mouvements appartenant à quatre pays — Argentine, Uruguay, Bolivie et Chili — vient de publier un communiqué affirmant que plusieurs ressortissants chiliens ont été torturés dans la garnison de Campo de Mayo, près de Buenos-Aires. Mario Bueno Cifuentes, René Fernandez, Maria Carrasco, Juan Carlos Gonzales et Pedro Flores Peros auraient été ensuite assassinés.

PHILIPPE LABREVEUX.

DIPLOMATIE

Après la visite du président de la République aux États-Unis

M. Giscard d'Estaing : notre amitié se renforcera encore

Dans un message adressé depuis le Concorde à M. Ford, M. Giscard d'Estaing remercie le président américain de son hospitalité, et poursuit :

« *J'ai mesuré combien est restée vivante l'amitié qui unit depuis deux siècles nos deux peuples, et dont les nombreux témoignages m'ont profondément touché.*

» *Partout, aussi, j'ai été impressionné par l'image d'une Amérique dynamique et fidèle aux idéaux qui ont fait sa grandeur.*

» *J'étais venu dans votre pays avec la conviction que l'amitié et la compréhension entre la France et les États-Unis sont aujourd'hui utiles à la sauvegarde des valeurs de liberté, de progrès et de paix qui nous sont communes. J'emporte de ma visite la certitude que cette amitié et cette compréhension vont se renforcer encore dans les années qui viennent.* »

« Washington Post » : plus de son que de lumière

Tout en rendant hommage à M. Giscard d'Estaing, *dont « la chaleur et l'esprit de ses remarques quelquefois qui les Américains admirent chez les Français »*, le *Washington Post*, dans un éditorial estime que la visite du président français aux Etats-Unis n'a été un grand succès que « *sur le plan des sentiments, du style et de l'esprit de l'événement...* ». Bref, « *il y a eu plus de son que de lumière* », écrit le journal de Washington, estimant que M. Giscard d'Estaing a accompli essentiellement un « *lustueux voyage de bonne volonté (...) visant à atténuer les attitudes françaises du temps des présidents Pompidou et de Gaulle...* ». Le journal note l' « asymétrie » des relations franco-américaines : « *Pour les États-Unis, le lien avec Paris est une part importante d'un ensemble plus large. Pour la France, le lien avec les États-Unis est essentiel à la sécurité française.* » Le *Washington Post* relève quelques passages « irritants » dans les discours de M. Giscard d'Estaing, notamment lorsque le président français « *évoque publiquement des doutes sur la valeur de l'engagement américain envers l'Europe...* ». En ce qui concerne l'OTAN, estime le journal, « *il faudrait que les Français trouvent un meilleur moyen d'encourager les Américains fatigués de se maintenir dans une organisation abandonnée par la France il y a dix ans* ».

L'éditorialiste regrette également « *les ventes d'armes françaises sans discrimination et sans coordination à des pays qui n'exercent pas un effet stabilisant sur la paix mondiale* ». Mais, pour le journal, ce qui est de loin la plus irritant est le refus des Français de réduire leurs ventes d'usines de retraitement de l'uranium, ventes qui permettent à d'autres pays de construire leurs propres armes nucléaires. Le journal estime que « *personne ne devrait penser que le problème n'existe plus ou qu'il peut être ignoré indéfiniment sans danger* ».

LE P.C.F. : des déclarations de guerre froide.

Le parti communiste français a publié, samedi 22 mai, une déclaration qui indique que les propos tenus à Tokyo par M. Giscard d'Estaing, à l'issue de ses entretiens avec le président des États-Unis, constituent « *de véritables déclarations de guerre froide* ».

« *Elles confirment*, ajoute le P.C.F. que, comme nous en avons averti les Français dès le début, la politique du pouvoir giscardien, c'est la politique de la vieille droite, la plus réactionnaire et la plus conservatrice, la plus hostile à la liberté des peuples, la plus agressive.

» *C'est une politique impérialiste, qui prétend avec insolence s'ingérer dans les affaires des peuples, recourt contre eux aux tentatives d'intimidation et au chantage. (...)*

« *Venant au terme d'un voyage au cours duquel Giscard d'Estaing — premier président de la République française à s'exprimer systématiquement en américain — n'a cessé de proclamer et « l'fidélité » aux États-Unis et à l'alliance atlantique, ses déclarations montrent qu'il a franchi un pas de plus dans l'alignement sur l'impérialisme américain, sur ses visées et ses exigences.* »

● *M. Dominique Gallet*, secrétaire politique du Front progressiste (gaullistes d'opposition) a déclaré dimanche 23 mai : « *Le voyage de Valéry Giscard d'Estaing aux États-Unis a été un véritable acte d'allégeance à l'empire américain. Le président de la République n'est comporté comme le porte-parole du néo-atlantisme européen, comme l'apôtre du renoncement national.* »

M. Kissinger en République fédérale

Washington et Bonn voient dans Berlin le « baromètre » de l'attitude soviétique

Venant de Bonn où il avait passé la journée, M. Henry Kissinger est arrivé dimanche soir 23 mai, à Stockholm, pour une visite officielle de deux jours. Le secrétaire d'Etat devait avoir, ce lundi, des entretiens avec le premier ministre, M. Olof Palme, et être l'hôte à déjeuner du roi Charles XVI Gustav. Quelque trois mille personnes ont manifesté dimanche après-midi dans les rues de Stockholm contre la visite de M. Kissinger.

Samedi, à Oslo, où il avait participé à la session ministérielle de l'OTAN, M. Kissinger a indiqué, au cours d'une conférence de presse, que les États-Unis étaient décidés à maintenir leur présence navale dans l'Atlantique nord face à l'extension de la puissance soviétique.

A propos du différend soviéto-norvégien sur le Spitsberg, M. Kissinger a indiqué que les États-Unis n'ont pas encore pris position, mais il a assuré : « Nous sommes préoccupés par la sécurité de notre flanc nord et par la sécurité de la Norvège. «

De notre correspondant

Bonn. — La visite de M. Kissinger dans la capitale fédérale allemande, le dimanche 23 mai, s'est terminée, selon les déclarations officielles, sur un accord total dans tous les domaines abordés au cours des discussions. Le secrétaire d'Etat américain, qui est resté huit heures à Bonn, a eu des entretiens avec le chancelier Schmidt et M. Genscher, Bahr et Friderichs, respectivement ministres des affaires étrangères, de la coopération et de l'économie. La récente déclaration soviétique sur les relations entre Moscou et la R.F.A. (*le Monde* daté 23-24 mai) a quelque peu bouleversé l'ordre du jour des conversations qui, à l'origine, devaient être essentiellement consacrées à la conférence sur le commerce international de Nairobi.

Aucune réaction officielle à la déclaration de Moscou n'avait été enregistrée lundi matin 24 mai à Bonn, aucun texte n'ayant été encore communiqué au gouvernement fédéral par la voie diplomatique. Cependant, M. Genscher, qui en a abondamment parlé dans plusieurs déclarations à la radio et à la télévision, l'estime « *digne d'attention* ». Selon le porte-parole du ministère des affaires étrangères, MM. Genscher et Kissinger sont d'accord pour estimer que Berlin reste « *le baromètre* » de la volonté soviétique de poursuivre la politique de détente. Pour les dirigeants de Bonn, bien que le texte s'adresse expressément à la République fédérale, il concerne, en fait, l'ensemble de l'Alliance atlantique.

Bonn est disposé à poursuivre la politique de détente, de dialogue et de coopération avec l'Union soviétique et les autres pays de l'Est, a déclaré en substance M. Genscher, tout en s'élevant contre la tentative « *impropre et infondée* » des Soviétiques de « *distinguer entre les Allemands bien intentionnés et les Allemands malintentionnés* » (la déclaration soviétique s'en prend à « *certains milieux* » occidentaux, accusés d'être hostiles à la détente). Le ministre des affaires étrangères a rappelé que Berlin avait « *pour la politique de la République fédérale une importance vitale, que les Soviétiques devraient correctement apprécier* ».

En ce qui concerne la conférence de Nairobi, les dirigeants allemands attendaient de M. Kissinger qu'il précise ses plans sur la création d'une banque internationale des matières premières. Le chancelier et le secrétaire d'Etat ont déclaré que, dans ce domaine, « *l'accord était très satisfaisant* », ce qui ne signifie pas que toutes les divergences aient été surmontées et que Bonn et Washington aient pu établir une position commune. La R.F.A. s'est en tout cas déclarée opposée à un accord global comprenant l'ensemble des matières premières, partiels. — D. V.

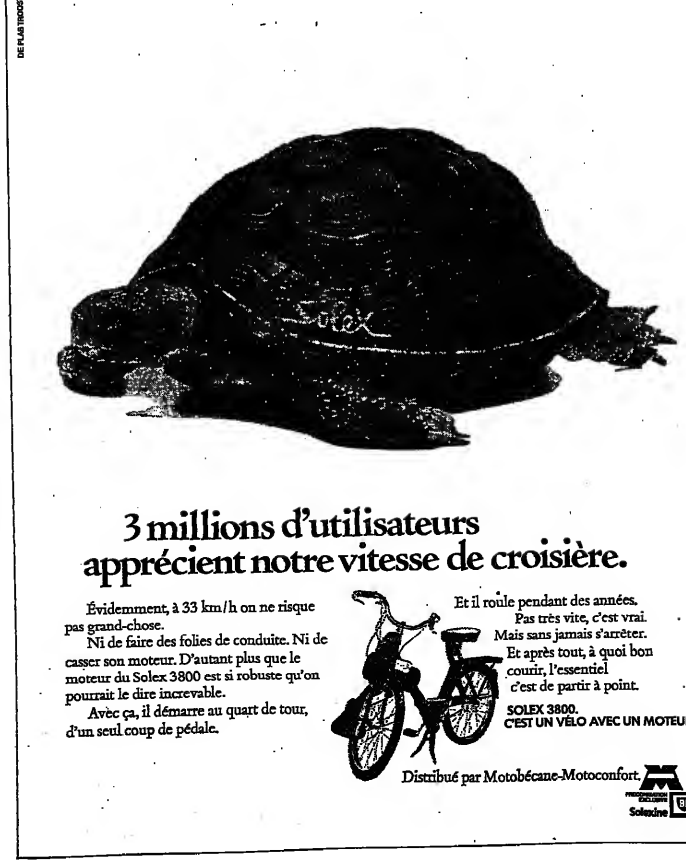

3 millions d'utilisateurs apprécient notre vitesse de croisière.

Évidemment, à 33 km/h on ne risque pas grand-chose.

Ni de faire des folies de conduite. Ni de casser son moteur. D'autant plus que le moteur du Solex 3800 est si robuste qu'on pourrait le dire increvable.

Avec ça, il démarre au quart de tour, d'un seul coup de pédale.

Et il roule pendant des années.

Pas très vite, c'est vrai.

Mais sans jamais s'arrêter.

Et après tout, à quoi bon courir, l'essentiel c'est de partir à point.

SOLEX 3800.
C'EST UN VÉLO AVEC UN MOTEUR.

Distribué par Motobécane-Motoconfort.

Solexine BP

صكذا من الاصل

DIPLOMATIE

LES RÉACTIONS APRÈS LA PROPOSITION D'UNE INTERVENTION MILITAIRE FRANÇAISE AU LIBAN

Dans les milieux politiques

M. DEBRÉ : la bonne voie.

M. Michel Debré, ancien premier ministre, député U.D.R. de la Réunion, a estimé, au micro d'Europe 1, samedi 23 mai, que la déclaration de M. Giscard d'Estaing « va dans la bonne voie » et que la France a « un intérêt éminent au maintien d'un Liban indépendant ».

M. Debré a ajouté : « *Le président de la République a eu raison d'évoquer l'appel probable des autorités libanaises.* Si cet appel existe, il est de l'intérêt *secuitaire de la France de montrer l'intérêt qu'elle porte à la sauvegarde de l'Etat indépendant du Liban.* »

M. Debré a déclaré qu'une éventuelle intervention française au Liban devrait être considérée comme une mission de sauvegarde de la paix, comme cela est prévu dans la charte des Nations unies. « *Le problème n'est pas celui d'une intervention militaire en une d'une conquête* », a affirmé l'ancien premier ministre. Il est de savoir si un gouvernement responsable de la sécurité, de l'influence de la France, peut laisser impunément se transformer l'équilibre de la Méditerranée dans des conditions qui, dans cinq ou dix ans, peuvent apparaître comme très graves. »

M. LECANUET : un cessez-le-feu préalable est indispensable.

M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, a déclaré, dimanche 23 mai, au micro de France-Inter : « *Il ne s'agit, dans l'esprit de la France, ni de l'envoi d'un corps expéditionnaire ni d'une opération coloniale type Vietnam. Ce qui serait dramatique, c'est que la France paraisse indifférente au drame libanais et passive. L'opération proposée serait une opération du genre plutôt de casques bleus, c'est-à-dire qu'il faudrait séparer des forces en présence mais qui auraient décidé d'elles-mêmes de cesser le combat. (...) Pas question d'une opération type « marines », naturellement. Il suppose évidemment la fin préalable des combats. Un cessez-le-feu préalable serait indispensable.* »

M. KANAPA (P.C.F.) : non, nous ne voulons pas de ça.

M. Jean Kanapa, membre du bureau politique du P.C.F., a déclaré dimanche 23 mai : « *Le chef de l'Etat ne peut ignorer que toutes les forces démocratiques, musulmanes et chrétiennes du Liban se sont catégoriquement prononcées contre toute intervention étrangère, quelle qu'elle soit. Qu'arriverait-il donc si des unités françaises, que la télévision a complaisamment montrées sur pied de guerre, étaient envoyées à combattre dans certaines zones critiques » du Liban, comme a dit Giscard d'Estaing ?*

» *Nous disons, nous : nous refusons que notre pays s'engage dans ce qui deviendrait une nouvelle version de la guerre du Vietnam au Proche-Orient, une guerre qui au demeurant pourrait déboucher sur un conflit généralisé ! Nous appelons les travailleurs, tous les Français à dire : non, nous ne voulons pas de ça !* »

M. MITTERRAND : une proposition improvisée.

M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., a exprimé, dimanche 23 mai, au micro de R.T.L., son « *inquiétude* » devant le projet d'intervention militaire française au Liban. « *Il ne semble pas que la gauche progressiste libanaise soit d'accord, a-t-il dit, et comme celle-ci tient l'une des clés de la solution de la guerre civile ou de la paix, je peux dire combien je suis réticent à l'égard de cette proposition. Je redoute que cette proposition ait été improvisée, et qu'elle ne corresponde pas aux nécessités libanaises. Qui pourrait imaginer qu'une force française qui ne se situerait pas dans les conditions que je viens de préciser aurait la moindre chance de réussir dans sa mission. Ne serait-elle pas la cause d'une aggravation du péril ?* »

M. JOSPIN (P.S.) : une idée plutôt malencontreuse.

M. Lionel Jospin, membre du secrétariat du P.S. : « *Parler entre Washington et la Nouvelle-Orléans, et après deux jours d'entretiens avec le président des Etats-Unis, d'une intervention militaire de la France au Liban ne paraît pas être la meilleure façon de faire avancer l'idée d'une intervention française dans cette région du monde semble, en outre, compte tenu du passé, plutôt malencontreuse. Nous ne voulons pas douter des intentions pacifiques du président de la République, mais il nous semble que ce genre de conflit doit être réglé par les Libanais eux-mêmes et non pas par les parties intéressées, dans un cadre régional ou, mieux peut-être, dans les instances de sécurité collective existantes, l'ONU, par exemple.*

» *Le parti socialiste a accueilli favorablement la proposition du président Hussein Sarbia d'envoyer à une « table ronde » les belligérants et les parties intéressées.*

» *Le parti socialiste a accueilli favorablement la proposition du président Hussein Sarbia d'envoyer à une « table ronde » les belligérants et les parties intéressées.*

» *Le parti socialiste a accueilli favorablement la proposition du président Hussein Sarbia d'envoyer à une « table ronde » les belligérants et les parties intéressées.* »

« L'armée est toujours prête à exécuter les missions que lui confie le chef de l'État »

déclare M. Yvon Bourges

« L'armée est toujours prête à exécuter les missions que lui confie le président de la République », a déclaré le dimanche 23 mai M. Yvon Bourges, ministre de la défense, à propos de l'éventuelle intervention militaire de la France au Liban, au cours d'une interview à la station FR 3 de Lyon.

La force d'intervention française est une force interarmées qui comprend pour l'élément terre vingt et un mille hommes répartis en deux unités : d'une part, la 11e division parachutiste, commandée par le général de Folard, dont le P.C. est à Pau, d'autre part, la 9e division d'infanterie de marine, commandée par le général Logier, dont le P.C. est à Saint-Malo.

(De nos correspondants.)

La 11e division parachutiste comprend environ quatorze mille hommes et dispose de deux brigades, dont les commandements sont situés à Toulouse (1re brigade avec le général Cailleau) et à Auch (2e brigade avec le général Longeret). Les deux brigades aéroportées comprennent chacune trois régiments de chasseurs ou d'infanterie de marine, un bataillon d'artillerie classique et d'engins téléguidés ainsi qu'un bataillon de commandement et de soutien comprenant des compagnies de transport et de circulation routière, de transmissions, de réparation, ainsi que des échelons de santé et de subsistance.

Des unités sont dispersées dans les régions Aquitaine ouest et Midi-Pyrénées : ainsi les éléments d'intervention de la 11e D.P. pourraient être prélevés parmi les parachutistes du 2e régiment d'infanterie de marine à Castres ; du 9e régiment de chasseurs parachutistes à Toulouse ; du 3e régiment parachutiste d'infanterie de marine à Carcassonne ; du 1er régiment de chasseurs parachutistes à Peu ; du 2e régiment étranger parachutiste à Calvi (Corse) ; du 6e régiment parachutiste d'infanterie de marine à Mont-de-Marsan, mais aussi dans les éléments « non endivisionnés » comme le 1er hussards aéroporté de Tarbes ou le 17e régiment du génie aéroporté de Montauban.

Chaque brigade parachutiste reçoit et instruit annuellement deux mille appelés de recrutement national et volontaires pour servir dans ses troupes aéroportées (1). Seule les légionnaires du 2e REP sont des militaires de carrière. Les 3e, 8e et 6e régiments d'infanterie de marine, qui sont des unités d'engagés, entretiennent en permanence quatre compagnies de combat et une compagnie d'appui opérationnel.

Les régiments de la 11e division parachutiste ont récemment effectué des manœuvres dans le Gers et dans le Canal, à la limite du Rouergue. A chacune de ces opérations, les habitants ont tenu à recevoir dans leur foyer un ou deux parachutistes de la troupe.

La 9e division d'infanterie de marine comprend sept mille hommes répartie en six régiments, le 41e régiment d'infanterie, le 1er, le 3e et le 3e régime d'infanterie de marine, un régiment d'infanterie de chars de marine, le 11e régiment d'artillerie de marine et le 409e bataillon de commandement et de soutien. Ces régiments sont basés à Saint-Malo, Granville, Vannes, Dinan, La Landed'Oué, près de Rennes, et au Mans.

La force d'intervention française n'ayant pas de moyens de transports intégrés sauf ses propre hélicoptères Alouette 2 et 3, et Puma S.A. 330, fait appel à l'armée de l'air, qui possède quatre DC-8 à long rayon d'action et une escadrille de Transall, qui ont une autonomie de vol d'environ 3 000 kilomètres.

Elle peut, d'autre part, être transportée par mer à bord de bâtiments de l'escadre de la Méditerranée, basée à Toulon.

● *Quatre bâtiments de guerre français de l'escadre de la Méditerranée sont atteodus à Alexandrie du mardi 25 au lundi 31 mai pour une visite de courtoisie. La formation navale française, commandée par le contre-amiral Robin, comprend le porte-avions Clemenceau, la frégate lance-missiles Suffren, le bâtiment de soutien logistique le Rhin et le navire de ravitaillement Isère.*

LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE QUOTIDIENNE

LE FIGARO : le vieux rêve de de Gaulle.

« *L'intervention militaire française, si elle est pleine d'aléas et a très peu de chances de se concrétiser, comporte quelques avantages pour toutes les parties. Damas, qu'elle garantirait « de facto » contre une riposte israélienne en cas d'intensification de l'intervention syrienne au Liban dans un cadre conjoint avec la France. Pour les Palestiniens, qui bénéficieront de la même garantie du fait de la présence française. (...) Pour la droite chrétienne, en lui servant de cordon protecteur. La gauche, seule, n'y a d'autre intérêt que celui de ses alliés palestiniens. Quant à la France, son avantage, en dehors de son prestige international, serait de devenir un partenaire inévitable de toute solution de la crise du Proche-Orient : le vieux rêve de de Gaulle finalement réalisé...* »

(MARC LUGET.)

ROUGE : intervention contre-révolutionnaire active.

« *Le « coup de théâtre » de Giscard n'est pas un coup de tête. Depuis de longues années, les paras et fusiliers marins destinés à débarquer au Liban sont entraînés et conditionnés dans la perspective de « missions » de cet ordre. Il y a plus d'une semaine, une partie de la marine française en Méditerranée avait été mise en alerte dans la perspective de cette intervention. La décision était mûrie, réfléchie. On s'affairait en attendant le feu vert. Demeure maintenant un problème de taille : l'impérialisme a-t-il les moyens politiques et militaires de sa nouvelle politique d'intervention contre-révolutionnaire ? Le succès de l'affaire du Liban est-elle autre chose qu'un coup à blanc ?* »

(ALAIN BROSSAT.)

LIBERATION : tentations coloniales et burlesque.

« *Les trois mille malheureux easques bleu-blanc-rouge n'auraient d'autres perspectives, là-bas, que de se battre, sans grande chance, contre la résistance palestinienne et la gauche libanaise. L'une et l'autre ont immédiatement déclaré leur opposition vigoureuse à cette tentative nostalgique de rééditer l'expédition du général de Beaufort, en 1860, partie protéger dans la montagne libanaise, pour le compte de Napoléon III, les chrétiens maronites contre les Druzes.*

« *S'il ne contribuait ainsi à réveiller de toujours dangereuses tentations coloniales, on pourrait rendre grâce au président de la République d'avoir ainsi un peu de burlesque dans sa diplomatie.* »

(JEAN-LOUIS PENINOU.)

L'AURORE : la carence des Nations unies.

« *Autant un large consensus des Libanais permettrait d'assimiler les militaires français à des « casques bleus » après un cessez-le-feu, un règlement pacifique, autant les dissensions que soulève le projet français pourraient entraîner nos forces dans des opérations militaires dont il pourrait être, un jour, difficile de se dégager. (...)*

« *Mais, devant la carence des Nations unies, l'impuissance de « la Grande », la complicité honteuse avec les organisateurs du chaos de certains chefs d'Etat irresponsables, il appartenait à la France, non seulement de pousser un cri d'alarme, mais encore de faire savoir au monde que, devant l'amplieur de la tragédie, la résignation est insupportable et les mots ne suffisent plus.* »

(ROLAND FAUER.)

JÉRUSALEM : une initiative inopportune

De notre correspondant

Jérusalem. — L'éventualité d'une intervention militaire française au Liban n'est pas commentée officiellement à Jérusalem, mais on ne cache pas qu'elle serait « *pour le moins inopportune* ».

Les quotidiens, pour qui l'effet souvent le point de vue gouvernemental, se prononce contre une initiative militaire de la France parce qu'elle pourrait, selon lui, donner « *une dimension internationale au conflit libanais* » « *Il y a des signes*, écrit l'organe des syndicats, *indiquant que l'U.R.S.S. voudrait jouer un rôle actif dans ce conflit (...)* et l'intervention d'un pays d'Europe occidentale ne pourrait que compliquer les choses. »

D'un point de vue purement israélien, ajoute l'éditorialiste du *Davar*, une intervention française au Liban ne peut être que nocive, en raison de la position proarabe de Paris, et une présence militaire française au Liban ne ferait une grande gravité si, dans fois le calme revenu, les Palestiniens reprenaient leurs raids contre Israël.

Pour le *Ma'ariv*, quotidien du soir à grand tirage, la proposition de la France doit être accueillie avec méfiance. Paris semble, écrit le journal, avoir choisi Liban n'est pas commencrogrille libanais lui offre l'occasion inespérée de reprendre pied au Proche-Orient et d'être en mesure, le moment venu, de participer, avec les deux grandes puissances, à une action militaire visant à imposer un règlement du conflit israélo-arabe.

Dans les cercles politiques de Jérusalem, les commentaires sont très réservés. On y est opposé par principe à toute initiative d'une France classée « *dans le camp des ennemis d'Israël* » et l'on ne paraît pas persuadé que la proposition du président de la République soit suivie d'effet. En plus de l'opposition soulevée par cette proposition dans de nombreux milieux libanais, nous a-t-on déclaré, les Américains estiment également fait savoir à Paris qu'ils n'étaient pas favorables à la suggestion de M. Giscard d'Estaing.

Le quotidien *Et Fayr*, parisianant à Jérusalem et reflétant les thèses du F.D.L.P., n'en prend pour sa part avec violence à la France, qui « *voudrait poursuivre des rêves impérialistes* ».

BEYROUTH : opposition des musulmans

(Suite de la première page.)

M. Gemayel, le leader des phalanges libanaises, a accueilli favorablement la suggestion de M. Giscard d'Estaing. « *Aucun homme sincère*, a-t-il dit, *n'accepterait la présence de troupes étrangères sur le sol de sa patrie. Mais quand le pays se trouve exposé au sabotage, à la destruction et à la partition, il serait stupide ou borné de refuser des forces non-libanaises.* » M. Camille Chamoun, chef du parti national libéral et allié des phalangistes, a été plus réservé. Premières personnalité à exprimer son point de vue, M. Chamoun a affirmé qu'il était préférable « que les Libanais parviennent à régler leurs problèmes », mais que, « *si cela se révèle nécessaire, nous n'avons aucune objection à ce que des troupes françaises soient envoyées au Liban pour une durée limitée, afin de permettre à nos forces armées de retrouver leur efficacité* ».

La résistance palestinienne a pour sa part rendu public, dimanche dans *Wafa*, l'organe de F.D.L.P., son « *refus total de toute intervention étrangère directe ou autre, car une telle intervention vise la révolution palestinienne et a pour objectif de faire écoutrir par des mains françaises les plans américains dans la région* ». Ce point de vue est partagé par le Front du refus palestinien, qui estime que l'éventuelle intervention française a pour but de remplacer une intervention américaine, « *car les Etats-Unis sont incapables, dans l'étape actuelle, de passer leur jeu à découvert* ». Le F.D.P.L.P. de M. Nayef Hawatmeh a notamment dénoncé « *le projet d'une politique néo-impérialiste aussi bien en Afrique que dans le monde arabe a été de « servir » exclusivement les intérêts français aux Etats-Unis, qui craignent que leur politique au Proche-Orient n'essuie un échec* ».

Dans le monde arabe, la réprobation est dans l'ensemble unanime. Les journaux de Koweït invitent la France « *à ne pas s'empêtrer dans cette affaire si elle tient à garder de bonnes relations avec les Arabes* » et se demandent si le gouvernement français a vraiment « *abandonné à la politique modérée tracée par le général de Gaulle, pour choisir la politique américaine* ». Le colonel Kadhafi, qui se trouvait samedi à Malte, a déclaré qu'il avait été à ce point surpris par la proposition française qu'il avait d'abord cru « *à une opération de propagande contre la France et à une tentative pour détruire les relations franco-arabes* ». Il a ajouté qu'il considérerait toute intervention française au Liban comme « *une agression militaire contre ce pays* ».

« EL MOUDJAHID » : un outrage aux Libanais et aux Arabes.

Commentant les déclarations de M. Giscard d'Estaing au sujet du Liban, *El Moudjahid* écrit, ce lundi 24 mai :

« *La proposition française, qui est sans doute inspirée par Washington, est un outrage aux Libanais et aux Arabes, parce qu'elle est une ingérence flagrante dans les affaires intérieures d'un pays, cela sans compter que le but immédiat poursuivi est de torpiller les efforts faits en Syrie depuis cinq jours par l'Irak, la Libye et l'Algérie pour réunir les belligérants autour d'une table ronde, qui devrait permettre aux Libanais de régler la crise dans un cadre purement national.*

« *La proposition française ne peut revêtir que les formes d'un prolongement de la politique américaine au Proche-Orient. Les efforts français pour résoudre la crise libanaise ont fait long feu depuis la première réunion de M. Couve de Murville. Plus personne au Liban ne croit depuis à une attitude objective et réaliste de la France pour contribuer à apporter une solution juste au conflit. Pour les Libanais, pour les Arabes, la France est jugée désormais suspecte, comme elle est en partie responsable du système confessionnel libanais institué par elle en 1943 au Liban, et qui est aujourd'hui la cause de la tragédie en cours.* »

A l'étranger

M. KISSINGER : l'attitude américaine dépendra du contexte.

La proposition de M. Giscard d'Estaing d'envoyer des troupes françaises au Liban fait actuellement l'objet de sondages entre Washington d'une part, les Etats arabes et Israël d'autre part, a déclaré, dimanche, à Bonn, un membre de l'entourage du secrétaire d'Etat américain, M. Henry Kissinger.

Les milieux américains se sont montrés très discrets sur cette question. Samedi cependant, M. Kissinger en visite officielle à Oslo, avait accueilli avec réserve la proposition du président français. Le secrétaire d'Etat avait expliqué, dans une conférence de presse, que la position des Etats-Unis à cet égard dépendait du contexte dans lequel la proposition serait faite.

« *Cela dépend*, a-t-il dit, *si le gouvernement du Liban en a fait la demande, si cela entraîne l'intervention d'autres forces extérieures — ce à quoi nous nous opposons — et cela dépend aussi du point de vue des parties concernées au Proche-Orient.* »

« *Nous ne pourrons pas prendre une position définitive aussi longtemps que cette proposition ne sera pas présentée de façon plus formelle et que nous ne connaîtrons pas plus en détail les points de vue des autres parties concernées, qu'il s'agisse des Arabes ou des autres* », avait conclu le secrétaire d'Etat.

M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, a pour sa part affirmé samedi que les propositions françaises méritaient « *l'examen le plus sérieux* ».

Israël

Trois organismes vont être chargés des problèmes de la population arabe

De notre correspondant

Jérusalem. — Le gouvernement israélien a pris, dimanche 23 mai, d'importantes décisions qui devraient permettre « *d'aborder avec plus d'efficacité* » les multiples problèmes qui se posent à la communauté arabe d'Israël. Celle-ci compte près de cinq cent mille personnes sur une population totale d'environ trois millions deux cent mille. S'il y a longtemps que ce problème existe, les incidents très graves de le « journée de la terre » (le 30 mars), au cours desquels six Arabes israéliens ont été tués, lui ont donné une acuité qui nécessite une intervention rapide. Les dirigeants israéliens estiment que les décisions du 23 mai vont rendre celle-ci possible. Le gouvernement a adopté dimanche un plan élaboré par MM. Moshe Kol, ministre du tourisme, et Shmouel Toledano, conseiller aux affaires arabes auprès du premier ministre, plan qui prévoit la création de trois organismes : un comité interministériel, présidé par le chef du gouvernement, qui préparera dans les plus brefs délais un plan d'intégration de la communauté arabe dans la quasi-totalité des secteurs socieux, économiques et politiques du pays ; un comité des directeurs généraux des ministères, présidé par M. Toledano, qui veillera à l'application pratique de ce plan ; enfin, un conseil consultatif composé de juifs et d'Arabes qui émettra des avis sur toutes les décisions concernant le collectivité arabe.

Les premières réactions enregistrées tant auprès des Arabes que des juifs sont généralement favorables aux intentions du gouvernement, mais l'on témoigne, dans les deux camps, d'un certain scepticisme quant à l'application réelle et totale du nouveau plan.

M. Itzhak Rebin devait recevoir ce lundi une délégation des maires et présidents des conseils locaux arabes qui devaient lui soumettre un projet prévoyant notamment la création d'un organisme de caractère politique qui représenterait le communauté arabe d'Israël. Cette délégation devait demander également l'arrêt immédiat des réquisitions de terrains, la constitution d'une commission d'enquête publique qui fera la lumière sur les événements de la « journée de la terre », enfin la suppression de le fonction de « conseiller aux affaires arabes ».

La rencontre de ce lundi était prévue avant les incidents du 30 mars et avait été demandée par le comité des maires et des présidents des conseils locaux qui s'étaient opposés au mot d'ordre de grève lancé par un autre groupe de maires réunis à Nazareth à l'initiative de M. Tewfik Zeyad, maire communiste de cette ville. M. Zeyad ne fait d'ailleurs pas partie de le délégation qui s'entretient ce lundi avec M. Rebin.

ANDRÉ SCEMAMA.

ROBERT LAFFONT
Vient de paraître
PLAIDOYER POUR LA IVe RÉPUBLIQUE
un livre de FRANÇOIS FONVIEILLE-ALQUIER

ASIE

Vietnam

UN REPORTAGE DE ROGER PIC SUR ANTENNE-2

Comment imaginer la paix ?

« *Le Vietnam saura-t-il imaginer la paix ?* » Roger Pic pose la question à la fin de son reportage, que présente Antenne 2 lundi soir 24 mai — le premier grand film à être diffusé en Occident depuis un an sur ce pays.

Banalité, mais banalité attendue par les intéressés depuis trente ans : Pic nous montre un Vietnam revietnamisé, les Vietnamiens entre eux. Libérés par la fin de la guerre et de l'insécurité, trottoirs, parcs et marchés de Hanoï paraissent aux « pénos » plus asiatiques qu'il y a un an, parce que la foule y a repris ses droits. Mais il y a Saïgon, ce monstre, cette bombe à retardement laissée derrière eux par les Français et exploitée par les Américains. Saïgon et ses réfugiés « vivant » dans des cimetières, ses drogués réduqués, collectivement quand cela est possible.

La reconstruction bat son plein, sans grands moyens techniques : on palanque dans la boue, on lance des ponts, des maisons sont bâties dans les « nouvelles zones économiques ». Sur chaque image apparaissent les visages aux yeux malins de ceux qui se débattent dans des difficultés énormes, mais sont désormais chez eux. Et pourtant il est bien pen vietnamien, mais terriblement, sympathique, le minéen, ce mausolée de Ho Chi Minh vers lequel convergent tant de visiteurs.

Le Vietnam se cherche. Sur les bords des lacs de Hanoï, les amateurs de glaces et de jus de fruits apparaissent comme le symbole d'une pause espérée dans l'effort, mais la pause n'aura pas lieu. Au « marché aux voleurs » de Saïgon, dans la ville jumelle de Cholon, les stocks de chaînes stéréophoniques vont bien finir par s'épuiser. Les dragons multicolores de la fête de la libération sont rangés dans les coulisses. Le spectacle de la rue et de la rizière continue. Qui, et dans quelles conditions, en inventera le déroulement, le rythme ?

Le monolithisme politique est un fait acquis, sinon accepté par tous. Déjà, un enseignement médiocre s'enkyste aux échelons intermédiaires dans le Sud. La libération du joug étranger ne provoque pas automatiquement la libération de tout le potentiel d'imagination et de courage de ce peuple. Peut-être est-ce ce que suggère Roger Pic par sa question finale. L'auteur de ce beau film a la sagesse de ne pas conclure, aidant ainsi à ouvrir un débat assurément majeur.

J. D.

★ Le film sera présenté à 21 h. 35. Il sera suivi d'un débat auquel participent Peter Kalmer (*C.B.S. News*), Jean Lacouture (*le Nouvel Observateur*), Pierre Darcourt (*l'Aurore*) et Mgr Saïtz, ancien évêque de Kontum.

Mgr Binh : les catholiques ont la possibilité d'approfondir leur foi

Mgr Binh a accordé une interview à Roger Pic. Un extrait en est diffusé lundi soir par Antenne 2. Le texte intégral en a été publié par la Croix du samedi 22 mai. L'archevêque de Saïgon déclare notamment :

« *Nombre de chrétiens se demandent avec inquiétude s'il est possible pour eux de coexister avec des compatriotes pour qui l'athéisme n'est pas seulement une vague affirmation de principe. Pareille inquiétude se comprend d'une certaine manière, eu égard à tout un passé encore récent, qui opposait communistes et non-communistes sur de multiples plans qui ne sont pas qu'idéologiques. Le temps, à mon avis, est un facteur non négligeable pour panser les blessures, pour rapprocher les esprits et les cœurs en vue de l'œuvre commune, qui est l'édification du pays, d'un pays enfin libre de toute hégémonie étrangère. Du point de vue catholique, je dirai que nous sommes cependant moins démunis pour nous adapter sans nous renier dans ce qui constitue le meilleur de notre être religieux. A cet égard, le deuxième concile du Vatican, ainsi que les grandes orientations de l'Eglise universelle ces dernières années, dans le sens d'une remise en valeur de l'homme et des réalités du monde — pas pour exemple, à l'encyclique* Populorum progressio, *à la lettre du pape au cardinal Maurice Roy sur les problèmes du monde moderne, — peuvent nous aider. catholiques vietnamiens, à nous engager au sein même de notre patrie dans un commun effort d'édification et de service. (...)*

» *Ma conviction est que, dans un pays en marche vers le socialisme, et les chrétiens veulent témoigner pour l'Evangile, ils devront savoir assumer les valeurs d'un monde sceptique sinon hostile, adopter ses modes de pensée et de vie, ses « rites », pourrait-on dire, en tout ce qui ne contredit pas le message évangélique, selon la tradition des grands témoins du Christ de tous les temps, selon l'exemple de Celui qui a tout assumé, « homis le péché ». Et si l'Eglise, selon la remarque de votre compatriote, le Père Bigo, doit rester consciente de la « violence du marxisme », elle doit aussi implanter l'Evangile dans ce monde nouveau, et elle ne peut le faire qu'en reconnaissant ses valeurs. (...)*

» *La liberté du culte est garantie par le gouvernement. Dans l'ensemble, les Vietnamiens sont libres de ce point de vue. Au Nord-Vietnam, par exemple, les catholiques continuent de pratiquer. Je dirai même que les catholiques ont la possibilité d'approfondir leur foi, pour qu'elle devienne plus dépouillée, plus intériorisée, plus purifiée. C'est une occasion précieuse pour découvrir qu'il est possible de vivre le christianisme en pays socialiste. D'ailleurs, même en Union soviétique, n'est-ce pas vrai qu'on a pu constater un certain réveil religieux ? Dès lors, en effet, que le chrétien est au service de l'homme et apprécie la valeur du monde de chez nous, dans l'esprit de Vatican-II, pourquoi serait-il mal vu par ses frères ? »*

Philippines

ÉPILOGUE TRAGIQUE D'UN DÉTOURNEMENT D'AVION

Treize tués et vingt-deux blessés

L'avion des lignes intérieures philippines détourné, jeudi 20 mai, sur l'aéroport de Zamboanga, au sud de l'archipel (*le Monde* daté 22-24 mai), a explosé dimanche. Cette explosion et la fusillade qui a opposé les six pirates de l'air et les forces de l'ordre ont fait treize morts, dont trois terroristes, et vingt-deux blessés.

Les autorités avaient depuis le début de l'affaire refusé de donner satisfaction aux exigences du commando — qui demandait le versement d'une rançon de 375 000 dollars et un appareil pour se rendre au Proche-Orient. Les pirates de l'air menaçaient de tuer un à un les quatre-vingt-neuf otages (cinq femmes et neuf enfants avaient été libérés peu après le détournement).

Après plus de trente heures de négociations, et alors que les membres du commando avaient accepté que de l'eau et des vivres soient apportés à bord, la fusillade a éclaté. Selon une première version des faits, les troupes ont pris l'initiative de lancer l'assaut contre l'avion. Cependant, dans la soirée de dimanche, un communiqué du ministère de la défense précisait que les forces de l'ordre ne sont intervenues qu'au moment où les pirates ont ouvert le feu sur des otages qui tentaient de fuir. Un des membres du commando aurait alors perdu son sang-froid et lancé une grenade dans le cockpit, mettant le feu à l'appareil.

Le communiqué du gouvernement précise que les six membres du commando seraient des étudiants de l'université de l'Etat de Mindanao, liés aux rebelles musulmans autonomistes. Cependant, un responsable du Front de libération moro — qui lutte contre la tutelle de Manille sur la population musulmane du Sud — a démenti que son mouvement soit à l'origine du détournement. — (*A.F.P., UPI.*)

Mme MARCOS EN VISITE OFFICIELLE A PARIS

Mme Imelda Marcos, femme du président de la République des Philippines, a commencé lundi matin 24 mai une visite officielle de trois jours à l'invitation de la Ville de Paris. Elle séjourne en France en sa qualité de gouverneur du Grand-Manille. Elle sera reçue par le président Valéry Giscard d'Estaing.

Son programme comporte, lundi, une réception à l'Hôtel de Ville et un déjeuner offert par le Conseil de Paris à l'hôtel de Lauzun. Mardi, Mme Marcos s'informera de la politique d'urbanisme de la région parisienne et offrira un déjeuner en l'honneur des édiles locaux avant d'inaugurer une exposition sur les Philippines à Paris-II. Mercredi, elle déjeunera à l'Elysée, puis, dans l'après-midi, aura un entretien au Centre européen de coopération internationale avec M. Olivier Giscard d'Estaing, président de cet organisme.

AFRIQUE

Maroc

Le Mouvement populaire réaffirme sa vocation nationale

De notre correspondant

Rabat. — M. Mahjoubi Aherdane a été réélu, par acclamations, samedi 22 mai, à Kenitra, secrétaire général du Mouvement populaire, au cours du sixième congrès national de ce parti (*le Monde* daté 23-24 mai).

Fait nouveau : un comité de coordination et d'orientation auprès du comité exécutif, et spécialement du secrétaire général, groupera de jeunes cadres qui ont accédé à des responsabilités dans les secteurs public et privé. Ce comité sera chargé d'étudier des problèmes concrets, de leur chercher des solutions, et d'élaborer des thèmes d'action. La volonté du Mouvement populaire d'affirmer sa vocation nationale sans distinction d'ethnies s'est exprimée par l'attribution de trente-trois sièges du comité exécutif (sur quarante-cinq) à des représentants des trente et une provinces que compte le royaume *depuis la création* de celles du Sahara occidental et des deux préfectures (Rabat et Casablanca). Ces délégués seront élus. Le mouvement n'en demeure pas moins fidèle à son revendication, proclamée voici plusieurs années, de l'enseignement de la langue berbère.

Sur certains points, les motions ne différent pas des positions des autres partis. Sur d'autres, elles renforcent la ligne directrice du Mouvement populaire en faveur d'une promotion du monde rural « *qui reste, de loin, le moins favorisé* ». La mission sur l'agriculture revendique une répartition des responsabilités entre les autorités administratives et les représentants des collectivités locales, ces dernières ayant « *des traditions séculaires* », les autorisant à intervenir dans la gestion du patrimoine local et l'aménagement rural, « *chaque fois que l'action des pouvoirs publics s'avérerait insuffisante* ». La demande d'annulation de toutes les cessions de propriétés agricoles « *au profit de possédants privés* » rejoint la dénonciation des opérations de marocanisation dans les secteurs secondaires et tertiaires. Le Mouvement populaire considère, en effet, que la marocanisation a surtout profité à des groupes déjà nantis. Le vœu réformiste qui a souffle sur le congrès l'a conduit à demander la généralisation de la participation des ouvriers au capital et aux bénéfices des entreprises, ainsi qu'une décentralisation administrative plus poussée.

M. Aherdane a été habilité à débattre avec d'autres formations politiques toute éventuelle fusion avec le Mouvement populaire, étant entendu que le nom de ce parti devra subsister seul. Ce mandat pourrait s'appliquer prochainement lors de discussions avec le parti libéral progressiste (P.L.P.) créé en novembre 1974. Désigné généralement sous le nom de « parti sousi » (parti des gens du Sous, région de peuplement berbère dont Agadir est la capitale), bien qu'il se soit présenté comme « *une organisation politique nationale ouverte à tous les Marocains* », le P.L.P. n'a pas fait de percée *foudroyante*. Les rapprochements préliminaires entre les deux formations seraient assez avancés pour que certains considèrent déjà le principe de la fusion comme acquis. Le mandat de M. Aherdane pourrait aussi s'exercer en direction du Parti de l'action (*le Monde* du 21 décembre 1974), créé sensiblement à la même époque que le P.L.P., mais qui n'a pas eu, lui non plus, de destin national.

LOUIS GRAVIER.

RÉUNIES DIMANCHE A PARIS

Plusieurs organisations anti-apartheid demandent une enquête parlementaire sur les relations entre Paris et Pretoria

A l'initiative du Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (M.R.A.P.), une commission d'enquête siégeant à Paris dimanche 23 mai a fait le procès de l'*apartheid*. Ont également participé à cette réunion l'Association des juristes démocrates, le Mouvement d'action judiciaire, le Mouvement international des juristes catholiques, la section française de Pax Romana, le Syndicat des avocats de France, le Syndicat de la magistrature, Droit et Démocratie, la Cimade, la commission Justice et Paix, la Fédération protestante de France, le Comité anti-*apartheid*, Amnesty International.

Parmi les membres de la commission figuraient MM. Henri Alleg, Roland Barthes, Jean-Marie Domenach, Jean Dresch, Alfred Kastler, Georges Montaron, Jean Pouillon.

La commission a d'abord entendu un rapport dénonçant « *l'immense mystification à laquelle procèdent les dirigeants sud-africains à l'égard de l'apartheid en tentant de présenter ce système sous un jour favorable devant la communauté internationale* ».

Parmi les documents produits devant la commission figurent une étude d'Anne-Marie Goguel sur « *l'enseignement, rouage de l'apartheid* », un rapport de Martine Jacquin consacré aux relations internationales et à la lutte contre l'apartheid, une communication de Georges Marie Lory, traducteur des poèmes de Breyten Breytenbach (1) sur la propagande sud-africaine en France, une étude préparée par le M.R.A.P. sur « *la France, premier fournisseur d'armes de l'Afrique du Sud* ».

Plusieurs nationalistes noirs ont déposé devant la commission d'enquête, parmi lesquels des représentants de la South West Africa People's Organisation (SWAPO) de Namibie et de l'African National Congress (A.N.C.) d'Afrique du Sud.

Au cours de leurs délibérations, les membres de la commission ont mis en cause « *la responsabilité des entreprises françaises implantées en Namibie (Sud - Ouest africain) et en Afrique du Sud, et la responsabilité du gouvernement français, dont la politique contribue, selon eux, au maintien du système de l'apartheid à la domination de l'Afrique du Sud sur la Namibie.* »

Dans un communiqué publié à l'issue de ses travaux, la commission a « *unanimement dénoncé la persistance et le renforcement, notamment sur le plan économique, du régime d'« apartheid » dont sont victimes les peuples d'Afrique australe. Dans sa décision, la commission demande notamment au gouvernement français de ratifier d'urgence la convention internationale sur l'élimination du crime d' « apartheid » (ONU, 30 novembre 1973) ; de cesser d'entraver, par l'exercice de son droit de veto, l'application des résolutions de l'ONU prescrivant des sanctions économiques ainsi que l'embargo sur les ventes d'armes ; de suspendre tout accord de coopération nucléaire avec l'Afrique du Sud.* »

La commission, selon le communiqué, demande la création d'une commission parlementaire d'enquête sur la collaboration politique, économique et militaire de la France avec l'Afrique du Sud, la Namibie et la Rhodésie. (...) »

(1) Arrêté en août 1975, condamné en octobre à neuf ans de prison « pour avoir participé » par la cour de Pretoria, Breyten Breytenbach est actuellement emprisonné, sa demande d'appel ayant été rejetée en janvier 1976.

● *A l'Académie des sciences d'outre-mer.* — Au cours de sa séance du mai, l'Académie des sciences d'outre-mer, présidée par M. René Pleven, a entendu une communication de M. Robert Gilbert-Jaccoud, ingénieur en chef des mines, sur « le rapport du club de Rome et les pays en voie de développement ». M. Robert Cornevin, secrétaire perpétuel, a ensuite souhaité la bienvenue à M. Raoul Girardet, professeur à l'Ecole des sciences politiques, qui a fait l'éloge de son prédécesseur, le général Jean Charbonneau (1883-1973).

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● LE GOUVERNEMENT DE LUANDA a nationalisé, mardi 25 mai, tous les organes de presse. D'autre part, une société nationale pour l'énergie a été créée, la SONANGOL, qui contrôlera la production et la distribution du pétrole et des autres produits énergétiques dans tout le pays. Enfin, la date des premières élections municipales a été fixée au 27 juin. — (*A.F., Reuter.*)

Belgique

● DES HEURTS ont opposé la police à des extrémistes flamands, dimanche 23 mai, à Gand, au cours de cérémonies marquant le vingt-cinquième anniversaire du règne du roi Baudouin. Au nombre d'une cinquantaine, les manifestants ont scandé des slogans réclamant une amnistie pour les Flamands accusés de collaboration avec les Allemands pendant la guerre. — (*Reuter.*)

El Salvador

● LE CHEF D'ETAT-MAJOR DE L'ARMEE DE TERRE A ETE DESTITUE le 23 mai. Le colonel Manuel Alfonso Rodriguez avait été arrêté aux Etats-Unis et inculpé de trafic d'armes (*le Monde* du 18 mai). Il a été remplacé par le colonel Armando Leonidas, qui devient ainsi le troisième personnage de l'Etat. — (*A.F.P., A.P.*)

Irlande du Nord

● EN UNE SEMAINE, la police de la province (Royal Ulster Constabulary) a de nouveau perdu six hommes. Cette offensive de l'IRA provisoire contre la RUC provoque de sérieuses inquiétudes pour la nouvelle politique du secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, M. Merlyn Rees. Celui-ci entend confier à la police une partie de la lutte contre le terrorisme que mène l'armée. Samedi soir 22 mai, au cours d'un banquet offert par le lord-maire de Belfast, M. Rees a indiqué que ce transfert de compétence n'impliquait nullement le départ des troupes britanniques d'Ulster. Il a annoncé que trois brigades de la RUC, spécialisées dans la lutte contre le terrorisme, vont entrer en service au début de juin. — (*Corresp.*)

● LA COMMISSION EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME a annoncé, samedi 22 mai à Strasbourg, le rejet des plaintes déposées par sept personnes qui affirmaient avoir été torturées par la police et l'armée britanniques en Irlande du Nord. Le rejet de leur plainte est fondé sur leur absence de preuves, mais sur le fait que les sept hommes, arrêtés en l'hiver ou printemps 1972, n'avaient pas épuisé tous les recours de la législation britannique, a souligné un porte-parole de la commission. — (*Reuter.*)

Japon

● M. MATCHEKHINE, le journaliste soviétique arrêté le 4 mai à Tokyo pour espionnage et relâché samedi soir, a quitté la capitale japonaise dimanche pour regagner Moscou. Correspondant de l'agence Novosti, il avait été accusé d'avoir tenté de soutirer des renseignements. Le Japon a mis en garde, samedi, l'Union soviétique contre toute nouvelle recherche illégale d'informations sur son territoire. — (*A.F.P.*)

● EN DEPIT DU SCANDALE LOCKHEED, qui a entamé sa popularité, le parti libéral-démocrate (conservateur) a obtenu un succès lors d'une élection partielle à la Chambre haute, dans la circonscription d'Akita. Son candidat a remporté 49,5 % et celui du parti socialiste, 38,2 % des voix. — (*Reuter.*)

● LA CHAMBRE HAUTE DE LA DIETE a approuvé, lundi 25 mai, le traité de non-prolifération nucléaire, déjà approuvé par la Chambre basse (*le Monde* du 20 avril). Dans les deux cas, les communistes ont voté contre le texte, tandis que l'aile droite du parti libéral-démocrate, au pouvoir, boycottait le scrutin. — (*Reuter, U.P.I.*)

Tunisie

● AMNESTY INTERNATIONAL a adressé, dimanche 23 mai, un appel au président Bourguiba pour lui demander de proclamer, à l'occasion de la fête nationale, le 1er juin, une amnistie générale au bénéfice des prisonniers politiques tunisiens, qui seraient, selon cette organisation, au nombre de cent vingt.

★ Section française d'Amnesty International, 20, rue de la Michodière, Paris-2e.

GUYON LE VRAI COUPABLE
Un roman publié dans le N° 80 d'Africa Mensuel économique, politique, social international. Africa est entièrement réalisé en Afrique. (c'est mieux pour en bien parler). Rens.: écrire BP. 1826 Dakar.

A partir du 1er juin 1976

Saudia: 4 vols hebdomadaires vers l'Arabie Saoudite

au départ de Paris/Charles-de-Gaulle

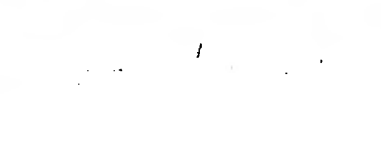

Vols sur les appareils les plus modernes : TriStar, Boeing 707 "new look"

JOUR		LUNDI	MERCREDI	VENDREDI	SAMEDI
Paris/CDG	Dép.	12.30	14.10	11.30	15.20
Genève	Arr.			12.30	
	Dép.			13.35	
Rome	Arr.	14.20			
	Dép.	15.35			
Djedda	Arr.		20.40	19.45	21.50
	Dép.		23.20	21.35	23.20
Riyad	Arr.	21.35	23.50	22.35	01.00 (DIM)
	Dép.	23.00			
Dhahran	Arr.	23.50			

Consultez votre Agent de Voyages ou Saudia
Informations et réservations passagers : 55, Avenue George V
75008 Paris - Tél. 720.68.20 (jonctions multiples) - Télex 630067 F

saudia
SAUDI ARABIAN AIRLINES Member of IATA

Votre expansion au rythme de nos jets dans tout le Moyen-Orient.

مكتبة الأجل

OCÉAN INDIEN

Les Seychelles, au plus près du bonheur

(Suite de la première page.)

Ces îles tranquilles, longtemps oubliées, ont une histoire riche et souvent agitée. Connues des Arabes et des Hindous, mais ayant, semble-t-il, échappé à la curiosité de Vasco de Gama, elles apparaissent pour la première fois en 1500, sur le portulan d'Antilla Alessandro, professeur à Modène.

Pendant plus de cent ans elles furent négligées par les navigateurs, qui les confondirent parfois avec les Mascareignes et les Amirantes. Mais le 19 janvier 1609 une expédition de la Compagnie des Indes, qui se rendait à Aden, s'y arrêta.

Après les Anglais, les pirates trouvèrent aux Seychelles des mouillages sûrs et de l'eau potable. Ils y amenèrent leurs esclaves en transit et y cachèrent, croit-on, quelques trésors.

Enfin, vinrent les Français, qui le 19 novembre 1742, capturèrent dans l'archipel une cinquantaine de tortues géantes, coupèrent des arbres, tuèrent des caïmans et baptisèrent les deux îles sur lesquelles ils avaient débarqué « Abondance » et « La Bourdonnais ».

Vinrent ensuite d'autres expéditions mieux organisées par les Français déjà maîtres de Maurice. En 1756, le capitaine Corneille-Nicolas Morphey débarqua de la frégate *le Cerf*, façonna une pierre, y grava les armes de France, la plaça bien en vue sur un rocher, fit monter le pavillon à fleur de lys au trone d'un cocotier, ordonna que soient tirés neuf coups de canon et fit crier trois fois à l'équipage « Vive le roi ! ». Puis il décida que ces îles s'appelleraient Seychelles pour honorer l'intendant Moreau de Seychelles, son patron.

Que les Anglais ne nous racontent donc pas aujourd'hui que Seychelles est une déformation de « ses shell » (coquillage de mer). La pierre de Corneille-Nicolas est visible au musée de Mahé et, n'en déplaise à Sa Gracieuse Majesté, ces îles appartinrent d'abord au roi de France.

Le capucin Louis Dayer a écrit un fort volume pour raconter la colonisation des Seychelles, qui connut des fortunes diverses. Les concessions ne furent pas toujours prospères, les descendants des corsaires et des négriers s'opposèrent souvent aux colons. La Révolution française n'eut qu'un succès mitigé auprès des vingt-trois habitants blancs de l'époque. Ceux-ci créèrent cependant une garde nationale qui eut des rapports difficiles avec les esclaves noirs, auxquels un certain Lescallier, qui ne manquait pas d'esprit d'à-propos, avait inconsidérément promis l'émancipation au nom de l'égalité, principe tout neuf qu'im représentant du peuple de Paris venait d'importer.

C'est pendant cette époque troublée que les Anglais prirent conscience de l'importance des Seychelles et commencèrent à s'y intéresser. Le chevalier Jean-Baptiste Queau de Quinssy, qui avait été valet de chambre d'un frère de Louis XVI, a laissé comme gouverneur des Seychelles un inaltérable souvenir. Courageux, bon diplomate, respecté de tous, il résista à toutes les pressions et à toutes les menaces des Anglais jusqu'au jour où il dut capituler devant les canons. Il capitula même plusieurs fois, jusqu'au 3 décembre 1810, date à laquelle les Anglais ne se satisfaisant plus d'une occupation symbolique, prirent en main les destinées de l'archipel. Mais comme tout le monde parlait français aux Seychelles et que M. Queau de Quinssy était le meilleur administrateur possible, il conserva ses prérogatives jusqu'à sa mort.

L'implantation britannique ne dut pas être aisée si l'on en juge par le rapport du gouverneur Gordon qui écrivait en 1878 : « *En dépit de la pression exercée sur eux, les Seychellois sont toujours ostensiblement français de convenance et catholiques de religion. Mais il y a de quoi se frotter les yeux et se demander si l'on rêve lorsqu'on se rend compte des efforts entrepris par l'administration en plein dix-neuvième siècle pour leur imposer le protestantisme.* »

A l'époque où le gouverneur britannique exprimait ainsi son découragement, les Seychelles comptaient douze mille habitants. Aujourd'hui, on dénombre soixante-neuf mille Seychellois, dont plus de quarante-cinq mille à Mahé, l'île principale, dont la superficie ne dépasse pas 162 km². Mais l'actuel gouverneur, représentant de la Couronne, pourrait faire à peu de chose près les mêmes réflexions qu'il y a un siècle son prédécesseur.

Les Seychellois sont restés curieusement français dans leur comportement et catholiques à 93 %. Et cet exemple d'attachement ataviaque à une « mère patrie » évinceé il y a cent soixante-cinq ans et qui ne s'est décidée qu'en 1972 à envoyer aux Seychelles un consul général et un attaché culturel, après y avoir délégué en 1970 une demi-douzaine de coopérants chargés d'enseigner le français.

Et, cependant, les automobiles circulent à gauche, la Reine Victoria a sa statue dans une capitale qui porte son nom. Il y a des clubs : « Seychelles Club » (High Class), « Tobruk Club » (Middle Class), « Bacca Club » (*Workers*), où les *gentlemen* vont lire leurs journaux. La Barclay's Bank a son immeuble. On joue au golf, on boit du gin et du whisky, et l'on vous présente sur le plateau du petit déjeuner de la marmelade d'oranges « *made in England* », alors que les Seychellois préparent, pour leur usage personnel, de succulentes confitures de goyaves, de mangues et de papayes.

Les écolières ont des robes bleues et des cols blancs, les écoliers des blazers. Les uns et les autres apprennent l'enseignement général en anglais, le français — deux heures par semaine en moyenne — étant, tel l'espagnol ou le russe, considéré comme langue étrangère.

Dans les ministères, les fonctionnaires d'encadrement viennent de Grande-Bretagne. Les policiers portent chemisette et short, l'uniforme colonial britannique. Chez les insulaires de la bonne société, les dames vont au salon après le dîner prendre un rafraîchissement pendant que les hommes, dans un autre, dégustent du porto et allument leurs cigares en racontant des histoires que seul un clergyman intégriste trouverait grivoises.

Un océan garde-manger

Le peuple seychellois est né d'un étonnant mélange de races. La majorité est composée de Noirs, de pure souche ou métissés, descendants des esclaves ameutés par les corsaires ou les premiers colons. Mais les « grands Blancs », qui constituent la classe des propriétaires terriens, sont aussi seychellois que les Noirs, comme le sont les « Blancs cocos », les « vieux Blancs », les « Blancs roulles » beaucoup moins fortunés.

A parcourir les îles, on reconnaît toute la gamme des pigmentations de peau, car métisses, Indiens, Chinois sont aussi citoyens de l'archipel. Au cours des siècles, les mariages mixtes ou tout au moins les rencontres... ont donné au sang humain des résultats le plus souvent heureux, et les Seychelloises d'aujourd'hui tirent de ces confusions ancestrales un charme et souvent une beauté qui raviront l'Européen. « *Il n'est pas rare de trouver dans une famille des enfants de couleurs différentes, mais de père et de mère identiques* » explique M. Hoarau.

Seuls les Indiens, la plupart commerçants, d'apparence modeste, mais aviséa — et dit-on fort riches — constituent une communauté à part. « Lascars » ou « Malabars », comme les appellent les autres Seychellois, ne constituent toutefois que 2 % de la population. On leur reproche souvent de ne pas investir dans le pays les bénéfices de leurs négoces et de ne vivre aux Seychelles que pour « faire des roupies ».

Cette population polychrome parle créole, une sorte de français du dix-huitième siècle, émaillé de mots hindis et anglais bizarrement francisés, mais rares sont les Seychellois qui ne comprennent pas le français courant.

Ce peuple gai, joyial, aimant la plaisanterie, toujours prêt à rire, à danser, à donner un coup de main est pauvre, mais jamais misérable. Les cases les plus modestes sont d'une propreté rigoureuse, et quand, le samedi, garçons et filles s'en vont au bal danser avec un plaisir le rock ou le sega — qui rappelle notre vieux quadrille — tous arborent des toilettes fraîches. Car même les plus pauvres ne mesurent pas de faim aux Seychelles. L'océan est un garde-manger inépuisable, encore hors d'atteinte des pollutions. A bord de sa pirogue, l'homme, qui cultive le plus souvent un petit lopin de terre, va pêcher le job, le bourgeois aux écailles rouges, la dorade, le carangue au dos bleu, le maquereau, le merlan, le thon, la sardine dont on fera des soupes ou des ragoûts succulents. Quoi de meilleur qu'un bourgeois convenablement pimenté et cuit dans le sable sur un feu de bois entre deux feuilles de bananier !

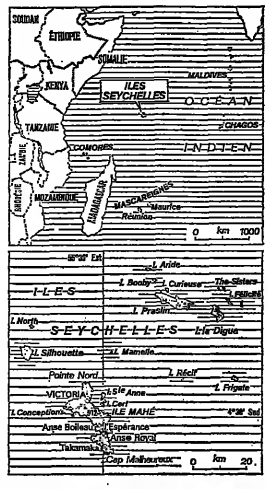

« Dieu plante, le Seychellois mange », dit un proverbe créole.

On compte, dans les eaux seychelloises, plus de huit cent cinquante espèces de poissons et de coquillages de toutes sortes, du requin à l'espadon, en passant par tous les habitants des massifs de coraux, aux couleurs chatoyantes, poisson-perroquet, poisson-ange, poisson-porc-épic, poisson-papillotte. Avec une ligne, un filet, une pirogue, et même un simple cadet fait de feuilles de palmiers découpées et tressées, tout homme aux Seychelles est assuré de nourrir sa famille, les fruits étant aussi livrés en abondance par une nature généreuse.

La forêt n'a rien d'hostile, car on ne peut y rencontrer d'animal vénimeux. Même les chauves-souris, à fourrure d'écureuil, à ailes de soie noire et de belle envergure, sont frugivores et... comestibles. Un seul serpent, du genre couleuvre, glisse parfois sous les fougères arborescentes où se promènent des hérissons, où filent des lézards bleu pastel, où courent aussi des rats. Pour combattre ces derniers, seuls nuisibles, un Mauricien, ami des Seychellois, M. Yves Durocher, eut l'idée tout imprégnée de logique scientifique, d'envoyer des hiboux sur l'île où les rongeurs causaient de grands ravages. Que croyez-vous qu'il arriva ? Les pauvres hiboux importés, incapables de repérer les rats qui circulaient sous les feuilles de palmiers tombées et dans les hautes herbes, se virent contraints pour subsister, de manger des oiseaux. Cela fit scandale et les derniers hiboux sont poursuivis comme bêtes malfaisantes.

Car, aux Seychelles, les oiseaux sont sacrés. C'est là que se trouve la plus grande concentration d'oiseaux de mer du monde : des millions de sternes et de frégates. S'il ne reste que peu de couples de merles des Seychelles, au plumage bleu acier, on trouve à Praslin le perroquet noir, le colibri, le paille-en-queue, le pigeon bleu et une foule d'autres espèces qui font de certaines îles réservées, comme Bird-Island, Desnarod, Aldabra, Aride ou Praslin, de véritables volières naturelles.

Les Seychelles sont encore un des derniers îlots tranquilles de dame nature. La tortue de terre géante est là aussi à l'aise qu'aux îles Galapagos. Certains spécimens ont un dôme de 1,50 mètre de hauteur et pèsent 300 kilos. Il est de bon ton d'en avoir une ou deux dans son jardin quand on appartient à la bonne société.

Quant aux tortues de mer, trop longtemps pourchassées, elles font l'objet d'une protection rigoureuse, et la chasse en est strictement réglementée. Tortue verte, tortue à écailles, tortue luth, caret fournissent encore chair succulente, huile, peaux et, bien sûr, écailles que les artisans seychellois polissent et travaillent avec adresse pour fournir aux touristes bracelets, colliers et boutons de manchettes.

Ainsi, entre une mer poissonneuse et un verger naturel, où la noix de coco a la place d'honneur, non seulement pour le fruit à déguster mais pour le coprah que l'on tire de son enveloppe, les Seychellois apparaissent aux yeux du visiteur comme un peuple privilégié, jouissant d'une grâce spéciale dans un monde déshérité.

Toutefois, dans le cadre d'une administration coloniale surannée, plus indifférente que libérale, à cause de l'absence de compétence des autochtones, que les Britanniques se sont peu aveniés de former aux tâches techniques, parce que les « grands Blancs », propriétaires terriens et hommes d'affaires, font figure de colons dans leur propre pays, et aussi, peut-être, parce que la nature fournit spontanément ce qui est indispensable à la survie des plus déshérités, les Seychelles connaissent une économie anarchique et une situation sociale médiocre. Il existe aussi des paradis sous-développés !

MAURICE DENUZIÈRE.

Prochain article :

DEMAIN...
L'INDÉPENDANCE

C'est peut-être dans votre crème à raser qu'il faut chercher les responsables de vos irritations.

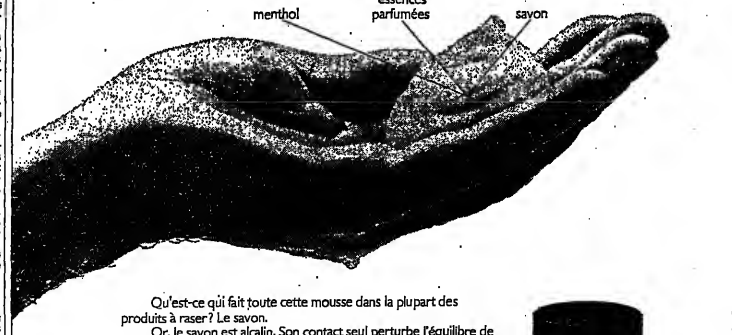

Qu'est-ce qui fait toute cette mousse dans la plupart des produits à raser ? Le savon.

Or, le savon est alcalin. Son contact seul perturbe l'équilibre de votre peau pour plusieurs heures. C'est pourquoi il n'y aura jamais de savon dans Kéops.

Ce qui fait la mousse légère de Kéops, ce sont tout simplement des agents moussants au pH proche de celui de votre peau, donc inoffensifs.

Qu'est-ce qui sent si bon dans la plupart des produits à raser ? Le menthol ou les essences parfumées. Parfois les deux.

Or, l'un comme l'autre peut provoquer des irritations sur une peau rendue d'autant plus sensible qu'elle vient de subir l'agression du rasoir.

Cela peut se traduire par des rougeurs, des picotements, des sensations de brûlures, ou même des allergies.

C'est pourquoi il n'y aura jamais ni menthol, ni essences parfumées dans Kéops.

Dans Kéops, il y a seulement ce qu'il faut pour bien raser votre peau sans lui faire de mal.

Kéops a été agréé par Prestipharm qui contrôle la qualité des produits de dermo-pharmacie.

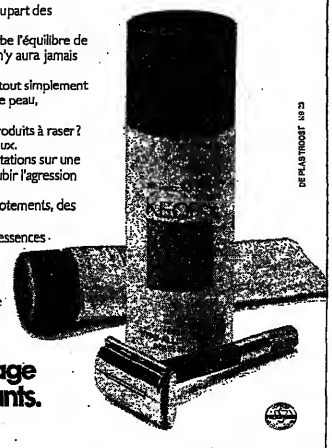

DE PLASTROSET N° 23

Kéops. Produits de rasage conçus sans éléments irritants.

EUROPE

République démocratique allemande

LE IX^e CONGRÈS DU S.E.D. A BERLIN-EST

Le ministre de la sécurité d'État et deux secrétaires de district sont élus membres titulaires du bureau politique

De notre envoyé spécial

Berlin. — Le IX^e congrès du parti socialiste unifié (S.E.D.) a terminé ses travaux le samedi 22 mai à Berlin-Est avec l'adoption du nouveau programme et des nouveaux statuts du parti, des directives économiques pour la période 1976-1980 et l'élection des organes dirigeants. Tous les membres anciens du bureau politique ont été reconduits dans leurs fonctions, avec à leur tête M. Erich Honecker, qui portera désormais le titre de secrétaire général, au lieu de celui de premier secrétaire.

Cette stabilité que l'on retrouve au comité central, tout au moins en ce qui concerne les titulaires — seuls sept membres sortants ne figurent pas parmi les cent quarante-cinq élus, — s'accompagne de certaines promotions significatives. Les plus notables sont celles de M. Erich Mielke, ministre de la sécurité d'État, et de MM. erner Felfe et Konrad Naumann, respectivement premiers secrétaires des districts de Halle et de Berlin, les plus importants du pays : ces trois hommes passent de la qualité de suppléant au bureau politique à celle de titulaires, ce qui porte le nombre des membres de cet organisme de seize à dix-neuf.

Les trois places laissées vacantes parmi les suppléants sont comblées par l'arrivée de MM. Horst Dohlus, secrétaire à l'organisation, Egon Krenz, chef de l'organisation de jeunesse, et Werner Walde, premier secrétaire du district de Cottbus, où est fixée une minorité ethnique slave, les Sorabes (1). Le secrétariat accueille un nouveau membre en la personne de M. Joachim Herrmann, rédacteur en chef de *Neues Deutschland*, l'organe central du parti.

C'est à première vue la montée de M. Mielke qui retient le plus l'attention. Son entrée à part entière au bureau politique, où il rejoint le général Heinz Hoffmann, ministre de la défense, atteste du poids en Allemagne de l'Est des organismes de sécurité et des militaires de la fonction se traduit par la nomination comme membre titulaire du comité central du général Heinz Kessler, chef de l'état-major et vice-ministre de la défense, et comme suppléants de trois autres responsables de l'armée et du ministère de l'intérieur. Les secteurs de la sécurité et de la défense jouissent assurément d'une protection privilégiée de la part du chef du S.E.D. Honecker, qui en fut pendant de longues années le principal responsable au secrétariat du parti.

Les promotions de MM. Felfe et Naumann peuvent également renforcer la position du secrétaire général, avec lequel ils travaillèrent dans les années 50 au sein de l'Organisation de la jeunesse allemande libre (F.D.J.) dirigée jusqu'en 1955 par M. Honecker. M. Felfe était parti en mouvement lors du huitième congrès en juin 1971, en critiquant l'ancien chef du parti Walter Ulbricht, contraint à l'effacement un mois plus tôt sous la pression des Soviétiques. Il s'est signalé cette fois par un éloge appuyé du secrétaire général. Quant à M. Naumann, numéro un du parti à Berlin, il s'est fait remarquer au neuvième congrès en prononçant un discours particulièrement dur où il n'est pris à ceux qui « diffament » la dictature du prolétariat. Nés tous les deux en 1926, MM. Naumann et Felfe appartiennent à la génération de ceux qui ont commencé leur activité politique à la fin de la guerre et dont la carrière s'identifie avec l'histoire de la République démocratique allemande.

L'élection de M. Egon Krenz, premier secrétaire de la F.D.J., comme suppléant du bureau politique, confirme les *succès et le rajeunissement* en Hongrie, en Pologne et en Tchécoslovaquie, le souci des dirigeants d'associer plus étroitement l'organisation de jeunesse à l'activité du parti communiste.

La percée diplomatique réalisée par la R.D.A. depuis le précédent congrès se reflète par la promotion de plusieurs responsables des affaires étrangères, et notamment de M. Michaël Kohl, chef de la représentation permanente de la R.D.A. à Bonn, qui est élu membre suppléant au comité central.

Le programme adopté par le congrès suprême toute référence à l'unité de la nation allemande et propose le passage progressif au communisme. En revanche, l'Etat garantit l'égalité non seulement « *sans distinction de race et de nationalité* », comme prévu dans le projet, mais encore « *sans distinction d'opinion, de croyance religieuse et de position sociale* ». Les nouveaux statuts réintroduisent la possibilité d'une démission du parti, laquelle avait été abolie en 1954. Quant aux directives économiques, elles fixent des objectifs de croissance qui traduisent dans l'ensemble un certain ralentissement de l'expansion et font dépendre l'octroi de nouveaux avantages sociaux d'une intensification accrue du travail.

MANUEL LUCBERT.

(1) Slaves de Lusace, tombés au IX^e siècle sous la domination des Allemands qui les appelaient Wendes.

● *M. EGON KRENZ, élu suppléant au bureau politique, est né en 1937 à Kolberg. Après avoir appris le métier d'instituteur, il entre au S.E.D. en 1955 et commence une activité politique au sein de l'Organisation de jeunesse (F.D.J.) en 1959. En 1961, il devient secrétaire du conseil central de la F.D.J. De 1964 à 1967, il suit des cours à Moscou. A son retour, il reprend ses fonctions au sein de la F.D.J. Il est élu président de l'Organisation des pionniers en 1971, année où il devient membre suppléant du comité central du S.E.D. En 1975, il devient premier secrétaire de la F.D.J.*

● *M. WERNER WALDE élu suppléant au bureau politique, est né en 1928 dans une famille ouvrière. Il suit des études administratives de 1940 à 1943. Il est membre du parti social-démocrate en 1946 quelques mois avant la fusion de cette formation avec le parti communiste. Toute sa carrière politique se situe dans le district de Cottbus, d'où il est originaire. De 1964 à 1969, il fait des études d'économie à Berlin-Est. Depuis 1969, il occupe la poste de premier secrétaire du district de Cottbus. Il est membre du comité central du S.E.D. depuis juin 1971 (VIII^e congrès).*

ferrytour
EN MÉDITERRANÉE
VACANCES
Au départ de Marseille, Toulon et Nice

corse
• Circuit routier au volant de votre voiture au départ de Marseille ou Nice
8 jours en Corse en 1/2 pension
Voyage aller et retour,
transport voiture compris
à partir de 985 F
• Circuit routier en autocar au départ de Nice
8 jours en Corse en pension complète
à partir de 1380 F
• Séjour de vacances ou hôtel au départ de Marseille ou Nice
7 jours en pension complète
à partir de 640 F
en 1/2 pension à partir de 570 F
Prix pour passager sans voiture
Possibilités de séjours en mobils ou bungalows.

tunisie
• Circuit dans le sud tunisien au volant de votre voiture au départ de Marseille
8 jours en Tunisie en 1/2 pension
avec voyage aller et retour
et transport de la voiture
à partir de 1535 F
• Circuit dans le sud tunisien autocar au départ de Marseille 10 ou 11 jours en Tunisie en pension complète, autocar de grand tourisme
à partir de 1625 F
• Séjour de vacances en hôtel confortable au départ de Marseille, à destination de Tunis, Nabeul, Hammamet ou Gammarth en pension complète 7 jours en Tunisie
à partir de 1060 F par personne.

sardaigne
• Forfait séjour de printemps et d'été en hôtel confortable. Forfait voyage aller et retour avec transport aller et retour de la voiture. 7 jours de pension complète
à partir de 875 F au printemps et 1155 F en été
• Séjour en village de vacances, forfait voyage aller et retour, transport de la voiture et bungalows, 7 jours en Sardaigne sur la base de 3 personnes,
à partir de 420 F par personne.

Renseignements toutes Agences de voyages et FERRYTOUR
à PARIS: SNCM 5 bis, rue de Sèze 75006 PARIS tél. 01 742-30-10
Réclamez la brochure luxueuse en couleurs "VACANCES FERRYTOUR"
écrivez à ferrytour
61, bd des Dames 13222 Marseille cedex 1
Nom
Adresse

Union soviétique

Les autorités prennent des mesures exceptionnelles pour que la récolte soit faite et stockée à temps

De notre correspondant

Moscou. — Les dirigeants soviétiques viennent de prendre, en vue de la prochaine récolte, des mesures tout à fait exceptionnelles, annoncées dans une très longue résolution du comité central et du conseil des ministres. Ce texte, publié samedi 22 mai dans tous les journaux soviétiques, concerne « *les mesures complémentaires à prendre pour garantir la récolte et le stockage de la production agricole et de fourrage en 1976* ». Il n'occupe pas moins de sept colonnes de la *Pravda*.

L'esprit de ces décisions, rendues nécessaires par la très mauvaise récolte de 1975, les plus difficultés déjà enregistrées cette année, peut se résumer ainsi : un grand intéressement des travailleurs concernés et mobilisation de personnels n'appartenant pas à l'agriculture pour que la récolte soit faite dans les brefs délais imposés par les conditions météorologiques.

Les régions au climat le plus difficile (Sibérie occidentale, Kazakhstan, Asie centrale) pourront faire venir des régions aussi bien des « mécanisateurs », c'est-à-dire des conducteurs de machines agricoles que des conducteurs de camions. Ce personnel « temporaire », dont les frais de voyage seront bien sûr payés, touchera 75 % du salaire habituel, plus le salaire équivalent au travail fourni exceptionnellement. S'ils remplissent les normes fixées par la place, les travailleurs « reçoivent gratuitement un demi-kilo de céréales par hectare moissonné pendant la première semaine des travaux ; ils pourront également acheter au prix d'Etat entre 2 et 4 quintaux de céréales ; un système semblable est prévu pour la récolte du foin. Ce système prévoit même qu'un travailleur ayant *accepté* de faucher à la main un pré qui ne peut pas l'être à la machine pourra conserver 50 % de la récolte.

Ces mesures s'expliquent par une donnée dont les autorités soviétiques n'aiment pas reconnaître l'existence ; on estime entre un quart et un tiers la chapelet et la volaille qui appartiennent en propre aux kolkhoziens et aux sovkhoziens, ce qui pourrait éviter les vols et un abattage en masse, l'intérêt de l'Etat est de permettre aux paysans de nourrir leur bétail.

La résolution, qui précise que les travaux des récoltes pourront avoir lieu vingt-quatre heures sur vingt-quatre, accorde également des primes exceptionnelles aux chauffeurs de camions qui seront mobilisés pour transporter les récoltes. Les autorités pourront mobiliser le matériel et les chauffeurs entreprises non agricoles. Chaque camion devra être doté de deux chauffeurs. Si les normes sont respectées et si les camions sont en état de rouler vingt heures sur vingt-quatre, les chauffeurs recevront une prime correspondant à 20 % de leur salaire de base ; cette prime pourra atteindre 40 % du salaire de base en Sibérie, au Kazakhstan et dans la basse et moyenne Volga.

Pour financer ces dépenses exceptionnelles, la Gosbank (banque d'Etat) a reçu l'ordre d'accorder jusqu'à novembre 1976 des crédits à long terme à toutes les entreprises locales visant un autonomie financière et cela indépendamment des limites fixées. Des crédits exceptionnels seront également accordés pour la construction des silos dont l'insuffisance est régulièrement dénoncée dans la presse soviétique. Les usines fabriquant le matériel agricole sont également rappelées à l'ordre : elles devront livrer dans les délais prévus non seulement le matériel promis, mais également les pièces de rechange et les pneus nécessaires. La résolution mentionne même le problème du carburant, de nombreuses machines étant souvent immobilisées faute d'essence. Le ministère des transports reçoit l'ordre de prévoir des trains spéciaux à grande vitesse pour acheminer fruits et légumes vers les grands centres.

JACQUES AMALRIC.

Grèce

Soixante organisations syndicales lancent une grève de quarante-huit heures

De notre correspondant

Athènes. — Près d'un demi-million de Grecs appartenant à soixante organisations syndicales ont déclenché une grève de quarante-huit heures, lundi 24 et mardi 25 mai, les P.T.T., divers services publics, les banques, les compagnies aériennes, les hôpitaux, les transports, les écoles privées, seront affectés par ce mouvement qui sera également suivi par les médecins et pharmaciens, les employés du secteur privé, les ouvriers du bâtiment, etc. Il s'agit de la plus importante grève dans ce pays depuis plus de dix ans.

Le Syndicat de la presse, qui regroupe les journalistes, les ouvriers du Livre, les distributeurs et les vendeurs, tout en affirmant sa solidarité, ne participe pas à cette grève. Ce syndicat estime qu'il fera preuve d'efficacité en publiant le sortie des journaux qui ne manquerait pas de contribuer en relief l'ampleur du mouvement.

La semaine dernière, le premier ministre, M. Caramanlis, avait invité les Grecs à « *se montrer sages pendant deux ou trois ans et à concilier leurs intérêts particuliers avec ceux de la nation* ». Cet appel n'a pas été entendu, le ministre du travail, M. Laskaris, estime que cette grève révèle certaines préoccupations politiques et partisanes.

Dans les milieux syndicalistes, où certains reprochent à la C.G.T. grecque une trop grande passivité face au pouvoir, on affirme que ce *mouvement* n'a rien de politique. Il est une protestation contre le projet de loi soumis au Parlement qui réglementé les relations ouvrières et tend à limiter le droit de grève. Les syndicats estiment que le gouvernement veut renforcer le contrôle de l'Etat par des mesures contre les ouvrières. D'autre part, ils réclament un rajustement des traitements et salaires en fonction d'une hausse du coût de la vie qui, selon les indices officiels, fut de 13 % en 1975. Enfin, ils demandent un dialogue avec un patronat tarde à s'adapter aux nouvelles réalités politiques et sociales.

MARC MARCEAU.

Portugal

L'AMIRAL PINHEIRO DE AZEVEDO CONFIRME SA CANDIDATURE A LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Lisbonne (A.F.P.). — Dans une interview publiée le samedi 22 mai par l'hebdomadaire *Expresso*, l'amiral Pinheiro de Azevedo a confirmé qu'il était candidat à la présidence de la République.

Le premier ministre explique qu'il a décidé de présenter sa candidature après avoir « *longuement réfléchi* » et « *pesé les avantages et les inconvénients* ». Il précise qu'il est seul responsable de cette décision et qu'il n'a consulté personne, ni les partis politiques ni les membres du gouvernement.

L'amiral Pinheiro de Azevedo déclare que, s'il est élu, il chargera M. Mario Soares de former le gouvernement. Il affirme enfin qu'il ne retirera pas sa candidature, même si le général Costa Gomes présente la sienne.

République fédérale allemande

A Hanovre

L'Union chrétienne-démocrate met au point sa stratégie pour les élections du 3 octobre

L'Union chrétienne-démocrate ouvre, du lundi 24 au mercredi 26 mai, à Hanovre, la série des congrès électoraux des partis ouest-allemands au vue de l'élection générale du 3 octobre. La C.D.U., menée par M. Elmut Kohl, candidat à la chancellerie, devrait adopter le programme électoral qui a été discuté avec le parti frère, l'Union chrétienne-sociale de M. Strauss.

Mardi, le congrès de la C.D.U. sera placé *sous le signe de l'Europe*. Les principaux dirigeants des partis modérés qui se sont rassemblés en vue de l'élection du Parlement européen au suffrage universel, notamment Mme Thatcher, leader du parti conservateur britannique, et MM. Lecanuet et Tindemans, prendront la parole devant les délégués chrétiens-démocrates.

Le parti libéral et le parti social-démocrate tiendront leur congrès, respectivement les 30 et 31 mai à Fribourg et les 1e et 19 juin à Dortmund. Dans la campagne électorale qui s'ouvre, les chrétiens-démocrates et les sociaux-démocrates s'accusent mutuellement de porter tort à l'image de la R.F.A. dans le monde et de mettre en danger sa sécurité.

Bonn. — D'ici au 3 octobre, la République fédérale va se couvrir d'affiches noir, rouge et or. La démocratie chrétienne et la social-démocratie ont en effet adopté, dans des graphismes différents, les couleurs nationales allemandes pour leur campagne électorale. « *Les partis prétendent penser et agir en « européens » et ils éveillent en même temps des sentiments nationaux opolitiques* », regrette le quotidien libéral *Süddeutsche Zeitung*. Les mots d'ordre sont de la même veine. Le S.P.D. exalte le « *modèle Allemagne* » et le C.D.U.-C.S.U. propose « *par amour de l'Allemagne, la liberté au lieu du socialisme* ».

Les deux grands partis rivalisent dans l'autosatisfaction : les sociaux-démocrates son fiers de leur chancelier, qui est « *l'un des hommes d'Etat prépondérants dans le monde* », ils ont su maîtriser la crise, juguler l'inflation, garantir la sécurité sociale, et bientôt ils rétabliront le plein emploi. Pour la C.D.U.-C.S.U., la R.F.A. est aussi devenue une « *communauté flortissante* », « *la puissance économique la plus forte d'Europe* ». Et elle possède « *l'organisation sociale la mieux développée du monde* ».

Elle ajoute, toutefois, que cette image idyllique a été façonnée par les gouvernements chrétiens-démocrates et que « *ce modèle allemand, le chancelier Schmidt ne l'a pas créé, mais plutôt abîmé* ».

En présentant le programme de son parti, M. Willy Brandt n'est presque excusé de cette surenchère, qui risque de blesser l'amour-propre des partenaires de la République fédérale réduits au rang de figurants, votre d'Europe vantail. « *On ne peut faire de peine à personne* », a-t-il dit. La C.D.U.-C.S.U. assure le « *refrain presque tout ce qui s'est passé dans ce pays au cours des dernières années. Dans cette campagne électorale, nous devons prendre position sur ce qu'a d'irrationnel la campagne de l'opposition. Nous y sommes tous simplement contraints.* »

De notre correspondant

Les grands partis politiques se couvrent dans une situation économique. Le S.P.D. mise sur un chancelier qui paraît haut et fort en Europe et qui, puissance économique oblige, est écouté. Ses qualités d'économiste sont appréciées à l'étranger, et ses succès à l'intérieur, dans ce domaine, ne sont pas négligeables. Il se permet de donner des conseils à ses partenaires européens et — comble d'audace — à ses amis américains.

« La liberté ou le socialisme »

Son *challenger* est plus effacé ; il apparaît même un peu provincial. M. Kohl n'a ni le savoir-faire ni l'expérience politique de M. Schmidt. Il se tient encore en réserve, de peur de ne pas pouvoir « *tenir la distance* ». Et, pourtant, les derniers sondages donnent un léger avantage à la démocratie chrétienne sur la coalition libérale-socialiste. Autre paradoxe : les programmes des deux blocs ne se distinguent pas fondamentalement ; ce sont deux partient d'une décision qui engagera l'avenir, non seulement de l'Allemagne, mais de l'Europe. Il s'agit, selon la C.D.U.-C.S.U. de « *choisir entre la liberté et le socialisme* » ; selon le S.P.D. « *choisir* » lorsque l'écart de la démocratie chrétienne n'isole la R.F.A. et ne « *ternisse son image dans le monde* ».

Le parti libéral n'échappe pas à la contradiction. Son programme et ses préoccupations rejoignent celle du C.D.U., mais pour des raisons électorales il se prononcera à son congrès pour la reconduction de l'alliance avec le S.P.D. M. Genscher, président du F.D.P., avait mis il y a quelques mois sur une « *décription* » de la vie politique allemande. Mais la défaite de son parti aux élections du Bade-Wurtemberg a constitué un sévère avertissement : si le F.D.P. a l'air d'osciller entre les deux grands partis, il court au désastre.

Dans cette constellation, les programmes passent au second plan. Les sociaux-démocrates sont d'ailleurs prudents ; l'euphorie réformiste des années 1969-1972 n'est plus oubliée. L'objectif principal de leur programme, que M. Schmidt a rédigé lui-même, consiste à « *préserver l'acquis* ». « *Nous apporterons les améliorations petit à petit, là où nous sommes déjà aujourd'hui sur la bonne voie, et dans la mesure où l'état des finances le permettra.* » On ne saurait être plus modeste. La démocratie chrétienne se garde, elle aussi, des promesses irréfléchies. Elle a adopté la trilogie avancée par le S.P.D. de 1980 dans son programme de Bad-Godesberg : « Egalité, équité, solidarité ». Elle espère ainsi attirer les électeurs centristes, séduits de manière éphémère par la social-démocratie en 1972. Mais elle mise surtout, pour gagner les élections, sur sa formule magique : « *La liberté au lieu du socialisme* », mise à l'épreuve avec succès dans le Bade-Wurtemberg.

Il est difficile de trouver dans la politique suivie par la coalition depuis 1969, ne serait-ce que les prémices d'une action socialiste. Le C.S.U. peut aisément réveiller les sentiments anti-communistes toujours vivaces en R.F.A. Les associations d'idées provoquées par le mot « *socialisme* » portent pendant à tout ce que les Allemands de l'Ouest ont voulu abjurer depuis la guerre. Tout peut servir d'arguments : les revendications des jeunes socialistes, pourtant bien assagis, ou les alliances de type front populaire en Europe. C'est pourquoi les élections italiennes auront sans doute des répercussions sur les élections allemandes. Un renforcement de l'influence des communistes en Italie, sans parler de leur éventuelle participation au gouvernement, augmenterait sensiblement les chances de la démocratie chrétienne à Bonn, qui profiterait d'une réaction de peur.

Pour l'instant, la C.D.U.-C.S.U. a le vent en poupe. La plupart des élections régionales de ces dernières années lui ont apporté des succès. Elle a, de plus, démontré en Basse-Saxe qu'on ne pouvait durablement gouverner contre le parti le plus fort, et elle a renforcé sa majorité au Bundesrat, sans l'appui duquel l'œuvre législative est pratiquement paralysée. C'est une position de départ très forte. Au moment des élections, la démocratie chrétienne, toutes organisations comptées, espère avoir autant d'adhérents que la social-démocratie, et, phénomène nouveau, les membres de la C.D.U. n'hésitent plus à s'engager dans la rue et dans les cafés en faveur de leur parti. Une victoire de la démocratie chrétienne, improbable il y a quelques mois, paraît maintenant possible. Mais la campagne électorale n'a pas vraiment commencé. La coalition libérale-socialiste a quatre mois pour regagner le terrain qu'elle a inconstestablement perdu.

Dans l'histoire de la République fédérale, la démocratie chrétienne n'a réussi qu'une seule fois à obtenir la majorité absolue. C'était en 1957, avec Adenauer. Pour le S.P.D. assuré du soutien F.D.P. c'est une raison d'être confiant. Pour le C.D.U.-C.S.U., une raison d'être perplexe.

DANIEL VERNET.

NOTRE Télex
POUR VOS COMMUNICATIONS
Vous nous téléphonez vos messages, Nous les téléxons Vos correspondants sont répondus par téléphone
SERVICE TELEX
345.21.62 + 346.00.28
38, Avenue Daumesnil, 75012 PARIS

Apprendre le portugais d'aujourd'hui
méthode audio-orale pour adultes
2 volumes - 2 cassettes ou 2 bandes : 150 Francs franco
CENTRE D'ETUDES LUSO-BRESILIENNES
Université de Haute-Bretagne - 35000 - Rennes Villejean
COURS PAR CORRESPONDANCE - PRINTEMPS 1976

L'ÉLYSÉE ET L'OPPOSITION

Les déclarations du président de la République sont largement commentées

Les déclarations faites vendredi 21 mai, à Washington, par M. Giscard d'Estaing, au sujet de l'attitude qui serait la sienne dans l'hypothèse d'une victoire électorale de l'opposition, ont été largement commentées pendant le week-end.

M. DEBRÉ : le président n'a fait que lire attentivement la Constitution.

(De notre correspondant.)

Rennes. — M. Michel Debré a commenté, samedi 22 mai, à Chatellerault, les propos du président de la République. Le député U.D.R. de la Réunion a déclaré : *« J'ai toujours affirmé que la Constitution était juste de telle façon que le président de la République pouvait être élu par une certaine majorité, et l'Assemblée nationale être composée d'une autre majorité. Je ne vois pas selon quel système on pourrait décider que la majorité présidentielle serait toujours la même que la majorité parlementaire. Ceux qui préconisent des élections présidentielles et des élections législatives le même jour ne se rendent pas compte de ce qu'ils disent : il peut y avoir un président qui meurt en cours de mandat ou bien une dissolution de l'Assemblée. [...] Le président n'a donc fait que lire avec attention le texte dont il est le gardien. Il ne pouvait pas dire autre chose, mais il a bien fait de le dire. »*

L'ancien premier ministre a d'autre part estimé : *« On imagine mal un président de la République procédant à une dissolution immédiate, car il se lierait les mains pour un an. C'est bien l'indication que si un président de la République se trompe il est obligé de s'incliner devant le vote. »*

M. LECANUET : l'arme de la dissolution.

M. Jean Lecanuet, président du Centre des démocrates-sociaux, a déclaré dimanche 23 mai à Rennes devant le congrès constitutif de cette formation : *« Quoi qu'il arrive, le président de la République fera face. Si, par malheur, le pays, à une courte majorité, s'abandonnait à l'aventure socialo-communiste, le chef de l'Etat, qui ne peut qu'être fidèle à la Constitution et au mandat qu'il a reçu pour sept ans, aurait l'arme de la dissolution entre les mains. »*

M. SÉGUY : pas de politique de droite avec un personnel de gauche.

M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., membre du bureau politique du P.C.F., a déclaré, samedi 22 mai, à Grandcamp-Maisy (Nord) :

« On parle de consensus social, on tente d'inciter les travailleurs à modérer leurs revendications pour permettre à l'économie de surmonter sa crise, ce qui veut dire préserver les intérêts patronaux. On aimerait que la détérioration du pouvoir d'achat soit cautionnée par une organisation comme la nôtre. Certains commentateurs suggèrent que Giscard d'Estaing pourrait la réaliser plus facilement si, après les élections, il appelait un gouvernement de gauche au pouvoir.

» On entend dire que la gauche tiendrait compte du fait que tout n'est pas possible, que les grandes réformes pourraient être différées. Une telle hypothèse conduit à poursuivre une politique de droite avec un personnel de gauche. Une telle tentative provoquerait l'opposition résolue de la C.G.T. »

M. MITTERRAND : des propos raisonnables, si...

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, a déclaré, dimanche 23 mai, au micro de R.T.L. :

« Ces propos sont peut-être raisonnables. Si le président de la République a voulu dire que la loi de la démocratie, c'est d'abord le respect de la volonté populaire, dans ce cas ce sont des propos raisonnables. Le président a été élu pour sept ans, c'est une volonté de notre peuple. Si l'Assemblée nationale était élue à gauche en 1978, le devoir du président de la République serait de respecter la volonté populaire. »

M. Mitterrand a toutefois reconnu que si cette éventualité se réalisait la situation serait *« très difficile ». « Il faudra donc le service de notre peuple passe comprendre, a-t-il conclu, que avant toute considération : respecter la parole donnée et s'incliner devant les décisions du peuple. »*

● *M. Jean-Pierre Fourcade*, ministre de l'économie et des finances, a déclaré, samedi 22 mai, au micro de France-Inter : *« Je crois qu'on a trop tendance à oublier le fait que le président de la République a été élu pour sept ans par un suffrage populaire. C'est le fait fondamental de notre vie constitutionnelle, et, quelles que soient les péripéties des autres élections, il doit respecter le contrat qu'il a passé avec l'opinion publique et, par conséquent, poursuivre sa mission pendant la durée de son mandat. »*

● *M. André Rossi*, porte-parole du gouvernement, membre du bureau du parti radical socialiste, a déclaré dimanche 23 mai : *« Sur le plan des principes, nous, radicaux, partisans d'un véritable régime présidentiel, nous nous réjouissons de voir affirmer avec vigueur par le chef de l'Etat qu'il n'y a pas, dans un même septennat, deux scrutins présidentiels, l'un direct, l'autre indirect. Le contrat passé entre le pays et le président est d'une dimension que les nostalgiques du régime parlementaire mal rallié aux institutions de la Ve République, n'arrivent pas à mesurer. »*

● *M. Gaston Defferre*, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a déclaré samedi 22 mai à Marseille : *« Est-ce que M. Giscard d'Estaing respectera le verdict du suffrage universel, c'est-à-dire, si l'union de la gauche gagne les élections, est-ce qu'il appellera, comme premier ministre, un leader de l'union de la gauche, disons-le franchement, François Mitterrand, ou quelqu'un d'autre ? Il ne l'a pas dit. »*

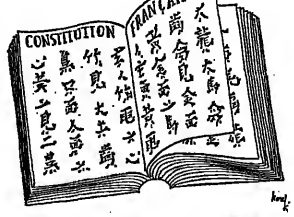

(Dessin de KONK.)

Une conception restrictive de l'alternance

(Suite de la première page.)

M. Giscard d'Estaing *« choisit le premier ministre »* ; comme le précise la Constitution, la nouvelle Assemblée nationale aura *« la droit de voter une motion de censure »* contre ce premier ministre.

En retenant uniquement l'hypothèse d'un conflit entre l'Assemblée et le premier ministre, le chef de l'Etat indique clairement — et on ne l'a pas assez remarqué et souligné qu'il ne se sentirait pas obligé de choisir le chef du gouvernement parmi les leaders de la nouvelle majorité, c'est-à-dire de la gauche.

Sa conception fort restrictive de l'alternance s'apparente de très près à celle de son prédécesseur à l'Elysée. Georges Pompidou avait, en effet, déclaré dès le 21 septembre 1972 qu'en cas de victoire de la gauche il ne se sentirait tenu de désigner comme premier ministre *« ni X ni Y »* et il avait ajouté : *« Au lendemain des élections, quelles que soient ces élections, je serai amené à former un gouvernement. Il faudra que ce gouvernement ne soit pas renversé par l'Assemblée. Et s'il est renversé l'aura la possibilité, si je le veux, de dissoudre et de faire appel au pays. Voilà ma réponse, cela va de soi ».* Le 29 juin 1973, le successeur de Charles de Gaulle avait indiqué devant les députés réformateurs reçus à l'Elysée que pour éviter un affrontement entre l'Exécutif et le législatif il *« rechercherait l'Edgar Faure du moment ».*

Trois ans plus tard, il semble bien que l'on en soit toujours là. On comprend donc que M. Michel Debré approuve M. Giscard d'Estaing qui, affirme-t-il, *« n'a fait que lire avec attention le texte dont il est le gardien ».* On comprend aussi que les appréciations de M. Mitterrand soient empreintes d'une certaine méfiance : *« Ces propos sont peut-être raisonnables. Si la président de la République a voulu dire que la loi de la démocratie, c'est d'abord le respect de la volonté populaire, dans ce cas, ce sont des propos raisonnables. »*

Ce qui ressort plutôt des déclarations faites à Washington, c'est que la volonté présidentielle prime toutes les autres. On pourrait l'admettre à l'extrême rigueur dans l'hypothèse d'une victoire de l'opposition acquise d'extrême justesse, mais qu'adviendrait-il en cas de triomphe de cette même opposition ?

Si l'on comprend bien, les vainqueurs seraient invités à s'accommoder d'un premier ministre qui ne ferait pas leur politique *(« Pas de politique de droite avec un personnel de gauche ! » prévient déjà M. Séguy)* et n'auraient d'autre possibilité que de censurer son gouvernement.

Dans l'hypothèse retenue, la censure est votée. Le président dissout l'Assemblée, droit dont il ne pourra plus, dès lors, user pendant un an. Si le pays se déjuge et renvois au Palais-Bourbon une majorité conforme aux vœux et aux desseins présidentiels, l'affaire est réglée. Mais si le pays ne se déjuge pas et parvient à préférer la gauche ? Le chef de l'Etat va-t-il, comme semble bien le penser M. Michel Debré, ou se soumettra-t-il à la volonté du corps électoral dont il aura, dans un premier temps, refusé de tenir compte ?

L'imbroglio résiste à toutes les analyses et à toutes les exégèses, et il est parfaitement évident que M. Michel Debré ne résout rien lorsqu'il se contente d'affirmer : *« Je ne vois pas selon quel système ou en vertu de quel ukase on pourrait décider que la majorité présidentielle serait toujours la même que la majorité parlementaire. »*

Le seul problème est de savoir comment pourvoir concilier deux majorités différentes pour ne pas dire antagonistes. La Constitution de 1958 revue et corrigée en 1962 est muette sur ce point capital. Il faut donc ou bien la corriger derechef ou bien changer de régime.

RAYMOND BARRILLON.

● *M. Claude Labbé*, président du groupe U.D.R. de l'Assemblée nationale, estime, dimanche soir 23 mai, que *« M. Valéry Giscard d'Estaing s'est montré lors de son voyage aux Etats-Unis un avocat efficace de Concorde et en même temps le meilleur ambassadeur de la France moderne ».*

DE PASSAGE A LA GUADELOUPE

M. Giscard d'Estaing a été accueilli à Pointe-à-Pitre par une foule nombreuse

De notre correspondant

Pointe-à-Pitre. — Après avoir quitté la Nouvelle-Orléans à 9 h. 30 heure locale (16 h. 30 heure de Paris), M. Valéry Giscard d'Estaing a fait, samedi 22 mai, une escale de quatre heures à Pointe-à-Pitre. Arrivé peu avant 13 heures (heure locale), le président de la République a été accueilli par une foule nombreuse : près de cinq mille Guadeloupéens s'étaient en effet rassemblés à l'aéroport du Raizet-Pointe-à-Pitre. Le chef de l'Etat a passé en revue un détachement de l'infanterie de marine avant d'assister, dans l'aérogare, à un spectacle folklorique. A l'issue d'un « bain de foule » chaleureux, il s'est ensuite rendu à la résidence du préfet, où il offrait un déjeuner à une soixantaine de personnalités locales. A cette occasion, M. Giscard d'Estaing a fait le point sur les mesures annoncées lors de son précédent passage en décembre 1974. Il a souligné que toutes ces mesures avaient été suivies d'effet, notamment la nationalisation de l'électricité, l'extension aux DOM du FEOGA (Fonds européen d'orientation et de garantie agricoles), l'abaissement des tarifs aériens.

Après le déjeuner, le chef de l'Etat a survolé pendant quarante minutes le volcan de la Soufrière, qui a manifesté récemment des signes d'activité. Il s'est fait donner des explications sur la situation du volcan, la nature des risques encourus en cas d'éruption et les besoins de surveillance et de prévention.

Au cours d'un bref entretien avec la presse, M. Giscard d'Estaing a déclaré : *« Le choix politique du gouvernement en ce qui concerne les départements d'outre-mer est la poursuite, jusqu'à son terme, de la départementalisation économique. Il n'y a pas de solution intermédiaire. »* *« Il y a des gens, a-t-il ajouté, qui trouvent que quatre heures c'est peu, mais quatre heures comparées à zéro, c'est mieux. »*

Le président de la République a annoncé, d'autre part, la mise en application prochaine de trois mesures : l'attribution de la prime conjoncturelle pour la création d'emplois dans l'artisanat ; le maintien des allocations familiales aux personnes privées d'emploi si elles ont travaillé quatre-vingt-dix jours (et non plus cent cinquante) l'année précédente ; l'attribution de l'allocation aux mères isolées.

Le chef de l'Etat est arrivé à l'aéroport de Roissy dimanche 23 mai à 2 h. 50.

M. Giscard d'Estaing avait invité dix Guadeloupéens — qui devaient emprunter le voi régulier — à l'accompagner à bord de Concorde entre Pointe-à-Pitre et Paris.

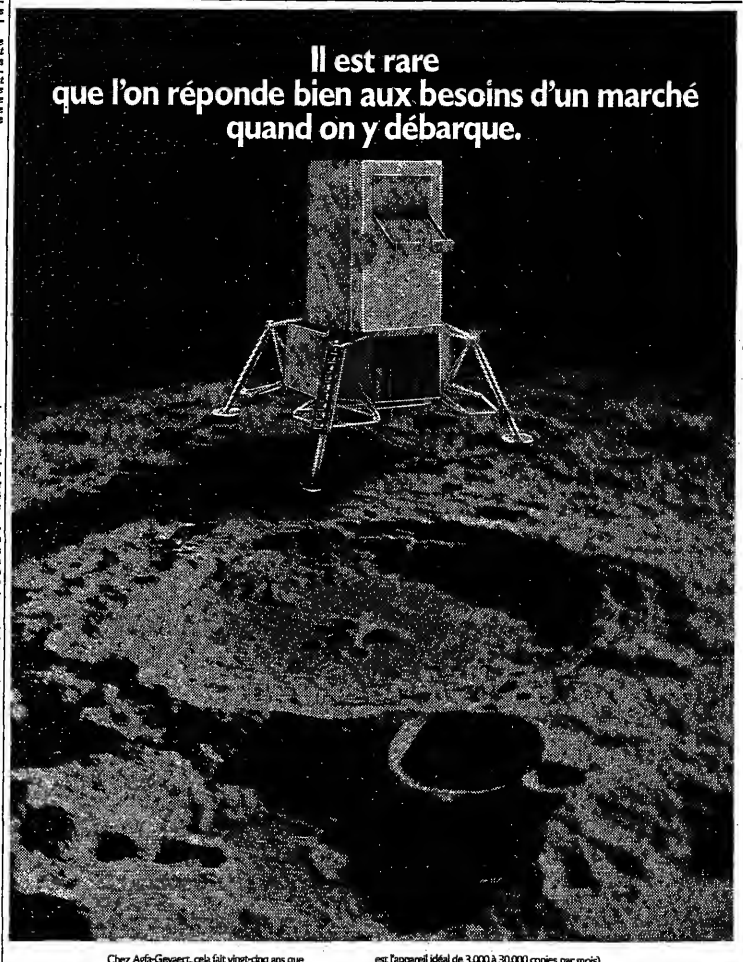

Chez Agfa-Gevaert, cela fait vingt-cinq ans que nous étudions, fabriquons et commercialisons des photocopieurs en Europe. Et toute la créativité de notre Service Recherche est employée à optimiser l'adaptabilité de nos photocopieurs aux besoins des entreprises européennes. C'est pour cela que nous pouvons vous présenter une gamme d'appareils bien conçus.

Pas de gadgets inutiles, car ceux-ci diminueraient la fiabilité et compliqueraient le mode d'emploi. Une copie réaliste parce qu'un photocopieur est d'autant plus rentable qu'il est employé à plein. (Le X 20, par exemple, est l'appareil idéal de 3.000 à 30.000 copies par mois).

Et nos vingt-cinq ans d'expérience du marché européen nous permettent d'offrir en plus l'assurance d'un service après-vente sans faille car le réseau d'Agfa-Gevaert est aujourd'hui l'un des plus denses (en France, 33 agences et 400 spécialistes à votre service).

La prochaine fois que se posera pour vous un problème de copies, consultez-nous.

Agfa-Gevaert DEE. BP 301 - 92506 Rueil-Malmaison - Cedex.
Téléphone : 967.81.44.

AGFA-GEVAERT

Photocopieurs Agfa-Gevaert. L'alternative européenne.

POLITIQUE

LE CONGRÈS DES DÉMOCRATES SOCIAUX A RENNES

Nous devons nous unir à ceux qui sont les plus proches de nous

déclare M. Lecanuet

De notre envoyé spécial

Rennes. — Le congrès constitutif du Centre des démocrates sociaux a siégé du vendredi 21 au dimanche 23 mai à Rennes. Il a consacré la fusion du Centre démocrate, que dirige M. Jean Lecanuet, et du Centre Démocratie et Progrès, dont le président est M. Jacques Duhamel (absent de ces assises). Les travaux de la première journée ont été marqués par de nombreuses interventions réclamant l'introduction de la représentation proportionnelle dans le système électoral français.

Samedi matin 22 mai, le congrès reprend ses travaux. Il examine notamment le rapport de politique générale de M. Jacques Barrot (le *Monde* daté 23-24 mai). Après avoir écouté un message « *fraternel et solidaire* » adressé par M. Alain Poher, président du Sénat, les délégués entendent M. Pierre Sairi, président du conseil général du Val-d'Oise (Cent. dém.), qui dénonce les menées subversives dans la fonction publique, chez les enseignants, et qui condamne « *les comités d'extrême-gauche qui se font les défenseurs des assassins* », M. Eugène Claudius-Petit, député de Paris (D.D.F.), soulignant que les centristes sont « *dans une majorité parce qu'ils ne peuvent pas être dans l'autre* ». Après Mme Colette Rivoal (U.D.F.), M. Jean-Marie Caro, député du Bas-Rhin (Cent. dém.), affirme : « *Les démocrates-sociaux considèrent comme inadmissible la guerre civile politique permanente* » à laquelle la bipolarisation.

M. Pierre Ejder (Cent. dém.) déclare : « *Nous n'avons pas accepté que Jean Lecanuet siège au gouvernement pour qu'il serve de caution à la majorité.* » L'orateur prend alors position en faveur de la représentation proportionnelle et contre l'institution de la « *barre* » fixée à 15 %. Il critique en termes très vifs les remarks pris dans la politique de réforme. Il regrette « *la régionalisation qui s'éloigne, la réforme de l'entreprise qui se vide de son sens, la justice facade qui suscite des réticences, les promesses non tenues par le chef de l'Etat, les espoirs déçus* ». M. Alfred Coste-Floret, ancien député (Cent. dém.), note que « *ce n'est pas l'élection du président de la République au suffrage universel qui fait la bipolarisation, mais l'association de cette élection et du scrutin majoritaire à deux tours* ».

Samedi après-midi, après que M. Jean-Marie Daillet, vice-président du Centre démocrate, eut appelé de ses vœux la création « *d'un parti à l'échelle de la communauté européenne* », le congrès entend les interventions des délégués des partis démocrates-chrétiens d'Europe ; puis M. Pierre Messmin, député de Paris (Centre dém.), souligne : « *Les centristes doivent faire des efforts pour renforcer leurs alliances avec leurs voisins radicaux et républicains indépendants.* » M. François Bordry, secrétaire général des Jeunes démocrates sociaux, recommande aux « *nostalgiques de n'être « jamais moroses »* ». M. Pierre Pflimlin, ancien ministre (C.D.P.), estime que le nouveau parti n'est pas « *une reconstitution archéologique* ».

M. Yves Sabouret (C.D.P.) remarque : « *C'est un fait politique nouveau que le débat sur les modes de scrutin ait dominé* ». Il ajoute : « *Aujourd'hui la représentation proportionnelle a l'avantage d'être un scrutin qui donne la parole et qui assure le centre.* »

M. Gabriel Sauphie (Centre dém.) créateur du sigle du C.D.S. (une main ouverte) dénonce le régime « *d'assassins* » en place au Cambodge. M. André Fosset évoque la politique qu'il conduit au ministère de la qualité de la vie. Mme Andrée Mirosbinkoff, présidente des femmes démocrates, demande aux dirigeants du C.D.S. de faire figurer des femmes dans toutes les instances.

M. Pierre-Henri Teitgen, ancien ministre, qui fut l'un des fondateurs du M.R.P., remarque qu'il y a de nombreux absents à l'appel de ceux qui militèrent jadis dans les rangs du Mouvement républicain populaire.

M. Pierre Fanchon (Centre dém.) demande l'introduction de la proportionnelle dans le système électoral et s'élève contre le projet de « barre des 15 % ».

Après l'élection des dirigeants du nouveau parti (MM. Lecanuet et Barrot sont élus président et secrétaire général à main levée, à l'unanimité), les congressistes entendent MM. Pierre Commecrède (C.D.P.) et Yves Marchand (Cent. dém.), qui estime : « *C'est sur notre gauche qu'il faut gagner les électeurs qui nous manquent.* »

La séance de l'après-midi est close après les interventions de MM. Roger Partrat, député de la Loire (C.D.P.), Jacques Grandon, Jean-Marie Lovenx, Jean Piger et Laurent Lebkard (Cent. dém.).

Au cours de la séance de dimanche matin — qui sera marquée par l'arrivée de M. Pleven, ancien ministre (C.D.P.), le congrès des démocrates-sociaux entend M. René Léger (Cent. dém.), M. Jacques Bastide (Cent. dém.) et M. Henri Quatrain (Cent. dém.) — celui-ci souligne : « *Le dynamisme du C.D.S. doit prévenir. La gauche n'a pas le monopole de la représentation des milieux populaires* ».

M. Aymeric Blandin (qui représente la troisième composante du C.D.S. et qui appartient au club Démocratie nouvelle) doute que l'U.R.S.S. soit convaincue de la détermination de la France à utiliser la force nucléaire de dissuasion. M. Louis Pauwo (Cent. dém.) fait état de la gravité de la situation en Corse. M. Jean-René Hartpence (troisième composante, Club de Paris) voudrait que le Centre des démocrates-sociaux fasse la preuve que « *la cité peut pourvir largement ses sorties à la jeunesse* ».

Après M. Charles Cohen-Solal, M. Charles Ceuthe (Centre dém.) souhaite que le C.D.S. soit « *un parti de militants et non de notables* ». M. André Rieutaux réclame le libre choix de la femme entre le salariat et la famille. M. Gérard Perreault (Cent. dém.) appelle de ses vœux une « *nouvelle cogestion publique associant pouvoirs locaux et associations centre.* »

M. Pierre Létamandia (Centre dém.) regrette la bi-polarisation et le fait que les centristes aient renoncé à briguer la présidence de la République pour l'un des leurs. M. Fernand Maneira (Cent. dém.) pense que les artisans sont victimes d'une « *Gestapo fiscale* », conduite par des fonctionnaires appartenant à l'opposition. M. Raphaël Rialland (Cent. dém.) regrette que trop peu de ruraux siègent au comité directeur du C.D.S., et M. Philippe Saint-Marc (troisième composante) déclare : « *La civilisation est rejetée par les jeunes, parce que le cadre de vie les transnazise au lieu de les aider à s'épanouir.* » Après l'intervention de M. Edouard Ollivro, député des Côtes - du - Nord (C.D.P.), et Pierre Méhaignerie, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture, M. Jean Lecanuet monte à la tribune pour prononcer le discours de clôture.

Après avoir affirmé : « *Je vis l'une des plus belles heures de ma vie politique* », le ministre d'Etat remarque : « *Je n'ai entendu aucune fausse note, aucune innovation ; ce congrès aura été celui d'une force de proposition ouverte, loyale et généreuse.* »

Le changement à l'intérieur de la majorité

Le C.D.S. est-il un parti démocrate-chrétien ? M. Lecanuet répond : « *Il y en est rien. Dans nos rangs, il y a des chrétiens, en nombre certes, mais aussi des israélites, des nationalistes, des agnostiques.* Ce qui nous rassemble dans notre diversité, c'est notre foi en la primauté de l'homme. »

Le ministre de la justice fait alors allusion à la polémique qu'a engagée avec lui M. Gaston Defferre, maire socialiste de Marseille, à propos de la nomination de M. Etienne Caccialli, substitut. Il déclare : « *Gardons-nous de l'invective personnelle. Je viens pour ma part, d'en subir une, et il a fallu que je réponde. Quand don Basile se promène sur la Canebière et répand la calomnie, il faut bien que je relève le gant. Mais je n'aime pas ce genre de politique.* »

Le ministre d'Etat consacre ensuite aux démocrates-sociaux de préparer dès maintenant les élections municipales « *qui auront lieu des mêmes pas le départ en vacances. Faites en sorte de nouer vos alliances dès le début de septembre.* » Il ajoute : « *Faites appel, pour constituer vos listes, bien évidemment aux formations des formations de la majorité, mais, aussi, n'hésitez pas, aux hommes et aux femmes qui, au plan national, ont des aspirations différentes des nôtres.* »

L'orateur évoque alors la question des régimes électoraux qui a dominé les travaux du congrès. Il déclare : « *Je comprends et je partage que vous ayez fait de votre jour la représentation proportionnelle réapparaître dans votre mode de scrutin. Pour ma part, que des propositions parlementaires conduisent à la modification du projet instituant la barre de 15 %. Cette barre est trop élevée et elle empêcherait le surgissement des forces neuves. Mais je vous dis que je ne suis pas convaincue que l'alliance du parti communiste et du parti socialiste soit la conséquence du scrutin majoritaire à deux tours. Pensez-vous vraiment que les libertés à l'égard des communistes socialistes reprendraient leur liberté à l'égard des communistes si l'on instituait la représentation proportionnelle ? Ce n'est pas cette forme de scrutin qui implique l'alliance P.C.-P.S. Elle ne fait que la faciliter. Sachez que ce que vient en fait le parti socialiste et son premier secrétaire, ce n'est pas seulement une majorité à l'Assemblée nationale, c'est à remettre en cause, lors des législatives de 1978, les présidentielles de 1974. Si bien que, même avec la représentation proportionnelle, ce dessein de bouleversement poursuivi par les leaders communistes et socialistes serait maintenu.*

» *Donc, tout en me faisant votre porte-parole, je pense qu'il ne suffirait pas de changer le mode de scrutin pour changer la vie politique. Si la majorité gagne les élections de 1978, alors, plus facilement qu'aujourd'hui, nous pourrons obtenir l'introduction d'une dose de proportionnalité dans les grands scrutins.* »

A propos de l'alternance, le ministre d'Etat affirme : « *Il n'y a pas de vraie démocratie sans alternance. Mais de quelle alternance s'agit-il ?* (...) Si les socialistes l'emportaient avec les communistes, ils n'introduiraient pas une alternance, ils introduiraient le risque d'un processus révolutionnaire. (...) »

M. Lecanuet ajoute : « *L'alternance ne peut donc exister en ces termes. En revanche, la modification, le changement sont possibles et nous nous organisons à l'intérieur de la majorité présidentielle. Il suffit de déplacer le centre de gravité des formations qui composent cette majorité (...). Dans la perspective des élections législatives, puisque l'U.D.R. a avancé l'idée de « primaires », il faut bien que nous parlions de cette échéance électorale. Nous voulons bien des candidatures uniques de la majorité, mais à condition qu'elles s'accompagnent d'un profond renouvellement des candidats (...).*

» *Offrirons-nous le choix aux électeurs ? Que l'on sache que nous sommes prêts à donner notre adhésion à cette formule.* » M. Lecanuet explique alors comment il envisage la préparation des alliances électorales des démocrates sociaux. Il affirme : « *Dans le camp majoritaire, l'électeur choisira le candidat qui lui paraîtra le plus proche du réformisme. Il faut que nous arrivions à créer l'idée, dans l'opinion publique, qu'il y a un lien entre nous et le réformisme présidentiel. Il faut mettre en évidence cette implication. Il faut aboutir à une majorité dont la base réformatrice sera plus large qu'aujourd'hui. Il faut trouver une voie qui simplifie encore les courants actuels bien que les Français ressentent qu'il est naturel de voter « démocrate social » pour soutenir le président de la République.* »

« *Dans un avenir proche, tout en renforçant notre parti, un pas de plus devra être franchi. Nous devrons, tout en préservant notre identité, faire prévaloir notre vision de la société en nous unissant à ceux qui sont les plus proches de nous, et qui, comme nous, veulent donner suite à la volonté de réforme du chef de l'Etat.*

» *C'est dans cette perspective que je serai amené à proposer à nos amis réformateurs et aux républicains indépendants de s'organiser avec nous pour renforcer leur coopération et faire face aux échéances. Lorsque j'aurai accompli cette démarche, j'en soumettrai les résultats à votre approbation.*

» *A nous, par conséquent, de lancer un appel pour que surgisse le courant du changement dans le calme.* »

Dimanche 23 mai, en fin de matinée, le congrès constitutif du Centre des démocrates-sociaux est clos.

N.-J. B.

LA DIRECTION DU C.D.S.

Voici la direction élue, samedi 22 mai, par le congrès constitutif du Centre des démocrates sociaux.

PRESIDENT : M. Jean Lecanuet, ministre d'Etat.

SECRETAIRE GENERAL : M. Jacques BARROT, secrétaire d'Etat.

VICE-PRESIDENTS : MM. Pierre Abelin (Cent. dém.), Jean Cluzel (C.D.P.), André Diligent (Cent. dém.), Bernard Stasi (C.D.P.).

SECRETAIRES GENERAUX ADJOINTS : MM. Pierre Bernard-Reymond (C.D.P.) et Loïc Bouvard (Cent. dém.).

TRESORIER : M. Maurice-René Simonnet (Cent. dém.).

SECRETAIRES NATIONAUX : MM. Jean-Jacques Beucler (C.D.P.), dép. ; Charles Bilo (Cent. dém.), dép. ; Michel Caldaguès (C.D.P.), sén. ; François Bordry (Cent. dém.), sec. nat. des jeunes dém. soc. ; Jean Briane (Cent. dém.), dép. ; Jean-Marie Caro (Cent. dém.), dép. ; Jean Chamant (Cent. dém.), dép. ; Claudius-Petit (C.D.P.), dép. ; Pierre Commecrède (C.D.P.) ; Jean-Marie Daillet (Cent. dém.), dép. ; Jean Francou (Cent. dém.), sén. ; Jean Gravier (C.D.P.), sén. ; Michel Labarrère (Cent. dém.), sén. ; Mme Annie Lesur (Cent. dém.), anc. min. ; MM. Georges Mamon (Cent. dém.), dép. de Paris ; René Monory (Cent. dém.), sén. ; Mme Louise Moreau (Cent. dém.), sén. ; MM. Edouard Ollivro (C.D.P.), dép. ; Roger Partrat (C.D.P.), dép. ; Mme Colette Rivoal (C.D.P.) ; MM. Pierre Schiele (Cent. dém.), sec. ; Bertrand Schneiter (club Démocratie nouvelle) ; Jean Seitlinger (C.D.P.), dép.

CONSEILLERS NATIONAUX :

— *Issus du Centre démocrate* : MM. Richard Chaput, Charles Delamare, Daniel Dolfus, Pierre Fanchon, Roger Fénech, François Grédard, Bernard Guyonard, Jacques Mallet, Jean-Jacques Pons, Raphaël Rialland.

— *Issus du C.D.P.* : MM. François Blaizot, Pierre Bleuler, Claude Gosguen, Emile Koebl, Yves Landan, Mme Andrée Martin.

— *Représentant de la « troisième composante »* (clubs, associations et personnalités) : M. Philippe Saint-Marc.

MEMBRES DE DROIT DU BUREAU POLITIQUE : les membres du gouvernement issus du C.D.S. : MM. André Fosset et Pierre Méhaignerie ; MM. Adolphe Chauvin, président du groupe U.C.D.P. du Sénat ; Edouard Bonnefous, président de la commission des finances au Sénat ; André Colin, président de la commission des affaires étrangères du Sénat ; Dominique Pado, président de la délégation parlementaire pour la radio et la télévision française ; Paul Pernin, représentant le Conseil économique et social.

Le représentant du groupe des Réformateurs démocrates sociaux de l'Assemblée nationale sera désigné ultérieurement.

Les six militants, membres du bureau, seront élus prochainement par le comité directeur du Centre des démocrates sociaux, qui comprend trente membres (dont dix-neuf viennent du Centre démocrate et onze du C.D.P.).

La déclaration finale

« POUR UN MONDE FRATERNEL »

On lit notamment dans la déclaration des démocrates sociaux publiée au terme du congrès : « *Nous voulons construire un monde fraternel au service de l'homme.* (...)

» *La centralisation excessive des pouvoirs et la concentration des moyens de décision et des financements provoquent l'étiolement des communautés intermédiaires.* (...) »

La déclaration sociale « *a pour objectif la réduction progressive mais rapide des inégalités, dans le respect constant de l'intérêt collectif sur les intérêts individuels. Elle exige une participation accrue des citoyens et des travailleurs aux décisions qui les concernent, aux niveaux de la communauté nationale, et de l'Europe comme dans leur vie professionnelle et familiale.* (...) *Elle doit assurer l'égalité des chances dès l'école et tout au long de la vie par la formation permanente.* (...)

» *Les pouvoirs publics doivent mettre en œuvre une politique familiale globale et notamment attribuer une allocation majorée aux mères de famille de condition modeste qui souhaitent rester au foyer.* »

(Dessin de PLANTU.)

Vers un rapprochement des centristes et des républicains indépendants

(*Suite de la première page.*)

Le regroupement, alors, tombe sous le sens ; ces deux formations avaient M. Giscard d'Estaing pour tête de file au second tour de 1974 ; les tentatives de réorganisation des modérés, comme la « grande fédération des centres » de M. Michel Poniatowski, comme celle du Gaulche réformatrice de M. Micel Durafour ou la Fédération des réformateurs, ont fait deux long feu, et on se retrouve aujourd'hui entre centristes vrais et menacés. Ainsi naît le Centre des démocrates sociaux qui ne réclame du « *personnalisme communautaire* », qui veut redonner goût à la vie contractuelle et à la vie mutualiste, qui répudie pendant trois jours contre la bipolarisation, contre le scrutin majoritaire à deux tours et contre le projet concernant la « *barre des 15* » pour le second tour des élections ; un Centre des démocrates sociaux qui sait déjà que ses alliés ne portent guère plus qu'un intérêt de bon aloi aux belles idées de contrat et de mutualisme, qui sait déjà que la réforme électorale n'est plus pour demain, mais qui va courageusement son chemin et prépare des accords avec ses voisins giscardiens pour limiter les dégâts lors des prochains scrutins.

Hypothèses

Pourquoi ne peut-on en rester à cette vérité ? Parce qu'elle est peut-être trop naïve. Bien sûr, la nécessité a poussé les deux partis l'un vers l'autre ; bien sûr, l'éventualité de « primaires » au sein de la majorité a forcé les dernières réticences ; bien sûr, la « *barre à 15* » a rendu indispensable le recours à une alliance avec les autres réformateurs et les républicains. Il n'est vrai, tenter d'être représentés au premier tour des élections par des candidats susceptibles de figurer au second ou de négocier leurs voix. Il faudra aussi se donner les moyens de « déplacer le centre de gravité » de la majorité actuelle, en adoptant une stratégie dont l'objectif presque avoué est de mettre en danger nombre de députés U.D.R. A cela rien que de très normal pour un parti politique qui cherche à assurer sa représentation élective.

Pourtant, à y regarder de plus près, la manière dont les uns et les autres se sont préparés aux élections législatives de 1978 n'est pas le moins du monde des travaux qui ont précédé ? Bref, quels sont ces démocrates qui admettent d'aller à des alliances électorales sur lesquelles on s'est bien gardé de les interroger, occupés qu'ils étaient à discuter d'autre chose !

A propos de la, on a bien le droit d'émettre quelques hypothèses. Par exemple celles-ci : le parti de sentiments de M. Lecanuet saurait été, en fait, bien plus destiné à forcer les centristes à se tourner vers la gauche pendant pendants qu'à éliminer, comme on l'a dit, les candidatures marginales aux législatives de 1978 ? second tour des élections ; ce projet, plus « poniatowskien » que gouvernemental, aurait été adopté la première de trois opérations dûment planifiées, la seconde étant la fusion du Centre démocrate et du C.D.P. la troisième l'annonce officielle d'une recherche de contacts avec les radicaux et centristes récemment regroupés.

Force est de constater qu'un second tour des élections qui écarterait une véritable machine de guerre contre l'U.D.R. ; que les militants du U.D.F. ont été trouvés associés au Centre démocrate avant de connaître véritablement les intentions du leader de ce parti, devaient leur président. Or, qui peut affirmer que les amis de M. Duhamel auraient apprécié le projet d'accord avec les giscardiens si on le leur avait présenté avant qu'il ne soit trop tard pour reculer, c'est-à-dire avant la fin de la grande fête des retrouvailles ? Après tout, ceux-là avaient choisi M. Jacques Chaban-Delmas en 1974, et nourrissent moins de préventions à l'égard de l'U.D.R. que leurs nouveaux collègues. M. Jacques Chirac aurait pu espérer trouver dans leurs rangs des alliés pour son parti lors des élections législatives (rien ne dit d'ailleurs qu'il y ait renoncé). Et comment ne pas voir dans l'absence de M. Fontanet — qui fut un des fondateurs du C.D.P. — le signe d'une méfiance, on d'une prescience ?

Sans doute ne s'agit-il là que de spéculations à partir de quelques questions demeurées sans réponses après un congrès de trois jours. On n'enlèvera pas à M. Lecanuet son flair politique, sa passion à faire vivre son parti quelles que soient les difficultés, à en sauvegarder toujours l'autonomie sans cesse menacée et même parfois... les meubles, quand on peut croire que tout est perdu. Passé maître en l'art de faire le gros dos, doué d'une patience à toute épreuve et d'une belle aptitude à profiter des moindres circonstances favorables, le ministre d'Etat « tient le coup » aux premiers rangs de la scène politique depuis plus de deux ans, et ce avec le peu de forces politiques réelles dont il dispose. D'autres se sont usés avant lui. Pourquoi ne parierait-il pas sur la meilleure implantation de ses troupes sur le terrain pour assurer aux centristes, si l'on y l'avantage, du moins part égale pour les législatives lors des élections ? Pourquoi ne considérerait-il pas que la pauvreté de la majorité en hommes lui donne une chance d'être le chef de file d'un rassemblement allant au-delà des centristes ? On ne manque pas de suggérer cette possibilité dans son entourage...

Reste que de telles hypothèses auraient moins de succès si les chefs d'états-majors de la majorité ne donnaient l'impression de plus en plus nette d'agir comme si le temps pressait. Et M. Lecanuet le premier.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

M. PONIATOWSKI : une nécessité.

M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, s'est déclaré, dimanche 23 mai, « persuadé » que la proposition de M. Lecanuet en vue d'un rapprochement entre démocrates sociaux et républicains indépendants « *examinée avec intérêt et attention par les républicains indépendants* ». Selon M. Poniatowski, cette proposition « *correspond à une évolution qui existe depuis longtemps, souhaitable, et qui est aujourd'hui une nécessité* ».

« L'HUMANITÉ » : une philosophie un peu courte.

M. René Andrieu note, dans l'éditorial de l'*Humanité* du 24 mai, à propos des déclarations de M. Lecanuet, expliquant que l'unité de la gauche ne constitue pas l'un des termes d'une véritable alternance : « *Même si les formations de droite sont désavouées par les urnes, même si elles sont divisées, même si leurs chefs avoués doivent se cramponner au pouvoir et utiliser tous les moyens pour poursuivre leur néfaste politique.* » Jy suis, j'y reste », semble dire M. Lecanuet. Cette philosophie paraît un peu courte. En tout état de cause, elle n'a pas le mérite de le rédaimer de la démocratie. La voilà bien l'éventuelle prétention » qui consiste à l'avance tenir pour nulle et non avenue une prochaine consultation nationale, si elle ne répondait pas aux vœux de la réaction. »

Le Cercle Bernard Lazare organise

le mardi 25 mai à 20 h. 30 une conférence-débat avec MICHEL ROCARD secrétaire national du P.S.

sur

la stratégie socialiste en Méditerranée

A cette soirée présidée par Henry BOLANKO participe également Abraham ROZENBIER, délégué du Mapam en Europe.

POLITIQUE

IX A RENNES

(Dessin de Plantu)

Vers un rapprochement des centristes et des républicains indépendants

choisi M. Jacques Chaban-Delmas en 1974, et nourrissent de présentions à l'U.D.R. que leurs nombreux amis gaullistes répartis dans deux cent dix-huit clubs, ils constituent, disent-ils, « un des *mouvements de la majorité présidentielle le mieux implanté sur le terrain* ». Au nom de cette implantation, de leur représentativité et de leur dynamisme, ils veulent être considérés comme « *l'aile marchante* » de cette majorité.

Le secrétaire général des clubs, M. Philippe Pontet, a souligné que le président de la République avait d'ailleurs consacré le rôle politique du mouvement « *en appelant notre président, M. Jean-Pierre Fourcade, à siéger avec les dirigeants des partis politiques au sein du comité de coordination de la majorité* ». La présence à cette convention, outre de M. Fourcade, de trois ministres — M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, Mme Simone Veil, ministre de la santé, et Michel Durafour, ministre du travail, — tendrait à prouver que ce rôle est pris en haute considération.

Au risque de paraître très ambitieux aux dirigeants des autres formations de la majorité et d'en irriter certains, les clubs Perspectives et Réalités ont donc annoncé qu'ils étaient prêts à aller en première ligne parce que, a dit notamment M. Philippe Pontet, « *la majorité donne trop l'impression d'assister passivement à la montée de l'opposition* ». Animés essentiellement par des républicains indépendants — qui voudraient trouver dans ces relais un moyen de faire participer la majorité silencieuse à l'action du gouvernement, — les clubs ont donc décidé de faire

A L'ISSUE DE LEUR NEUVIÈME CONVENTION NATIONALE

Les clubs Perspectives et Réalités sont résolus à monter en première ligne

De notre correspondant régional

Lyon. — On serait tenté d'écrire à l'issue des travaux de la neuvième convention nationale des clubs Perspectives et Réalités, qui a rassemblé à Lyon les 22 et 23 mai près d'un millier de délégués, que la France compte un nouveau parti politique. Sans doute l'évolution de ces cellules de réflexion — dont la première a été créée il y a onze années par M. Valéry Giscard d'Estaing — n'est-elle pas aussi radicale. Mais elle est cependant remarquable.

Les clubs Perspectives et Réalités ne veulent plus être désormais seulement pour des « laboratoires d'idées », même si, comme leurs animateurs l'affirment, le fruit de leurs travaux a engendré des réformes dont la plus importante est évidemment le projet de société libérale avancé que le président de la République devrait présenter au mois de juin. Ils veulent aujourd'hui être regardés comme une force politique. Avec vingt mille adhérents et autant de sympathisants répartis dans deux cent dix-huit clubs, ils constituent, disent-ils, « un des *mouvements de la majorité présidentielle le mieux implanté sur le terrain* ». Au nom de cette implantation, de leur représentativité et de leur dynamisme, ils veulent être considérés comme « *l'aile marchante* » de cette majorité.

Le secrétaire général des clubs, M. Philippe Pontet, a souligné que le président de la République avait d'ailleurs consacré le rôle politique du mouvement « *en appelant notre président, M. Jean-Pierre Fourcade, à siéger avec les dirigeants des partis politiques au sein du comité de coordination de la majorité* ». La présence à cette convention, outre de M. Fourcade, de trois ministres — M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, Mme Simone Veil, ministre de la santé, et Michel Durafour, ministre du travail, — tendrait à prouver que ce rôle est pris en haute considération.

Au risque de paraître très ambitieux aux dirigeants des autres formations de la majorité et d'en irriter certains, les clubs Perspectives et Réalités ont donc annoncé qu'ils étaient prêts à aller en première ligne parce que, a dit notamment M. Philippe Pontet, « la *majorité donne trop l'impression d'assister passivement à la montée de l'opposition* ». Animés essentiellement par des républicains indépendants — qui voudraient trouver dans ces relais un moyen de faire participer la majorité silencieuse à l'action du gouvernement, — les clubs ont donc décidé de faire entendre leur voix à la fois pour dénoncer les « *illusions du collectivisme* » et pour faire triompher « *les solutions des gaullistes* ».

Toutefois, mobiliser ne suffit pas. Les militants des clubs devront donc aller « *jusqu'à l'engagement personnel dans les prochaines consultations électorales* ». « *Nous devrons avoir des candidats qui reflètent l'évolution et le renouvellement de notre vie sociale, des candidats qui soient appréciés pour leur fidélité au président de la République, pour leur rigueur morale et pour leurs qualités de gestion* », a déclaré M. Jean-Pierre Fourcade dans le court passage politique de son discours de clôture.

La doctrine

Répondant ensuite sur ce point au cours d'une conférence de presse, le président a précisé que, pour les municipales, « *les clubs entreront partout où c'est possible à côté des autres représentants de la majorité* », mais, pour les législatives, « *ils ne porteront pas leur étiquette* ». Pour M. Fourcade, il convient en effet de laisser aux experts le soin de décider ultérieurement des modalités d'une stratégie électorale.

L'engagement des clubs signifie qu'ils sont en mesure de présenter un programme d'action susceptible d'être opposé à celui qui rassemble la gauche. C'est à définir ce projet de société, cette « *doctrine* des clubs », que s'est employé précisément M. Fourcade dans son discours de clôture, s'inspirant, pour une part, des réflexions des « tables rondes » organisées autour des « *préoccupations quotidiennes des Français* » : la sécurité, la famille, la santé, l'emploi. Les trois idées autour desquelles s'articule le programme proposé — en attendant le projet présidentiel — se nomment « *intransigeance en matière de libertés, confiance dans les mécanismes de l'économie libérale, justice pour les Français* ».

Fondement de ces libertés : la loi. « *Voilà, elle doit être observée*, a dit M. Fourcade. *Si elle est dépassée, elle doit être modifiée (...), mais par les voies normales. La recours à la violence, prôné par certains groupements, procède le plus souvent du désir de faire échec à la démocratie.* »

Fondement de l'économie dans la société française : la liberté d'entreprendre. Pour M. Fourcade, le plein emploi passe par un développement du secteur productif, et la lutte contre l'inflation par un accroissement de la concurrence. Libéralisme ne veut pas dire pour autant que l'Etat ne doit pas intervenir.

Comment traduire la « *volonté permanente de justice qui peut, seule, amener un consensus social* » ? « *En poursuivant* », a dit M. Fourcade, *la réduction des inégalités.* » S'était-il rendu compte que l'assemblée à laquelle il s'adressait avait souvent fait preuve au cours des débats notamment lors des « tables rondes » sur la sécurité et sur la santé — d'un conservatisme solidement ancré ? Toujours est-il que M. Fourcade, reprenant un instant sa casquette de ministre de l'économie et des finances, a dû mettre les points sur les « i ». « *Il faut*, a-t-il dit, *faire progresser, sans se soucier des clameurs, la justice fiscale (...). Lutter contre la fraude ? Tout le monde est favorable au principe, mais défavorable à son application. Pourtant, chaque année, des centaines de milliers de personnes entrent par le bas dans la grille d'imposition parce que leur revenu a un peu augmenté. Personne ne crie. Personne ne fait de campagne de presse. Mais, lorsqu'on demande aux gens qui ont réalisé une plus-value sur une transaction — sur la vente d'une résidence secondaire par exemple — de participer à l'effort national, alors là est le scandale, là est l'opposition. Sectons-nous tellement figés dans la défense des privilèges que nous refuserions même d'en discuter ?* »

BERNARD ELIE.

M. PONIATOWSKI ET LA SUBVERSION

Devant la « table ronde » sur la sécurité organisée par les clubs, M. Michel Poniatowski a accusé, samedi 22 mai, l'opposition d'avoir « *organisé le désordre, la grève et l'illégalité dans les universités, portant directement atteinte à la liberté de travail, aux études de centaines de milliers d'étudiants, à leur niveau de compétence future* ». « *Je suis à la disposition des recteurs qui m'en feront la demande pour faire évacuer les universités* », a-t-il déclaré.

Le ministre de l'intérieur a repris ses attaques contre la fédération de Paris du P.S. et les Lyonnaises socialistes qui, selon lui, « *font passer la politique avant la loi et le parti avant l'Etat* ».

● Le *Journal officiel* du 23 mai a publié un arrêté de M. Michel Poniatowski fixant au 13 juin l'élection des représentants des communes au conseil régional de la région d'Ile-de-France par les maires des départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, du Val-d'Oise et de Seine-et-Marne ou leurs représentants légaux.

« *Cette collection s'est imposée comme l'une des premières réolisations de l'édition française.* D « LE MONDE. »

COLLECTION ENCYCLOPÉDIQUE
ARTHAUD
Art • Diffusion

vous présente en souscription
dans une présentation de luxe en balacron noir

LES GRANDES CIVILISATIONS

Collection dirigée par Raymond BLOCH
Directeur d'Etudes à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes

Volumes déjà parus :
La Civilisation romaine — La Civilisation grecque — La Civilisation de l'Occident médiéval — La Civilisation de l'Egypte pharaonique — La Civilisation de l'Europe classique — La Civilisation de l'Europe ancienne — La Civilisation de la Renaissance — La Civilisation islamique — Les Civilisations de l'Orient nouveau — La Civilisation de la Révolution française, tome I : la crise de l'Ancien Régime — La Civilisation de l'Europe des Lumières — La Civilisation de l'Antiquité et le christianisme — La Civilisation japonaise — La Civilisation byzantine.

Volumes à paraître :
La Civilisation hellénistique — La Civilisation chinoise — La Civilisation et la Révolution industrielle du XIXe siècle — La Révolution française, tome II : Vers une société nouvelle — Les Civilisations précolombiennes.

CHAQUE VOLUME 700 A 900 PAGES — FORMAT 18 x 25 cm - RELIE
200 HELIOGRAVURES, CARTES ET PLANS

Souscrire à l'ensemble de la collection, c'est acquérir sans peine, par de modestes mensualités, une bibliothèque incomparable. Pour tous renseignements, renvoyer le bon ci-joint :

ARTHAUD ART-DIFFUSION — 7, rue Pape-Carpentier, 75006 PARIS

M. .....
Rue .....
Commune .....
Désire être documenté sur les conditions de souscription à l'ensemble de la collection « Les Grandes Civilisations ».

ÉCOLE ACTIVE BILINGUE
LES COURS DE VACANCES
Fonctionneront du 16 août au 7 septembre 1976
Entrée en 1re A, B, C, D et Terminale A, B, C, D
Tous renseignements : 16, rue Marguerite - 75017 Paris
Tél. 622-40-20 et 624-46-35

LE CLUB DE VACANCES INTERNATIONAL
POUR ENFANTS DE 6 A 12 ANS
Fonctionnera du 5 au 30 juillet 1976 (cours audio-visuel en français pour les enfants étrangers - En anglais pour les enfants français)
Tous renseignements :
39, Avenue de La Bourdonnais - 75007 Paris - Tél. 551-20-84.

La rapidité,
un atout maître.
Être le premier sur un nouveau marché confère bien des avantages.
Il convient plus que jamais d'assurer à vos partenaires commerciaux des livraisons rapides et régulières : le fret aérien vous apporte fréquence, régularité, densité.
AEROPORT DE PARIS
Fret information
326 10 00

CHRISTIAN CHASSIN

Opération-silence dans le Marais

Protégés par une enceinte d'immeubles anciens et d'hôtels historiques en voie de restauration, 118 appartements hors du commun vont bénéficier d'un calme absolu et de vues agréables sur des jardins paysagés.

Studios et appartements de 2 à 6 pièces.
Plans originaux, simples ou en duplex, presque tous différents les uns des autres.
Prestations nombreuses et de très haute qualité.
Finitions très soignées.
Vente sur plans, à prix fermes et définitifs.
Livraison fin 1977.

Réalisation
SOREMA
SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE DE RESTAURATION DU MARAIS

Le "Parc Royal" s'inscrit dans un large périmètre dont la restauration est actuellement en cours d'achèvement. Cette résidence va donc profiter d'un environnement architectural particulièrement intéressant et privilégié. La Sorema a confié la conception de ce programme à Pierre Baton Consultants.

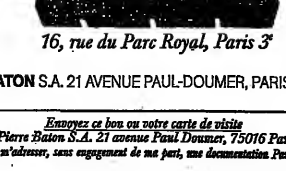

16, rue du Parc Royal, Paris 3e

GROUPE **PIERRE BATON** S.A. 21 AVENUE PAUL-DOUMER, PARIS 16e, TEL. **704.55.55**

Envoyez ce bon ou votre carte de visite à Pierre Baton S.A. 21 avenue Paul Doumer, 75016 Paris. Veuillez m'adresser, sans engagement de ma part, une documentation Parc Royal.
NOM .....
ADRESSE .....
TÉL. .....

POLITIQUE

AU COURS D'UN COLLOQUE A DIJON

Les radicaux de gauche entendent défendre l'initiative individuelle

Dijon. — Parce qu'ils estiment que « le moment va venir où la gauche arrivera au pouvoir », les radicaux de gauche entendent « être prêts à faire face à leurs responsabilités ». Aussi les amis de M. Robert Fabre, groupés au sein de l'Institut des études radicales, se sont-ils livrés à un certain nombre de « réflexions suscitées par la base même du mouvement » lors d'un colloque organisé, samedi 22 mai, à la faculté de droit de Dijon, auquel participaient les représentants d'une trentaine de fédérations départementales. Les réflexions ont porté sur l'attitude générale des radicaux de gauche face au pouvoir politique, et plus particulièrement sur la liberté de l'individu et la puissance publique.

Dans son rapport sur « les modèles de transformation des structures sociales », M. Georges Bénar, président de l'Institut, a estimé qu'« il faut restituer au pouvoir sa base véritable afin d'éliminer le caractère de contrainte » en donnant aux citoyens le goût de participer à la vie collective pour que, petit à petit, s'instaurent de nouveaux rapports de production, d'échange, de consommation. Il ne faut donc pas imposer de modèle, mais poser impérativement « les grandes lignes d'un socialisme humaniste ».

De notre correspondant

Lors de la séance de synthèse, M. François Luchaire devait souligner que, si les radicaux de gauche demandent aujourd'hui certaines interventions des pouvoirs publics dans le domaine économique, c'est « pour libérer les entreprises du capitalisme de notre époque ». En effet, la concentration a conduit à la formation de monopoles privés « pouvant échapper à toute planification économique de l'Etat ».

Cependant, les radicaux de gauche estiment que les nationalisations ne doivent pas non plus avoir pour conséquence la transformation de monopoles privés en monopoles d'Etat. « C'est la liberté et l'initiative de l'individu que nous recherchons »

Ainsi, pour les radicaux de gauche, le droit de propriété reste « un élément moteur de la vie humaine, un élément de bonheur pour l'homme, sa famille et ses enfants ». Mais, dès lors que la propriété devient instrument d'égoïsme et qu'une catégorie de citoyens subit un préjudice particulier, « il faut faire appel à la solidarité ».

Les participants au colloque ont également insisté sur leur attachement aux libertés.

La position du radicalisme reste assez difficile, à néanmoins rappelé M. Tebib, maître de conférences de sociologie à l'université de Reims, parce que ce dernier est basé sur une philosophie et qu'il n'est pas une doctrine. Il est la méthode, la science du gouvernement, qui doit permettre à toutes les doctrines de s'exprimer. « Le véritable radical, selon M. Tebib, n'est pas un musicien isolé qui joue sa partition, mais c'est un chef d'orchestre qui doit diriger, pour la première fois souvent, des musiciens qui ne se connaissent pas. »

A ce propos, M. Bénar a rappelé que « le programme commun repose sur un postulat fondamental : celui de l'égalité des partis politiques qui le soutiennent ». Autrement dit, le Mouvement des radicaux de gauche ne se considère pas comme « une force d'appoint » et entend jouer demain « un rôle fondamental », car « il sera le parti d'accueil de toutes les couches sociales qui rejoindront la gauche sans vouloir pour autant adopter les conceptions des partis marxistes ».

De plus, les radicaux veulent être « les garants des libertés et seront soucieux d'éviter les affrontements au sein même de la gauche » lorsque celle-ci sera au pouvoir.

CHARLES MARQUES.

M. ANDRÉ BORD : l'entreprise anti-nationale de démolition s'attaque maintenant à la justice

M. André Bord a déclaré, dimanche 23 mai, à Vichy, devant le cinquante et unième congrès de l'Union nationale des combattants et le dix-huitième congrès de l'U.N.C. d'Afrique française du Nord : « A force d'instructions haïssables, et sous couvert de générosité hypocrite, l'opposition veut faire croire aux Français que la France, pays de liberté et de justice, n'est en réalité qu'un pays fait pour abriter privilèges et préservations. » Le secrétaire d'Etat aux anciens combattants s'en est pris à l'« entreprise anti-nationale de démolition de nos institutions, qui s'attaque maintenant à la justice », et a assuré que le « gouvernement est opté à réformer le système judiciaire français sans pour autant laisser la contestation politique prendre le pas sur l'équité ».

M. André Bord a, d'autre part, estimé : « Il est temps de rendre à la famille, aux pères et aux mères de France, la place qu'ils méritent. Il ne s'agit pas seulement de mesures ponctuelles à incidences financières, mais bien au-delà, de consacrer la dignité exemplaire de ceux qui ont assez de foi en leur pays pour lui apporter les enfants dont il a besoin. »

Enfin, le secrétaire d'Etat a regretté que certains éducateurs oublient jusqu'à introduire à l'intérieur des établissements d'enseignement les divisions politiques des adultes ».

● *M. Michel d'Ornano*, ministre de l'industrie et de la recherche, a déclaré, samedi 22 mai, à Angers (Maine-et-Loire), au sujet des propos tenus par M. Michel Rocard, membre du secrétariat national du P.S., coordonnant l'administration (*le Monde* du 21 mai) : « M. Rocard oublie que la Constitution confie au président de la République, élu au suffrage de tous les Français à son gouvernement, aux représentants du peuple, le soin de mener la politique de la France et donc de diriger l'administration dans le sens de l'intérêt général. L'esprit de parti fait oublier à M. Rocard ce qu'est une démocratie, mais ses tentatives de débauchage sont vouées l'échec et ne trouveront pas d'écho auprès d'une administration française aux traditions anciennes, reconnues et respectées, d'objectivité et de service public. »

● *M. Robert Galley*, ministre de l'équipement, a déclaré samedi 22 mai à Bordeaux que « la croissance économique dépend surtout de la cohésion et de la volonté de la société ». M. Galley a d'autre part relevé que « l'idée n'est pas à peu répandue, et malheureusement elle est communément admise aujourd'hui, que seul le recours à la force, voire à la violence, permet à un seul individu d'une catégorie sociale ou professionnelle, voire à une région, d'obtenir une meilleure satisfaction de ses revendications matérielles.

UNE ÉLECTION MUNICIPALE

VOSGES ; Bruyères (2e tour).

Inscr., 2 417 ; vot., 1 739 ; suffr. expr., 1 694. MM. Langlois, 917 voix, et Chatourelle, 850 voix (sans étiq.), élus ; MM. Amet, 473 voix, et François, 452 voix (soutenus par la municipalité) ; MM. Durand, 336 voix et Wirth, 314 voix (P.C.).

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal à la suite de la démission pour raison de santé du maire, M. Mercier (rad. s.), qui a toutefois décidé de conserver son mandat de conseiller municipal. Les sièges de deux conseillers décédés étaient à pourvoir. Le premier tour avait donné les résultats suivants : inscr., 2 417 ; vot., 1 716 ; suffr. expr., 1 634 ; MM. Langlois, 717 voix et Chatourelle, 637 ; MM. Amet, 497 et François, 468 ; MM. Durand, 336 et Wirth, 300 ; MM. Parisot, 182 et Ormon, 180. Les deux dernières candidats se présentaient sans étiquette et se sont retirés entre les deux tours.

En 1971, la liste d'union conduite par M. Mercier, comprenant des socialistes, des radicaux de gauche et des modérés, avait emporté sur une liste présentée par le P.C. et sur une autre liste favorable à la majorité.]

● *M. Alain Poher*, président du Sénat et de l'Association des maires de France, et M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, présideront le jeudi 27 mai l'ouverture des fêtes célébrant le bimillénaire de la ville de Rodez (Aveyron).

Les grandes idées sont toujours simples.

Business week, l'un des magazines d'affaires américains les mieux informés, a analysé dans son numéro de mars le décollage vertical de National Semiconductor : «Le truc : des produits qui font le tour grâce à la redoutable simplicité de leur processus de fabrication.»

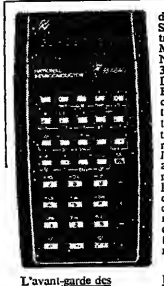

L'avant-garde des calculatrices de poche

La 4640 est l'exemple le plus sophistiqué du même principe de base. Des circuits pas plus graods qu'une pièce de 5 centimes et d'une conception incroyablement simple permettent de traiter les problèmes mathématiques les plus ardus en l'espace de quelques secondes et à un prix sans concurrence pour une machine aussi performante. C'est l'avant-garde des calculatrices de poche de National Semiconductor. Calculatrice scientifique NS4640 : Mantisse de 10 chiffres. Notation scientifique. 3 mémoires adressables. Logique polonaise inverse. Fonctions trigonométriques : sinus, cosinus, tangente. Fonctions statistiques (moyenne, écart type, factoriel). Programmation de la place de la virgule avec arrondie automatique. Conversions métriques internationales. Choix de calcul en radians, grades ou radians. Conversions degrés, minutes, secondes en degrés centésimaux. Au total 54 fonctions. Batterie rechargeable et secteur.

L'invisible sécurité

Plus la technologie se complique, plus la machine est source d'ennuis. Chez National Semiconductor nous avons engagé tout notre génie créateur, plus, l'an passé, 15 millions de dollars pour résoudre ce vieux problème.

Nous sommes fiers du résultat, car les cerveaux de nos calculatrices de poche sont de parfaits exemples de la plus pure simplicité.

Leur capacité ne dépend plus du nombre de leurs composants. Et notre NS 842, comme toutes les calculatrices que nous produisons, le prouve : moins il y a de composants, mieux ça vaut et plus l'ensemble est fiable.

La NS 842 pousse ce principe à son maximum. Elle n'utilise qu'un seul composant, ce qui lui donne une sûreté de fonctionnement irréprochable. 4 opérations ; ÷ et √, mémoire, logique algébrique (la plus simple pour un usage quotidien).

NATIONAL SEMICONDUCTOR

National Semiconductor France
28, rue de la Redoute,
92260 FONTENAY-AUX-ROSES

Notre dernier projet : la montre électronique à affichage numérique Novus.

Nous sommes le plus grand fabricant mondial de modules de montre. Nous étions donc bien placés pour mettre en œuvre nous-mêmes notre technologie de pointe. Cela est aujourd'hui chose faite avec la naissance d'une collection de 15 montres électroniques à affichage numérique : la collection Novus destinée exclusivement aux horlogers-bijoutiers.

Comme les calculatrices, les montres Novus ont hérité de la principale force de National Semiconductor : une ingénieuse simplicité de conception, à laquelle il faut ajouter une parfaite synthèse de précision d'électronique et d'esthétique fonctionnelle.

Novus : montre à affichage numérique. Modèle M163W Affichage à 4 chiffres LED (sur 24 heures) 6 fonctions : heures, minutes, secondes, jour et mois, deux fuseaux horaires. Boîtier et bracelet intégré en acier inoxydable. Verre en cristal minéral inrayable.

Pour nous, la perfection c'est la précision. Quel que soit l'environnement, la rigueur d'un bureau ou la chaleur d'un domicile privé, notre pendule électronique Novus constitue un pôle d'attraction.

Elle allie la précision de l'ordinateur au dessin harmonieux et fonctionnel.

Notez quelques raffinements technologiques : Cadran lisible sous un angle de 140 degrés. Affichage permanent 24 heures sur 24, contrôle automatique de la luminosité. Ecart toléré : quelques dixièmes de seconde par mois. Système d'alarme en cas de coupure de courant. Sonnerie douce, répétitive toutes les 6 minutes.

هكذا من الاصل

belfond

HEDRICK SMITH

ancien Chef du Bureau du New York Times à Moscou

Prix Pulitzer

LES RUSSES

LA VIE QUOTIDIENNE EN UNION SOVIÉTIQUE

LE CANARD ENCHAÎNÉ :
Voici un livre dont il n'est pas sûr que la presse soviétique parle. Et elle aura tort. Car il prouve de façon définitive que l'U.R.S.S. est toujours habitée par les gens les plus déconcertants, les plus attachants, les plus compliqués, les plus simples du monde, les plus menteurs, les plus sincères : les Russes.

LA CROIX :
Ce livre ouvre des horizons nouveaux et découvre des aspects souvent peu connus. Un des plus étonnants étant certainement que l'Eglise orthodoxe avec ses 30 millions de pratiquants est deux fois plus importante, en nombre s'entend, que le Parti communiste lui-même, réservé, en fait, à une élite.

L'EXPRESS :
C'est une histoire amère comme les Russes les aiment. "Je crois, dit Ivana Volodia, que notre pays est le plus riche du monde. – Pourquoi ? – Parce que, depuis près de soixante ans, tout le monde vole l'Etat, et qu'il reste toujours quelque chose à voler..." Hedrick Smith, qui fut de 1971 à 1974, chef du bureau du "New York Times" à Moscou, décrit cette "contre-économie" qui seule rend supportable la vie quotidienne.

LE MONDE :
Smith a rencontré, pendant son séjour, Roy Medvedev, qui rêve d'instaurer la démocratie dans le Parti; Sakharov, qui espère que l'Ouest fera pression pour imposer le respect des droits de l'homme, et Saljenitsyne, qui s'insère "dans le courant du slavophilisme russe classique". Les récits qu'il nous donne de ces entretiens ne sont pas les moins instructifs d'un ouvrage qui se distingue par l'acuité du regard de l'auteur.

LE POINT :
La puissance d'observation et l'indépendance d'esprit ne suffisent pas pour expliquer l'exceptionnelle qualité du livre, véritable somme sur la vie quotidienne en U.R.S.S. L'explication est peut-être très simple : Smith a non seulement lu mais aussi connu les seuls Soviétiques qui n'ont pas intérêt à mentir – les dissidents de "gauche" et de "droite", laïcs ou religieux, russes ou allogènes, politiques ou apolitiques.

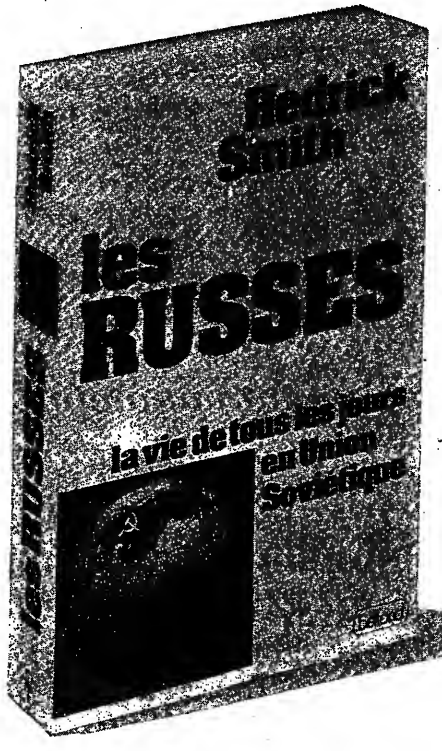

MINUTE :
Des problèmes de la ménagère qui fait son marché aux aspects de la libération sexuelle outre-rideau de fer, en passant par les progrès de la corruption et la généralisation du marché noir, rien n'est laissé dans l'ombre.

LES NOUVELLES LITTÉRAIRES :
Hedrick Smith consacre un long chapitre au système politique et économique de l'U.R.S.S. Il constate que c'est le lopin de terre privé qui alimente les marchés, que le développement industriel souffre d'un excès de bureaucratie, d'une technologie désuète, du sabotage systématique et d'un absentéisme larvé.

LE SOIR (Marseille) :
Ce livre a l'originalité profonde de parler des Russes tels qu'on ne les voit jamais, vivant, mangeant, aimant. La vie quotidienne de la rue, mais aussi celle des hôpitaux psychiatriques, les queues devant les magasins d'alimentation, les privilégiés dans leurs datchas, les laminoirs de la propagande et de la contestation.

LE NOUVEL OBSERVATEUR :
On apprend beaucoup de choses qu'on croyait savoir en lisant ce livre passionnant.

OUEST-FRANCE :
Plus encore peut-être que le livre "Quand la Chine s'éveillera" d'Alain Peyrefitte, "Les Russes" de Hedrick Smith doit être lu. Grâce à lui, l'U.R.S.S. n'est plus une inconnue.

LA QUINZAINE LITTÉRAIRE :
Ce gros volume est un essai de "physiologie" moderne d'autant plus important que la société soviétique est cachée aux yeux de tous, voire des Soviétiques eux-mêmes.

LE RÉPUBLICAIN LORRAIN :
Grâce à Hedrick Smith, il devient possible de parler de l'Union soviétique autrement que par slogans. Son livre détruit beaucoup d'idées reçues qu'on fonctionne à droite et à gauche.

VALEURS ACTUELLES :
L'Union soviétique, bien que seconde "superpuissance" n'occupe que le 25e rang dans le monde. Hedrick Smith en fournit l'explication dans son livre "Les Russes".

la réalité communiste vécue au jour le jour par tout un peuple

Un volume de 512 pages : 49,00 F

belfond

Publicinpa

Une nouveauté Hewlett-Packard, le HP-91 : il imprime !

Le HP-91 est le premier calculateur scientifique autonome avec imprimante et visualisation. Il comporte toutes les fonctions mathématiques, trigonométriques et statistiques, et il a 21 mémoires. Il fonctionne en autonomie complète grâce à sa batterie rechargeable. Son imprimante thermique très silencieuse vous permet de garder la trace écrite et commentée de vos calculs.
En vente chez les distributeurs agréés Hewlett-Packard.

L.P.S — La Papeterie du Siècle, 49, bd Latour-Maubourg, 75007 Paris. Tél. 551 19.88. L.P.S. Bureau, 46, rue Laffitte 75009 Paris, Tél. 878 26.45.

la Règle à Calcul — 65, bd Saint-Germain, 75005 Paris, Tél. 033 02.63/033 34.61.

CF — Compta France, 3, route de la Reine, 92100 Boulogne, Tél. 603 76.40.

HEWLETT PACKARD

Dimensions exactes : 22 x 20 x 6 cm. Poids : moins de 1,2 kg

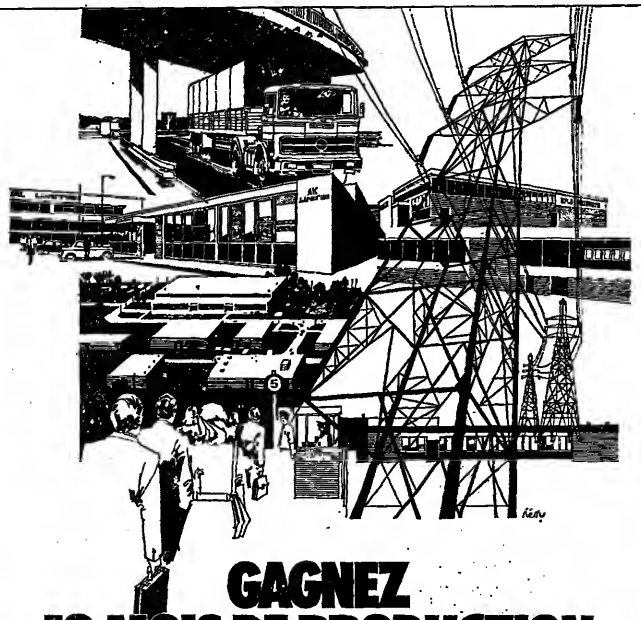

GAGNEZ 12 MOIS DE PRODUCTION GRACE A NOS USINES "CLES EN MAINS"

L'Irlande peut vous faire gagner douze mois dans la mise en route de votre nouvelle usine. Une usine neuve, située sur un emplacement industriel de premier choix et prête à recevoir immédiatement vos machines peut résoudre votre problème.

Une expansion continue
L'Irlande bénéficie depuis vingt ans d'un des taux de croissance industrielle les plus élevés du Marché Commun.
L'attitude favorable à la libre entreprise manifestée tant par le gouvernement que par les partis représentés au Parlement, en est la principale raison.

Un régime fiscal exceptionnel
Votre société sera exonérée de tout impôt sur les bénéfices réalisés à l'exportation jusqu'en 1990. Vous demeurez entièrement libre de rapatrier vos bénéfices et votre capital à tout moment.

Des subventions d'investissement
L'État irlandais vous offrira jusqu'à 30 % du montant de vos investissements en terrains, constructions, machines et autres immobilisations. Vous n'aurez rien à rembourser, vous ne devrez aucun intérêt et le gouvernement vous laissera le contrôle absolu de votre entreprise.

Un marché monétaire abordable
Notre marché monétaire vous permettra de bénéficier d'un financement bon marché. Cet avantage appréciable réduira d'autant la part de la mise de fond initiale dans votre investissement total.

Une banque de terrains
Notre banque de terrains peut vous proposer une sélection d'emplacements industriels de premier plan ou même d'usines livrables clés-en-mains et prêtes à accueillir immédiatement votre entreprise.

Un personnel qualifié
Vous trouverez sur place le personnel compétent à tous les niveaux de qualification dont vous pourrez avoir besoin : ouvriers spécialisés, techniciens et cadres.
Les Irlandais bénéficient d'un niveau élevé de formation et souhaitent vivement contribuer au développement de leur économie.

Des salaires raisonnables
Nos salaires et nos charges sociales comparativement plus faibles, abaisseront vos coûts de production et accroîtront d'autant la compétitivité de vos produits à l'exportation.

Des syndicats qui vous considèrent comme un partenaire
Nos syndicats sont particulièrement concernés par les créations d'emplois et leurs représentants sont extrêmement "fair-play" dans les négociations.

Une infrastructure industrielle
Bien que notre économie se soit développée à un rythme extrêmement rapide, nous pensons qu'il nous reste encore du chemin à parcourir. C'est la raison pour laquelle notre puissance industrielle est résolument orientée vers l'exportation.
La majorité des emplois est assurée par le secteur industriel qui fournit par ailleurs, la plus grande part du Revenu National.
L'Irlande constitue à ce jour une structure d'accueil efficace pour plus de 600 entreprises provenant de 19 pays et opérant ainsi sur de nombreux marchés mondiaux à partir de leurs usines irlandaises.

Un style de vie agréable
L'Irlande est un pays non pollué, parsemé de magnifiques paysages dans lesquels se pratiquent de nombreux sports de plein-air.
Vos cadres apprécieront l'accueil chaleureux du peuple irlandais qui saura leur faire partager sa joie de vivre.

REPUBLIQUE D'IRLANDE
UNE TERRE D'ACCUEIL POUR VOTRE ENTREPRISE

Une procédure accélérée et des formalités simplifiées vous garantissent la réduction des délais d'implantation d'une usine en Irlande. Votre société n'a affaire qu'à un seul interlocuteur :
I.D.A. - Irlande (Office du Développement Industriel) qui prend en charge l'ensemble des problèmes que pose votre installation.
Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter I.D.A. Irlande, 43, rue Pierre-Charron, 75008 Paris. - Téléphone 359.77.67 Télex : 6604 16.

COLLOQUE

A la recherche de l'«identité culturelle» de l'Europe

De notre envoyé spécial

Brest. — Europe de l'Ouest... Où peut-on mieux la trouver qu'à Brest ? C'est sans doute ce qui a conduit les organisateurs (1) d'un colloque sur l' « identité culturelle de l'Europe » à choisir ce... « Far West » pour leurs assises et la ville qui est *« à l'intersection de deux grands larges, celui des terres et celui des mers »*, comme devait le dire M. Beregi, maire de la grande cité du Finistère, en mirant les travaux. Le sang d'un continent affine aussi à ses extrémités, et, quand la « périphérie » rappelle au « centre » ses devoirs, on applaudit. La Communauté des Neuf n'est pas toute l'Europe, et, quand les participants d'une rencontre se recrutent aussi en Espagne, en Suisse, en Yougoslavie ou au Portugal, on s'en réjouit.

Le thème choisi pour ces rencontres, présidées par M. Pierre Emmanuel, était si vaste que, malgré un savant quadrillage en commissions, on ne pouvait guère offrir que des pistes de recherches. La première : « le silence de l'Europe », mit fort bien l'auditoire en condition. Pour M. G. Fraisse, directeur de recherches à la Fondation européenne de la culture, qui animait ces débats, l'Europe *« ne se parle qu'à elle-même, dans un chapelet de petits « sommets » sans consistance. L'Europe ennuie. Le monde semble se divertir devant nous, et en partie à cause de nous, entre ceux qui meurent de faim et ceux qui meurent d'ennui »*. Dans le même sens, et encore plus crûment, M. Henri Brugmans, recteur honoraire du Collège européen de Bruges, déclarait : *« Que manquerait-il au monde, si l'Europe disparaissait ? Le monde s'en apercevrait à peine, aujourd'hui. »*

M. Raymond Rifflet, directeur général, chargé de mission à la Commission des Communautés européennes, « modérateur » de la commission « réformes et choix : des projets pour une société différente », se demande, lui, si nous sommes à la fin d'une civilisation qui, parce qu'elle a trop bien réussi, n'aurait pas se renouveler, les Européens devenant en quelque sorte les Grecs du troisième siècle, les *« Crétacuil »* qui divertissaient les Romains, ou bien si nous sommes au temps du Quattrocento, proches d'une véritable renaissance ? *« Faisons le pari pascalien*, poursuit M. Rifflet, *celui du renouvellement, puisque nous n'avons rien à perdre. »* C'est dire que l'Europe doit chercher une réponse aux questions posées par la société post-industrielle, qu'il faut briser les murs, faire des choix *réels*, et non ceux qui souvent sont proposés sur le théâtre des débats de la politique politicienne. Le drame, aujourd'hui, c'est qu' *« on se donne un mal infini pour dissimuler les problèmes, afin de ne pas mettre en doute les appareils »*. Selon lui, les élections européennes pourraient être l'occasion de sortir des carcans que nous connaissons aujourd'hui.

L'illusion de la toute-puissance

« Crise de la culture et évolution des mentalités » : sur ce thème, un autre groupe s'est interrogé sur le phénomène explosif qui conduirait notre civilisation scientifique et technique aux interrogations fondamentales. Selon l'abbé Marc Oraison qui menait ici la discussion, l'illusion de la toute-puissance apportée par le développement industriel s'écroule dans la mesure où son contrôle nous échappe.

Autre symptôme : la mise en question de l'autorité. *« L'Europe est-elle encore capable de dégager une nouvelle conception de l'autorité qui soit fonctionnelle et non plus sacrale ? »* C'est aussi la réintégration de la mort comme réalité essentielle et irréductible dans la culture qui paraît essentielle au médecin et théologien Marc Oraison.

Enfin, c'est M. *René Berger*, professeur à l'université de Lausanne et conservateur du musée des beaux-arts de Lausanne, qui lança et contrôla les débats d'une commission sur « la communication *et le rôle des médias* », après avoir modestement constaté que des colloques tels que celui de Brest lancent des concepts « *qui ne sont que jeux de fléchettes face à l'artillerie lourde, voire atomique, des radios et télévisions* ». Nous construisons aujourd'hui le monde avec des messages. Une véritable « cathédrale audiovisuelle » est née. « *De même que l'édifice ordonne ses masses, ses percées, ses motifs, ses thèmes, en fonction de l'espace, de même l'émetteur dispose ses émissions en fonction du temps... Les téléspectateurs forment la nouvelle ecclesia... L'environnement-média est non seulement le lieu de la communication, mais notre bien commun, notre communauté.* » C'est à inventorier la floraison d'images-messages, qui va encore augmenter avec les techniques nouvelles et la troisième génération de l'audiovisuel (cassettes, câble, magnétoscope, satellites, etc.), à passer cette logographie aux cribles de la sociologie, de la psychologie, de la psychanalyse, de l'économie, de la politique, etc., qu'a invité M. René Berger. Travail d'Hercule !

Pendant deux jours et demi, la vie a bouillonné dans ces cellules de réflexion du Palais des arts de Brest, dirigé par M. J.-C. Descaves qui, depuis sa création, a toujours entendu s'ouvrir aux manifestations européennes. Cinb éphémère, rayon fugace émanant de l'extrême pointe de ce « cap de l'Asie » dont parlait Valéry. Il faudra que de tels phares clignotent longtemps encore, hélas ! pour avoir raison des brumes qui noient notre continent...

PIERRE DROUIN.

(1) Palais des arts de Brest, Conseil de l'Europe, Fondation européenne de la culture, Fondation pour une entraide intellectuelle européenne.

La voiture de l'année 1985. Essayez-la en 1976.

SFAM France
23, bd de Courcelles - 75008 Paris
Tél. : 292.02.50
40 ter, av. de Suffren - 75015 Paris
Tél. : 734.09.35

SAAB
La voiture d'une société évoluée.

هكذا من الاصل

1.

هكذا من الاصل

A la recherche de l'«identité culturelle» de l'Euro

De notre envoyé spécial

— Rouge de l'Ouest... ...chercher à la trouver ? C'est sans doute ce ...

...sens, ...

...

...

JEUNESSE

AU COURS DE LEUR QUATRIÈME CONGRÈS

Les Pionniers de France ont décidé d'ouvrir largement leur mouvement à tous les enfants

Le quatrième congrès des Pionniers de France, mouvement d'enfants (six à quatorze ans) du parti communiste, organisé les 22 et 23 mai au théâtre des Amandiers de Nanterre, a dirigé et précisé les options prises lors du dernier congrès de 1974 sur l'ouverture à la base du mouvement et le contenu pédagogique de l'animation résumé par le slogan : « A l'école de la vie ».

« *Le mouvement des pionniers existe pour tous les enfants, à commencer par ceux des milieux populaires* », a réaffirmé M. René Vincent, secrétaire général des Pionniers de France, aux quatre cent cinquante-deux moniteurs présents. Des moniteurs jeunes dans l'ensemble, puisque la moyenne d'âge était de vingt ans. (Celle-ci, cependant, a tendance à augmenter, probablement avec l'arrivée d'animateurs professionnels et d'éducateurs.) « *Il importe de veiller à ce qu'aucun enfant ne soit rejeté du groupe. En ce sens, une vigilance de tous les instants doit s'exercer pour nier l'identification du groupe pionnier à une collectivité fermée et pour aller vers une ouverture permanente de celui-ci aux enfants de la cité.* »

Pour faciliter cette ouverture à tous les enfants, il est nécessaire, a souligné en substance le secrétaire général, d'aller vers les parents, et même de les amener à participer aux activités des groupes : « *Tant pour l'expansion de la capacité d'action du mouvement des pionniers que pour un juste développement d'une activité avec les enfants en solide appui sur la réalité de la vie du quartier, le travail de masse en direction des enfants conduit à un travail de masse conséquent en direction des adultes.* »

Dans les mois et les années à venir, le mouvement s'efforcera de « *coopérer* » avec les centres de loisirs des cités les plus populaires ; mais aussi avec les municipalités, les comités d'entreprises, les mutuelles ou autres associations qui le désireraient.

Le congrès a aussi décidé, toujours pour faciliter élargissement de son mouvement, d'autoriser au moins à titre provisoire les adhésions collectives, contrairement à la pratique actuelle. Mais élargissement du mouvement, abandon d'activités « trop militantes », ne veulent pas dire « confusion idéologique », et les congressistes se sont attachés à préciser le contenu pédagogique de leur animation. « *Il ne peut être question de « laisser faire », en matière d'éducation,* » affirme M. René Vincent. *Il faut aider les enfants à s'inscrire positivement dans la société, placer l'activité éducative dans le cadre d'une perspective de mieux être pour les enfants et les familles.* » *Cette activité est en mouvement pour des rapports plus justes entre les hommes, et les enfants doivent acquérir les éléments les rendant aptes à s'inscrire dans ce mouvement... D'individus que tout veut rendre passifs, il faut passer à des individus actifs* »

Il a aussi été question, lors de ce congrès, des difficultés financières du mouvement. Et, pour protester contre le refus du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports d'accorder, cette année encore, une subvention, les Pionniers ont décidé d'envoyer une lettre à M. Masseaud, de créer avec d'autres associations un « comité national de soutien » et d'organiser en septembre et octobre prochains une campagne nationale et une semaine d'action. — C. C.

ÉDUCATION

L'ÉVOLUTION DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Les parents d'élèves de l'UNAPEL se prononcent en faveur d'une structure diocésaine de contrôle et d'arbitrage

De notre envoyé spécial

Bourg-en-Bresse. — *Une « délégation nationale » de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL) a rassemblé, les samedi 22 et dimanche 23 mai, à Bourg-en-Bresse, deux cents délégués et plusieurs dizaines d'invités, professeurs et responsables laïcs et religieux de l'enseignement catholique pour la plupart. Les problèmes relatifs aux structures présentes et à venir de l'enseignement catholique ont été au centre des débats. Un nouvel organisme départemental de contrôle et d'arbitrage, lié au comité diocésain, a été envisagé. Deux autres seront de « carrefours de réflexion » étaient consacrées au sport et aux activités socio-éducatives d'une part, aux relations entre parents et enseignants d'autre part.*

Inviter les parents d'élèves de l'enseignement catholique à réfléchir à une « *meilleure structuration* » de cet enseignement, n'était-ce pas laisser entendre qu'elle laisse pour le moment à désirer ? Et leur présenter une nouvelle « autorité de tutelle » déjà pensée dans son principe et ses caractéristiques essentielles, n'était-ce pas leur « *faire prendre le train en marche, les mettre devant les faits accomplis* », selon les termes employés par l'un d'entre eux ? Ou même, comme le murmuraient certains, leur faire accepter une « reprise en main » de la hiérarchie ?

Les délégués présents à Bourg-en-Bresse furent suffisamment nombreux à le dire ou à le laisser entendre pour que Mgr Honoré, évêque d'Evreux, qui assure au sein de la commission épiscopale du monde scolaire et universitaire la liaison avec les APEL, prenne la peine de préciser, au terme de deux journées de réflexion : « *Vous avez exprimé une sorte de traumatisme au sujet de l'autorité de tutelle. Ce problème a surgi voici quinze mois au sein d'une commission mixte qui travaille enliaison avec nous : les religieux eux-mêmes avaient soulevé le problème.* »

M. Henri Lefebvre, président national de l'UNAPEL, devait compléter ce rappel historique par celui d'une échéance : c'est à l'automne prochain que le Comité national de l'enseignement catholique (qui représente l'enseignement catholique auprès de la commission épiscopale et des pouvoirs publics) se réunira pour se prononcer sur cette autorité de tutelle, sa composition et son statut juridique.

C'est une situation de fait étroitement liée à l'évolution de l'Eglise catholique de France dans son ensemble qui a amené certains responsables de l'enseignement catholique à proposer cette nouvelle « autorité de tutelle » qui sera, selon les termes de Mgr Honoré : « *une sorte d'organisme de juridiction pour des circonstances d'exception. Sa compétence n'aura pas d'se juxtaposer à celle des organismes existants. Sa finalité est précise : assurer la qualité catholique de l'établissement au regard de l'évêque. Lorsque des situations de conflits, de contentieux pourront naître, cette autorité de tutelle aura à accomplir cette mission d'arbitrage* »

L'enseignement catholique ne dispose pour le moment que d'instances de consultation, de réflexion ou d'organisation. Leur autorité morale ou le rôle de coordination qu'elles assument sont toutefois dépassés en cas de conflit, et aucun organisme doté d'un pouvoir de décision ne fonctionne alors correctement. Les directeurs d'établissement et les professeurs sont désormais en majorité des laïcs, ce qui entraîne pour de nombreuses raisons (diversité des courants de pensée dans l'Eglise, actions de type syndical de certains enseignants, retrait progressif de congréganistes qui assuraient la cohérence idéologique) l'apparition d'une multiplicité de conceptions ou la juxtaposition d'intérêts multiples parfois contradictoires : la conception d'un enseignement catholique uni et indivisible est aujourd'hui illusoire. D'autre part, l'autorité morale suprême de l'évêque, qui tenait lieu de recours ultime n'est plus toujours incontestée.

Les effets cumulés de la crise des vocations et de l'arrivée massive dans les écoles d'enfants dont les familles ont des motivations autres que religieuses accroissent enfin, cette laïcisation à la base comme au sommet.

Le départ des « mécontents »

Ce sont ces divers facteurs d'évolution qui ont tour à tour été invoqués pour justifier le mise en place prochaine d'une autorité de tutelle qui serait garante, en dernier recours, de la conformité aux grandes orientations de l'enseignement catholique et arbitrerait les conflits de personnes ou au niveau des collectivités (établissements, congrégations...) Sans se prononcer sur le composition exacte de cette autorité de tutelle, les délégués de l'UNAPEL ont souhaité qu'elle ne soit pas une structure nouvelle s'ajoutant à toutes celles qui existent déjà et proposé qu'elle émane des comités diocésains (par exemple, leur bureau), en insistant fortement — nobiesse oblige — sur la nécessaire représentation des parents en son sein.

Le champ de compétence couvrirait : les problèmes d'établissement ou de modification de la carte scolaire et les conflits qui peuvent en résulter ; l'agrément des nominations de chefs d'établissement et la garantie de leur foi et de leur compétence, ce qui constitue le caractère spécifique de l'enseignement catholique.

La question complexe du statut juridique de cette autorité n'a été qu'effleurée et devra faire l'objet d'un examen approfondi : il faudra, en effet, que la formule retenue soit recevable, tant du point de vue du droit canonique que vis-à-vis de l'autorité spirituelle de l'Eglise.

Ces débats sur l'autorité de tutelle ont trouvé un écho dans les réflexions qu'une partie des délégués consacrèrent au problème posé par le départ des congrégations. Qu'elles se retirent et confient leurs établissements aux diocèses (en respectant plus ou moins le préavis de deux ans prévu dans ce cas) ou qu'elles créent de leur propre chef des associations gestionnaires qui prennent en charge les établissements et en nomment les directeurs, il est peu de cas où ce changement de régime s'entraîne pas au moins des difficultés d'adaptation auxquelles s'ajoute parfois l'épineuse question de la propriété immobilière des écoles.

Les réflexions de la délégation nationale de l'UNAPEL auront dans tous les cas été marquées plus que jamais par une double tonalité certitude chrétienne enthousiaste et militante, d'une part, inquiétude pour l'avenir proche de l'autre. A la confiance exprimée par le président Lefebvre (« *Nous pouvons, à l'intérieur de l'éducation nationale et à côté de l'enseignement public, être le fer de lance d'une réforme de l'éducation* »), répondait en écho la mise en garde de l'abbé Gérard Poiret, secrétaire général de l'enseignement catholique : « *J'ai l'impression que certains encouragement volontiers une amélioration de la structuration de l'enseignement catholique de façon défensive. Cela n'est pas bon. Nous réfléchissons non pas pour 1978, mais pour 1980 et l'an 2000.* »

MICHEL KAJMAN.

SOCIÉTÉ

UN DÉBAT A H.E.C.

Amour et discours

Parler d'amour, quoi de plus facile, naturel et universel ? Mais que se cache-t-il derrière les mots témoins de la passion, quel pouvoir, quel « discours », et quelle communication ? En invitant, pour l'un des derniers débats de la « semaine de l'amour » (le Monde du 19 mai), M Roland Barthes et d'autres à venir en débattre, les responsables du bureau des élèves d'H E C n'avaient pas choisi le facilité

Depuis deux ans Roland Barthes consacre son séminaire de l'Ecole pratique des hautes études au « langage amoureux », c'est-à-dire « le langage de l'amour-passion (au sens romantique). Pour lui, « l'amour est essentiellement et exhaustivement un discours intérieur que le sujet se tait à lui-même Le sujet est emporté sans cesse, dans l'épisode amoureux, par un flot d'images verbales qui circulent dans sa tête Il s'agit d'un discours entièrement déconstruit du point de vue rhétorique, de bouffées de langage, de mouvement brownien ».

La censure de la mode

A l'opposé de l'amour-passion le libertinage, défendu par M Philippe Roger, auteur d'études sur Sade, et qui se présente « en tant que libertin », est défini par lui comme « une protestation contre l'hégémonie du discours amoureux ». Le libertin refuse ces élan de « levée de la critique » qui caractérise le langage amoureux et qui fait dire à Freud que « le porte est ouverte à la perfection ». Il refuse d'être « capté » ou « ravi ».

M Roger évoquant « le discours nisis et le roucoulement » du langage amoureux, M Barthes lui répondra que c'est « une immense censure sociale et de la mode qui dévalorise l'expression de l'amour-passion « Utiliser aujourd'hui ce langage n'est apparaître comme « bête » mais selon une mode

Les quatre ou cinq jeunes élèves d'H.E.C venus écouter ce débat auraient souhaité, comme leurs nombreuses questions l'attesteront, que le part lot faite aux ritualisme moins extrêmes que la passion ou le libertinage Tout de même, demandèrent des jeunes gens un peu inquiets, il y a bien une communication réelle dans le libertinage, défendu par « langage amoureux », c'est-à-dire « langage de l'amour-passion (au sens romantique). Pour lui, « l'amour est essentiellement et exhaustivement un discours intérieur que le sujet se tait à lui-même Le sujet est emporté sans cesse, dans l'épisode amoureux, par un flot d'images verbales qui circulent dans sa tête Il s'agit d'un discours entièrement déconstruit du point de vue rhétorique, de bouffées de langage, de mouvement brownien ».

La censure de la mode

A l'opposé de l'amour-passion le libertinage, défendu par M Philippe Roger, auteur d'études sur Sade, et qui se présente « en tant que libertin », est défini par lui comme « une protestation contre l'hégémonie du discours amoureux ». Le libertin refuse ces élan de « levée de la critique » qui caractérise le langage amoureux et qui fait dire à Freud que « le porte est ouverte à la perfection ». Il refuse d'être « capté » ou « ravi ».

M Roger évoquant « le discours nisis et le roucoulement » du langage amoureux, M Barthes lui répondra que c'est « une immense censure sociale et de la mode qui dévalorise l'expression de l'amour-passion « Utiliser aujourd'hui ce langage n'est apparaître comme « bête » mais selon une mode

Les quatre ou cinq jeunes élèves d'H.E.C venus écouter ce débat auraient souhaité, comme leurs nombreuses questions l'attesteront, que le part lot faite aux ritualisme moins extrêmes que la passion ou le libertinage Tout de même, demandèrent des jeunes gens un peu inquiets, « il y a bien une communication réelle dans le langage amoureux ou dans les gestes ? » « Non, répondra Roland Barthes, dans l'amour passion, qui est une forme de folie, il n'y a pas de communication Le sujet amoureux fait de l'autre un objet et, dans une certaine mesure, lui interdit de parler » En outre, tour vient du grand livre, dans ce langage, le grand livre de la culture, le grand modèle qui nous entoure le grande autre. Il n'y a pas de spontanéité Cela n'empêche pas l'authenticité. Je fait qu'on souffre et qu'on soit heureux. »

« Mais alors, demande, enfin, un élève d'H.E.C., Il n'y a pas d'amour heureux ? — « Est-ce que tenir un discours est possible sans réprimer l'autre ? « répondit Roland Barthes qui termina en souhaitant que des écrivains veuillent bien consacrer des romans à « l'amour vrai », pour permettre aux spécialistes de discuter du langage de l'amour de tous les jours Quand les passions sont épaissies et que, dans le silence du « discours » enfin établi, passe une vraie communication

BRUNO FRAPPAT.

AUTOMOBILE

La Renault 14 : entre la R 5 et la R 20

Annoncée officiellement voici plusieurs mois par la Régie, qui avait diffusé à cette occasion une photographie du véhicule prise de trois quarts avant, la Renault 14 est commercialisée le mardi 25 mai en France.

Produite par son usine de Douai (le Monde du 4 mai 1976) et son unité de montage de Haren, installée en Belgique, cette nouvelle voiture entre dans la catégorie des automobiles « bicorps », c'est-à-dire à deux compartiments : *l'un réservé au moteur, l'autre aux passagers et aux bagages. Seule dans le gamme Renault, le R 12 reste un véhicule « tricorps », c'est-à-dire qu'un compartiment est prévu à part pour les bagages. Pour l'instant, le R 14 ne remplace aucun des modèles construits par la Régie, mais s'insère entre la Renault 5 (3,60 mètres de long) dont elle rappelle la silhouette et la Renault 20 (4,50 mètres de long). Elle gagne beaucoup en habitabilité par rapport à la R 8 tout en ne mesurant que 4 mètres de long.*

La grande innovation est son moteur, que produit l'usine commune Renault-Peugeot de Douvrin (le Français de Mécanique). C'est un 1 218 centimètres cubes (7 CV fiscaux) en alliage léger et à arbre à cames en tête entraîné par chaîne avec tendeur hydraulique. Il est placé transversalement incliné vers l'arrière avec boîte de vitesses au centre et en avant de l'essieu avant. Cette disposition permet un graissage commun du moteur et de la boîte.

La suspension à quatre roues indépendantes est du type Mac Pherson à l'avant et à bras tirés et barres de torsion à l'arrière. La freinage est à disques sur les roues avant avec étriers flottants et à tambours avec rattrapage de jeu sur les roues arrière.

L'aménagement intérieur est sobre, le matière plastique reine et la compte-tours absent. Les ceintures de sécurité sont à enrouleur

Des détails d'équipement varient selon le modèle choisi (car il y a deux versions : L et TL), notamment en ce qui concerne les sièges à dossier fixe pour le modèle de base et plus enveloppants et à dossier réglable pour le modèle plus élaboré (TL). La maquette ne tait son apparition que dans la version TL.

Sur route, tant rapide que tortueuse, la Renault 14 se révèle comme une voiture saine et homogène. Avec pour seul passager son conducteur et à vitesse élevée, la voiture atteint cependant parfois les limites de l'adhérence. sur route tourmentée, sans que pour autant la sécurité soit mise en cause.

Ses grandes qualités sont la maniabilité, comparable à celle de la Renault 5, la bonne position de conduite, la visibilité et l'habitabilité.

Pour une conduite raisonnable sur parcours mixte (autoroute et route), il faudre compter de 6 à 9 litres de consommation aux 100 kilomètres.

Vendue 22 900 F pour la version L et 24 000 F pour la version TL, la Renault 14 *ters* sûrement cartar d'elle.

CLAUDE LAMOTTE.

CARACTERISTIQUES

Traction avant ; moteur transversal incliné à 73 degrés vers l'arrière ; quatre cylindres en ligne, 1 218 cm3, 7 CV fiscaux ; alésage course 75 x 69 mm) ; puissance réelle 57 ch (DIN) à 6 000 tours ; boîte de vitesses transversales à quatre rapports ; quatre roues indépendantes ; freins à disques avant, tambours arrière, circuits séparés ; longueur 3ors tout, 4,025 m ; largeur, 1,548 m ; ses cendres à l'arrière ; cinquième porte ; ceintures à enrouleur aux places avant ; déshabillage de pare-brise et des vitres latérales ; faucette arrière chantante, espace bagages de 335 à 950 dm3 ; baueliers avant et arrière en plastique armé ; vitesse maximum annoncée, 142 km-h ; 400 mètres départ arrêté, 20,3 sec ; 1 00 mètres départ arrêté, 30 sec ; couple max. 9,4 m/kg à 3 000 tours.

UNE « NOUVELLE » FIAT 128

Les nouvelles versions de vieux modèles courent les routes Après Ford et Opel, deux spécialistes, après Renault (dans une moindre mesure) et British Leyland, qui va bientôt commercialiser en France les Allegro II et Marina II apparues en octobre dernier au Salon de Londres ; Fiat vient de découvrir les vertus de la « re-présentation » : le 128 fait peau neuve après avoir été produite, depuis 1969, à plus de deux millions quatre cent mille unités.

Présentée au huitième Mobil Economy Run italien, où la sobriété et le souplesse de son moteur étaient évidentes, la « nouvelle » 128 ne se distingue du modèle actuel que par sa calandre, des pare-chocs en résine noire, des blocs optiques différents et une planche de bord redessinée. Un rapport de transmission plus long améliore le confort acoustique et la consommation Enfin, les synchros de boîte ont été modifiés sur la première et la deuxième vitesse. Voilà pour l'essentiel. C'est peu pour justifier l'intérêt de la nouveauté, même si, d'autre part, la « nouvelle » 128 bénéficie de tous ces progrès qui, au fil des ans, ont modifié sensiblement son comportement. La modèle est également plus fiable, notamment sur le plan de la protection contre la corrosion

En fait, l'innovation principale est que, désormais, le production de la 128 est considérablement simplifiée : plus de « spéciale » ou de « rallye », rien qu'un modèle unique (à deux, trois ou quatre portes) offrant un choix d'options Moteur : 1 100 ou 1 300 cm3, et trois niveaux de finition : base, confort et confort luxe) A Turin aussi le rationalisation a pris le pas sur le prestigieux C'est un signe des temps — M B

★ **Commercialisation en septembre.** Prix : de 18 800 F à 21 800 F environ.

une école "vivante"

esd SOUFFLOT

examens d'entrée
(niveau "Terminale")

2 JUIN
et 23 JUIN

Hâtez-vous de vous inscrire
ou
demandez une documentation à notre "Service Examens"
(Bachelier, entrée sur titres)

esd souffiot
Un enseignement "sur mesure"
Des méthodes dynamiques.
L'école la plus spécialisée des employeurs.
Débouchés assurés.

Préparation : BTSS
(Bilingue - Trilingue)
chambres de commerce étrangères

Ecole des Secrétaires de Direction
(enseignement privé)
15 rue Soufflot 75005 PARIS
Tél. 326 44 40

nom .....
prénom .....
adresse .....
.....
.....
niveau études .....

● *Accord sur les examens à Grenoble.* — Au cours de réunions par « années » dans chaque unité d'enseignement et de recherche, étudiants et enseignants de l'université des sciences sociales (Grenoble-II) se sont mis d'accord sur le principe de la reprise des « activités pédagogiques » à partir du lundi 24 mai, et sur des modalités de passage des examens des demandes de dérogation au règlement doivent être adressées au recteur de l'académie et aux présidents de sciences économiques, de psychologie et de l'Institut d'études politiques de Grenoble. La grève depuis le 19 février — (*Corresp.*)

● *Des militants d'extrême droite,* se réclamant du Groupe action jeunesse (G.A.J.), ont empêché la réunion de la commission permanente de l'université de Paris-II, siégeant en section disciplinaire, mercredi 19 mai en fin d'après-midi Cette réunion avait pour but d'examiner les actions disciplinaires engagées contre plusieurs étudiants d'extrême-droite, auteurs d'«actions» au centre universitaire Assas, et de fraude aux examens.

École de Commerce et d'Administration

Section Supérieure d'Économie

ÉPREUVES D'ADMISSION
1ère SESSION : 9 et 10 juin 1976

Collège Sainte-Barbe

ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT PRIVE
FONDE EN 1460

4, rue Valette, 75005 Paris. — 033-43-97

ÉDUCATION

LES TRAVAUX DU CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS

Mieux connaître les réalités professionnelles

A quoi l'éducation sert-elle aux sept cent mille jeunes qui entrent chaque année dans la vie professionnelle ? Leur formation — quand ils en ont une — correspond-elle aux compétences exigées sur le marché du travail ? Lors de sa création, en 1970, le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) a reçu pour mission d'étudier précisément les relations entre l'emploi et la formation. Le directeur du CEREQ, M. Gabriel Ducray, vient d'exposer les premiers résultats des travaux entrepris pour mettre au point un « ensemble de moyens scientifiques d'observation. D'analyse et de prévision ».

● *Le répertoire français des emplois.* — Entrepris en 1974, ce travail sera achevé en 1979. Il consiste en une description d'emplois-types, réalisée à partir de l'observation de vingt mille situations de travail dans les entreprises, les services et les administration. Il précise aussi la manière de parvenir à cet emploi. Trois cahiers ont déjà été publiés (par la Documentation française) : les emplois de la banque, des assurances et de l'électronique.

Le répertoire servira à préparer la nouvelle nomenclature des activités individuelles, qui sera mise en œuvre lors du prochain recensement, en 1980. Il doit, d'autre part, être utilisé par les conseillers professionnels de l'Agence nationale pour l'emploi et les conseillers d'orientation.

● *L'Observatoire national des entrées dans la vie active* doit faire apparaître les liens entre les formations et les débouchés.

« *La représentation couramment donnée des rapports entre l'éducation et la vie active est celle d'une liaison directe entre une formation et un emploi.* » Cette image, explique M. Ducray, a été renforcée par « *l'espoir d'obtenir des prévisions de l'emploi d'une précision suffisante pour fonder la réforme des enseignements scolaires et universitaires sur des bases plus conformes aux besoins de l'économie française* ». Or, selon les travaux du CEREQ, cette thèse d'une « *articulation mécaniste entre les formations et les emplois sur un marché du travail parfaitement déterminé à l'avance* », est tout à fait irréaliste.

On peut seulement constater qu'une formation donnée procure certains avantages à un moment donné, sans garantir systématiquement un statut social. La connaissance des débouchés serait, avant tout, celle des conditions de fonctionnement du marché de l'emploi.

Le CEREQ vient donc de mettre en place un dispositif d'enquêtes permanent sur l'accès à la vie active à la sortie des divers enseignements, et pendant les premières années de cheminement professionnel.

● *L'exploration de l'évolution du travail.* — La connaissance des débouchés ne peut se limiter à la connaissance des réalités actuelles, mais doit prendre en compte l'évolution du travail. C'est pourquoi le CEREQ recherche les causes de ces transformations des qualifications.

Des enquêtes nationales ont déjà été faites dans les industries chimiques et mécaniques, d'une part, sur les chantiers de gros œuvre du bâtiment, d'autre part. Il en ressort, par exemple, que la proportion d'emplois non qualifiés n'est pas uniforme mais varie selon les secteurs. D'autre part, elle n'évolue pas de façon homogène dans le temps.

Les différences semblent s'expliquer essentiellement, selon M. Ducray, par les « *processus de fabrication* » et les formes de division du travail adoptées par chaque entreprise. D'autre part, dans un même secteur d'activité, toutes n'utilisent pas les progrès technologiques de façon identique. On doit donc tenir compte de ces éléments dans les prévisions d'emploi.

Les travaux du CEREQ doivent aussi permettre de mieux adapter les programmes d'enseignement aux réalités professionnelles, ainsi les méthodes mises au point sont actuellement appliquées pour orienter les formations secondaires et supérieures en génie énergétique et thermique et en informatique de gestion. Pour le reste, la concertation est permanente entre les responsables des formations et les ingénieurs du CEREQ, indique-t-on au ministère de l'éducation. — C. A.

Dans les lycées et collèges

M. HABY : Les examens seront simplifiés.

A l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions orales sans débat, vendredi 21 mai, en réponse à M. Daniel Goulet, député U.D.R. de l'Orne, qui s'inquiétait de la « *démobilisation* » des élèves de 3e et de 5e à partir du 15 mai, date à laquelle doivent intervenir les décisions d'orientation, M. René Haby, ministre de l'éducation, a indiqué que les examens seront simplifiés de façon à ce que leur organisation ne perturbe pas le fonctionnement de certaines classes. Il a précisé que les examens seront, en application de la réforme à la prochaine rentrée scolaire, limités aux élèves pour lesquels les décisions d'orientation favorables n'auront pas été prises.

« *Pour le B.E.P.C.*, a-t-il poursuivi, *sur labase du contrôle continu, les décisions d'orientation favorables à la poursuite des études vaudront attestation de réussite dans le premier cycle et entraîneront l'attribution du diplôme de fin d'études correspondant. Pour le baccalauréat, la prise en compte du contrôle continu permettra de simplifier l'examen terminal. Il ne sera ainsi peut-être pas nécessaire de maintenir la fois un écrit et un oral. J'envisage enfin d'étudier avec les organisations syndicales le report sur la première quinzaine de vacances de la session d'examens. En ce qui concerne l'enseignement technique, on met au point au niveau international des attestations de connaissances sous forme d'unités de valeur ou d'unités capitalisables, acquises tout au long de la scolarité, ce qui permettra, là aussi, d'alléger les examens terminaux.* »

UNION DES ATHÉES
Concerts le 6 juin
Hôtel Suffren La Tour
20, rue Jean-Rey, PARIS-15e.
Entrée libre et gratuite.
Renseignements :
Union des Athées
03330 BELLENAVES

RELIGION

L'ABBÉ GÉNÉRAL DES CISTERCIENS DONNE SON POINT DE VUE SUR BOQUEN

L'abbé général de l'ordre cistercien nous fait parvenir le communiqué suivant :

Devant les événements qui se passent depuis quelques mois à Boquen, et l'interprétation que certains leur donnent, l'abbé général de l'ordre de Cîteaux tient à leur redonner leur véritable sens.

Le droit de propriété que nous exerçons à Boquen est lié, comme toujours dans l'Eglise, à un devoir : celui d'en faire une maison destinée à la vie monastique et évangélique, qui est louange de Dieu, écoute de la parole et accueil aux hommes de bonne volonté, et en particulier à ceux et celles qui sont interpellés plus vivement par cet appel. C'est seulement ainsi que nous respecterons la volonté de Dom Alexis et des moines qui ont rebâti l'abbaye.

Les moines cisterciens, toujours responsables de l'abbaye, ont donc fait appel à la communauté des Sœurs de Bethléem pour vivre et enrichir cette vocation de prière, car elles sont apparues comme étant à même de vivre pleinement la dimension monastique tout en poursuivant l'effort d'ouverture et de recherche tenté depuis plusieurs années.

MÉDECINE

Selon un journal américain

KAREN QUINLAN SURVIVRAIT DEPUIS PLUSIEURS JOURS SANS LE SECOURS D'APPAREILS DE RÉANIMATION

Denville (New-Jersey) (*A.F.P., U.P.I.*). — La jeune Karen Ann Quinlan, qui est dans le coma depuis plus d'un an à l'hôpital Sainte-Claire de Denville, dans l'Etat du New-Jersey, continuerait de vivre, depuis plusieurs jours, sans l'aide d'un respirateur artificiel, affirme le journal local *Morris County Record* du dimanche 23 mai. L'appareil aurait été déconnecté, et la jeune fille aurait été transférée dans une chambre ordinaire de l'hôpital.

L'avocat de la famille Quinlan s'est refusé à tout commentaire et s'est contenté de déclarer que c'était « *une affaire qui ne regardait que la famille Quinlan* ». Il s'est refusé à confirmer ou à démentir l'information du journal. Un porte-parole de l'hôpital, interrogé, a aussi observé le mutisme le plus total.

Rappelons que, aux termes du jugement rendu par la Cour suprême du New-Jersey, le père de Karen Quinlan a été autorisé à demander le débranchement des appareils, sous réserve de l'accord des médecins de la jeune fille.

Au cœur du quartier latin
ESM
44, RUE DE Rennes 75006 Paris
Tél. 548.42.31 et 222.66.29
ENSEIGNEMENT PRIVÉ
Pour un débouché direct sur la vie active
BACS G1-G3-F8 • admission en classes de secondes 1ère et terminales
FORMATION ACCELEREE 1 AN • secrétariat médical • secrétariat de direction
B.T.S. • secrétariat • distribution • tourisme
Renseignements sur place. Pour recevoir gratuitement et sans engagement notre brochure de 12 pages, retourner après l'avoir rempli le bon ci-dessous à ESM - 44, rue de Rennes. 75006 Paris - Tél. 548.42.31 et 222.66.29
BON A DECOUPER
Je désire recevoir gratuitement et sans engagement votre brochure de 12 pages.
Nom .....
Adresse .....
Code postal Ville .....

PRÉPARATION A SC.PO
Sur PLACE ou par CORRESPONDANCE
● Examen d'entrée en année préparatoire.
● Examen d'entrée directe en 2e année.
● Seconde session fin d'année préparatoire.
● Recyclage d'anglais (seconde session fin d'A.P. et diplôme).
PSP 76, rue de la Pompe, 75016 PARIS - Tél. : 504-19-73.

Brummell
Brummell Haussmann et Rosny 2.
Printemps Nation/Parly 2/Vélizy 2/Créteil.
Vacances, Prix vacances, Prix vacances
Chemise voile pur coton. Existe en noir, marine, beige, naturel, amande. 45F
Pull-over rayé marine et blanc. Acrylique et polyester. 79F
Pantalon droit, 2 plis devant. Polyester et coton. Blanc ou écru. 95F
Young & Rubicam
Jusqu'au 15 juin. Prix vacances dans tous les rayons vacances.

Le cadeau le plus original se trouve dans la rue des Boutiques de Paris

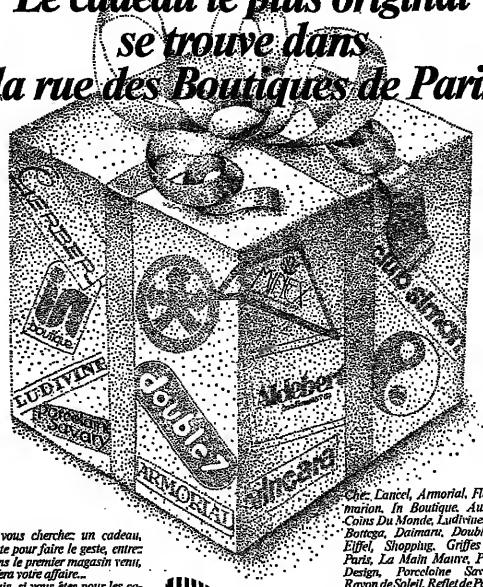

Si vous cherchez un cadeau, juste pour faire le geste, entrez dans le premier magasin venu, il fera votre affaire...
Mais, si vous êtes pour les cadeaux-plaisir, les cadeaux-souvenir, les cadeaux-sourire, venez flâner dans la rue des Boutiques de Paris.
Du simple coffichet au somptueux bijou, du dernier livre à succès à l'objet d'art recherché, du bagage raffiné au bouquet sophistiqué, tout est là dans les 70 boutiques de Paris.

Chez Lancel, Armorial, Flammarion, In Boutique, Aux 4 Coins Du Monde, Ludivine, La Bottega, Daimaru, Double 2 Eiffel, Shopping, Griffes de Paris, La Main Mauve, Paris Design, Porcelaine Savary, Rayon de Soleil, Reflet de Paris, Samaritaine, Jardin du Temps, Chocolats Weiss, Moreux... vous trouverez 1.000 idées cadeaux originales. Des vendeuses souriantes vous accueilleront, vous conseilleront, vous aideront à faire plaisir.
Venez rue des Boutiques de Paris, vous ne repartirez pas les mains vides.

Rue des Boutiques de Paris
Palais des Congrès - Porte Maillot

Métro Porte Maillot. Parking 1.500 places.

JUSTICE

APRÈS UN DOUBLE ACCIDENT MORTEL DU TRAVAIL A LYON

La condamnation en appel de trois cadres des usines Berliet

Lyon. — La quatrième chambre de la cour d'appel de Lyon, présidée par M. Jacques More, devant laquelle ont été examinées les questions de responsabilité dans un double accident mortel du travail survenu aux usines Berliet de Vénissieux, vient de rendre un arrêt qui infirme le jugement prononcé le 1er décembre 1975 par le tribunal de grande instance de cette ville (« le Monde » du 3 décembre 1975).

De notre correspondant régional

En effet, M. Jean Michelland, chef de l'atelier d'emboutissage où ont eu lieu les accidents, condamné pour « *homicide involontaire* » à six mois d'emprisonnement — dont trois avec sursis, — a vu sa peine ramenée par la cour à une amende de 5 000 F, à laquelle s'ajoutent toutefois deux autres amendes de 200 F.

En revanche, les deux autres prévenus, M. René Herbepin, *agent des méthodes* — ayant la qualification de technicien-contremaître, — et M. Peniamin Karakoudjan, le *conducteur* du pont roulant dont le tribunal avait cru devoir écarter totalement la responsabilité, ont été condamnés à des peines de prison avec sursis et des amendes : deux mois et 1 000 F pour M. Herbepin ; un mois et 500 F pour M. Karakoudjan.

D'autre part, la cour, statuant sur les constitutions de partie civile des syndicats C.F.D.T. et C.G.T. des usines Berliet, a condamné M. Michelland à verser à chacun des deux syndicats 1 000 F à titre de dommages et intérêts.

Cette nouvelle définition des responsabilités n'a pas satisfait les nombreux représentants du personnel d'encadrement de la société présents dans la salle au moment de la lecture de l'arrêt. Les responsables de l'Association pour l'étude des responsabilités du personnel d'encadrement (ADIMPE) ont déploré à cet égard que la présence de leurs membres ait pu être considérée comme un « *moyen de pression* ». Ils ont affirmé qu'ils considéraient la décision de la cour comme entraînant un « *recul dans la perspective d'une recherche collective pour l'amélioration de la prévention* ».

Dans le cas de l'accident survenu dans l'atelier d'emboutissage des usines Berliet, les magistrats lyonnais ont manifestement cherché à dégager la responsabilité du chef d'atelier pour reporter celle-ci sur les agents d'exécution. Si une amende de 5 000 F est maintenue à l'égard de M. Michelland, c'est, précise l'arrêt, « *parce qu'il a négligé de porter remède à un certain laisser-aller (...) ayant entraîné un relâchement dans la surveillance des règles de sécurité* ». Mais sa qualité de responsable de l'atelier disposant d'une délégation du pouvoir du chef d'entreprise — ou d'une définition de fonction — n'est pas prise en considération. Suffirait-il donc de multiplier les « *il est interdit de ...* » ou les « *il est obligatoire de...* », en veillant à rappeler de temps à autre ces consignes, pour que les chefs d'entreprises puissent se voir déchargés de toute responsabilité pénale ? La faute personnelle n'est-elle pas dans ce cas prévue d'avoir admis qu'il existait un risque d'accident grave et de n'avoir rien fait pour tenter de le diminuer par la recherche de solutions techniques comme celles qui ont été appliquées après le drame ? — B. E.

(1) L'accident survenu le 26 octobre 1972 avait provoqué la mort de neuf personnes, des ouvriers et des techniciens.

L'ADIMPE

Créée pour la région Rhône-Alpes au mois de février 1960, l'ADIMPE (Association pour l'étude des responsabilités du personnel d'encadrement) est la deuxième existant en France avec celle de la région du Nord, constituée en mars 1974 après l'affaire de la catastrophe minière de Liévin. Déclarée comme apolitique et asyndicale, l'ADIMPE s'est fixé trois objectifs :

1) Favoriser une réflexion et une prise de conscience de l'encadrement et de l'opinion publique concernant la dimension globale de la notion de responsabilité lorsqu'un accident se produit dans l'entreprise ;

2) Elaborer des propositions destinées à améliorer la prévention ;

3) Enfin, prendre part à des travaux visant à adapter la législation en ce domaine.

Dans le cadre de ce troisième objectif, l'association a notamment rédigé un dossier de propositions que les responsables de l'ADIMPE ont discuté à deux reprises au printemps avec le directeur des relations du travail au ministère du travail.

Après l'arrêt de la cour d'appel de Lyon, les responsables de l'ADIMPE ont tenu à rappeler qu'ils considéraient la sécurité « comme l'affaire de tous ». « La consigne de sécurité est presque toujours le signe d'un échec. C'est très souvent la démonstration qu'on n'est pas allé assez loin dans le domaine technique. Nous condamnons le recours aux notes-parapluie. Si la technique ne peut effacer tous les risques, elle peut, au moins, concourir à faire reculer les limites de l'insécurité. Pour l'ADIMPE, il faut « permettre au personnel d'encadrement d'être autonome et de refuser éventuellement d'accomplir une mission si celle-ci n'entre pas dans les limites de sécurité suffisantes. »

« Dans le domaine de la prévention, aucun des protagonistes ne dispose à lui seul de tous les moyens pour régler les problèmes, mais chacun des niveaux de responsabilité peut participer à l'élaboration d'une solution collective. » A propos des poursuites engagées contre les cadres, l'ADIMPE se pose encore cette question : « Pourquoi une réparation juste et importante aux victimes doit-elle être liée à la reconnaissance de la faute inéluctable ? » Il apparaît nécessaire, disent-ils, de lier le montant de la réparation à la reconnaissance de cette faute inéluctable qui entraîne obligatoirement la « chasse aux coupables » dont le personnel d'encadrement fait les frais.

✱ Siège social : Hôtel de Ville, 69830 Saint-Priest.

le phénomène

C'est vrai, il y a deux époques dans la photo : avant et après l'apparition des appareils reflex 24 x 36.
C'est vrai, la plupart des photographes célèbres ont donné au reflex 24 x 36 ses lettres de noblesse.

C'est vrai aussi - conséquence directe - le prix moyen de ces appareils semble restreindre leur usage aux seuls professionnels, et posséder un reflex reste pour beaucoup un rêve inaccessible.

Au delà des qualités certaines il y a un phénomène de mode qui masque la frontière entre les perfectionnements utiles et les gadgets coûteux.

Depuis quelques années, il y a un autre phénomène : ZENIT.
Le ZENIT est un reflex 24 x 36.

Comme tous les reflex, il a une visée reflex très lumineuse, une cellule incorporée, un compteur d'images, une prise flash, un armement rapide.

Comme tous les reflex, le ZENIT peut tout : macrophotographie, reportage, portrait, microphotographie.

Le ZENIT possède toute une gamme d'objectifs interchangeables, pas n'importe lesquels : du grand angle au télé 10/1000, la qualité de ces objectifs est reconnue dans le monde entier. De plus, le ZENIT peut recevoir 400 objectifs - de toutes marques.

Et tout cela pour un prix incroyable. Vous le constaterez vous-même chez votre spécialiste Photo. C'est aussi cela le phénomène ZENIT.

Bien sûr, ce phénomène pourrait être lui aussi une mode éphémère, un appareil bon marché sans plus.

Seulement voilà : des professionnels utilisent chaque jour le ZENIT : chasseurs d'images, reporters, scientifiques.

Chaque année, grâce au ZENIT, des milliers de photographes - en herbe ou chevronnés - réalisent ce rêve : posséder un reflex. Car il y a un indice qui ne trompe pas sur la qualité de cet appareil : le ZENIT est le plus vendu des reflex 24 x 36. Depuis plusieurs années. Vous ne le saviez pas ?

C'est tout cela le phénomène ZENIT.

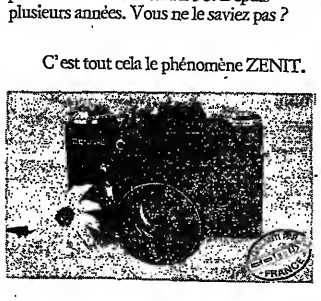

ZENIT : LE 24 x 36 REFLEX LE PLUS VENDU EN FRANCE

Je veux faire connaissance avec le phénomène ZENIT
Nom .....
Rue .....
Départ .....
Localité .....

Bon à découper et à retourner à COMIX 18 rue de Toul 75012 PARIS M

هكذا من الاصل

JUSTICE

M. MESSMER : certains magistrats sont « dévoyés intellectuellement ».

M. Pierre Messmer, qui participait dimanche 23 mai à Vannes à l'assemblée générale de l'U.D.R. du Morbihan, avec M. Alexandre Sanguinetti, a vivement critiqué certains magistrats qui, a-t-il déclaré, sont « *totalement dévoyés intellectuellement et n'appliquent plus la loi, mais leur conception personnelle du droit* ».

A propos du service militaire, l'ancien premier ministre a estimé qu'« *il n'est plus universel et ne sera bientôt plus supportable aux jeunes Français parce qu'ils auront l'impression d'être des victimes par rapport à ceux qui en sont exemptés* ».

● *Pour avoir commis des agressions* — sous la menace de couteaux — le 19 mai dernier, entre 22 et 23 heures, à la station de métro Franklin-Roosevelt et dans un wagon de première classe, deux frères, Joseph et Ernest Pilate, âgés de vingt-deux et dix-neuf ans, originaires de Port-au-Prince (Haïti), ont été condamnés à quatre ans d'emprisonnement par la vingt-troisième chambre correctionnelle de Paris, siégeant en l'audience de flagrant délit.

A Marseille

UN PROMOTEUR EST ÉCROUÉ POUR BANQUEROUTE ET ESCROQUERIE

Un promoteur immobilier marseillais, M. Jacques Giuli, cinquante et un ans, qui aurait détourné à son profit une somme de 20 millions de francs, a été inculpé, vendredi 21 mai, de « *banqueroute frauduleuse, abus de confiance, escroquerie et chèques sans provision* », par M. Louis di Guardia, juge d'instruction à Marseille. Il a été écroué à la prison des Baumettes.

M. Giuli, président-directeur général de plusieurs sociétés immobilières, utilisait pour son compte personnel des fonds sociaux qui lui étaient consentis pour la réalisation d'ensembles immobiliers dans les Bouches-du-Rhône et les Alpes-de-Haute-Provence. Sur les 20 millions de francs détournés, 5 millions de francs auraient été au préjudice de particuliers. La chambre de commerce et d'industrie de Marseille avait prononcé, le 19 février 1975, la liquidation de l'ensemble des biens du promoteur immobilier.

FAITS DIVERS

Tapage nocturne à Nice

UNE LOCATAIRE D'H.L.M. TIRE SUR UN GROUPE DE JEUNES GENS

L'un d'eux est gravement blessé

(De notre correspondant.)

Nice. — Excédée par le bruit que des jeunes gens faisaient, dimanche 23 mai, à 4 heures du matin, près de son domicile, la locataire d'une H.L.M. du vallon des fleurs, proche de la Maison des jeunes à Nice, Mme Rosalie Schaffer, soixante-six ans, a tiré sur eux un coup de carabine 22 long rifle. Un apprenti maçon âgé de dix-sept ans, Philippe Bonnaud, atteint au ventre, a été hospitalisé dans un état grave.

Mme Schaffer s'était plainte à plusieurs reprises au bureau de police du quartier, reprochant aux jeunes gens leur tapage.

Elle avait même écrit au premier ministre et au ministre de l'intérieur, cependant que les habitants du quartier signaient une pétition réclamant la fermeture de la Maison des jeunes. N'ayant pas obtenu de réponse, Mme Schaffer avait résolu de faire régner l'ordre elle-même en achetant, il y a une vingtaine de jours, une carabine.

« *Je voulais tirer aux fombes* », a-t-elle déclaré aux policiers. Pour répondre à la pétition, les jeunes avaient convié, jeudi dernier, parents et voisins à débattre avec eux du problème. Ils avaient promis de ne plus faire de bruit et de ne plus circuler à cyclo-moteur dans l'enceinte des H.L.M., distribuant des tracts pour annoncer leur décision.

CARNET

Naissances

— M. Vincent Defresne et Mme, née Florence Narsiet-Nonsihler, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Marion,

le 14 mai 1976.

21, rue Madeleine-Michelis, 92200 Neuilly-sur-Seine.

— M. Christian Giraod et Mme, née Béatrice Lapostolet, ainsi que Marie-Amélie, ont la joie d'annoncer la naissance de

Stanislas,

le 4 mai 1976.

44, rue Michel-Ange, 75016 Paris.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Cécile Emery,

fille du docteur Jacques Emery et de Mme, née Odile Leneuvre,

avec

M. Jean-Jacques Bertrand,

fils de M. Marc Bertrand et de Mme, née Suzanne Lassagnet.

Lyon, le 22 mai 1976.

Mariages

— M. et Mme Guy Villalard, M. et Mme Maurice Rabot, sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Carole et Jean,

qui a eu lieu dans l'intimité, le 20 mai 1976.

Ambassade de France près du Saint-Siège.
108, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris.

Décès

Christian MURCIAUX

Nous apprenons le décès de l'écrivain

Christian MURCIAUX.

[Né le 1er mai 1915 à Constantine (Algérie), Christian Murciaux, de son vrai nom Murcieglia, était entré dans la carrière diplomatique en 1944, après des études de droit et de sciences politiques. Il avait été mis en congé spécial en 1970, en qualité de ministre plénipotentiaire. C'est en 1947 qu'il avait publié son premier roman, « la Fontaine de vie ».

Longtemps conseiller des affaires culturelles, il publia de nombreux recueils de poèmes, des études sur Saint-John Perse, Claudel, Ségalen, et une dizaine de romans, parmi lesquels, « les Fruits de Canaan » (1949), « le Deuxième Ismaël » (prix de la Meilleure Nouvelle 1954) et « Notre-Dame des désemparés », qui devait recevoir le prix du Roman de l'Académie française en 1960.

La grand prix littéraire Prince Rainier III lui avait été attribué pour l'ensemble de son œuvre, en 1964, peu avant que ne paraisse son dernier roman « Pedro de Lima », dont Pierre-Henri Simon devait signaler la saveur de beau style et de poésie historique.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. HELIER COSSON,

artiste peintre,

survenu le 24 avril 1976.

Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité. 3, Boissy-Saint-Léger.

Cet avis tient lieu de faire-part.
7, rue de Wagram.
94370 Boissy-Saint-Léger.

— M. André L'Oennée,
M. et Mme Claude Bondeville et leurs enfants,
M. et Mme Georges Fisseau,
Mlle Gemmine Colas,
M. Léon Colas,
ont la douleur de faire part du décès survenu le 22 mai 1976 à Paris, de

Mme André L'OMENÉE,

née Madeleine-Mate Lhommée, leur épouse, mère, grand-mère, sœur et belle-sœur.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 26 mai 1976, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-d'Espérance, 4, rue du Commandant-Lamy, André L'Oennée,
260, boulevard Voltaire, 75011 Paris.

— Mme Jean-Pierre Durand-Gasselin, née Béatrix Le Marrequier,
Sophie Durand-Gasselin,
— René Galy-Dejean,
ont la douleur de faire part du décès du

colonel Jean-Pierre DURAND-GASSELIN (R.E.)
secrétaire général de l'A.I.A.T.,
ancien membre du Conseil économique et social,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 17 mai 1976, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu le 20 mai, à Préfailles (Loire-Atlantique) dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.
23, avenue du Maréchal-Lyautey, 75016 Paris.
29, rue Jasmin, 75016 Paris.

[Né le 2 août 1910 à Bavières (Territoire de Belfort), ancien élève de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, M. Durand Gasselin a été officier d'infanterie de marine, en poste au Soudan, au Mauritanie, au Sénégal (1930-1950). Après avoir appartenu à l'Organisation commune des régions sahariennes (1961-1962), il a été nommé en 1963 secrétaire général de l'Association internationale pour le développement économique et l'aide technique (A.I.A.T.). M. Durand Gasselin a été également membre de la section de l'agriculture extérieure et de la coopération du Conseil économique et social (1964-1965).]

— Mme Etienne Keckly.
M. Christophe Keckly,
Les familles Keckly, Schrey, Klein, Lithner,
ont la douleur de faire part du décès subit de

M. Nicolas HECKLY,

survenu le 21 mai 1976, à l'âge de quarante et un ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, rue de l'Église, à Courbevoie, le 26 mai, à 15 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.
15, rue Armand-Silvestre.
92, Courbevoie.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Léon STRAUSS,

survenu à Colmar, le 20 mai 1976 dans sa cinquante et unième année.

Les obsèques auront lieu au cimetière israélite de Colmar, le 24 mai 1976, à 14 heures.
7, rue des Aulnes,
68000 Colmar.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Robert L. de WOTRANGE,

chimiste de lettres,

survenu à Paris, dans sa soixante-unième année.

De la part de son épouse et de ses filleuls.

« Dur sa tombe, nous avons entendu son rire jeune et dégagé de la matière. » (R. L. W.)

— M. et Mme Jean-Paul Zerah et leur fils Marc,
M. et Mme Lucien Khayat et leurs enfants,
M. et Mme Paul Haggiag et leurs enfants,
M. et Mme Claude d'Angelo et leurs enfants,
M. Joseph Zerah,
M. et Mme Jean-Michel Louis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri ZERAH,

leur père, grand-père, frère et beau-frère,

survenu le 20 mai 1976, à Paris, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Poggiolo-Soccia (Corse).
Les familles Paoli,
Et les familles parentes, alliées et amies,
très touchées par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de leur petite

Marie Mathea PAOLI,

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui se sont associées à leur immense douleur par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus et attristés.

Anniversaires

— Jeannette Ledoux prie tous ses amis d'avoir une pensée pour le premier anniversaire de son cher disparu,

Léon LEDOUX.

— Mulhouse, Herment.
Pour le premier anniversaire de la mort de

Paul FAUCHER,

un messe sera dite à son intention le mercredi 26 mai 1976, à 16 h. 30, en l'église du Sacré-Cœur, rue de Verdun, à Mulhouse.

« Souvenez-vous de moi, vous qui êtes mes amis. »

Avis de messe

— Le président et les membres du conseil d'administration,
La direction, les agents généraux et le personnel de l'Orléanaise,
ont l'honneur d'informer qu'une messe de requiem sera célébrée le mardi 25 mai, à 18 heures, en la cathédrale d'Orléans, à la mémoire de

M. Jean BEYLOT,
administrateur directeur général de la société,
décédé le 25 avril 1976.

Bienfaisance

— La Société d'entraide des membres de l'ordre de la Légion d'honneur organise, au bénéfice de ses œuvres sociales, une soirée de gala sous le haut patronage de M. Valéry Giscard d'Estaing, Président de la République, le mardi 25 mai, à 21 h., salle Pleyel. S. E. M. Gérard Pelletier, ambassadeur du Canada en France, assistera à cette manifestation (réservations : 210, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris, ou au BORE, 14, rue de l'Université, 75007 Paris).

SCHWEPPES Bitter Lemon
Fier de sa pulpe

Wallace & Diverges

24 faubourg Saint-Honoré. Carrés de couleurs et de soie. 200 F le modèle.

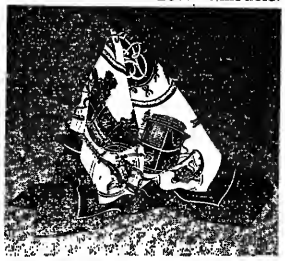

Pour que l'utile soit beau.
HERMÈS

COPIN
ORFÈVRE JOAILLIER FABRICANT
Listes de mariage
argent massif
métal argenté.
PLACE DU THÉATRE FRANÇAIS
161, RUE ST-HONORÉ - PARIS 1er
260.57.09

« AU CARRÉ D'AGNEAU »
CHEZ ALBERT
122, av. de Malakoff. SUF. 47-82 (F. fermé)
TERRASSE PLEIN AIR
Ses demoiselles au brochette
Son homard poché vivant
Son célèbre carré d'agneau
Sa cave, l'une des meilleures de Paris

La vente de tableaux modernes de Maîtres Guy LOUDMER, Hervé POULAIN du mardi 25 mai à l'Hôtel George-V est avancée de 21 heures à 19 h. 45.

A L'HOTEL DROUOT

Salle d'Orsay - 7, quai Anatole-France de 11 heures à 18 heures

Mardi

EXPOSITIONS

S. 2. - Gravures. Céram. Argent. plano à queue Gaveau.
S. 4. - Bel ensemble rust. XVIIIe. Meubles acajou Empire.
S. 13. - Estampes. Tableaux mod.
S. 17. - Monnaies. Médailles. Décor.

VENTES

S. 1. - Art contempor. Tabix. mod.
S. 2. - Tablx. Céram. Orfèvr. Bijx.
S. 11. - Tablx. Bijx. Meubles XVIIIe et rust. Tapisser. d'Aubusson XVIIIe.
S. 14. - Art nouveau et Déco.
S. 15. - Gravr. Mobil. et céram. orientales.
20bis, bd du Château, Neuilly
Boiserie, fer forgé, marbre
Hôtel George V, 20 h. (exp. 11 à 18 h).
Tableaux modern. Art contemporain.
GALLIERA à 21 h. (Expos. 11 à 16 h.)
Tablx. Dessins anc. Imp. Tablx. mod.

Lumoprint

...a pour vous le copieur de bureau idéal

Lumoprint LX 4 Copieur sur papier normal
30 copies bien contrastées par minute/prix imbattable/deux systèmes de copies en un: pour copier des feuilles volantes et des livres/sans préchauffage, fonctionne immédiatement.

Lumoprint LE 4/E Copieur économique
copieur électrostatique avec un rapport prix-performances exceptionnel/copie des feuilles volantes et des livres/système multi-copies/cassettes de papier interchangeables/appareil de table pour utilisation multiple

Lumoprint LE 40/M Unité mobile de copie
Electrostatique mobile, avec tablette de travail/extrêmement rapide: 20 copies par minute/copie feuilles volantes et livres/stream feeding/empilage automatique/système multi-copies.

Envoyez-moi une documentation complète ☐
Faites-moi une démonstration, sans frais ni engagements de ma part ☐
Société _____
Personne à contacter _____
Adresse _____
Ville _____
N° Postal _____
Lumoprint Zindler France S.A.
6/8 Rue du 4 Septembre
92130 Issy-les-Moulineaux, Tél. N° 645.21.91
Succursales dans toute la France

LA RÉGION PARISIENNE

SAINT-LAZARE LA PLUS GRANDE

UN PROJET A REPRENDRE

Les piétons laisseraient le rez-de-chaussée aux voitures

PARCE que le Conseil de Paris a refusé le débat que lui proposait en juin 1974 l'administration de la capitale, ce sont 55 000 piétons et 8 000 automobilistes qui eux *heures* de pointe se bousculent aux abords de la gare Saint-Lazare.

Centre *des affaires ce quartier est* aussi un nœud de communications. Paradoxalement, c'est un des mieux desservis (en dehors de la gare elle-même et de la station Auber du R.E.R., près de la moitié des lignes de métro et d'autobus de la capitale passent, en effet, dans les 700 mètres qui séparent la gare Saint-Lazare de l'Opéra), mais aussi un des plus inextricablement encombrés de Paris. Les piétons débordant des trottoirs, comme des passages cloutés, empêchent les voitures de circuler. Quant aux autobus c'est *donc ce* secteur qu'ils ont été la *fois* les taux de charge les plus importants et les vitesses moyennes les plus basses.

En juin 1974, le préfet de Paris et *le préfet de police proposaient aux* élus une étude de l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR) pour tenter de *désengorger le quartier*. L'administration *rappelait* que les abords des gares peuvent servir de points d'appui « à de « vastes opérations urbaines ». » *Tel a déjà été le cas à la gare Montparnasse, tel sera le parti retenu pour la gare de Lyon et peut-être, plus tard, l'objectif proposé en ce qui concerne le zone des gares du Nord et de l'Est. »*

Mais le préfet de Paris de l'époque, M. Jean Verdier, précisait : *« De telles opérations ne conviennent pas à ce secteur de la capitale. Il a paru plus approprié aux caractéristiques du quartier et plus conforme aux possibilités d'intervention qui existent concrètement aujourd'hui d'envisager une opération à première vue plus modeste, mais dont la mise en œuvre, dans un court délai, ne rencontre pas de difficultés de fait et ne soulève pas d'objections de principe aussi fondamentales ».* Un remaniement d'ensemble du quartier était donc écarté.

L'objectif principal de l'étude de l'APUR consiste à faciliter l'accès des piétons à la gare. Celle-ci assure à elle seule le tiers du trafic SNCF entre Paris et la banlieue et vient à cet égard largement au premier rang de toutes les gares de la capitale. *« Du fait de l'encombrement du sous-sol,* précise l'APUR, *l'aménagement de passages souterrains* n'est possible ni pour *les voitures* ni pour *les piétons. Dans ce dernier cas, ils ne seraient d'ailleurs pas appropriés puisque les usagers doivent, au contraire, se rendre à un niveau supérieur ou en revenir. »* L'étude propose donc, l'aménagement de passerelles permettant aux piétons de passer au-dessus des rues qui bordent le gare et *« d'établir des trottoirs une communication directe et de plein-pied avec la salle des pas perdus. »*

La première passerelle serait située sur le côté est de la place du Havre, à l'angle de la rue Saint-Lazare et de la rue du Havre, la seconde sur le côté ouest de la place Gabriel-Péri, au croisement de le rue du Rocher, de le rue de Rome et de la rue de la Pépinière, enfin la troisième passerelle à l'angle de la rue Saint-Lazare et de la rue de Rome.

La seconde proposition pour l'aménagement des abords de le gare Saint-Lazare est d'améliorer le service des autobus desservant le quartier. Il est donc envisagé un regroupement de la plupart des terminus de lignes aboutissant é ce secteur et qui se trouvent aujourd'hui très disséminés dans l'enceinte même de la gare, notamment cour de Rome. Ainsi, sur les quarante mille piétons qui circulent entre la gare et les trottoirs, vingt-trois mille verraient leur trajet facilité par le création des passerelles et près de sept mille par le regroupement des terminus d'autobus. Naturellement la création de couloirs réservés accompagnerait ces mesures.

Une dalle pour les taxis

L'amélioration du service des taxis constituait le troisième objectif de l'administration. *« La présence de terminus de transports un commun dans l'enceinte de la S.N.C.F. si au niveau du sol interdit de maintenir les files d'attente de taxis dans le rue intérieure entre l'hôtel Terminus* et la gare. » L'APUR ajoute : « L'implantation qui en résulte avec le circulation des piétons rend d'ailleurs particulièrement malaisé le fonctionnement d'une *aussi importante station. »*

L'administration propose de bâtir une dalle fermant une sorte d'écrin qui devrait accueillir les voyageurs au même *étage que les quais où ils se trouvent après leur arrivée. »*

Le coût de l'ensemble de ces ouvrages était, en 1974, estimé à 20 millions de francs.

Ce projet rencontre l'hostilité de M. Gabriel Kasperski, député de Paris U.D.R. et conseiller de Paris du neuvième arrondissement, qui déclare : *« Ce projet est affreux. Les passerelles défigureraient le quartier. »* Peut-être, mais aujourd'hui, alors que les autobus reconquerraient la faveur des Parisiens, que le circulation piétonne et automobile demeure toujours aussi difficile, voire inextricable, dans ce quartier, ne conviendrait-il pas d'ouvrir é nouveau le dossier de la gare Saint-Lazare ?

JEAN PERRIN.

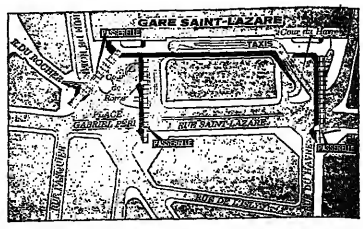

En blanc : la zone piétonnière. En gris pâle : la zone réservée aux voitures

UN PETIT QUARTIER DANS LE GRAND

SAINT-LAZARE, la gare qu'on appelait autrefois la « gare de l'amour », à cause de la salle des pas perdus, à cause de ses rendez-vous sous les lettres d'or à Pro Patria « du monument aux morts, Saint-Lazare n'est plus qu'un lieu de passage.

Mais 115 millions de passagers par an doivent bien laisser quelques « traces ». La gare Saint-Lazare, c'est aussi un petit quartier dans un grand : des bars, des restaurants, des hôtels, des cinémas parmi la galerie des marchands (concession de la *S.N.C.F.*), des agences de voyage, les kiosques à journaux, la Loterie nationale et le Loto. Et au mot, tous les commerces de base susceptibles de satisfaire les besoins d'une clientèle pressée.

Tous ont constaté une baisse de 20 à 25 % sur leurs ventes depuis ces trois dernières années. Est-ce la conséquence directe du déplacement de la clientèle vers la station R.E.R.-Auber-Opéra ? Ou de l'installation des nouveaux centres commerciaux en banlieue ?

Une chose est sûre : à 20 heures, les rues d'Amsterdam, de Rome et Saint-Lazare sont désertes. Quelques cafés, pizzerias ou pubs tentent de retenir le « jeunesse » jusqu'as « dernier train ».

Les prostituées restent sagement sur leur territoire, rue de Budapest, réfugiées autour de quelques hôtels dont les noms nous rappellent la proximité de la gare, même si elle est déjà oubliée : Lisieux, Rennes...

Les hôtels sont nombreux dans le quartier, mais la gare n'y est pour rien : elle n'amène pas directement de clientèle. Peu de provinciaux qui descendent à Saint-Lazare séjournent à Paris plus d'une jour : Paris-Cherbourg, la plus longue ligne de Saint-Lazare, est la ligne la plus courte (ou « longues distances » du réseau ferroviaire français. Les hommes d'affaires repartent dans l'après-midi en banlieue ou en province ou regagnent leur bureau. Les étrangers ? Plus d'Anglo-Saxons en partance pour la Normandie depuis que le « France » a disparu.

« La Passerelle », le café-brasserie bien et belge, dernier lieu de rencontre parisien du Grand Hôtel Terminus et le gare, va bientôt fermer ses portes. L'hôtel Terminus se tourne vers la ville et tourne le dos au chemin de fer. L'celui-ci ne lui donne plus que 4 % à peine de sa clientèle.

M. Jean Blet, vice-président de l'Association des riverains de la gare, pense que les aménagements qui doivent être réalisés aux abords de Saint-Lazare vont définitivement dénaturer l'endroit et en chasser les derniers habitants. Il accuse l'administration de ne raisonner qu'en termes de rentabilité : tout pour le transport, rien pour le service du voyageur. Il demande qu'on redore le blason commercial de la gare (pourquoi ne pas commencer par rebrancher la façade ?)

Saint-Lazare finalement a trop de clients, mais ce ne sont plus les mêmes : ils n'ont plus le temps de penser à Saint-Lazare...

Les voyageurs gagnent une première manche

TROISIÈME gare du monde après celles de Tokyo et de Chicago ; 27 voies, 360 000 voyageurs par jour, 900 agents, ouverte vingt heures sur vingt-quatre : telle est la « carte d'identité » de la gare Saint-Lazare. C'est d'elle que partit la première ligne de chemin de fer depuis la capitale : le 26 août 1837, la reine Amélie inaugurait la ligne de Paris - Saint-Germain.

Aujourd'hui, la gare accueille 115 millions de voyageurs par an, dont 95 % de « banlieusards ». Ainsi le rythme de la circulation est-il le reflet de cette caractéristique. Alors que 2 200 voyageurs débarquent à Saint-Lazare entre 5 et 6 heures, ils s'en présentent 60 000 entre 8 et 9 heures, soit 1 000 à la minute. Toutes les 20 secondes, un train part ou arrive.

Pour répondre aux besoins irréguliers de ces deux « marées » (8-9 heures, 17-18 heures), tout le matériel est sorti... Le reste de la journée, les trains attendent au garage le prochain flux.

« *Notre clientèle est plus difficile que celle des autres gares, reconnaît le chef de gare ; les Parisiens sont à leurs bureaux ou sortent de leur travail, ils veulent voyager confortablement, sont beaucoup plus exigeants que les usagers des grandes lignes.* »

Faire arriver près de 400 000 voyageurs par jour nécessite qu'on prenne des dispositions pour les faire circuler dans le gare elle-même... et les en faire sortir. Une étude récente a montré que la majorité des usagers travaillaient à proximité de la gare : 23 000 d'entre eux sortent vers la salle des pas perdus et la cour de Rome ; 8 000 se dirigent vers la rue de Rome ; 8 000 rue d'Amsterdam ; 22 000, enfin, utilisent le métro.

Pour améliorer la circulation des piétons, deux tunnels sont en cours de construction. L'un d'entre eux débouchera rue de Londres à l'automne 1976. L'autre rue de Rome au début 1978. Ces deux souterrains seront réservés dans un premier temps à la sortie : une signalisation leur permettra de fonctionner ultérieurement dans les deux sens.

Depuis l'ouverture de la ligne R.E.R. de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) — qui a « pris » 40 000 voyageurs par jour à la gare, — le trafic de Saint-Lazare n'augmente que de 1 % par an. Mais la liaison avec Roissy apportera 20 000 nouveaux usagers quotidiens.

M.-C. R.

POINT DE VUE

Transports sans bousculade

par JACQUES MICHAUD (*)

APRÈS la guerre, dans la folie de la liberté retrouvée, l'automobile devint vite le symbole de cette liberté, en même temps que celui de la *réussite sociale*. On pensa qu'elle résoudrait de façon idéale tous les problèmes de transport : partir quand on veut, aller où on veut, telle était le double libération dans le temps et dans l'espace qu'elle signifiait. Les *transports collectifs* tendaient à être réservés à un minimum de gens qu'on estimait devoir diminuer sans cesse et se limiter finalement à ceux que leur âge, leur état de santé ou le pauvreté anormale de leurs moyens rendaient incapables d'utiliser le voiture. Pour ces « usagers captifs », comme on les appela alors, point n'était question de faire des investissements coûteux : une exploitation réduite au minimum, un matériel le plus économique possible, suffiraient à une telle clientèle. Et la dégradation constante de la qualité du service entraîne une chute parallèle du trafic... et une aggravation des possibilités de circulation de le voiture individuelle.

C'est alors qu'on s'aperçut que, pour tenter de rétablir un peu de fluidité dans la circulation automobile, le seul moyen était d'en *détourner* le plus possible d'usagers, afin de permettre aux autres de rouler. C'est dans ce but, et non dans le contexte d'une politique générale de transport, que fut décidée et réalisée la construction du premier tronçon du R.E.R. La terme scandaleux d' « usager captif » apparut alors sous une signification inversée, car entre l'automobiliste noyé é 16 heures dans les embouteillages de la place de l'Etoile et le *voyageur* du R.E.R. qui roule à 80 km-h. vers le Défense, le plus captif des deux n'est pas celui qu'on pense !

Les faits devaient renforcer et rendre obligatoire ce début de renversement de tendance, mais contre le gré de puissants intérêts privés, contre le gré de la majorité des Français, contre le gré par le prestige de la voiture individuelle.

Deux phénomènes allaient cependant déterminer une accélération du processus : la pollution et la crise de l'énergie.

A l'heure actuelle, c'est é ce niveau de réflexion que se sont arrêtés la plupart des gens : il faut développer les transports collectifs parce qu'ils sont moins polluants et parce qu'ils consommant moins d'énergie.

Mais cette double nécessité, si elle est indiscutable, ne doit pas être l'*argument* de base en faveur des transports collectifs. Même si on réalisait des voitures non polluantes, même si on pouvait disposer sans limite d'un combustible bon marché, le transport individuel systématique dans une grande agglomération n'est pas admissible, et cela d'autant plus que la ville est plus importante. Par sa seule présence multipliée é des dizaines de milliers d'exemplaires l'automobile tue la ville au lieu de la vivifier, voilà la vérité qu'il faut proclamer.

Non seulement l'espace mais le temps

Outre ses conséquences désastreuses sur la santé physique et, surtout, sur le comportement psychologique de ses utilisateurs (agressivité, égoïsme, orgueil) que chacun commence à découvrir, l'automobile rend la ville invivable, et la conséquence c'est que les gens la fuient.

Avant le dictature de l'automobile le capitale d'un Etat était le ville où se manifestait avec le plus d'éclat le prestige de cet Etat : les monuments, les musées, les jardins, les commerces, les spectacles, étaient sujets de fierté pour ses habitants et d'admiration, voire d'envie, pour les autres. Le passé et le présent s'y mariaient harmonieusement. Le Parisien visitait sa *ville le dimanche*, la montrait et l'expliquait amoureusement à ses enfants. Dans Paris ou dans une autre grande ville on pouvait se promener, sans être obligé pour cela de contourner des océans de tôle sans cesse renouvelée ni d'essuyer des carrosseries. Aujourd'hui, dès le matinée dami-journée de liberté, le Parisien, le Marseillais, le Lyonnais, fuient leur ville.

Autrefois le provincial rêvait de *monter* é Paris, aujourd'hui le Parisien tente de quitter Paris pour le province. Pourquoi ? Pour trouver un endroit où l'on puisse respirer, mais surtout rouler, se servir de sa voiture. L'automobile ronge non seulement l'espace mais le temps, en s'imposant là où elle n'aurait pas dû, selon des règles saines d'économie, avoir la prééminence.

Craignons le résultat de cette évolution, qui commence déjà é se faire sentir : la grande ville perd peu à peu sa substance vivante, après être devenue inhabitable elle devient ingouvernable, appauvrie par le départ de ses citoyens les plus représentatifs, et incapable d'assurer sa fonction. C'est un cri d'alarme qu'il faut lancer pour éviter à Paris le sort de New-York, perpétuellement en faillite, sale, désertée, abandonnée la nuit à le pègre et au bandi-tisme. Et cela devient valable peu à peu, toutes choses égales d'ailleurs, *et mutatis mutandis*, pour les grandes capitales régionales.

N'oublions pas non plus que taire une ville pour l'automobile, en admettant que cela soit possible en France, par exemple dans les villes nouvelles, comme cela a été réalisé aux *États-Unis*, c'est le plus mauvaise de toutes les solutions. Est-il pensable d'habiter une ville comme Los Angeles, s'étendant sur 50 km (Paris-Fontainebleau !) et où il est tellement anormal de circuler à pied que, si vous le faites, le police vous demande vos papiers ! Une ville n'est pas une accumulation d'échangeurs d'autoroutes, de voies *express* et de parkings souterrains. Nous sommes en Europe, nous sommes en France, nous devons donner l'exemple de la mesure et du bon sens, nous devons à nous-mêmes et au monde que notre paysage urbain puisse être *respecté*, être admiré, être aimé.

Cerles l'automobile doit avoir sa place dans nos villes, et nous ne refusons même pas qu'elle y crée quelques embouteillages, cela fait partie de l'image de marque de la grande ville. Mais ce qu'il faut exiger, c'est que le transport collectif devienne un transport non seulement de quantité mais de qualité, qu'il ne soit plus réservé à des usagers condamnés é l'emprunter, qu'il soit le transport de chacun et de tous, dans une qualité de vie favorable à l'épanouissement de le paix sociale et du bonheur de chacun. Mais il serait souhaitable é ce propos que la population parisienne prenne plus conscience qu'elle ne le fait des efforts méritoires des techniciens et des exploitants de la R.A.T.P. pour parvenir é un tel résultat. Les insuffisances ou les erreurs ne sont pas leur fait, mais en général celui des instances de tutelle et aussi, il faut le dire avec regret, d'un certain nombre d'élus de Paris et de la région parisienne.

Tel est l'état d'esprit que nous devons avoir pour exiger un renouveau complet du transport collectif dans nos grandes agglomérations. transport au service de tous, encouragé par tous, et dont les éléments vitaux sont évidemment le voie ferrée en site propre ; métro, prémétro ou tramway, selon l'importance et les caractéristiques de l'agglomération

(*) Membre du conseil d'administration du Syndicat national des usagers des transports (SNUT), membre du Groupement des transports urbains modernes (GETUM).

loterie nationale

TRANCHE DU PLEIN AIR

tirage le 26 mai

gros lot 1 million et demi

(net d'impôt)

Par les vendeurs

ALLIANCE EUROPEENNE DE L'AIR

CHARTERS A.R.

NEW YORK 1.330 F
MONTREAL 1.350 F
LOS ANGELES 2.050 F
SAN FRANCISCO 2.150 F

4 rue de la Banque, Paris 1er
3 bis rue de Vaugirard, Paris 6e
Tél. 260 74 93 et 44 79 - 325 76 28

FREDO KRUMNOW

CFDT AU CŒUR

« l'autogestion répond au besoin fondamental de responsabilité et de liberté chez les travailleurs »

Fredo Krumnow

192 pages. 22 F

Syros

9 bis rue Borromée 75015 Paris

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

TRANSPORTS

L'AMÉRIQUE A QUATRE HEURES DE L'EUROPE

Les Concorde d'Air France et de British Airways atterrissent ce lundi à Washington

Pour leur première liaison régulière vers les Etats-Unis, ce lundi 24 mai, les Concorde d'Air France et du British Airways, partis le premier de Paris, le second de Londres, devaient arriver ensemble à l'aéroport de Washington-Dulles à midi, heure locale (16 heures G.M.T.), après trois heures cinquante-cinq minutes de vol.

En début d'exploitation, la capacité des Concorde est limitée à quatre-vingts passagers au lieu de cent pour Air France et à soixante et onze pour British Airways. Les deux compagnies donnent à cela plusieurs explications : la chaleur qui règne l'été à Washington comme certains jours à Paris et à Londres, la longueur des distances à franchir entre l'Europe et les Etats-Unis : 6 184 kilomètres, la durée des survols à vitesse subsonique des régions habitées, qui oblige l'avion à consommer davantage de carburant, le respect des règlements américains sur les réserves en kérosène exigées, par mesure de sécurité, en cas de déroutement.

Sur la ligne Paris-Washington — trois allers et retours hebdomadaires — la clientèle américaine devrait représenter, selon les réservations, 68 % des passagers. A l'arrivée comme au départ de la capitale fédérale, les vols Concorde sont en correspondance avec des vols intérieurs qui desservent New-York et les grandes villes du sud et de l'ouest des Etats-Unis.

Air France exploite en Concorde, depuis le 21 janvier 1975, la ligne Paris-Dakar-Rio, à raison de deux fréquences hebdomadaires. A la mi-mai, le coefficient d'occupation des avions — les deux sens réunis — était de 70,09 %.

La Compagnie nationale a également inauguré, le 9 avril dernier, une liaison hebdomadaire Paris - Les Açores - Caracas (au Venezuela) ; le taux de remplissage des appareils pour les six premiers allers et retours — les deux sens réunis — n'est que de 36,4 %. Air France fait toutefois remarquer que l'ouverture de cette ligne n'était pas prévue au départ mais que, devant les difficultés rencontrées par Concorde aux Etats-Unis, il a fallu trouver d'autres routes pour l'avion supersonique.

La prudence des hommes d'affaires

Maintenant que les pistes des Etats-Unis s'entrouvrent à Concorde, Washington est à trois heures cinquante-cinq minutes de Paris. Au-dessus de l'Atlantique nord, le supersonique gagnera quatre heures et demie sur le subsonique. Ce bond en avant dans le temps, comment les entreprises l'appréhendent-elles ?

L'accueil fait à Concorde n'est pas si simple. Il est beaucoup plus réservé et en quelque sorte « retardé » par rapport à l'événement. A la question : « *Comment allez-vous mesure utiliserez-vous cet appareil ?* », la réponse est un peu partout la même : « On ne *s'est pas véritablement penché sur le problème. En fait, on n'a pas élaboré de politique générale ; on jugera au coup par coup.* »

Concorde, ce n'est pas uniquement une question de temps ; c'est aussi et d'abord un rapport entre le temps et l'argent. Temps gagné — argent dépensé : dans chacun des plateaux de la balance, les estimations seront serrées.

« *Nous avons fait le calcul*, déclare-t-on à la Compagnie générale d'électricité ; *le prix du billet « supersonique »* sera *plus du double du tarif que nous payons actuellement. Tant qui, en raison de nos abonnements, est déjà inférieur à celui de la classe économique.* »

Pour le groupe verrier de Saint-Gobain Industries, la politique en matière de voyages n'a jamais été conçue de façon restrictive, bien au contraire. Ce genre de dépenses est considéré comme un investissement. Mais il s'agit d'un investissement raisonnable, puisque, dans cette firme, on utilise surtout la classe économique. Pas question donc que Concorde devienne une « habitude ». Ailleurs, l'écho est identique. Chez Creusot-Loire, l'utilisation de Concorde sera « exceptionnelle ». Elle ne sera pas non plus « systématique » chez Thomson-C.S.F., qui exporte en valeur plus de 50 % de son chiffre d'affaires. « *Ici*, déclare un porte-parole, *on fait plutôt la chasse aux frais de transport.* » L'Union des industries métallurgiques et minières *pense*, quant à elle, que la fréquentation de ce nouvel appareil sera « marginale ».

Chez Publicis, où « *le temps perdu coûte cher* », l'idée de prendre l'avion supersonique pour aller « décrocher » un contrat ne paraît « *ni absurde ni déraisonnable* ». On envisage déjà cette hypothèse. Mais encore une fois il ne s'agira que de cas isolés.

D'une manière générale, Concorde ne sera utilisé qu'« à bon escient » et à très haut niveau. Ne monteront à bord que des dirigeants toujours pressés, appelés à régler des affaires importantes. Concorde leur permettra de faire l'aller-retour Paris - New-York dans la journée.

A la C.G.E., on voit déjà un peu plus loin. Sur les longs trajets — ceux qui dépassent sept heures de vol, — l'avion supersonique s'imposera de lui-même. Voyage écourté, fatigue épargnée, séjour raccourci, frais d'hôtel économisés : « *Avec Concorde, nous pouvons désormais nous absenter juste le temps utile.* »

Les société entendent fermement, mais prudemment, utiliser Concorde, cet avion de notre temps, selon leur temps à elles.

FLORENCE BRETON.

UN « LONG » COURRIER

A son arrivée à l'aéroport de Rolssy, M. Giscard d'Estaing a déclaré : « L'étape Pointe-à-Pitre - Paris est la plus longue qu'ait jamais effectuée Concorde. A l'arrivée, il reste encore une heure dix de réserve de carburant dans les réservoirs. C'est la preuve que Concorde peut faire des étapes commerciales encore plus longues que celles qui sont pour le moment prévues. »

En effet, la distance entre Pointe-à-Pitre et Paris est de 6 963 kilomètres. La distance Paris-Washington est de 6 426 kilomètres et le vol Washington-Paris couvre 6 560 kilomètres.

Le Concorde qu'avait emprunté le président de la République avait décollé de Pointe-à-Pitre avec une charge marchande maximale, compte tenu de la température extérieure, de 177 tonnes, dont 95 tonnes de carburant. A Rolssy, il restait 14 tonnes de carburant. De quoi aller largement, indique-t-on à Air France, à Francfort par exemple en vol subsonique.

On indique aussi que Concorde doit obéir, comme les avions classiques, aux règles internationales relatives aux réserves de carburant aux atterrissages pour faire face à un éventuel déroutement.

LA CORSE RETROUVE LA MÉMOIRE

II. — La langue des pauvres et la langue des autres

De notre envoyé spécial JACQUES DE BARRIN

Le particularisme corse *fondé sur la tradition pastorale* disparaît. L'émigration qui a vidé les villages de la montagne et l'arrivée d'allogènes qui sont pris en main les leviers de commande de l'économie menacent l'existence de la communauté insulaire (« le Monde » daté 23-24 mai).

Ajaccio. — « *O ma' pariami corsu.* » C'est un enfant — sur une affiche — qui en fait la demande à sa mère : « *O maman, parle-moi corse.* » Un peu comme s'il réclamait une chose impossible. « *Pour défendre une langue*, disent les insulaires, *il n'y a pas d'âge qui tienne ; les bonnes habitudes se prennent très tôt.* »

On saisit le pourquoi de ces campagnes inconsantes et parfois virulentes. C'est à travers sa langue que la Corse peut, de la manière la plus extérieure, affirmer sa différence. Privé d'une culture mal assurée, le parler insulaire emporterait tout avec lui, s'il venait à disparaître.

Issu d'une société pastorale, le corse est une langue de tradition orale, habile à exprimer les sentiments et les instincts, à traduire l'émotion, l'ironie, la colère. La première œuvre partiellement écrite en corse — *la Dionomachia*, de Salvatore Viale — date de la fin du dix-huitième siècle. Sous la IIIe République, la volonté de *codifier* le parler insulaire se précise. Celui-ci aura bientôt ses philologues et ses poètes, ses revues et ses écoles littéraires. La première grammaire — celle de Bonifacio — paraîtra en 1921. A en croire des autochtones, c'est mécomaître le corse, pier son originalité, que de chercher ainsi à lui dessiner un visage.

Est-ce une langue ? Certains ne veulent voir dans le corse qu'un simple dialecte italien, né de plusieurs siècles d'occupation pisane et génoise. La réalité est autrement complexe (1). Des multiples influences dont ce parler d'ascendance latine est le produit original, la plus fort est probablement celle du toscan. Une chose est sûre : « *S'il l'a subi continué de vivre dans l'orbite italienne*, indique M. Pierre Lamotte, directeur régional des archives, *le corse aurait peut-être déjà disparu.* »

Aujourd'hui, le parler insulaire se nourrit tout naturellement de gallicismes, se francise : pour une boîte d'allumettes, on dira *buata d'allumetti* plus spontanément que *scatula di fulminenta*. Peu d'autochtones maîtrisent le corse, en connaissent et en savourent les finesses. « *Beaucoup* — *les jeunes, notamment*, — *jonglent avec deux à trois cents mots seulement* », précise M. Nicolas Alfonsi, député d'Ajaccio.

Ce qui le fâche ? « *Depuis l'annexion française, la culture corse est totalement opprimée : l'Etat centralisateur ne lui a donné aucun moyen de s'épanouir* », soutiennent les autonomistes. En pratiquant une politique d'assimilation linguistique, Paris a simplement voulu mettre les insulaires en mesure de se défendre dans la vie. Seul le français, croyait-on alors, les sortirait d'affaires. D'où l'idée de rendre un tien service aux élèves de la « communale » que de leur taper sur les doigts s'il leur prenait envie de baragouiner.

Le corse, il est vrai, a été moins bien traité que d'autres parlers régionaux. Paris a toujours craint que trop de concessions linguistiques n'incitent les insulaires à se rapprocher de l'Italie, avec laquelle ceux-ci ont d'évidentes affinités culturelles. Cette peur inavouée explique qu'en 1951 la loi Deixonne n'ait autorisé que l'enseignement du basque, du breton, du catalan et de l'occitan, que cette loi n'ait été élargie au corse qu'en... 1974.

Cela dit, dans le passé, les insulaires eux-mêmes n'ont rien fait pour vulgariser le corse. Bien au contraire. Dans la bourgeoisie d'Ajaccio et de Bastia, il était de bon ton de parler français ou italien, « *des langues de gens civilisés* ». Dans les milieux populaires, le français était à l'honneur : c'était un instrument de promotion sociale et un « laissez-passer » indispensable pour tous ceux qui se savaient condamnés au départ.

Au demeurant, le corse aura infiniment de mal à trouver sa place dans une civilisation urbaine et cosmopolite. Le français a aujourd'hui une position dominante parce qu'il est le véhicule de la puissance économique et que cette puissance économique charrie avec elle ses propres modèles culturels. La radio, la télévision, le cinéma, les journaux et les livres ont sérieusement entamé l'intégrité du parler insulaire. Celui-ci paraît bien démuni pour lutter contre le pilonnage des moyens audio-visuels.

Il n'y a finalement d'autre « conspiration » contre le corse que celle — très vague, mais très puissante — du monde moderne. Le fait insulaire n'aurait-il retardé que de tristes échéances ? « *Si l'on dépense autant d'énergie pour tenter d'écrire le corse et pour vouloir l'enseigner, cela prouve qu'il n'en a plus pour très longtemps à vivre*, note M. Alfonsi. *Je n'use pas me l'avouer, mais il est condamné.* »

La meilleure façon de sauver cette langue — la plus naturelle — serait de l'utiliser en famille. « *Encore faudrait-il qu'elle n'apparaisse pas, aux yeux des insulaires, comme la langue du pauvre*, remarque un enseignant. Beaucoup de parents ont renoncé à parler corse à leurs enfants, d'abord parce qu'ils sont maîtrisés à le manier, ensuite parce qu'ils mesurent son discrédit.

Employer les grands moyens ? « On va à la catastrophe si, dans l'île, la langue corse n'est pas enseignée, d'une manière obligatoire et continue, depuis la maternelle », estime l'association Scola Corsa. Seulement 12,38 % des élèves du secondaire suivent actuellement les cours de corse. Seulement 20 % des candidats au baccalauréat ont choisi cette année l'épreuve facultative de corse.

Le parler insulaire pâtit d'être mal enseigné et, de surcroît, à des heures incommodes. « *Il n'est plus question de laisser chacun organiser ses cours à sa guise. Je voudrais grouper les initiatives et les contrôler*, dit M. Marie-Jean Vinciguerra, inspecteur d'académie de la Haute-Corse. *Il faut que toutes les instances de l'éducation nationale prennent en charge ce problème.* »

Barcarolles et paghiellas

Il n'y a pas de petites victoires : le gouvernement a obtenu que soit alloué au corse, à partir du mois de juin, un temps d'antenne hebdomadaire : une demi-heure de radio et dix minutes de télévision. De son côté, M. Gilbert Monteil, directeur régional des affaires culturelles, voudrait créer un fonds pour l'édition d'ouvrages, de dictionnaires, de grammaires et de disques corses. Mgr Jean-Charles Thomas, évêque d'Ajaccio, vient, quant à lui, de publier sous sa propre responsabilité une traduction corse de la liturgie de la messe, qui a le mérite d'arrêter par les silences de Rome.

Certains autochtones ont le souci d'asseoir leur identité non seulement sur une langue vivante, mais, au-delà, sur une culture véritable. Il y a des éléments disparates qui participent de cette culture mais qui n'en font pas une au sens plein du terme. La littérature insulaire tient à quelques romans et à quelques pièces de théâtre. L'île a, en revanche, une solide tradition poétique, liée à l'art vocal. A la foire de Casamaccioli, le 8 septembre, le jour de la fête de la Sainte, on peut encore assister à des joutes d'improvisation poétique entre bergers. Cependant, beaucoup en conviennent : « *Il manque un Mistral à la Corse.* »

Foin de barcarolles et de sérénades napolitaines ! Les Corses souhaitent en revenir aux authentiques mélodies insulaires, nourries d'influences méditerranéennes : arabe, espagnole, grecque. Certains experts affirment que la paghiella — une sorte de complainte à une ou plusieurs voix — « *n'est pas uniquement une affaire de folklore, mais de civilisation* » ; d'autres avancent, avec quelque audace, qu'elle serait à l'origine de la musique polyphonique du Moyen Age.

Des chorales tentent de ressusciter les paghiellas. « *Au début, on les sifflait ; on les trouvait moins mélodieuses que les ritournelles de Tino Rossi*, raconte M. Jacques Lantani, animateur du groupe *A Mannella* (la gerbe). *Maintenant, le public s'est fait l'oreille à ce que chantaient ses aïeux.* »

Un héritage antre que poétique et musical ? Il n'y a pas une architecture corse. Derrière elle, l'ère a laissé des églises romanes, et Gênes des églises baroques souvent construites par des maçons venus d'Italie. L'habitat traditionnel rappelle celui du bassin méditerranéen. Trop occupés à se défendre contre les envahisseurs, les autochtones n'ont pas eu le loisir de s'intéresser au décor de leur vie quotidienne.

L'artisanat se compose essentiellement d'objets utilitaires. L'association coopérative *Corsicoda* s'efforce de « reproduire » les instruments de la vie pastorale d'autrefois, de former des jeunes insulaires aux métiers manuels de jadis. Façon de lutter contre le déferlement des souvenirs napoléoniens fabriqués à Limoges et des couteaux de vendetta ciselés à Thiers qui donnent de la Corse une image fruitée.

Il serait insensé d'opposer une « culture » corse à la culture française : il n'y a, entre l'une et l'autre, aucune commune mesure. Il serait également insensé d'ignorer le fait culturel corse pour la bonne raison que, dans l'île, tout serait à importé s. Le patrimoine d'un pays n'est-il pas le produit d'une histoire jamais simple ?

On peut concevoir la cohérence de la culture corse et redouter l'effacement des rares éléments qui lui donnent, aujourd'hui encore, un semblant d'existence. Le fait même de se cherche des raisons prouve en tout cas l'acharnement singulier des insulaires à s'affirmer différents. Tels que les a faits l'histoire.

FIN

(1) Voir *le Monde* des 25 septembre 1975, et 6-5 janvier 1976.

Choisissez votre salon de jardin, là où vous achetez vos meubles.

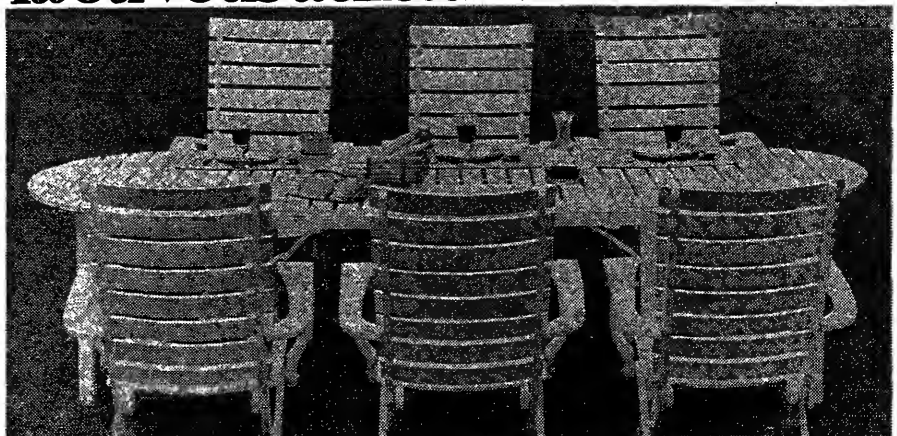

Mobilier de jardin pliant, en bois laqué blanc. Grande table 260 x 90, 1280 f. Composée d'une table rectangulaire, 140 x 90, 655 f, et d'une table ovale, 120 x 90, 625 f. Pouvant être utilisée seule ou comme allonge pour la table rectangulaire. Fauteuil, 4 positions, 370 f. En vente à l'exposition meubles de jardin.

Galeries Lafayette

Haussmann - Montparnasse - Belle Epine - Nice - La Part Dieu Lyon - Montpellier

SPORTS

RUGBY

AGEN BAT BÉZIERS (13-10) EN FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

La mise à mort du champion

Était-ce pour cette fois ? Des mais de ce challenger-là ? Il fallait bien que tombe le champion qui avait si souvent sauvé sa mise d'un point ou deux à l'arraché, de Bordeaux en 1971, où un contre-pied de Cantoni avait porté l'estocade au « quinze » de Toulon, au Parc des Princes où, en 1974, un *drop-goal* de Cabrol avait ruiné, à une minute de la fin, les espoirs des Narbonnais. Cette fois, à la fin des fins, Béziers a chuté (13-10). A sa manière, qui n'est pas à la portée de tout le monde.

On souhaitait que s'ouvre la succession, que le rugby français cesse d'être une monarchie absolue, que le lot d'alternance enfin soit respecté. On eut pourtant le cœur serré à voir rentrer au vestiaire, après deux heures de jeu, plus petit, plus maigre d'un coup, Richard Astre au milieu de ses bisons navarrais. Il avait si bien joué, le petit prince rouge ! Si bien de ses mains, de ses jambes, de sa tête — mais moins peut-être de son cœur. Car si Béziers et Astre ont perdu dimanche leur couronne, c'est bien parce qu'ils s'étaient donné pour règle et avaient pris pour habitude de gagner aux moindres frais et que, une fois assurés du succès et confiants un match à leur guise, ils cessaient de prendre des risques. Cette victoire-là, qu'ils pariaient certaine un quart d'heure avant la fin du match, ils l'ont laissé échapper par une sorte d'avarice, de pursuite de l'économie, et peut-être de dédain de l'adversaire.

Mais, puisque encore, et c'est plus grave, parce que cette grande équipe n'a jamais su, et ce dimanche moins encore que les précédents, jouer un rugby de plein vent, élargi, un rugby à quinze.

Si Béziers a perdu contre Agen, c'est parce qu'il s'est obstiné à jouer le rugby à dix qu'il pratique à merveille, un jeu qui s'arrête à recourir d'un but de pénalité pour se rapprocher, un peu avant la mi-temps, des Gascons délurés.

4 à 3. Béziers reste le favori. L'équipe de Richard Astre — qui survole le match de sa rare grâce, de ses jaillissements gais — semble garder plus d'atouts. Cantoni à l'arrière, éclate de surtalent. Paco, Vasquerin, Saisset, Estève, Palmié pèsent de tout leur poids sur le match. L'éclat de la troisième ligne agenaise, en percutant Lescoulade surtout, ne paraît pas apte à équilibrer indéfiniment la lourde maîtrise des légionnaires de Béziers. Le dernier quart d'heure ne peut manquer d'être, une fois de plus, celui des champions.

On vout le disait bien : regardez comme maintenant le match explose et comment, fouetté par l'enjeu, l'équipe rouge étale sa puissance, sa science du jeu d'avants. Pénalité pour Bézier, qui prend l'avantage, 6 à 4. Puis pour Agen, qui repasse en tête, 7 à 6. Alors, pour le coup, c'est la ruée des colosses du Midi : trois regroupements coup sur coup devant les buts d'Agen : Astre déclenche ses tirs sous tous les angles, l'affrontement prend une sorte de sauvagerie. A ce jeu les Languedociens sont les maîtres. Ils passent littéralement sur les corps agenais, pour un essai de ménagerie, de « western-spaghetti » : 10 à 7. Qui pourrait désormais leur contester le titre ? Ils sont les plus lourds, les mieux organisés, les plus malins, de la malignité de leur capitaine. La furie agenaise prend des airs de sacrifice vain. Allons, la décolonisation du rugby français n'est pas pour aujourd'hui. Il faudra un an encore pour préparer la révolte. Plus qu'une année...

Et c'est le drop du demi de mêlée agenais Cazaubon, entré un quart d'heure plus tôt pour remplacer son camarade Laclau, blessé à la tête. Le même coup d'éclat qu'avait permis à Béziers, deux ans plus tôt, de confisquer à quelques secondes de la fin du match, la victoire et le titre à Narbonne. Qui a jamais vu une équipe si puissamment ainsi brisée d'un coup par le sort ? Tout au long des prolongations, les champions *ne* seront plus que des fantômes, attendant que le coup de grâce leur soit porté. Il faudra, à quarante-cinq secondes de la fin, que l'inévitable Cantoni commette une faute énorme (tenu à terre) et se fasse « boucler » comme un lycéen sur ses 22 mètres par le pilier agenais Dubroca, pour que Maso foudroie d'un coup de pied de pénalité de XV de Béziers.

Plus jeune, plus en jambes, plus mordante, plus sacrifiée de jeu, l'équipe agenaise l'emporte donc. C'est un beau champion, musclé, conquérant et qui, retrouvant les prochains ses blessés — y compris celui de ce dimanche. L'arrière Morlaas, emporté sur une civière alsléna, dit-on, aux vertèbres cervicales, — saura défendre sontitre.

Mais comment ne pas rappeler que la meilleure heure de rugby, en cette année 1976, qui n'est pas un grand cru, c'est un vaincu qui nous l'a offerte, en demi-finale à Lyon. Ce qu'ont fait ce jour-là les joueurs de Rive, on regrette qu'il n'y ait plus que nos fragiles mémoires pour en porter témoignage.

JEAN LACOUTURE.

En cas de match nul, à la fin des prolongations, la finale du Championnat de France aurait été rejouée le 30 mai. Cette décision aurait été conforme au règlement qui ne fait intervenir le nombre d'essais marqués, de drop-goals ou de pénalités que dans le cas où aucune date ne peut être dégagée pour rejouer le match.

BELLE REVANCHE POUR MONTFERRAND : LE CHALLENGE DU-MANOIR

Cette belle équipe que l'on donnait cette année pour la rivale la plus dangereuse de Béziers, avant son élimination par Brive en quart de finale du championnat de France, et qui venait d'être frappée du coup le plus inattendu, le plus tragique de l'histoire du rugby, la foudre s'abattant en plein match sur le brillant ailier Philipponneau, il lui fallait bien une revanche.

Elle l'a prise samedi à Colombes, en finale du challenge Du-Manoir, triomphant 40 points contre 12 à la modeste équipe de Graulhet. Industrie du gnou contre artisanat du gant : la partie n'était pas égale. Mais dans un style un peu académique, un peu prétentieux, un peu pédant parfois, mais de haut goût, les Montferrandais ont montré qu'ils savaient jouer le jeu d'avants avec une puissance minutieuse et ensuite offrir à leurs excellents attaquants des ballons d'or.

Entre un Bomeau habile et un Dreidemont un peu handicapé par une récente blessure, on vit éliminer un joueur, l'excellent Dubertrand, qui, parfaisait comme en se jouant la défense des Tarnais, vient à point rappeler ce que peut, et on sait lui donner sa chance, un ailier bien en jambes. Ce festival paraissait donné en hommage à l'homologue de Dubertrand, le malheureux Philipponneau, qui vous n'oserez l'nlle opposée. En aurait-il souhaité de plus conforme à son cœur ?

J. L.

La jeunesse des gens de la Garonne

16 heures. L'ambiance, dérisoirement septentrionale hors du stade, redevient méridionale sur les gradins du Parc des Princes. Les supporters de Béziers règnent en maîtres. Les vrais champions, ce sont eux. La pelouse, mirifiquée, n'a plus rien à voir avec le paillasson exténué des années précédentes. Il fait un peu trop chaud. Le vent est faible et indécis. Béziers se présente au complet. A Agen manquent deux des meilleurs avants : Daguet et Béguet. En faut-il plus pour faire des Languedociens, une fois encore, les favoris ?

Les voilà aux commandes. Dès les premières minutes, Astre donne le ton, tape un *drop* qu'il manque de peu ; Agen fonce, Vasquerin vers un cavalier seul ! L'équipe rouge a déjà posé sur le terrain son quadrillage, cet appareil de service d'ordre qui assure depuis si longtemps sa suprématie. Mais bientôt le combat s'équilibre. Les jeunesses des gens de la Garonne, leur verve, balancent peu à peu la matrise savante des gens de Languedoc, cet art qu'ils ont de peloter la balle en chœur, de la glisser de main en main pour en faire, d'une chose têtive, d'un ballon malin, une chose docile. C'est fou ce que ces gros avants font pour surprendre le petit monstre ovale et le donner, tout attendri, aux joueurs de l'arrière. Et c'est fou aussi ce que ces derniers en font peu de cas !

Et, à force de délayer ainsi leur talent, à mitonner un pure petit ballon, les champions vont finir par le laisser filer ; le demi de mêlée des blanc et bleu, Laclau, gagne le long de la touche de l'aître rasante d'un Max Barrau, ce faucheur d'herbe, tourne le gros paquet rouge, gîtes à Lassoujade qui passe à Plantefol. Essai : 4 points pour Agen. Il faudra au champion surpris le recours d'un but de pénalité pour se rapprocher, un peu avant la mi-temps des Gascons délurés.

4 à 3. Béziers reste le favori. L'équipe de Richard Astre — qui survole le match de sa rare grâce, de ses jaillissements gais — semble garder plus d'atouts. Cantoni à l'arrière, éclate de surtalent. Paco, Vasquerin, Saisset, Estève, Palmié pèsent de tout leur poids sur le match. L'éclat de la troisième ligne agenaise, en percutant Lescoulade surtout, ne paraît pas apte à équilibrer indéfiniment la lourde maîtrise des légionnaires de Béziers. Le dernier quart d'heure ne peut manquer d'être, une fois de plus, celui des champions.

On vout le disait bien : regardez comme maintenant le match explose et comment, fouetté par l'enjeu, l'équipe rouge étale sa puissance, sa science du jeu d'avants. Pénalité pour Bézier, qui prend l'avantage, 6 à 4. Puis pour Agen, qui repasse en tête, 7 à 6. Alors, pour le coup, c'est la ruée des colosses du Midi : trois regroupements coup sur coup devant les buts d'Agen : Astre déclenche ses tirs sous tous les angles, l'affrontement prend une sorte de sauvagerie. A ce jeu les Languedociens sont les maîtres. Ils

CYCLISME

LA COURSE BORDEAUX-PARIS

De Bernard Gauthier à Walter Godefroot

Invité par les organisateurs à suivre l'épreuve qu'il gagna à quatre reprises il y a une vingtaine d'années de cela, Bernard Gauthier n'a pas reconnu Bordeaux-Paris. A l'époque ces succès, le « derby » se déroulait derrière cyclomoteur et se terminait dans une atmosphère d'apothéose sur la piste du Parc des Princes. Aujourd'hui — signe des temps — les coureurs sont entraînés par des motos japonaises (des Kawasaki), et l'arrivée est logée dans une cour d'usine, celle des automobiles Simca à Poissy, entre deux défilés de majorettes.

Sans doute faut-il rappeler qu'on a démoli depuis lors le vélodrome de la porte d'Auteuil, que les derrys pédaleurs ont pris un sérieux coup de vieux, et que Bordeaux-Paris s'est dégradé au point d'être menacé de disparition. Les responsables de l'organisation, qui furent jadis les enfants d'Amélie trois fois de la course, fonte de participants, en 1965, 1971 et, 1972, devaient prendre des mesures urgentes pour tenter de sauver l'une des plus anciennes classiques françaises. Leurs efforts ont porté sur trois points : revaloriser la liste des prix afin de séduire les routiers professionnels, qui sont de moins en moins attirés par une compétition aussi exigeante; garantir au vainqueur un minimum de contrats ; et changer un mode d'entraînement tombé en désuétude.

L'innovation technique consistant à introduire dans la caravane des motocyclettes modernes était la plus intéressante et aussi la plus controversée. Elle a donné de bons résultats. Plus nerveuses et plus rapides que les cyclomoteurs, les Kawasaki 100 cm3 ont provoqué une course alerte et animée de bout en bout, ce qui ne fut pas toujours le cas les années précédentes. Après une randonnée nocturne de 222 kilomètres — le départ a été donné dimanche 23 mai à 1 heure aux Quatre Pavillons, — les seize coureurs qui avaient pris possession de leurs entraîneurs pour effectuer la partie la plus longue du parcours (265 kilomètres) derrière les engins motorisés. Ils ont couvert d'entrée 83 kilomètres en une heure et demie, dépassant parfois aux limites du sur-régime. Par la suite, l'allure n'a que très légèrement faibli.

Éprouvé par cette accélération soudaine, un instant en difficulté, Hermann Van Springel, le spécialiste vainqueur des deux dernières éditions, a finalement perdu le match de prestige qui l'opposait à un autre routier belge de grand renom, Walter Godefroot. Et celui-ci a triché en la circonstance un double exploit. Il a renouvelé à trente-trois ans, c'est-à-dire à un âge où la plupart des *champions* ont accompli l'essentiel de leur carrière, le succès qu'il avait obtenu en 1969, et il a restitué à Bordeaux-Paris une partie de son éclat.

Les Français n'ont pas été absents de cette course d'expression française et Mathonet, Pion se sont honorablement comportés, mais s'est au Breton André Chalumet — un adepte — que revient le mérite d'avoir tenu les manœuvres en haleine. Dans le secteur d'Alès, à 150 kilomètres du but, il se rapprocha à 45 secondes des hommes de tête, après avoir comblé cinq minutes de retard, faisant croire à un renversement possible de situation, et souffla finalement la troisième place à Franz Verbeck.

Avec l'expérience d'un Godefroot ou de Bernard Gauthier, Chalmel aurait certainement triomphé, remarquait dimanche soir son directeur sportif, Cyrille Guimard.

Pour gagner Bordeaux-Paris, c'est bien connu, il faut être résistant, courageux, en parfaite condition physique, mais il faut aussi et surtout faire corps avec la machine et savoir profiter un maximum de l'abri. Les Kawasaki sont dans le vent. Les coureurs, eux, doivent y être le moins possible.

JACQUES AUGENDRE.

ATHLÉTISME

Bellot recordman de France à la perche.

Supplantant Tracanelli, qui fut plus de cinq ans le meilleur « perchiste » de France après Houvion et d'Encausse, Jean-Michel Bellot (vingt-deux ans, 1 m. 81, 72 kilos) s'est adjugé, samedi soir, à Colombes, le record de France de la perche avec un saut de 5 m. 46. Tracanelli avait établi le précédent record (5 m. 42) à Moscou, en 1973, à l'occasion des Universiades.

Le 100 mètres plat sous dix secondes.

Le Jamaïquain Don Quarrie (vingt-cinq ans). recordman du monde du 200 mètres (19 sec. 81), a rejoint les huit sprinters du Nouveau Monde qui ont descendu le record mondial du 100 mètres plat au-dessous de 10 sec. A Modesto (Californie), Quarrie a en effet réalisé 9 sec. 9. De son côté, à Atlanta (Georgie), le Noir américain Steve Williams a égalé pour la cinquième fois de sa carrière ce même record du monde. Le 100 mètres en 9 sec. 8 est pour demain.

AUTOMOBILISME

Nouvelle défaite de Renault dans le Championnat du monde des voitures de sport

Vainqueur en Italie des 500 kilomètres d'Imola, troisième épreuve du Championnat du monde des voitures de sport, Porsche a du même coup remporté sa troisième victoire consécutive. Battu une nouvelle fois, Renault a désormais peu de chances de combler son retard et de gagner le championnat du monde. A Imola, les deux prototypes engagés par la Régie, confiés aux équipages Jarier-Laffite et Pescarolo-Scheckter, ont été contraints à l'abandon pour la même cause : moteurs cassés. L'abandon de Scheckter a eu lieu très rapidement, celui de Laffite en fin de course.

Au classement final, la Porsche 936 de Jachem Mass et de Jacky Ickx a précédé la nouvelle Alfa-Romea 33 TS 3 (chassis monocoque), qui effectuait ses débuts en compétition. Cette voiture est destinée à recevoir, comme la Porsche et la Alpine Renault, un moteur turbo-compressé, mais elle était encore équipée, à Imola, de son traditionnel moteur 3 litres atmosphérique (12 cylindres à plat). Après les courses de courte durée, Porsche et Renault se retrouveront aux Vingt-Quatre Heures du Mans, les 12 et 13 juin. Porsche joue sur les deux tableaux — prototypes et voitures dites « silhouettes », — Renault n'engage qu'un seul prototype turbo-compressé.

FOOTBALL

L'équipe de France manque sa sortie

A Budapest, l'équipe de France, pour son dernier match de la saison, a tout à fait manqué sa sortie. Le score (1-0), en faveur de la Hongrie, ne traduit d'ailleurs pas les occasions de but qu'ont su se créer l'une et l'autre équipe. Un score plus lourd, 3 buts à zéro par exemple, eût été plus équitable, tant l'équipe de France a subi la pression adverse, sans jamais porter réellement le danger devant les buts hongrois. Si le gardien magyar s'était l'homme tranquille du match, en revanche Bertelli a commis de nombreuses interventions, surtout en première mi-temps, que la marque ne soit ouverte plus tôt. Il fut, en définitive, battu à bout portant par une tête de Fekete, dans la première minute de jeu de la deuxième mi-temps.

Il semble bien que les matches amicaux, même internationaux, appartiennent à une époque révolue. Sans doute une rencontre, même sans enjeu officiel, opposant la République fédérale allemande aux Pays-Bas ou au Brésil, provoquerait encore intérêt et affluence, eu égard à la réputation de ces équipes, mais il faut se rendre à l'évidence que des équipes comme la Hongrie ou la France ne font plus recette. Il n'y avait que dix mille spectateurs à Budapest pour ce match monotone, joué au petit trot. C'est en fin de compte une bonne chose pour le football national que la Fédération française, pour de bonnes raisons, ait refusé de porter préjudice aux rencontres de deuxième division qui se jouaient ce soir-là, se soit opposée à la retransmission en direct. L'équipe de France a pu ainsi prendre congé plus discrètement.

Michel Hidalgo a désormais l'été devant lui pour préparer la sélection appelée à qualifier éventuellement la France pour la prochaine Coupe du monde. Dans cet optique, le résultat de Budapest ne doit pas être pris en considération. De trop nombreux joueurs avaient dû déclarer forfait, et il est sûr qu'avec Rocheteau, Bathenay, Synaphel, Lopez et Lacombe la future équipe de France aura meilleure allure et une tout autre motivation. — F. J.

TENNIS

La France contre la Grande-Bretagne en demi-finale de la Coupe Davis.

L'adversaire de la France en demi-finale de la zone européenne de la Coupe Davis (groupe B) sera la Grande-Bretagne, du 9 au 10 juillet à Eastbourne (court en gazon), soit quelques jours après le tournoi de Wimbledon.

Avec Roger Taylor et Buster Mottram, la Grande-Bretagne a triomphé à Eastbourne, le week-end dernier, de la Roumanie, privée d'Ilie Nastase (resté aux Etats-Unis), obtenant donc le droit d'accéder à la demi-finale pour laquelle la France est qualifiée d'office.

C'est en 1963, au premier tour, à Bournemouth, que la France et la Grande-Bretagne se sont rencontrées pour la dernière fois. Les Britanniques avaient alors gagné 3-0.

Pour affronter la Grande-Bretagne cette année, le capitaine français, Pierre Darmon, n'a pas encore fait part de ses projets, mais il est probable que François Jauffret et Patrice Dominguez formeront la base de l'équipe nationale avec Patrick Proisy. Georges Goven ou bien Jean-François Caujolle.

L'Italie, qui a battu la Yougoslavie 5-0, sera opposée à la Suède.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

Championnat du monde des voitures de sport, 500 km. de Imola (Italie) :

1. Jean-Mass (Porsche 936 Turbo) ; 2. Ickx-Haywood (Alfa Roméo 33 TS 3), à 4 tours ; 3. Barth-Joest (Porsche 908-3), à 8 tours, etc.

* *

Championnat d'Europe de formule 3 : Grand Prix de Salzbourg (Autriche) :

1. Lesley Ohr (Switzerland - Renault) ; 2. Flemming (March-B.M.W.) ; 3. Tambay (Martini-Renault) ; 4. Arnoux (Martini-Renault) ; 5. Ribeiro (March-B.M.W.), etc.

Classement du Championnat d'Europe. — 1. Tambay, 20 pts ; 2. Flemming, 15 ; 3. Lesley, Arnoux et Ribeiro, 12 ; 6. Jabouille, 10, etc.

Basket-Ball

CHAMPIONNATS D'EUROPE FEMININS

Au terme de la phase éliminatoire, l'U.R.S.S., la Yougoslavie, la Pologne, l'Italie, la Tchécoslovaquie et la Bulgarie se sont qualifiées pour disputer la poule finale des championnats d'Europe féminins. La plonnais d'Europe féminins. La France, qualifiée d'office en tant que pays organisateur, disputera, pour son premier match, rencontrer l'Italie.

Cyclisme

BORDEAUX - PARIS

1. Godefroot (Belg.), les 720 kilomètres en 15 h. 27 min. 36 sec. (moy. 43,207 km-h.) ; 2. Van Springel (Bel.), à 4 min. 14 sec. ; 3. Mathonet (Fr.), à 6 min. 27 sec. ; 4. Verbeeck (Bel.), à 8 min. 28 sec. ; 5. Pion (Fr.), à 13 min. 29 sec. ; 6. Cyrion, à 30 min. 15 sec. ; 7. Genet, à 32 min. ; 8. Bouzel, à 43 min. 44 sec. ; 9. Magni, à 45 min. 43 sec. ; 10. Corbeau, à 51 min. 44 sec. ; 11. Aubry, à 57 min. 48 sec.

Équitation

Le Grand Prix des Nations qui réunissait à Aix-le-Chapelle toutes les équipes olympiques, a été remporté à vw l'Italie (Mancinelli, P. Ferone, Orlandi et Simonetti) devant la victoire devant la France (Parot, Rosier, Roquet et Roche).

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIÈME DIVISION

Groupe A

*Amiens b. Caen	3-0
Rennes b. *Lorient	2-1
*Boulogne b. Nîmes	2-1
*Rouen et Fontainebleau	2-2
*Hazebrouck b. Cholet	2-1
*Dunkerque b. Dunkerque	2-1
*Laval b. Sedan	4-0
*Angoulême b. Brest	2-0
Châteauroux b. *Paris F.C.	1-0

Classement. — 1. Rennes, 37 pts ; 2. Laval, 36 ; 3. Orléans, 45 ; 4. Amiens, 44 ; 5. Rouen, 42 ; 6. Caen, 41 ; Beauvais, 40 ; 8. Troyes, 39 ; 9. Châteauroux, 38 ; 10. Angoulême, 37 ; 11. Paris F.C., 36 ; Fontainebleau, 33 ; 13. Boulogne, 30 ; 14. Fontainebleau, 28 ; 15. Brest, 27 ; 16. Cholet, Sedan, 26 ; 18. Malakoff, 24.

Groupe B

*Toulouse et Toulon	1-1
*Montpellier et Nîmes	1-1
*Saint-Dizier b. Montluçon	1-0
*Quevignon b. Epinal	1-0
Millhausen b. Valenciennes	1-0
*Gazélec et Chaumont	1-1
*Besançon b. Nevers	2-1
Red Star b. *Angers	1-0
*Martigues b. Auxerre	2-1

Classement. — 1. Angers, 33 pts ; 2. Red Star, 48 ; 3. Cannes, Toulon, 43 ; 5. Quevignon, 42 ; 6. Martigues, 41 ; 7. Toulouse, 39 ; 8. F. Besançon, 38 ; 10. Auxerre, 37 ; Gazélec, 36 ; 12. Gaêta, Chaumont, Saint-Dizier, 31 ; 15. Epinal, 30 ; 16. Mulhouse, 28 ; 17. Montluçon, 26 ; 18. Nevers, 17.

— *En match amical, à Budapest, la Hongrie a battu la France 1 à 0.*

— *La R.F.A. la Tchécoslovaquie, les Pays-Bas et la Yougoslavie se sont qualifiés pour les demi-finales de la Coupe d'Europe des nations.*

Hippisme

Le prix du Lac, disputé le 23 mai à Longchamp, et servant de support au pari tiercé, a été remporté par Charpey, devant Koda et Bellotia. La combinaison gagnante est 3-12-13.

Depuis 32 ans, le journal spécialisé
"Les Annonces" est toujours le n° 1 pour l'achat et la vente de fonds de commerce
boutiques, locaux, centres commerciaux, gérances, etc...
En Vente Partout ! 1,50 F et 36, rue de Malte. 7501 1 Paris

« A tout niveau d'études, une solution... »
Secrétariat-Gestion-Comptabilité
ISEEC
Préparation : CAP ; BEP ; Bac G ; BTS ; DECS
Institut des Sciences et des Etudes Economiques et Commerciales du Cours Nadand
Ecole Technique PRIVÉE
19, rue Jussieu - 75005 Paris - 707-13-38 et 707-76-05

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

A SON CONGRÈS NATIONAL D'ANNECY

La C.F.D.T. se demande comment faire déboucher la victoire de la gauche sur le socialisme

LE trente-septième congrès de la C.F.D.T. s'ouvrira mardi 25 mai à Annecy. A l'ordre du jour : l'action syndicale et la transformation de la société. Les deux mille délégués sont convaincus que les élections de 1978 amèneront la gauche au pouvoir. Selon les cédétistes, ce devra être une étape irréversible vers le socialisme autogestionnaire, mais la transformation des bases économiques du capitalisme ne sera pas suffisante pour faire disparaître les rapports de domination. Or c'est à cela que tend la longue quête de la C.F.D.T.

Farouchement jalouse de son indépendance, elle rejette la division de travail entre les organisations syndicales et les partis politiques. La distinction n'est pas celle du champ d'action mais des moyens. C'est du moins l'un des points de l'orientation qui seront soumis aux délégués dans le projet de motion que les instances confédérales ont approuvé à 89,76 %. Le congrès se prononcera aussi sur le rôle du syndicat de base et des organisations interprofessionnelles.

Enfin, le bureau confédéral sera profondément renouvelé puisqu'il y aura 16 nouveaux venus parmi les 31 membres. A la commission exécutive, M. Edmond Maire, secrétaire général, accueillera un dixième membre, M. Albert Mercier (métallurgie).

LA gauche au pouvoir dans deux ans ? Après avoir failli l'emporter de peu, en 1974, dans la course à l'Elysée, sa victoire apparaît possible, aux prochaines élections législatives, pour la première fois depuis quarante ans.

1936 demeure une date trop prestigieuse dans l'histoire ouvrière pour qu'aucun militant syndicat puisse envisager les mois, les années qui viennent sans se placer dans cette perspective. A la C.F.D.T., chacun, à sa façon, y accroche ses espoirs et ses certitudes et veut tout aussi fermement se prémunir contre les illusions et les erreurs. Mise en garde qu'ont encore renforcés l'échec de la gauche au Chili et les événements du Portugal.

Cette hypothèse est devenue crédible au moment où, déjà, l'évolution de la C.F.D.T. s'était fortement politisée. De là à tout miser sur un changement de régime, la tentation était grande. Nombre de militants, de la base au sommet, l'ont acceptée avec ardeur. Nombre d'entre eux se comportent, d'ailleurs, comme des dirigeants politiques que comme des syndicalistes. Cependant, cette situation a déjà entraîné, comme le constate M. Edmond Maire dans son rapport écrit, a paru lui aussi marquer le pas à partir de l'automne 1974.

La vedette, sur la scène syndicale, est souvent revenue à la C.G.T., stimulée tantôt par une sorte de revanche à prendre sur l'affaire Lip qu'avaient conduite les cédétistes, tantôt, plus ou moins, directement prise dans l'émulation née entre le P.C. et le P.S. Plus récemment, le lancement de sa campagne pour les trois millions d'adhérents a encore davantage poussé la C.G.T. à prendre le leadership.

C'est que, durant ces trois dernières années, les cédétistes ont connacré une large part de leurs énergies aux débats politiques, pour de multiples raisons :

● LE BESOIN D'UNE DOCTRINE adaptée à l'évolution du monde moderne a toujours été vivement ressenti à la C.F.D.T. L'abandon en 1964 de l'étiquette chrétienne enlevé à l'arrachée ne fut pas réellement compensé par l'introduction de références humanistes. Ceux qui avaient vécu la laïcisation n'ont guère cessé leur quête d'une doctrine plus solide. Ils ont reçu le renfort — parfois submergeant — de militants qui sont entrés à la C.F.D.T. après avoir franchi la barrière « confessionnelle. Par vagues successives, il y eut les « enfants de mai » et les autres éléments venus avec une « sensibilité » reflétant tout l'éventail de gauche, y compris la frange extrême où l'anarchosyndicalisme. Sans parler des « soussmarins » lancés par les groupes révolutionnaires.

Chacun s'en est donné à cœur joie dans une organisation où le droit à la parole, à la contestation, à la remise en cause de tout — même celle de soi — a toujours été honoré comme une richesse primordiale.

● LA SUCCESSION DES EVENEMENTS POLITIQUES, depuis la renaissance du parti socialiste, a entraîné la C.F.D.T. dans une sorte d'engrenage multiforme : campagne présidentielle derrière François Mitterrand, polémiques autour du programme commun, querelle entre le P.S. et le P.C. Des cédétistes, anciens P.S.U. ou sympathisants, se sont ralliés à l'emblème de la rose au poing. Ils ont contribué à favoriser l'implantation du P.S. dans le monde ouvrier. Des dirigeants C.F.D.T., tels que MM. Acquier, Chérèque, Héritier, Jeanson ou Julliard — de même que M. Edmond Maire, physiquement absent, — ont joué un rôle important en janvier 1975 au congrès de Pau dans la réunification de divers courants socialistes (même si, à l'issue du congrès, la majorité a décidé de diriger le parti sans la minorité).

En revanche, un an plus tôt, l'initiative qu'avait lancée Edmond Maire et ses amis en proposant l'union des forces populaires n'avait guère rencontré d'écho. Ce thème de l'union « *de toutes les forces de gauche qui acceptent d'agir ensemble sur une base de classe* » et qui a pour but « *dans l'action de réunir les conditions du passage au socialisme* » sera repris à Annecy.

● L'ALLIANCE AVEC LA C.G.T., renforcée en son principe par l'accord du 26 juin 1974, a souvent été « conflictuelle ». Voulue par les états-majors des deux centrales, elle n'a pas été toujours jugée bénéfique dans les ateliers, où les escarmouches ont été incessantes.

D'autant que, derrière le pacte officiel, la lutte de fond entre les deux inconciliables associés, à souvent été tissée de disputes, la C.G.T. reprochant à la C.F.D.T., à épisodes plus ou moins réguliers, son gauchisme, son aventurisme ou son aide de néophyte, pour être accusée, en retour, de sectarisme, d'autoritarisme ou de subordination au P.C. D'un conflit d'entreprise à une manifestation de rue, jusqu'à l'affaire des comités de soldats à l'automne dernier, le climat entre les deux centrales a souvent été orageux.

● L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE a lui aussi contribué à infléchir l'action de la C.F.D.T. vers le champ politique. La grande vague de mai 1968 n'avait pas seulement donné le goût de la parole et montré sa puissance. La classe ouvrière avait aussi obtenu des avantages économiques et sociaux qui permettaient de se libérer de la lutte immédiate « pour le pain quotidien » et de consacrer à des conquêtes plus « qualitatives ».

JOANINE ROY.

(*Lire la suite page 26, 4e col.*)

804 000 COTISANTS

La C.F.D.T. comptait, au 31 décembre 1975, 804 000 cotisants réguliers. En annonçant ce chiffre, le secrétariat précise qu'il est en augmentation de 2,9 % par rapport à 1974 et de 13,5 % par rapport à 1973.

La C.F.D.T. estimait à 1 045 000 le nombre de travailleurs ayant en poche leur carte confédérale l'an dernier. Le décalage entre les deux chiffres (804 000 et 1 045 000) résulte du travail saisonnier, des changements d'emploi et sans d'années, des fermetures d'entreprise, des maladies, du service militaire, du chômage, et aux adhérents négligents ou instables.

Cette statistique ne concerne que les adhérents actifs, alors que d'autres organisations syndicales additionnent les actifs et les retraités (1).

Sur la base 100 en 1948, les effectifs de la C.F.D.T. étaient à l'indice 70,86 en 1959, 128,56 en 1964, année de la scission, 129,54 en 1965, 164,79 en 1968, 183,54 en 1969, 193,3 en 1974 et 185,40 en 1975, soit un progrès de moitié en dix ans, selon la centrale.

Pour la C.F.D.T., le progression des effectifs 1974-1975 a été particulièrement nette dans les banques, les P.T.T., l'éducation, l'agriculture, la chimie.

Par région, toujours selon la C.F.D.T., la progression a été également plus accentuée en Provence, Côte d'Azur, Corse, Ile-de-France, pays de Loire, Picardie, Centre.

En l'absence, pour le moment, des statistiques officielles des résultats des élections professionnelles pour 1974, il faut se contenter des chiffres de 1973. Cette année-là, la C.F.D.T. avait recueilli environ 20 % des suffrages exprimés dans le secteur privé. Malgré des fluctuations autour de 1968, l'influence globale de la C.F.D.T. n'est peu modifiée par rapport à 1966.

(1) La C.G.T. fait état de 2 400 000 adhérents, F.O. de 900 000, la FEN de 800 000, la C.G.C. de 250 000, la C.F.T.C. de 220 000.

traîné un mouvement inverse, et, depuis quelque temps, s'élèvent avec vigueur les voix des partisans de l'action plus strictement syndicale.

Ainsi, les assises d'Annecy, où chacun arrive la tête pleine de l'échéance de 1978, vont être axées sur la meilleure façon de parvenir au socialisme autogestionnaire. A côté du débat sur la stratégie politique, la C.F.D.T. s'apprête ainsi à redonner un nouveau dynamisme au rôle du syndicat.

* *

Le congrès de 1970 avait été celui du passage au socialisme, à l'autogestion, à la lutte des classes. Celui de 1973 avait été consacré à la pratique syndicale de classe et de masse. Pourtant, en dépit des voies ainsi tracées, la C.F.D.T. a semblé en retrait depuis dix-huit mois dans l'actualité syndicale. Ses initiatives, son originalité dans l'action et la proposition se sont émoussées, alors que dans le passé leur source semblait intarissable. Le courant autogestionnaire, comme la constate M. Edmond Maire dans son rapport écrit, a paru lui aussi marquer le pas à partir de l'automne 1974.

Redoutant un retour en force de la droite

M. Caramanlis comme l'opposition libérale militent en faveur d'une adhésion rapide de la Grèce au Marché commun

LES ministres des affaires étrangères des Neuf, sans prendre en considération les invitations à la prudence que leur avait adressées la Commission de Bruxelles, se sont prononcés en février pour une adhésion rapide de la Grèce au Marché commun. Cette prise de position a été accueillie avec soulagement à Athènes, où le gouvernement comme le principal parti d'opposition (l'EVIC, ex-Union du centre) militent avec ardeur pour que la Grèce devienne aussi vite que possible un membre à part entière de la C.E.E.

Les raisons de ce zèle sont plus politiques qu'économiques. Le gouvernement de M. Caramanlis et l'opposition libérale voient dans l'adhésion à la Communauté un moyen précieux d'empêcher le retour en force des tenants, toujours actifs, d'un régime autoritaire, et d'aider la Grèce à régler les problèmes extérieurs qui l'assaillent. C'est également pour des raisons politiques que les plus importants partie de gauche sont hostiles à l'adhésion. Les socialistes, qui identifient le Grèce à un « Etat américain », voient peu d'intérêt à s'arrimer à la Communauté, qu'ils considèrent comme largement subordonnée aux Etats-Unis.

Les Neuf, continuent eur leur lancée, donneront probablement bientôt le feu vert pour que les négociations soient ouvertes avant l'été. Mais quand seront-elles achevées ?

« C'est à Delphes, et non à Athènes, qu'il feudrait poser la question », *plaisante M. Papaligoulas, le ministre de la coordination.*

De notre envoyé spécial

Athènes. — « *La Grèce veut adhérer aussitôt que possible, mais nous ne voulons pas que la négociation soit superficielle ; nous attendons que les problèmes qui se posent soient résolus.* » Le ton est ainsi donné par M. Papaligoulas : les Grecs souhaiteraient mener la négociation tambour battant ; mais, sachant qu'on les suspecte de délibérément minimiser les difficultés, ils insistent sur leur volonté de n'en esquiver aucune. La Grèce n'ayant pas de passé impérial récent, le négociation ne risque pas de se trouver encombrée par de grands dossiers extérieurs, comme ce fut le cas lors de l'examen de la candidature britannique (sucre des Caraïbes, beurre de Nouvelle-Zélande). Ce qu'il faut déterminer, c'est dans quelles conditions l'économie nationale pourra s'intégrer, sans à-coups majeurs, à un ensemble de pays plus riches et quelles sont les précautions à prendre pour que ce nouvel élargissement ne vienne pas affecter l'équilibre déjà précaire de le C.E.E.

Elargir la coopération

« *Nous sommes surpris de voir considérer l'adhésion comme un pas en avant tout à fait extraordinaire* », note M. Kyriazidis, le vice-gouverneur de la Banque de Grèce.

M. Varfis, le directeur général du ministère de le coordination, renchérit : « *La Grèce ne craint pas l'adhésion. Son économie ne devrait pas en subir de choc majeur. En fait l'association actuelle, c'est l'adhésion moins les avantages.* » Il rappelle que, en application du traité d'association conclu en 1962, deux tiers des exportations de la C.E.E. vers la Grèce entrent en franchise et que, pour le tiers restant, les droits de douane ont déjà été considérablement réduits et devront, en tout état de cause, être éliminés d'ici à 1984, soit l'échéance inscrite dans l'accord d'Athènes, pour parvenir à une union douanière.

La conversion de l'industrie grecque à un libre-échange européen intégral, risque-t-elle d'entraîner sa « déshellénisation » au profit d'entreprises multinationales, comme le redoutent les partis de gauche ?

PHILIPPE LEMAITRE.

(*Lire la suite page 25, 1re col.*)

BULLETIN

Guerre froide sociale

L'ANNÉE en avril à grand renfort de déclarations communes et de journées d'action, l'offensive C.G.T.-C.F.D.T. de printemps semble déjà faire long feu. Les conflits localisés restent nombreux, de nouvelles grèves éclatent, mais les actions volontaristes lancées par les fédérations et les confédérations pour « accorder un nouveau souffle aux luttes » patinent : on l'a vu le 13 mai, où les grèves ont été loin d'avoir eu l'ampleur qu'espéraient les dirigeants confédéraux ; on vient de le constater encore dans les banques où les consignes d'arrêt de travail de quarante-huit heures de le C.G.T. et de le C.F.D.T. ont été peu suivies.

Jugeant le terrain favorable, le patronat vient de passer à le contre-offensive. C'est le président du C.N.P.F. lui-même, l'homme de l'ouverture sociale et des grandes négociations paritaires de ces dernières années, qui monte en première ligne. En des termes d'une fermeté inhabituelle, il dénonce dans certains cortèges sociaux-culturels de « opération directement montées, supervisées, arrêtées par des responsables politiques ».

L'attaque est sournoise dirigée contre le parti communiste et peut apparaître justifiée et habile. Justifiée, car le parti communiste n'a pas caché sa volonté de ramoncer ses cellules d'entreprise et d'entendre en priorité sa présence et son action dans les usines. Habile, car cette offensive du P.C., suivie de la campagne de recrutement de le C.G.T., a fortement aggravé les tensions à la base entre les amis de M. Séguy et ceux de M. Maire, les seconds reprochant aux premiers de ne chercher qu'à contrôler le terrain en vue d'une victoire de la gauche en 1978.

Mais la contre-offensive du patronat pourrait, elle aussi, faire long feu, si le C.N.P.F. en reste à ces positions strictement négatives. A s'en tenir aux propos récents de M. Ceyrac tant au Nouveau Journal que devant l'Association des dirigeants et chefs de personnel (A.N.D.C.P.), il n'est pas question de tenter d'ouvrir une brèche entre le C.G.T. et les autres organisations syndicales ; bien au contraire. Les dirigeants patronaux sont répétant qu'il faut limiter strictement les augmentations de salaires à le hausse officielle des prix ; qu'il est moins que jamais question de donner un once de pouvoir supplémentaire aux syndicats dans l'entreprise ; qu'ils ne renoncent pas à obtenir le suppression du « monopole » syndical au premier tour des élections professionnelles : que le système de sécurité sociale mis en place en 1945 devrait être profondément remanié ; que les contrats d'emploi à durée déterminée, prévus par le gouvernement pour susciter l'embauche, sont un bon moyen d'éviter les contraintes de la législation sur le droit de licenciement, etc. : toutes positions qui sont de nature non pas à fouler les syndicalistes les plus politisés, mais au contraire à favoriser, en dépit des divergences idéologiques, le constitution d'un front intersyndical contre le patronat.

Il n'est pas sûr qu'en choisissant le guerre froide le patronat ait adopté le meilleure tactique pour éviter des lendemains chauds.

CROISSANCE ÉNERGÉTIQUE ZÉRO

Quand et à quel niveau ?

par ALBERT ROBIN (*)

LA consommation d'électricité double tous les dix ans. Depuis vingt-cinq ans, on a répété cela à des milliers d'étudiants, entre le théorème de Pythagore et les principes de la thermodynamique, suggérant que les kilowatts-heures s'engendrent eux-mêmes comme microbes en éprouvette. Nous avons tous été plus ou moins formés à l'école d'une croissance exponentielle qui serait inscrite dans la nature des choses.

Certains ne continuent-ils pas encore de penser que la crise du pétrole n'est qu'un simple et fâcheux incident de parcours, et que, dans cinq ans au plus, tout sera rentré dans l'ordre antérieur ? Quand les pénuries par épuisement de ressources planétaires, catastrophes écologiques ou saturations prophétisées — d'ailleurs bien imprudemment — par le Club de Rome, beaucoup de nos contemporains se laissent volontiers aller à admettre qu'on aurait facilement un demi-siècle pour s'y préparer en toute sérénité et les prévenir ! Ont-ils raison ?

Certes, la France se trouve aujourd'hui dans l'impérieuse nécessité de développer un effort de longue haleine pour réduire sa dépendance énergétique. Ce qui signifie, en termes économiques, que doivent être développées en priorité les sources d'énergie nationales, et modérée la croissance des usages énergétiques qui ne peuvent être satisfaits que par des formes d'énergie importées. L'augmentation de la part de l'électricité dans le bilan énergétique total apparaît donc souhaitable dans la phase transitoire des deux ou trois prochaines décennies.

Mais il faut voir au-delà, ne serait-ce que pour mieux ordonnancer ces initiations. Cette approche suppose de prendre davantage de distance avec les événements qui ont récemment bouleversé le marché de l'énergie. C'est à quoi se sont attelés les services d'études d'EDF.

S'essouffler à courir après les Américains ?

Avec environ 5 tonnes d'équivalent-charbon (TEC) par tête et par an, l'Européen et le Japonais consomment en moyenne aujourd'hui deux fois et demie moins d'énergie que l'Américain du Nord (12,5 TEC et dix fois plus que l'habitant moyen du tiers-monde (0,5). Selon le schéma classique du « rattrapage », nous arrivons (à égalité avec les pays socialistes industrialisés) une vingtaine d'années de « retard » sur les Américains et une trentaine au moins d'années d'avance sur le reste du monde.

Certains prévoyaient même allégrement que cette « course » prodigieuse à la multiplication des esclaves mécaniques — en laquelle se résumait pour l'essentiel l'essor de la civilisation — ne s'arrêterait pas avant que tous les pays aient atteint un niveau de consommation d'énergie par tête double de celui des Américains actuels. Cela aurait lieu, par exemple, à la fin du siècle prochain, lorsque la planète comptera quelque vingt milliards d'hommes, soit une consommation annuelle d'énergie de 400 à 500 milliards de TEC au total, contre 6,5 milliards de TEC aujourd'hui.

On va voir qu'on a sans doute bien moins de chances de se tromper en affirmant qu'une telle situation ne sera pas atteinte même dans deux siècles, c'est-à-dire que cette situation n'arrivera JAMAIS. Le « plafond » énergétique global, toutes formes d'énergies confondues, est très vraisemblablement plus bas que cela, et les Européens sont plus près de le toucher que ces extrapolations futuristes ne le laissent penser.

(*Lire la suite page 22, 1re col.*)

(*) Directeur à la direction générale d'EDF.

COMMERCE EXTÉRIEUR : progrès incertain dépendant du niveau des prix en France

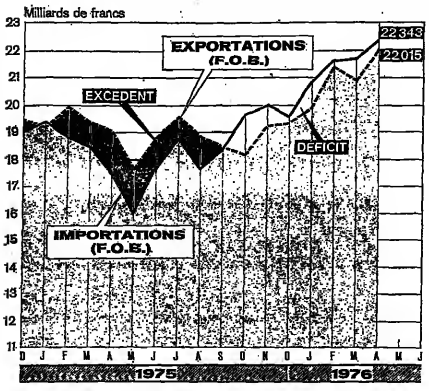

LE déficit de la balance commerciale française est constant depuis sept mois. Il est toutefois d'importance variable, ayant atteint le plus élevé en octobre (1 575 millions de francs) et le plus faible en février (242 millions). En avril, les exportations ont progressé plus que les importations, si bien que le solde négatif s'est nettement réduit par rapport à mars.

Tout pronostic reste particulièrement hasardeux dans le domaine du commerce extérieur. La reprise mondiale devrait « tirer » les ventes françaises, mais les résultats dépendent en partie du niveau des prix en France par rapport à celui des pays concurrents, compte tenu de l'évolution des taux de change. Dans une conférence prononcée devant le cercle Edouard-Herriot le 19 mai, M. Jacques Attali, conseiller de M. Mitterrand, a estimé que le déficit atteindrait en 1976 5 à 6 milliards de francs.

EMPLOI : très légère amélioration

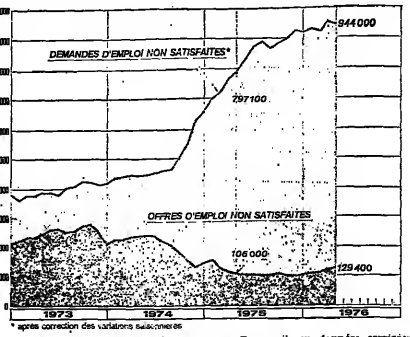

* après correction des variations saisonnières

UNE légère amélioration de la situation de l'emploi a été constatée en avril, alors que, après une relative stabilité de décembre à février, le nombre des chômeurs avait augmenté en mars. Fin avril, en données corrigées des variations saisonnières, le nombre des demandes d'emploi non satisfaites était de 944 000, soit — 0,3 % par rapport au mois précédent (951 700).

CROISSANCE ÉNERGÉTIQUE ZÉRO

(Suite de la page 21.)

Avant la crise, le commissariat général au Plan prévoyait que la consommation d'énergie en France passerait, sur l'élan de sa croissance antérieure, de 3 TEC par tête en 1973 à 7,1 TEC en 1985. Le Conseil de planification a ramené à 6,1 TEC cette dernière prévision. Dans quel cadre à long terme ce réajustement peut-il s'inscrire ?

Ce n'est pas du côté de l'épuisement des ressources énergétiques naturelles que les limites de la croissance de type traditionnel sont le plus contraignantes. Les optimistes ont beau jeu de montrer que les réserves de charbon et de sites hydrauliques sont énormes en dehors de l'Europe, et surtout qu'en substituant les centrales nucléaires de la première génération aux combustibles fossiles, puis les surrégénérateurs aux centrales nucléaires actuelles, enfin la fusion de l'hydrogène et l'énergie solaire aux surrégénérateurs, on S'AFFRANCHIT PROGRESSIVEMENT DE LA RARETÉ DES RESSOURCES NATURELLES en matière d'énergie. La sophistication croissante des équipements permettant de tirer de mieux en mieux parti de toutes les ressources naturelles, c'est progressivement la matière grise qui devient le facteur de production principal ; celui-là, on ne risque pas d'en manquer de la même façon ! (Encore faudrait-il savoir à quoi s'appliquera préférentiellement cette matière grise...)

Limites climatiques, limites spatiales

Il n'en va pas de même du côté des « sorties » du système productif : comme toute activité industrielle, la production et le transport d'énergie, outre leurs effets désirés (la satisfaction de besoins de chaleur, de force motrice, etc.) produisent des effets non désirés : ils modifient le paysage, la température et l'organisation sociale, de plus en plus sensiblement à mesure que les quantités augmentent, alors qu'en contrepartie l'utilité de l'énergie supplémentaire ainsi consommée diminue, tout au moins dans les pays industrialisés. La première tonne de charbon (ou équivalent) consommée par un logement est celle qui permet à ses habitants de survivre en hiver, la dixième n'apporte qu'une valeur d'usage bien moindre.

Des études récentes (1) ont permis de préciser le problème des limites climatiques au développement de l'énergie. Il serait évidemment fort imprudent de s'approcher de ces limites avant d'être sûr de leur nature et de leur niveau : le mécanisme des interdépendances entre le rayonnement solaire et les composants du climat, d'une part, les flux d'énergie artificielle ou d'effluents divers (poussières, gaz carbonique, etc.) et les altérations du milieu, conséquences de l'activité humaines, d'autre part, est encore mal connu. Au niveau planétaire, le fait est que certains s'interrogent aujourd'hui sur le risque — que pourrait entraîner la généralisation de niveaux de consommation énergétique doubles de ceux des Etats-Unis en 1976 — de susciter éventuellement une modification climatique plus forte (ou plus rapide) qu'aucun changement naturel survenu depuis la dernière glaciation.

Mais ces limitations globales ne sont pas les plus contraignantes : quand l'homme était rare par rapport à la nature (« l'économie de cow-boy »), on pouvait peut-être raisonner légitimement en niveaux de consommation *par tête*, et identifier l'accroissement de tels ratios avec le progrès tout court. Mais à force de « *machiniser* » le monde qui l'entoure, l'homme moderne en est arrivé à oublier sa solidarité avec le reste du vivant, la faune et la flore que menace son comportement prométhéen, « l'écosystème » dont l'intégrité commande la survie de toutes les espèces, y compris la sienne. Dès lors que la nature devient rare par rapport à l'homme (« l'économie de cosmonaute »), c'est peut-être le niveau de consommation par *kilomètre carré* qui devient le ratio pertinent, celui qui exprime le mieux la contrainte dominante à long terme.

Or, selon ce ratio, l'Europe occidentale (151 habitants par km2) et le Japon *a fortiori* (297 habitants par km2) ne sont pas « en retard », mais largement « en avance » sur les Etats-Unis (23 habitants par km2). Démographiquement plus denses que la France (95 habitants par km2), et de beaucoup, les pays d'Europe du nord-ouest (et spécialement le Benelux) commencent à sentir qu'à long terme le grand handicap de l'Europe dans la compétition économique mondiale est, par opposition aux U.S.A., à l'U.R.S.S., et même à la Chine, l'absence d'arrières territoriaux (2).

Les contraintes liées à la rareté croissante de l'espace (encombrement au sol) apparaissent plus sûres et déjà plus présentes que toutes les autres d'un bout à l'autre des chaînes énergétiques de la production à la distribution et à l'utilisation des diverses formes d'énergie. Elles ont déjà conduit les Japonais à réviser leur stratégie de développement. Plutôt que d'importer, dans les régions les plus encombrées de la planète, matières premières, énergie et main-d'œuvre du tiers-monde, pour lui réexporter des produits finis, l'Europe occidentale devra comprendre à temps qu'il vaut mieux, pour les productions les plus lourdes en énergie, accepter une certaine dépendance envers les pays les plus spacieux et les mieux dotés en ressources naturelles — par exemple, de l'autre côté de la Méditerranée.

De l'intempérance à la sagesse

Le tiers-monde est affamé d'énergie : la croissance de ses niveaux de consommation par tête est, pour lui, une question de vie ou de mort. Il représente actuellement les deux-tiers de la population mondiale, mais seulement 15 % de la consommation planétaire d'énergie. Dans l'hypothèse la plus modeste (3), sa demande énergétique sera de l'ordre de 6 à 7 milliards de TEC en l'an 2000, soit environ la production mondiale actuelle, ce qui pèsera lourd sur le marché des hydrocarbures.

On peut, certes, penser que les surrégénérateurs nucléaires, puis la fusion et l'énergie solaire, joueront en vérité au vingt et unième siècle un rôle que la machine à vapeur au dix-neuvième siècle et permettront de retrouver, cette fois à l'échelle planétaire, la pléthore énergétique que l'Occident connaissait au cours des années 60.

Mais il ne faut pas oublier les limites de notre espace et l'inégalité de développement comme ressort de la croissance. Si 20 milliards d'hommes venaient à disposer chacun de plusieurs centaines d' « esclaves mécaniques » comme le New-Yorkais d'aujourd'hui, il y aurait en moyenne un « esclave mécanique » (en liberté ?) pour dix mètres carrés de terre émergée ! Dans un espace fini, la puissance de chaque individu a pour limite nécessaire la puissance des autres.

Il est devenu habituel de rappeler que toute stratégie économique recouvre un choix de civilisation, que l'arbitrage entre les aspects économiques, financiers, écologiques et sociaux appartient au pouvoir politique. C'est l'évidence. Mais, que l'on soit de droite ou de gauche, stakhanoviste ou illichéen, reconnaissons que le faisceau d'arguments rassemblés ici plaident en faveur d'une stratégie de DECELERATION PROGRESSIVE DE LA CROISSANCE MATERIELLE (ou de notre type actuel de développement), en faveur d'une certaine « spiritualisation de la croissance », selon une expression qui tend à se répandre (décélération qui se traduirait à long terme par un *moindre* développement des besoins énergétiques dans les pays industrialisés).

Du fait essentiellement de la rareté de l'espace, on est ainsi fondé à penser que les Européens n'atteindront JAMAIS les niveaux américains de consommation d'énergie, et que notre prospérité comme la réduction des inégalités sociales peuvent fort effectivement harmonisées avec l'existence d'un plafond définitif des besoins en énergie (toutes formes réunies) qui ne devrait pas excéder quelque 10 TEC par tête, c'est-à-dire le niveau où l'extrapolation de la tendance des deux dernières décennies nous aurait conduits avant 1990 ! Que nous le voulions ou non, nous y serons sans doute contraints par la force des choses et du reste du monde. Peut-être n'est-il déjà plus temps, en Europe occidentale, de parvenir à cette situation par une décélération en douceur : la « vitesse acquise » de la croissance est telle qu'on devra sans doute passer par un maximum (à la fin du siècle ?) pour redescendre ensuite vers un optimum plus modeste (trajectoire nécessairement plus difficile à piloter, sur le plan social, que le ralentissement progressif sans régression).

La croissance énergétique et ses évolutions internes ne sont certes pas condamnées pour le court terme, et même pour le moyen terme ; mais L'ADOLESCENCE DU SECTEUR ENERGETIQUE S'ACHEVERA AVANT LA FIN DU SIECLE. Il n'est pas trop tôt pour penser à sa maturité et s'y préparer.

ALBERT ROBIN.

(1) Par exemple : Stephen H. Schneider et Roger D. Benett : *Climatic Barriers to long term energy growth*, Ambio, vol. IV, n° 2, 1975, pp. 65 à 74.

(2) Pour 40 %, la population des Etats-Unis est concentrée sur 1 000 000 de kilomètres carrés, ce qui conduit à des densités de population (et de consommation d'énergie) par endroits supérieures à celles de l'Europe, mais la disponibilité de vastes arrières territoriaux rend cette configuration moins vulnérable que celle de l'Europe.

(3) Bedmarin D.S. de l'étude de F. Daures et J.-R. Frisch (d'E.D.F.) : *Perspectives énergétiques pour le tiers-monde, 2000-2025*, publiée par le Centre international de recherche sur l'environnement et le développement (CIRED), Ecole des hautes études en sciences sociales, 54, boulevard Raspail, Paris.

Maintenant, vos échantillons arriveront plus vite que ceux de vos concurrents.

TAT EXPRESS RÉSEAU NATIONAL

Vos colis urgents de domicile à domicile en moins de 24 heures.

Quand les chiffres parlent mieux que les mots il faut laisser la place aux chiffres.

15 avril 1976. Aménagement du Territoire : nouveau régime des aides à la décentralisation tertiaire. Des mesures concrètes. Chiffrées. Décisives.

Décentralisation : 20.000 F par emploi créé.

Une prime à l'emploi est instituée. Elle concerne les activités de bureau. Son montant par emploi créé s'élève à :

20.000 F dans les régions prioritaires
10.000 F dans les autres régions à l'exclusion du Bassin Parisien
+ 5.000 F de majoration si le siège social est transféré ou déjà implanté en province

Cette prime est attribuée même en cas de location. Elle équivaut alors à une franchise de loyer de 2 à 4 ans.

Pour la première fois, les petits établissements en bénéficient. Il suffit en effet de créer 30 emplois (20 pour les sièges sociaux) pour se la voir accorder.

Les frais d'installation étant déjà moins élevés en province, le coût de création d'un emploi se trouve ainsi réduit de 50 % en moyenne par rapport à Paris.

Un compte que les chefs d'entreprise avisés vont faire.

Sans oublier que la province d'aujourd'hui ne ressemble plus à celle d'hier. Qu'elle est désormais équipée. Qu'on y travaille mieux. Qu'on s'y loge bien et que la qualité de la vie y est réalité quotidienne.

L'Association Bureaux-Provinces offre aux chefs d'entreprise une documentation complète sur le nouveau régime des aides et les capacités d'accueil des régions. Elle leur apporte une assistance technique.

En un mot elle les aide à réussir leur décentralisation. Une très bonne opération, tous comptes faits.

RÉUNION CONVERSION

ASSOCIATION BUREAUX-PROVINCES

Nous vous aidons à réussir votre décentralisation.

39, RUE DE LA BIENFAISANCE - 75008 PARIS 522.86.20

Maintenant, vos pièces détachées sont à moins de 24 heures de tous vos clients.

TAT EXPRESS RÉSEAU NATIONAL

Vos colis urgents de domicile à domicile en moins de 24 heures.

Le X[e] Plan quinquennal soviétique ne fait plus de l'automobile un secteur prioritaire

DE 1970 à 1975, la production soviétique de véhicules automobiles est passée de 914 000 (dont à peine un tiers de voitures particulières) à 2 200 000 (dont 1 212 000 voitures). Progression remarquable, qui a permis à l'U.R.S.S. de se placer au cinquième rang des producteurs mondiaux de véhicules et au septième pour les voitures particulières.

Les Soviétiques vont-ils bientôt connaître les embarras de la circulation des Occidentaux ? Non, répond M. Hervé Gicquiau, du Centre d'études sur l'U.R.S.S., la Chine et l'Europe occidentale, dans une étude publiée dans « le Courrier des pays de l'Est », d'où il ressort que les objectifs fixés pour le X[e] Plan quinquennal (1976-1980) laissent prévoir un très net ralentissement de la progression de la production automobile soviétique.

Après la seconde guerre mondiale et jusqu'en 1965, l'industrie automobile soviétique, considérée comme un secteur secondaire, n'avait bénéficié d'aucun des avantages accordés aux industries lourdes. La production de véhicules ne progressa que de 80 000 à 80 000 unités par an et ne concerna, pour l'essentiel, que les véhicules industriels et de transport en commun, si bien que *pour l'automobile, on pouvait donc s'attendre à une expansion modérée.* »

Les premières estimations allaient effectivement dans ce sens puisqu'elles prévoyaient que 7 827 000 unités seraient produites pendant ces cinq ans (contre 4,5 millions environ pour les cinq années précédentes), 1 845 000 l'étant en 1980 (contre 1 212 000 en 1975).

Or, note M. Gicquiau, « la publication des principales orientations pour le X[e] Plan quinquennal apporte à ces prévisions un démenti sévère, au point que nous sommes enclin é penser que les décisions prises traduisent « une révision déchirante » des objectifs qu'au début des années 70 on s'était assignés pour 1980 et la période suivante ». En effet, « *l'objectif assigné aux entreprises automobiles de tourisme est de 1 230 000—1 300 000 véhicules (en 1980)* (2). *Il ne s'agit donc dé rien de moins que de rester jusqu'à la fin du nouveau quinquennal au niveau de production fixé pour 1975.* »

Pourquoi cette révision ? L'U. R. S. S., explique l'auteur, devra au cours des prochaines années dépenser d'importantes quantités de devises afin de compenser l'énorme déficit de produits agricoles apparu en 1975, alors que son déficit commercial global augmenta déjà.

« *L'automobile de tourisme apparaît comme l'une des victimes de cette situation nouvelle. Elle quitte le groupe des secteurs prioritaires* ». En outre, le développement de l'industrie automobile soviétique est basé sur la coopération internationale et l'utilisation, en l'absence d'une tradition automobile nationale solide, de la technologie et des équipements des constructeurs occidentaux. L'automobile coûte donc cher en devises, bien qu'elle en rapporte également par le biais des exportations.

Dans ces conditions, comment va évoluer le parc automobile des particuliers ? La part consacrée à l'exportation devrait rester stable (autour de 25 %), estime l'auteur, qui table également sur le maintien de la part affectée aux voitures officielles et aux taxis. Dès lors, les ventes de voitures aux particuliers n'atteindront en 1980 que 820 000 unités, ce qui devrait porter le parc d'automobiles privées à 6 300 000 unités (soit un taux de 24 voitures pour 1 000 habitants, contre 13 en 1975 et 289 en France).

Conséquence : « *le voiture particulière (...) va demeurer un bien rare,*... et sans aucun doute cher.

DÉCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION

	Production	Exportation	Production affectée aux voitures officielles et taxis	Ventes aux particuliers	Parc de voitures privées	Parc pour 1 000 habitants
1970 ..	344 000	84 800	136 200	123 000	1 800 000 *	8 *
1975 ..	1 212 000	300 000 *	190 000 *	750-800 000 *	3 465 000 *	13 *
1980 ..	1 400 000 *	380 000 *	220 000 *	820 000 *	6 294 000 *	24 *

(*) Evaluations.

la production des voitures individuelles, en 1965, n'atteignit que 201 000 unités.

En 1965, changement de cap : les nouvelles options de la planification soviétique accordent à l'industrie automobile une place importante et lui assignent des objectifs nouveaux. « Presque tout est à faire », note l'auteur, et, de 1965 à 1970, des investissements énormes sont entrepris. Financés par *sources* budgétaires, bancaires ou par ressources propres aux entreprises, ils s'élèvent à environ 3 milliards de roubles (1), somme égale à tout le capital créé dans la branche jusque-là. Vingt-cinq nouvelles entreprises de toutes tailles sont mises en chantier. De 1965 à 1970, la production de véhicules augmente de 49,4 %, celle des voitures particulières de 71,1 %.

C'est, en fait, à partir de 1970, avec l'entrée en service de l'usine de Togliatti, construite avec le concours de Fiat sur la Volga, que le véritable décollage s'amorce. De 1970 à 1975, la production et les exportations de voitures particulières sont multipliées par 3,5, le parc de voitures privées double.

Quelle est, maintenant, l'évolution probable de la production de voitures de tourisme, en U.R.S.S., pendant le dixième plan quinquennal (1976-1980) ? « *Ce dixième quinquennat*, écrit M. Gicquiau, *aurait pu constituer une période d'expansion de la voiture de tourisme. On savait depuis longtemps que les retards chroniques dans le réalisation des chantiers industriels et la mise en service des capacités prévus allaient nécessiter un coup d'arrêt brutal dans l'engagement de nouvelles opérations.*

(1) 1 rouble = 6 F.
(2) Compte tenu des capacités des entreprises et des gains de productivité, l'auteur estime que la production en 1980 ne devrait pas être inférieure à 1 400 000 automobiles.

Hôtel Sheraton.
Des boutiques, des restaurants, des jardins, entre votre chambre et Montparnasse...

"Le Montparnasse 25", une table gastronomique dans un décor des "années folles", "Le Corail", un bar feutré où il fait bon s'attarder, "La Ruche", un restaurant à service rapide et permanent (de 7 h. à 23 h.), des chambres vastes et silencieuses dominant Paris (équipées d'un bar, d'un téléphone direct, de chaînes couleur et de programmes de films sur TV), des salles de réceptions et de conférences, 2.500 places de parking.
Confort, calme, détente...
Voilà ce que vous offre l'Hôtel Sheraton, au milieu de ses pelouses et jardins...
... en plein cœur de Montparnasse.
Pour réserver :
260.35.11

Paris-Sheraton Hotel
SHERATON HOTELS AND INNS, WORLDWIDE
AVENUE DU MAINE - RUE DU COMMANDANT MOUCHOTTE TELEX 200155

Médecine
Pharmacie
- Mise en condition bacheliers A, B, C, D, en math., physique, chimie, en septembre.
- Encadrement annuel de soutien parallèle à la Fac., par C.E.D.
- Année préparatoire pour les bacheliers A et B.

CEPES
Groupement libre de Professeurs
57, rue Charles-Laffitte, 92 NEUILLY
722-84-84

VOS **Circulaires**
C.V., TARIFS, ETC., EN OFFSET
EN MOINS D'UNE HEURE
étrave IMPRIMERIE MINUTE 346.21.62 346.00.28
38, Av. Daumesnil (Gare de Lyon)

jsf
VOL SPÉCIAL POUR BOMBAY
2.450 F
ALLER / RETOUR
DÉPART : 1er AOUT
RETOUR : 5 SEPTEMBRE
jsf OU LA RECHERCHE DE L'AUTHENTIQUE DANS LE VOYAGE
JEUNES, SANS FRONTIÈRE
6 rue Montpensier Prince Paris 1er
325.56.35 (62) et 261.53.21

Colis urgents :

TAT.EXPRESS prend et livre à domicile.
Sur un simple coup de fil.
En moins de 24 heures.

Il y a 26 centres T.A.T. express en France.
Avec une flotille de camionnettes-radio
reliées en permanence à leur standard téléphonique.
Entre les 26 centres, la flotte aérienne de T.A.T.
Le résultat : un réseau national de livraison ultra-rapide des colis (jusqu'à 50 kilos), une facilité et une sécurité d'utilisation remarquables.

L'appel
Vous téléphonez au centre T.A.T. express de votre ville avant 17 h.

La prise en charge
Une camionette T.A.T. express siertée par radio prend votre colis chez vous.

Le transport
Un appareil T.A.T. transporte le colis.

La livraison
Une camionette T.A.T. express livre le colis à domicile moins de 24 heures après la prise en charge.

TAT EXPRESS RÉSEAU NATIONAL

Les 26 centres T.A.T. express en France :

Agen	(58) 66.99.60	Le Havre	(35) 46.83.66	Montpellier	(67) 58.86.10	Pau	(59) 33.10.15
Angers	(47) 54.65.82	Lille	(20) 53.08.03	Mulhouse	(89) 67.49.56	Rennes	(99) 50.74.17
Bordeaux	(56) 97.09.90	Limoges	(55) 00.10.10	Nancy	(28) 20.33.55	Rouen	(35) 75.11.55
Clermont-Fd	(73) 92.89.67	Lyon	(78) 71.98.63	Nantes	(40) 75.93.09	Saint-Brieuc	(96) 61.47.83
Lannion	(96) 38.46.95	Marseille	(91) 89.08.54	Nice	(93) 83.82.40	Saint-Nazaire	(40) 22.38.05
La Rochelle	(46) 34.93.18	Metz	(87) 68.82.64	Paris	687.22.82	Strasbourg	(88) 98.87.87
						Toulouse	(61) 49.31.68
						Tours	(47) 54.65.82

Et dans toute la France, adressez-vous à votre transitaire habituel.

LES BREVETS EN QUESTION

Les pays en développement poussent à la réforme

par GEORGES VIANÈS (*)

LE transfert des techniques aux pays en voie de développement est actuellement au cœur d'un débat essentiel pour la réalisation d'un nouvel équilibre mondial. L'intérêt que l'on porte à cette question depuis quelques années tient à deux raisons principales. D'une part, la technologie est de plus en plus considérée comme la clé majeure du développement, d'autre part, les ventes de technique sont en pleine expansion et constituent un revenu non négligeable pour les industries des pays développée : selon une étude de l'O.C.D.E., les pays en voie de développement versaient 10 % des paiements effectués à ce titre dans le monde.

Les pays en voie de développement formulent un certain nombre de critiques sur les modalités de ces transferts. D'une part, ces pays dénoncent certaines clauses des contrats qu'ils jugent abusives, d'autre part, ils estiment que les transferts sont globalement insuffisants pour des raisons liées à la stratégie des firmes qui préfèrent souvent exporter plutôt que licencier ou exploiter sur place. Enfin, ils considèrent que ces opérations manquent souvent l'objectif auquel ils attachent le plus d'importance : les mettre en mesure d'exploiter une technique par eux-mêmes, avec leurs propres forces. La critique du brevet, dans sa fonction de protection comme dans sa fonction de transfert, est devenu partie intégrante de cette contestation plus générale et les pays du tiers-monde en sont venus à demander que soit entamée une procédure de révision de la Convention d'union de Paris pour la protection de la propriété industrielle, qui constitue le fondement du droit international des brevets. Le problème a été abordé à la dernière conférence de la CNUCED (1) qui s'achève à Nairobi et l'OMPI (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle) organise en juin prochain une troisième session *ad hoc* d'experts gouvernementaux.

Sur quatre-vingt-cinq pays en voie de développement disposant d'une législation sur les brevets, quarante-quatre seulement sont membres de la convention de Paris. Ces quarante-quatre pays membres représentent plus de la moitié des quatre-vingts Etats de l'Union mais n'ont joué qu'un rôle limité dans l'élaboration de la convention (2). Aussi les pays en voie de développement reprochent-ils au système actuel de propriété industrielle de n'avoir pas été fait par eux ni pour eux et d'entraver leur développement autant qu'il le facilite.

Pourtant, les statistiques montrent que ces pays ne tiennent qu'une place marginale dans le *système mondial des brevets*. 6 % seulement des brevets délivrés dans le monde, soit 200 000 titres, le sont dans les pays du tiers-monde. Par ailleurs, le brevet n'est que l'un des supports du transfert. Si un transfert de technique peut revêtir la forme d'une licence de brevet, il peut aussi passer par une transmission de savoir-faire, cas très fréquent, voire par une vente d'installation clé en main, d'éléments de montage ou de certains matériels de production ; souvent même, plusieurs de ces formes sont incluses dans l'opération.

La convention d'union de Paris se ramène essentiellement à un grand principe — celui du « traitement national » — c'est-à-dire de l'égalité des nationaux et des étrangers face aux conditions d'acquisition et d'exercice des droits. Ce principe suffit à assurer automatiquement l'équilibre des avantages consentis par les Etats, avantages dont le défaut est laissé aux législations nationales. En soulevant le problème de l'inadéquation du principe de l'égalité de traitement entre des partenaires de niveau inégal, les pays en voie de développement remettent donc en cause la base même de la convention.

Mais, dans leur analyse, c'est souvent aussi le fondement du brevet qu'ils contestent.

Le brevet, qui confère un monopole d'exploitation, a traditionnellement une quadruple fonction : la stimulation de l'inventivité (par les avantages donnés au titulaire, inventeur ou entreprise), l'information technologique (par la divulgation de l'invention), le progrès économique (par son impact industriel) et le transfert de techniques (en donnant à celui-ci un cadre juridique). Pour résumer dans une formule lapidaire la position des pays en voie de développement à l'égard des brevets, nous dirons qu'ils remettent en cause les deux dernières fonctions, négligent la seconde pour l'instant et contestent la première dans la mesure où les avantages qu'ils confèrent jouent, selon eux, plus en faveur des étrangers que des nationaux.

Une philosophie différente

Les pays en voie de développement ont tendance à substituer à la conception classique de la propriété industrielle une philosophie dans laquelle le brevet n'est plus un instrument aux mains de personnes privées qui servi l'intérêt général par le jeu des mécanismes économiques quels qu'ils soient, avec certains garde-fous, mais un instrument vital pour le développement qui doit pouvoir être utilisé directement par l'Etat, qu'il s'agisse de nationaux ou d'étrangers. Cela s'explique par le contexte particulier à ces pays où, en raison des obstacles à l'inventivité et à l'innovation, l'aspect positif du brevet stimulant est éclipsé par son aspect négatif, le pouvoir d'interdire.

On pourrait penser que, dans ces conditions, le dialogue n'est pas possible. Ce n'est heureusement pas le cas. En remettant en cause le système actuel de la propriété industrielle, les pays en voie de développement en réclament indiqué qu'ils n'avaient aucune volonté de le détruire mais d'en modifier les règles du jeu en leur faveur.

Dans l'ensemble, la révision de la convention de Paris s'annonce sous des auspices plutôt favorables. Il est vraisemblable que des modalités seront trouvées qui, sans remettre en cause les fondements mêmes de l'institution du brevet, permettront aux pays du tiers-monde de l'adapter à leurs besoins.

C'est d'ailleurs une nécessité impérieuse. On assiste en effet à l'heure actuelle au développement de législations extrêmement restrictives tant dans le domaine des brevets que dans celui des contrats de transfert de technique. Cette situation est préjudiciable à tous.

Une politique trop sévère, telle que celle adoptée par l'Inde et par un certain nombre de pays d'Amérique latine (Mexique, Argentine, Venezuela, pays de pacte andin) en matière de restriction du champ de la brevetabilité (3), de limitations irréalistes de la durée des brevets (jusqu'à cinq ans pour certains pays), de contrôle des contrats, d'imposition de conditions rigoureuses à la perception et au transfert des redevances, etc., constitue un frein aux transferts de techniques.

Entre les abus possibles du laisser-faire et les excès de législations qui freinent les transferts de techniques, il faut trouver une tierce voie qui évite de figer le monde en deux blocs technologiques.

D'autres moyens

Pour cela, la solution ne passe pas seulement par le brevet. Celui-ci n'est qu'un élément juridique qui détermine le cadre des transferts mais pas leurs modalités, encore moins leur existence. Ce serait une erreur de croire qu'en détruisant le « monopole » on permettra l'acquisition de la technologie. Une politique internationale de développement des transferts de techniques doit, au-delà du système de brevets, s'attacher à d'autres éléments :

● La définition de règles de conduite, actuellement en cours au sein de la CNUCED et de l'OMPI ;

● L'établissement d'une coopération scientifique et technique, dans le double but d'adapter les technologies et la recherche des pays développés aux besoins des pays en voie de développement, et de faciliter l'essor et l'application des recherches en provenance de ceux-ci ;

● La mise en place de moyens de diffusion des offres de technologies aux pays en voie de développement, actuellement à l'étude au sein de l'ONUDI et de l'OMPI ;

● Le développement de centres d'information technologique opérationnels dans les pays en voie de développement, en particulier à partir de la documentation brevets ;

● La création d'organismes d'importation de techniques dont les attributions ne seraient pas seulement d'exercer un contrôle administratif sur les contrats, mais de détecter et de sélectionner des inventions utiles au pays. Suivant l'ampleur du projet, il peut s'agir soit d'organismes de type ANVAR (4), soit d'une simple extension des attributions de l'office des brevets.

Nous savons que le capital technologique actuel de l'humanité est suffisant pour faire face aux besoins du monde. Le seul obstacle est dans la transmission de ce capital. Il appartient aux hommes et aux Etats de bonne volonté de contribuer à le lever.

(1) Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement.

(2) La convention de Paris a été signée en 1883 et révisée à plusieurs reprises, la dernière révision datant de 1967. Or, près des deux tiers des pays en voie de développement actuellement membres de la n'en sont que depuis moins de quinze ans.

(3) La résolution 85 de la commission de l'accord de Carthage qui exclut de la brevetabilité toute invention qui affecte le développement d'un Etat membre.

(4) Agence nationale de valorisation de la recherche.

Les aménagements à la convention de Paris demandés par les représentants du tiers-monde

1) LES EXCEPTIONS AU PRINCIPE DE L'ASSIMILATION AU NATIONAL. — *Les demandes des pays du tiers-monde aboutissent, d'une part, au traitement discriminatoire des étrangers quant aux taxes et à la durée des brevets ; d'autre part au traitement préférentiel pour les pays en voie de développement quant aux taxes et à la durée du délai de priorité. La discussion a montré que des aménagements techniques aux conventions bilatérales ainsi que l'entrée en vigueur du P.C.T. devraient permettre de répondre à leurs principaux soucis sans remettre en cause ce principe.*

2) LE RENFORCEMENT DE L'OBLIGATION D'EXPLOITER SUR PLACE. — *C'est le principal problème des pays en voie de développement qui souhaitent pouvoir contrôler l'exploitation sur leur territoire des inventions qui y sont brevetées et réduire les importations au strict nécessaire. La convention de Paris prévoit des licences obligatoires en cas de non-exploitation, mais en fixant des délais que ces pays estiment trop longs. Une solution devrait être trouvée, surtout pour que soient délivrées que des licences d'office peuvent être accordées, comme dans la loi française de 1968, en cas de préjudice grave à la santé publique, au développement économique ou à la défense nationale.*

Jusqu'à présent, les possibilités d'une combinaison de la licence obligatoire et des licences d'office n'ont guère été exploitées dans les législations. Par ailleurs, les licences obligatoires sont toujours restées très rares dans les pays industrialisés (à l'exception du Canada) comme dans les pays en voie de développement, ce qui montre bien que, à côté des contraintes, il importe de mettre en place des incitations.

3) LA RESTRICTION DU DROIT D'IMPORTER. — *Les pays en voie de développement ont posé le problème de la protection des importations de produits couverts par les brevets de procédés. Selon eux, de tels brevets devraient servir à créer des installations de production et non à protéger l'importation de produits fabriqués à l'étranger selon le procédé. Dans ce cas particulier, il s'agit là d'un problème de loi nationale, et il n'est pas évident qu'il faille modifier la convention sur ce point. Mais, plus généralement, les pays en voie de développement considèrent que le brevet n'a pas pour son objet, est délivré en vue d'une exploitation sur place et non pour protéger une importation.*

4) L'ABANDON DU PRINCIPE DE L'INDEPENDANCE DES BREVETS. — *En vertu de ce principe, un brevet peut être refusé ou annulé dans son pays d'origine et être délivré ou rester en vigueur dans d'autres. La question de la validité est en effet du domaine des législations nationales. Les pays en voie de développement, qui n'ont pas les moyens de pratiquer un examen approfondi, considèrent, à juste titre, cela comme anormal. La solution semble devoir être celle d'échanges d'informations sur les procédures entre les offices.*

La formule européenne serait-elle contestable ?

par ANDRÉ NETTER (*)

EN dehors d'un cercle étroit de spécialistes, de quelques sociétés disposant de services de recherches, qui, en France, se soucie du brevet européen ?

Cependant, de potentialité, il est devenu réalité.

La France a, avec tous ses partenaires du Marché commun, signé en novembre dernier, à Luxembourg, la convention créant le brevet communautaire. La signature avait été retardée pour laisser à l'Angleterre, qui venait d'entrer dans la Communauté, le temps de prendre connaissance des textes préparés. En fait, une nouvelle discussion s'est ouverte, qui a duré dix-huit mois.

L'Italie, opportuniste, a profité du sursis : la langue italienne n'étant pas une des trois langues officielles, elle a obtenu qu'un brevet communautaire ne s'appliquera en Italie que s'il est auparavant traduit en italien. Mesure de détail, mais non sans importance, si l'on songe que l'avenir du brevet européen est, pour une part, lié à son prix de revient.

La traduction en italien — et pourquoi pas bientôt en néerlandais, voire en gaélique ? — entraînera à des frais qui s'ajouteront à ceux de dépôt, de recherche d'antériorités, de premier et second examen, de publication, de délivrance, voire d'appel et d'opposition, que sais-je encore ? qui risquent de mettre le brevet européen hors de la portée de la plupart des utilisateurs espérés.

On a, à ce point de vue, terminé par où l'on aurait peut-être dû commencer : une estimation du coût. Rien n'est encore définitif, mais les appréciations les plus modestes parlent d'un montant qui est de l'ordre de quatre fois celui d'un brevet national. Le futur brevet serait-il réservé à ceux qui, déjà, réclamaient protection pour leurs inventions dans toute l'Europe industrielle ?

Bien que, sur le plan de la création, de l'inventivité, l'industriel français n'ait pas à craindre la comparaison avec l'étranger, il est assez surprenant de constater que c'est avec indifférence qu'il a suivi l'évolution d'une question qui n'est pas sans signification pour son avenir. En aurait-il été autrement que le brevet européen ne serait probablement pas ce qu'il est, à savoir la transposition à l'échelle du continent de brevets nationaux qui procédaient d'une philosophie fort différente de celle du brevet français.

On a voulu, et peut-être non sans raisons, créer pour l'Europe un brevet offrant une sécurité supérieure à celle des brevets existants : le brevet européen sera donc plus difficile à obtenir que le brevet allemand, le brevet néerlandais, le brevet américain, et ainsi doit, par son prestige, se placer en tête des titres de propriété industrielle.

Dans ce but, on a prévu une double recherche de nouveauté, un examen à *plusieurs degrés, des possibilités multiples* d'oppositions.

On pouvait sans doute penser que, une fois acquis, le brevet européen permettrait à son détenteur de s'opposer avec certitude à une contrefaçon. Mais, à l'image des brevets dont elle s'est inspirée, la convention communautaire prévoit qu'après le délivrance pourront encore se manifester des requêtes en nullité, permettant la radiation du brevet. La convention peut, ici, invoquer les droits sacrés de la défense, laissant à l'accusé, c'est-à-dire le contrefacteur allégué, le droit de démontrer l'inanité du titre qu'on lui oppose.

Remettre en cause un brevet est, à la vérité, parfaitement justifié, et même indispensable, si le brevet a été délivré sans être soumis à examen, comme c'est le cas dans de nombreux pays.

Mais, lorsqu'un brevet est délivré après des recherches poussées, un examen approfondi, une discussion exhaustive, est-il normal qu'il risque d'être anéanti précisément au moment où il doit être utile ? La mésaventure serait exceptionnelle qu'on pourrait l'ignorer. Mais la réalité est autre ; d'après les chiffres officiels, plus de 50 % des brevets délivrés dans les pays où l'examen est réputé des plus sévères sont déclarés nuls à l'issue des procès dont ils forment la base.

Les raisons en sont multiples : c'est un contrefacteur qui cite une antériorité qui *n'avait pas été découverte* par l'examinateur, au bien qui fait valoir une utilisation ancienne, restée jusqu'alors clandestine, etc.

Quoi qu'il en soit, lorsqu'un breveté ainsi *débouté fait ses comptes*, il s'aperçoit que non seulement il a payé très cher l'obtention d'un brevet qui se révèle un tigre de papier, mais qu'en outre il a supporté les *frais d'un procès engagé sur la garantie* tirée de l'examen. Où est alors la sécurité du droit ?

Dans un domaine voisin, celui des marques de fabrique et de commerce, la solution a été apportée par l'incontestabilité. Un peu partout dans le monde, une marque devient incontestable si, après un certain temps, elle ne fait l'objet d'aucune demande de radiation après son enregistrement.

Il est assez curieux que personne n'ait songé, que je sache, à proposer l'incontestabilité du brevet européen comme contrepartie de la difficulté et du coût de son obtention. Pendant une période prédéterminée, ceux qui estimeraient pouvoir être gênés par un brevet indûment délivré auraient le droit de formuler leurs observations. S'ils les présentent et qu'elles sont reconnues justifiées, alors le brevet sera déclaré invalide, totalement ou partiellement.

Mais si après l'expiration de cette période le brevet n'est pas contesté, alors il deviendrait *incontestable et ceux contre lesquels*, par la suite, il serait invoqué ne pourraient prétendre en faire prononcer sa nullité.

On aboutirait ainsi à un système plus équilibré, où la complication de la procédure trouverait une contrepartie dans la sécurité que le brevet européen apporterait à son titulaire.

Est-il trop tard pour pousser dans cette voie ? La convention européenne est signée, mais elle n'est pas ratifiée. Si l'un des pays contractants mettait, comme condition à sa ratification, l'introduction d'un tel complément, peut-être découvrirait-on le biais juridique permettant de lui donner satisfaction.

(*) Conseil en brevets d'invention.

LE « VRAI » OUEST

A proximité du Bois de Boulogne,
de l'Autoroute de l'Ouest et des périphériques Sud et Nord...

Des bureaux entièrement cloisonnés, bénéficiant de prestations de qualité et équipés de 15 lignes de téléphone...

Dans un cadre agréable au "vrai ouest" de Paris, au prix de location de :

350F le mètre carré +charges

750 m² (divisibles en 2 modules)
14 places de parking

(Possibilité de vente ou crédit-bail.)

Renseignements et documentation sur demande à:

FRANK ARTHUR
134, BOULEVARD HAUSSMANN - 75008 PARIS
924-07-69

M.
Adresse
Code postal Tél.

Sinatra

Les Grecs et le Marché commun

(Suite de la page 21.)

M. Kyriazedis admet qu'il y a peut-être un *péril pour certaines petites et moyennes entreprises*, mais il ajoute : « *Le plupart des industriels grecs ont déjà des accords avec les grands groupes étrangers. Ils sont habitués à cette coopération et espèrent l'élargir.* »

M. Pezmazoglou, un des dirigeants de l'opposition libérale, observe quant à lui que *la maîtrise de l'activité des multinationales* est un problème commun à traiter par l'ensemble des pays de la C.E.E., Grèce comprise.

Le cas de l'agriculture

On ne conteste pas à Athènes que l'intégration de l'agriculture hellénique ne sera pas une entreprise facile, étant données les différences structurelles importantes. Ce secteur occupe encore 35 % de la population active en Grèce, contre 9 % chez les Neuf. L'harmonisation de l'agriculture grecque avec la réglementation agricole communautaire, *prévue dans* l'accord d'Athènes, a été interrompue pendant les sept années de dictature. Mais, ajoute-t-on immédiatement, cette intégration est affaire de temps et, avec l'appui des mécanismes de solidarité communautaire, pourra lort bien se réaliser sans à-coups majeurs pour les agriculteurs grecs ni préjudice pour l'équilibre du Marché commun agricole.

On souligne que le niveau d'auto-approvisionnement de la C.E.E. ne sera que légèrement modifié par l'entrée de la Grèce. On entend que la réglementation hellénique (contraignante) à celle qui existait jadis au Royaume-Uni) est assez voisine de celle de la politique agricole. Afin de calmer les inquiétudes italiennes ou françaises, on fait valoir encore que le fonctionnement d'Athènes multipliera les efforts pour accentuer le caractère complémentaire, au lieu de concurrent, de l'économie agricole nationale. « *Nous encourageons la production de pêches primeurs ou tardives et subventionnons l'arrachage des vignes* », note, à titre d'exemple, M. Varila.

De façon plus générale, M. Pezmazoglou considère que l'accent a été mis de façon exagérée, à Bruxelles, sur les inconvénients résultant des différences structurelles. « *Les structures grecques sont en pleine mutation. Le revenu paysan, qui représentait un tiers de celui de la C.E.E. en 1960, atteint maintenant le* mollié. *Dans dix ans, les agriculteurs représenteront moins de 20 % de la population active. En tout état de cause, des réformes sont indispensables pour assainir la production.* »

Les relations avec la Turquie permettent d'aborder le volet politique du dossier. Les Neuf veulent éviter que l'adhésion de la Grèce ne les tasse devenir partie à ce différend. « Si, *par malchance, les frictions se ravivent*, l'*Europe sera*, en *tout état de cause, concernée* », observe M. Papaligouins. Après avoir souligné le « *modération* » dont fait preuve le gouvernement de M. Caramanlis dans cette affaire, il note qu' « *il n'existe pas de différend sur le plan économique et social avec la Turquie* ».

Exorciser la tentation d'autoritarisme

Après avoir indiqué en quelques mots que l'adhésion permettra de consolider les relations harmonieuses établies avec les partenaires balkaniques, M. Papaligoulas en vient au thème qui, exprimé de façon prudente, diffuse ou précise selon les interlocuteurs, occupe à l'évidence une place de choix dans les préoccupations de ses compatriotes : la consolidation de la démocratie et le crainte d'une résurgence d'un régime musclé. « *Nous croyons que si nous voulons que la démocratie survive, il faut que nous progressions vers l'unification* », affirme avec force la ministre de la coordination.

C'est également afin d'exorciser les tentations totalitaires d'autoritarisme — qui continuent à habiter une partie des classes possédantes — que le parti communiste intérieur (proche du P.C. italien) et la parti de gauche (E.D.A.) en dépit de leurs réserves à l'égard du caractère capitaliste du Marché commun, appuient le projet d'adhésion.

La reste de la gauche, constatant que les hommes de la junte sont toujours omniprésents dans l'appareil administratif, l'armée et la police, est tout aussi consciant de la menace, mais ne croit pas que l'adhésion à l'Europe des Neuf puisse constituer un remède efficace : « *L'Allemagne, qui est strictement liée aux États-Unis, occupe par sa puissance une place privilégiée dans la C.E.E. L'adhésion n'est pas une garantie contre la dictature. Si les États-Unis voulaient à nouveau imposer une dictature en Grèce, l'Europe ne lera rien* », observe, mélancolique, M. Papandréou, le leader du parti socialiste hellénique (Pasok).

Même écho chez M. Notaras, un des dirigeants du Socialistike Poreia (mouvement créé à la suite d'une scission du Pasok) : « *Notre participation à l'OTAN n'a pas empêché d'adhérer. En demandant l'adhésion, M. Caramanlis cherche à obtenir un appui susceptible de contrebalancer l'influence américaine. Mais en liberté de manœuvre est si demeurera insignifiante tant l'osmose entre l'Europe et les États-Unis est indéniable.* »

Les leaders de la gauche ne nient pas que l'idée de l'adhésion est populaire. La raison en est sentimentale. « *L'Europe pendant la dictature, c'étaient les émissions de Deutschwelle, de la B.B.C. ou de Radio-France, qui réclamaient avec persévérance le retour à la démocratie.* »

Ce préjugé favorable, expliquent-ils, a été cumulé au profit de l'adhésion par l'*extrême prudence* et la sensibilité aux inconvénients de cella-ci n'apparaîtra qu'après coup. M. Papandréou craint que l'entrée dans la Marché commun n'accentue la dépendance de l'économie grecque et « *ne retarde ou rende impossible la transformation de la Grèce vers le socialisme* ».

Il admet cependant qu'une alternative pleinement satisfaisante n'est pas facile à concevoir après avoir prôné le « *non-alignement très actif* », il croit que la Grèce pourrait solliciter, en ce qui concerne les relations interaurapéennes, un statut comparable à celui de la Norvège (accord de libre-échange), mais reconnaît immédiatement que les inconvénients d'une telle formule ne seraient pas forcément très différents de ceux qu'il redoute en cas d'adhésion.

Bruxelles : pas de précipitation

Si la coloration politique du dossier n'est nullement méconnue à Bruxelles, on y demeure convaincu qu'il serait tâcheux de faire preuve de précipitation.

● Trois principaux arguments sont développés à cet égard :

● Pour de simples raisons tenant à la mécanique administrative, la négociation sera longue. Il faut que les Grecs soient en mesure de reprendre dans leur législation le « droit dérivé », à savoir l'ensemble des règlements et décisions adoptés par la C.E.E. Ce sont là environ quarante mille pages... Il n'est guère douteux que ce travail de transcription fera apparaître une série de problèmes aujourd'hui ignorés.

● En négociant avec la Grèce, la Communauté ouvre « *une nouvelle filière d'adhésion* » impliquant que des pays é revenu moins élevé et avec des structures économiques différentes peuvent, dans un avenir assez proche, devenir membres de la C.E.E. Les solutions qui seront retenues pour la Grèce seront considérées comme des précédents auxquels ne manqueront pas de se référer demain par exemple les Espagnols.

Le problème est particulièrement sérieux pour l'agriculture. Les mécanismes de la politique agricole commune ont été conçus en fonction des besoins d'une Europe tempérée, où l'offre de productions méridionales est très inférieure à la demande. Pour essayer d'éviter les déconvenues à la fois externes (mécontentement des fournisseurs de la C.E.E. et notamment des partenaires méditerranéens qui se trouveront soudainement devant un marché saturé) et internes (excédents ruineux de fruits et légumes ou de vin), on doit s'interroger sur l'opportunité de perpétuer une réglementation agricole peu adaptée aux caractéristiques de la Communauté de demain.

● La Grèce minimise probablement l'impact de l'adhésion sur son économie. En pensant à l'hypothèse d'un délai de trois ans pour les négociations et ratifications, suivie d'une période de transition de cinq ans, elle disposera de huit années pour s'intégrer à la C.E.E. alors que la Marché commun n'est construit en douze ans. Les difficultés les plus immédiates affecteront probablement l'industrie, dont les structures les plus vulnérables sont encore protégées. En matière agricole, l'alignement progressif sur les prix européens exacerbera les différences de revenu existant déjà en Grèce.

La Commission demeure convaincue que de telle écueils ne pourraient être évités que moyennant un soutien financier massif à la modernisation des structures. Or, constate-t-elle, un seul dispositif puissant de transfert des ressources existe actuellement dans la C.E.E., le Fonds agricole : Sauf à en revoir le fonctionnement, il ne jouera que modérément au profit de la Grèce.

« *Si pour des raisons politiques on veut aller vite, il devient d'autant plus nécessaire de fournir une aide importante.* » Pour rendre plus tacites les indispensables changements structurels, la Commission, dans son avis du début de l'année, avait évoqué l'idée d'une période de « préachésion » (bien qu'elle récuse ce terme), durant laquelle les obligations résultant de l'adhésion n'auraient pas été toutes assemblées par la Grèce, et pendant laquelle un soutien financier accru aurait été consenti à Athènes. Les Neuf, soucieux de plaire, ont écarté cette suggestion, qui avait été accueillie comme une douche froide à Athènes. Par la même occasion, ils ont tué l'idée de transferts additionnels. Qui plus est, comme pour illustrer une fois encore la légèreté et l'inconsistance de leur « *stratégie méditerranéenne* » ils inclinent à rogner autant que faire se peut sur les crédits accordés à la Grèce au simple titre de l'association.

Combien de temps durera le temps des embrassades entre la Grèce de M. Caramanlis et les Neuf ? La Commission, blâmée hier à Athènes comme dans les neuf capitales pour sa prétendue pusillanimité, n'exclut pas qu'à l'heure de la vérité, lorsque les décisions devront être prises et les promesses verbales tenues, les Neuf ne lui fassent grief d'avoir sous-évalué les difficultés...

PHILIPPE LEMAITRE.

(PUBLICITE)

GOUVERNEMENT DE L'ÉTAT DE BAHIA

MINISTERE DES MINES ET DE L'ÉNERGIE
COMITÉ DE COORDINATION DES TRAVAUX
DU PORT D'ARATU-COPAR

TERMINAL DE CHARGEMENT DE LIQUIDES EN VRAC

APPEL D'OFFRES PUBLIC INTERNATIONAL
01/76 DU COPAR

AVIS

Le Président du Comité d'Adjudication, qui a été désigné par Décret Nº 33/76, annonce à tous les intéressés que la réception des offres relatives au l'appel d'offres public 01/76 COPAR portant sur la fabrication, la livraison, le montage et les services d'installation d'appareillages de chargement destinés à la manutention de cargaisons de liquides en vrac dans le port d'Aratu, a été retardée au 3 juin 1976 à la même heure et au même endroit, et il informe que le capital minimal requis pour participer à l'appel d'offres a été porté à Cr$ 12.500.000 (douze millions cinq cent mille cruzeiros). L'invitation, avec les autres modifications introduites, reste à la disposition des intéressés au bureau COPAR sis dans le port d'Aratu, municipalité de Candeias (Etat de Bahia).

Les intéressés peuvent obtenir les renseignements complémentaires qu'ils jugeraient nécessaires soit directement auprès du COPAR, soit par l'intermédiaire de CAEEB - COMPANHIA AUXILIAR DE EMPRESAS ELETRICAS BRASILEIRAS. Adresse : Avenida Rio Branco, 135 - 11 th Floor, Rio de Janeiro, RJ.

LE COMITÉ.

BIBLIOGRAPHIE

AURELIO PECCEI ET LE CLUB DE ROME

Inventer le futur

« *L'HOMME ne peut prédire le futur, mais il peut l'inventer.* » Cette phrase de Dennis Gabor, Aurelio Peccei l'a faite sienne. Non pour une dilection personnelle, mais pour essayer de la faire vivre, grâce à ceux qui délibèrent aux pouvoirs et d'abord aux gouvernements. Très vite, il a compris que c'est en remuant les opinions publiques qu'on a les meilleures chances de faire bouger les leviers des exécutifs.

Ce sont les travaux du club de Rome et plus exactement encore le fameux rapport sur « *les limites de la croissance* » qui ont révélé au public son fondateur, Aurelio Peccei. On en saura plus sur son compte grâce à un livre, mi-biographie mi-essai qu'il vient de publier sous le titre *la Qualité humaine*.

Notre auteur est de l'espèce très rare de l'industriel idéaliste, de l'homme d'action fabricateur d'utopies. La résistance italienne, la reconstruction de Fiat, la contribution à l'essor de ses usines dans le monde, les contacts avec des sociétés aussi différentes que celles de Chine et d'Amérique latine, les centaines de milliers de kilomètres à travers la monde, voilà le décor général.

Peu à peu aux prises avec les réalités, deux idées s'imposent à Aurelio Peccei : il y a « *un grand désordre sous les cieux* » et « *le facteur le plus important dont dépend le destin de l'homme est sa propre qualité* ». Comme il est tout le contraire d'un rêveur, il lance en Amériques latine Adela, société d'investissements où coopèrent plusieurs continents. En 1964, il y avait là déjà en germe l'idée de cette Banque internationale de ressources dont M. Kissinger vient de parler à l'assemblée générale de la CNUCED, à Nairobi. Puis, frappé de plus en plus par les interactions des phénomènes économiques, sociaux, démographiques, etc., dans l'évolution du monde, il n'a de cesse, à partir de 1966, de mettre sur pied avec l'aide de la Fondation Ford un organisme de recherche qui devient l'Institut international de l'analyse appliquée des systèmes (I.I.A.A.S.), où participeront aujourd'hui des représentants des États-Unis, de l'U.R.S.S. du Japon, du Canada, des pays d'Europe de l'Ouest et d'Europe de l'Est.

Tout naturellement, ces contacts, ces démarches, ces recherches, amènent Aurelio Peccei à souhaiter qu'un cercle de personnalités moins spécialisées, mais venant de toutes les parties de la planète et de disciplines variées, s'intéresse à la « problématique du monde ». Ce fut le point de départ du club de Rome, qu'il lança avec Alexandre King, de l'O.C.D.E., en 1968, et dont la vocation était d'agir comme un catalyseur ».

Une empreinte dans l'esprit des gens

Les critiques n'ont pas manqué, on s'en souvient, dès la naissance du « premier enfant » de ce club : le rapport Meadows-Forrester, sorti des ordinateurs du M.I.T. (Massachusetts Institute of Technology). Mais, comme le dira M. Peccei, en réponse à des questions posées à la fin du livre par M. Willem Oltmans : « *L'important est que le débat laisse une empreinte dans l'esprit du plus grand nombre de gens.* »

A cet égard, il a été gâté. La polémique ouverte sur les « limites de la croissance » n'est pas encore éteinte. Et maintenant ? Le « nouvel humanisme » qui doit naître doit, selon Aurelio Peccei, mettre en valeur trois aspects : le sens de la globalité (« tout tient à tout le reste »), l'amour de la justice (« *le droit au minimum social devrait former le chapitre de base d'un contrat social de demain* »), mais il faut aussi parler d'un « maximum social », c'est-à-dire des limites au-delà desquelles consommation et gaspillage doivent être considérés comme coupables et même criminels), l'horreur de la violence (mais il faut lutter contre les causes de la brutalité et non contre ses manifestations).

Où l'optimisme de M. Peccei nous paraît un peu excessif, c'est lorsqu'il voit dans des « idées en marche » des abandons d'une conscience de l'espèce. C'est vrai que « *la croissance pour la croissance est sur la voie du déclin* », mais quelle nation, au-delà d'un certain seuil de chômage, ne s'occupe-t-elle pas de pousser les feux à de la production, choisissant la « fuite en avant » plutôt que toute autre médecine ? Où voit-on le déclin de l'idée de « souveraineté nationale » ? Même la vieille Europe n'arrive pas à émerger... Le contrôle efficace de la croissance de la population (sauf en Chine) ne paraît pas gagner beaucoup et les difficultés que connaît aujourd'hui la conférence sur le droit de la mer montrent que nous sommes encore loin des bons réflexes à propos de la thèse selon laquelle les ressources naturelles constituent un héritage commun de l'humanité.

Aussi ne risque-t-on rien à encourager ces missions d'études qu'Aurelio Peccei assigne à l'humanité concernant par exemple les « limites extérieures », c'est-à-dire physiques, des activités humaines sur cette « seule Terre », des « limites intérieures » (psychiques), la manière de sauvegarder l'héritage culturel, de se diriger vers une communauté mondiale, etc.

La foi d'Aurelio Peccei renversera-t-elle les montagnes d'égoïsme et d'indifférence ? Face au « prométhéisme » d'un Herman Kahn, dont la devise se pourrait être « *Croissez et le reste vous sera donné par... surcroît* », la sagesse de notre auteur paraît beaucoup plus inaccessible, presque d'un autre monde. Mais est-ce autre monde », celui de l'homme qui regarde non seulement où il met les pieds, mais très loin devant lui, n'est-il pas le seul qui permette d'avoir confiance dans le destin des générations futures ?

P. D.

★ *La Qualité humaine*, Editions Stock, 356 pages, prix : 55 F.

VII^e PLAN :
LES VRAIS CHOIX N'ONT PAS ETE FAITS.

Le VII^e plan a opté pour une croissance forte. Mais même forte, cette croissance n'assurera pas le retour au plein emploi. Il faut donc une croissance forte, mais nouvelle. Là est le vrai problème. Le plan ne fait que l'esquisser.

L'économie ne peut plus progresser sans progrès social. Le CJD (Centre des Jeunes Dirigeants) pense que le progrès social ne doit pas être considéré comme une charge pour l'économie, mais comme le moteur de cette économie.

Les années à venir seront capitales. Le moment est venu pour le CJD qui a toujours cru à l'entreprise des hommes de déboucher sur du concret. Sa philosophie : mettre l'économie et l'entreprise au service des hommes, en sauvegardant la liberté de choix et l'esprit de compétition. Pour cela, deux conditions :

● Réaliser la mobilisation des ressources humaines par une adhésion collective à la politique à entreprendre. Un impératif : réduire les inégalités, cesser de pénaliser le revenu du travail par rapport au revenu du capital.

● Réaliser la mobilisation des ressources de l'épargne pour l'investissement productif. Il faut obtenir la confiance de l'épargnant et redéfinir la règle du partage de l'autofinancement entre le capital et le travail.

Tout ceci débouche sur la réforme de l'entreprise. Désormais, pour l'entreprise, le bilan comptable doit être indissociable du bilan social. C'est un défi qui vaut la peine d'être relevé. Dans 90 villes de France des Jeunes Dirigeants sont à l'œuvre. Votre place est parmi eux.

SI VOUS CROYEZ A L'ENTREPRISE VENEZ NOUS REJOINDRE.

JEUNES PATRONS.
79 AVENUE GEORGE-V, 75008 PARIS. TEL. 225.91.71

L'ARBRE ET LA FORÊT

Les deux chômages

par ROBERT BOSQUET (*)

L'ARBRE cache souvent la forêt, dit un vieux proverbe.

Les chiffres déforment la réalité lorsqu'ils ne soulignent qu'un aspect du problème. Si, de plus, cet aspect du problème est grave, s'il inquiète l'opinion et lèse des groupes entiers de citoyens, l'arbre occupe tellement le première place de la scène que nous ne voyons plus la forêt.

Ainsi en est-il du chômage. La crise économique est tellement présente dans la vie nationale qu'elle paraît le seule cause du chômage. On oublie que la montée de ce chômage était antérieure à la crise ; on oublie que nous avons dû faire venir des millions d'étrangers et que les jeunes Français ne veulent ouvrent plus du travail qui leur est offert ; on oublie que le système éducatif et les besoins du système économique ne coïncident plus... et que tout cela est facteur de chômage ; que la conjoncture change, elle aussi, et la situation ce transformera ; que, de plus, on réduise les horaires et avance l'âge de la retraite, et le spectre du chômage sera exorcisé.

C'est peut-être au moment où des signes de reprise apparaissent qu'il faut lancer l'appel : regardez le forêt ! Le chômage n'est plus seulement un phénomène de crise économique, mais aussi un phénomène socio-culturel, de structure et de prospérité.

En ne dessinant qu'une enveloppe globale, les chiffres nous trahissent ; ils masquent la mutation économico-culturelle que nous vivons. Dans le société post-industrielle vers laquelle nous nous dirigeons, il n'y a plus UN chômage, mais DEUX chômages.

Il existe bien un chômage de crise ; c'est celui que chacun perçoit ; il résulte de la crise économique et nécessite des mesures de relance de l'activité et une indemnisation sociale.

Fils de la prospérité

Mais il existe aussi, se développant lentement depuis moins d'une décennie, un « chômage de prospérité », engendré par la croissance économique rapide... et le progrès social qui en découle. Il est la conséquence du fait que notre société industrielle a dépassé le niveau de complexité que nous savons maîtriser. Quand le niveau socio-culturel est élevé, la population n'est plus disposée à accepter facilement les contraintes d'une économie complexe et difficile. En face de ce problème, créations d'emplois et allocations compensatrices sont insuffisantes ; pire, elles peuvent même aggraver le chômage, du fait des facilités qu'elles offrent.

Dans une économie hautement concurrentielle, et appelée à se transformer en permanence, la stabilité des fonctions ne peut plus être assurée toute la vie : les connaissances, les processus de production évoluant trop vite... c'est un équilibre dynamique qu'il faut trouver : la garantie de l'emploi au plan national nécessite un taux élevé de mobilité des fonctions et des tâches. Une insuffisante adaptabilité des travailleurs et des conditions de leur travail à l'évolution économique et technique bloquera cette évolution et entraînera déséquilibre et chômage. Un chômage latent se capitalisera pendant les périodes de prospérité.

De même, il faut prendre conscience que la rapide élévation du niveau socio-culturel (le nombre de bachaliers par exemple a été multiplié par quatre en quinze ans) remet en cause la structure de l'emploi. Celle-ci ne pourra plus être essentiellement commandée par les exigences de la production et les avantages acquis. Sans une politique active de développement de le qualification du travail à tous les niveaux — les cadres comme les O.S., — on verra se poursuivre le mouvement de détachement envers le travail qui s'amorce depuis quelques années. Si les systèmes d'emploi et de formation sont trop divergents, si les conditions de vie et les conditions de travail contrastent par trop, les désadaptations engendrent (au niveau de générations entières) du sous-emploi et du chômage. La politique future de l'emploi touchera les comportements et les institutions sociales ; elle sera largement socio-culturelle. Qualité de la vie et qualité de l'emploi seront de plus en plus interdépendantes.

Trois voies

Une telle politique nécessitera sans doute de s'engager dans les trois voies suivantes :

● Agir à la base sur les déséquilibres QUALITATIFS. C'est au niveau de chaque groupe ou sous-groupe professionnel, de chaque secteur d'activité, de chaque région qu'il faut étudier l'articulation emploi-formation, favoriser la mobilité, lutter contre les handicaps de toutes sortes... Ce sont les responsables de chacun des secteurs qui devront promouvoir les actions. Les problèmes de demain nécessiteront sans doute une cohérence nationale (voire internationale), mais seule le décentralisation des actions et des responsabilités sur le terrain pourra en permettre la solution. Dans un problème de masse aussi diversifié, c'est la base qui devient déterminante ; le sommet est largement désarmé en face de situations aussi complexes et ne peut que s'y épuiser. Dur changement pour notre rationalisme centralisateur : c'est, dirait Sirius, le « retour à la terre » des technocrates !

● Développer une information aussi réaliste et aussi proche que possible des situations locales et professionnelles. Le Français exprime de plus en plus le désir de voir clair dans sa situation et son avenir. Promesses généreuses et critiques faciles lui donnent l'impression de friandises, tentantes certes, mais qui le laissent sur sa faim. Il a appris de fait qu'il vit dans un monde complexe, difficile, inégalitaire ; il est prêt à beaucoup, plus souvent qu'on ne le dit... mais il veut de plus en plus s'exprimer, se faire entendre, communiquer, avoir des possibilités de choix et des occasions d'influencer. Pour ces raisons aussi, l'emploi devient un problème socio-culturel.

● Ne plus lier automatiquement travail et activité économique. Un nombre non négligeable de femmes et d'hommes peuvent se permettre de ne plus rechercher avant tout un salaire, mais une activité dans laquelle ils peuvent s'impliquer, se réaliser, vivre avec d'autres : conjoint d'un travailleur, jeunes en fin d'études, personnes en fin de carrière, marginaux divers... Dans le société post-industrielle du domain, les hommes seront toujours producteurs et consommateurs de biens marchands, mais ils voudront aussi, à temps plein ou à temps partiel, à un moment ou à un autre de leur vie, être producteurs et consommateurs de services semi-gratuits. Il faut expérimenter systématiquement pour eux de nouvelles formes de travail.

Activités sociales, sportives, artistiques, éthiques, civiques... offrent à toutes ces personnes, pour qui la rémunération n'est pas le motivation essentielle, un champ d'action considérable.

La chômage de crise — manque de travail rémunéré — est un problème économico-social. Le chômage de prospérité — refus de travail dépendant — est un problème socio-politique. C'est un signe de mutation vers le société post-industrielle.

100 idées pour un cadeau

les plus grandes marques de parfums et de produits de beauté - lingerie fine - les derniers bijoux fantaisies - senteurs et recettes de beauté orientales... et la possibilité de composer un parfum original, pour la fête des mères.

Sephora

50, rue de Passy
75016 Paris

Avant le congrès de la C.F.D.T.

(Suite de la page 21.)

La récession, dans un second temps, aurait pu redonner vigueur au combat pour le « blitzck ». Certes, les situations parfois dramatiques issues de la crise ont suscité des luttes exemplaires. Mais, bien souvent, les syndicats, impuissants devant le barrage patronal et gouvernemental, n'ont trouvé d'autre issue que la fuite en avant, sur le terrain politique.

Alors que la C.F.D.T., naguère, passait pour posséder les meilleurs dossiers dans une discussion paritaire, son argumentation technique, bien souvent, a cédé la place à des déclarations de principe où ne se lit que le refus du système économico-politique.

En perpétuelle révolution culturelle, la C.F.D.T. ne résoudra pas à Annecy le problème qui tourmente le mouvement ouvrier depuis sa naissance, toujours divisé sur les rôles respectifs du syndicat et du parti.

Une réponse est cependant formulée dans la résolution générale, charpentée autour de ce thème et autour du socialisme autogestionnaire. Cette motion-fleuve est à la fois une charte et un manifeste culturel, social, politique, économique. Ses 241 points comportent d'inévitables redites et n'écartent toujours pas l'ambiguïté, sinon la confusion. C'est peut-être à ce prix que, inlassablement débattu par les diverses instances de la centrale, ce document a finalement été adopté par une très large majorité, soit 1 050 voix (69,76 %) contre 45 et 410 abstentions.

Les insatisfaits sont revenus à la charge en déposant 750 amendements. Ils laissent prévoir les points chauds des délibérations d'Annecy : nécessité pour la gauche au pouvoir de pratiquer une politique fondamentalement différente, autonomie de la C.F.D.T. par rapport aux partis politiques, refus de tout lien avec un programme de gouvernement et, d'autre part, action des comités de soldats, pouvoir des travailleurs, droit de tendance, unité d'action, etc.

Les abstentionnistes, motivés très diversement et parfois contradictoirement, sont disséminés à travers les syndicats de la C.F.D.T. Mais on y retrouve aussi plusieurs organisations (pour la totalité ou pour partie de leurs mandats), Fédérations des banques, de la construction, Faculteix (habillement, cuir et textile), des P.T.T., de la santé et des services sociaux et l'Union régionale Rhône-Alpes, secteurs où les « sensibilités » sinon les appartenances d'extrême gauche sont le plus largement répandues.

Ces organisations et militants ne constituent pas cependant une minorité tant soit peu structurée, et aucun contre-projet n'a été déposé. Toutefois, les six organisations citées plus haut ont publié une « contribution au débat » où s'expriment leurs griefs et désaccords avec la majorité confédérale, qui, selon elles, n'apporte pas une réponse assez claire — et que devra donner le congrès — à trois questions principales :

La gauche étant au pouvoir, la C.F.D.T. est-elle prête à refuser toute gestion de la crise dans le cadre du capitalisme, donc à rejeter toute pause sociale ? Comment porter un coup décisif au pouvoir des capitalistes et engager un processus irréversible vers le socialisme autogestionnaire ? Enfin, comment renforcer la capacité offensive et le poids de la C.F.D.T. ?

Les auteurs de ces interrogations reprochent en fait à la direction confédérale d'être trop technocratique, de ne pas associer suffisamment la « base » à ses initiatives (par exemple pour l'union des forces populaires ou les plates-formes revendicatives) et, en même temps, d'être trop floue, de ne pas participer assez à « l'impulsion des luttes », a Il faudrait, écrivent-ils, donner davantage de place à des responsables issus des couches ouvrières ou prolétarisées ayant une expérience syndicale et une pratique de masse. »

Ne pas craindre l'accusation de réformisme

La réplique à cette « contribution » ne s'est pas fait attendre. Elle est venue la semaine dernière de la Fédération de la métallurgie, dont le secrétaire général est M. Jacques Chérèque, et dont l'un des militants de base, M. Albert Mercier, ancien ouvrier chez Peugeot, va entrer à la commission exécutive de la centrale. Tout en prenant soin de se déclarer très réservés vis-à-vis de toute forme d'expression qui pourrait aboutir à des courants organisés, les dirigeants de la métallurgie réaffirment la nécessité de bien faire la lumière tant sur les bases théoriques que sur les voies et moyens par lesquels la C.F.D.T. remplira son rôle syndical dans l'immédiat et dans les prochaines années.

Ils estiment injustifiées les craintes selon lesquelles la C.F.D.T. sous-estimerait la nécessité de conquérir l'appareil de l'Etat, laissant à la bourgeoisie la possibilité de regagner le terrain perdu. Ils considèrent comme hasardeuse la multiplication des « conseils ouvriers » et certains autres modes d'expression populaire. Défenseurs de l'union des forces populaires, ils se méfient des excès de théorie. « La gauche au pouvoir en 1978, dit M. Chérèque, ce n'est pas le début du socialisme, c'est encore moins l'autogestion Ce n'est même pas la phase de transition. »

La question de savoir si la C.F.D.T. aura, après 1978, un comportement social-démocrate relève d'une sorte de masochisme, estime-t-il. La vraie question est de savoir comment il faut développer l'action concrète dans la période actuelle, en intégrant l'hypothèse de la victoire de la gauche en 1978.

Après ce maigre succès de la journée du 13 mai, M. Chérèque constate que ce n'est pas le bon moyen de faire monter la conscience des travailleurs. La Confédération doit faire converger les actions lancées par ses organisations, elle ne peut se substituer à elles dans le démarrage.

« Avec un gouvernement de gauche, la C.F.D.T., dit encore M. Chérèque, ne jouera pleinement son rôle qu'en étant une force de proposition, capable d'articuler les problèmes immédiats avec des objectifs qualitatifs accessibles. Par exemple, sur les conditions du travail, de façon à améliorer sans délai la vie quotidienne, les rapports sociaux, l'hygiène et la sécurité. Autre exemple, les nationalisations de la sidérurgie ou de l'informatique perdront une bonne part de leur portée pour les travailleurs si elles n'ont pas de conséquences sur le choix des investissements, l'orientation de la production selon un autre modèle de consommation, sur le rythme de travail, etc. »

Ne pas travailler à cela, dès à présent, c'est s'exposer à être contraint de s'aligner sur le gouvernement et sur la C.G.T. « Or nous ne voulons pas le même socialisme que la C.G.T. Le nôtre est basé sur l'autogestion, ajoute M. Chérèque. La clarification de ce que nous sommes a pris beaucoup de temps et un peu laminé notre capacité à aborder les problèmes de façon nouvelle. Il y a intérêt à ce que cela revienne vite. Certaines améliorations peuvent être obtenues dès maintenant sans craindre l'accusation de réformisme. »

Il s'en est fallu de peu — le bureau s'est partagé en nombre égal de voix — que la C.G.T. ne soit officiellement invitée à Annecy. Celle-ci n'avait-elle pas ouvert aux cédétistes son dernier congrès ? Offre qui fut déclinée sous prétexte qu'elle arrivait trop tard pour que le bureau en débatte. Mais par-delà les murs du parc des sports enneigé, de nombreuses oreilles sont déjà tendues vers les deux mille militants réputés ne pas mâcher leurs mots. Avant même qu'ils prennent la parole, M. Séguy a déclaré que la gauche au pouvoir n'arrêterait pas l'action syndicale et que ceux qui « renieraient » le programme commun auraient à compter avec la C.G.T. M. Krasucki, tout en enregistrant des « progrès » dans le contenu des documents du congrès et en affirmant sa foi dans l'unité malgré les thèses autogestionnaires de la C.F.D.T., n'a pas manqué de relever ce qui « pèse encore de préventions contre la C.G.T. » et de « préjugés anticommunistes ».

JOANINE ROY.

Le Secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs manuels communique :

LES CADRES ET L'ENTREPRISE DE DEMAIN : une journée d'information

La revalorisation du travail manuel est aujourd'hui un des problèmes les plus importants que notre société essaie de résoudre : la place des hommes dans l'entreprise. Des idées existent, des expériences aussi, dans votre propre entreprise peut-être. Les cadres ne peuvent y être indifférents.

Le Secrétariat d'Etat à la Condition des Travailleurs Manuels organise à leur intention une Journée d'Information, le Jeudi 17 Juin, de 17 h 30 à 23 h 30, dans le Grand Auditorium du Palais des Congrès, Porte Maillot à Paris, sur le thème : les cadres et l'entreprise de demain.

Dans une première partie, présidée par Lionel STOLERU, François CEYRAC, François DALLE, Antoine RIBOUD, Michel COLLAS, M. LUCAS, les ouvriers, les cadres et la direction de l'entreprise GUILLET s'interrogeront sur les expériences concrètes déjà réalisées, leur portée, leur signification.

Présidée par Michel DURAFOUR, la deuxième partie sera consacrée au "rôle social des cadres". Amorcée par la retransmission sur grand écran d'un débat entre Jean-Pierre CHEVENEMENT et Lionel STOLERU, la discussion sera animée par André BERGERON, Yvan CHARPENTIER, Roger MARTIN et Georges CHAVANES.

Les invitations à cette Journée ainsi que le programme détaillé peuvent être obtenus en téléphonant au 551.29.20 ou 551.49.63 poste 86, ou en écrivant au Secrétariat d'Etat au Travail Manuel, 127, rue de Grenelle, 75007 PARIS.

PRÉPAREZ LE DIPLOME D'ETAT D'EXPERT COMPTABLE
Aucun diplôme exigé
Aucune limite d'âge
Demandez le nouveau guide gratuit numéro 605
ECOLE PREPARATOIRE D'ADMINISTRATION
Ecole privée fondée en 1873 soumise au contrôle pédagogique de l'Etat
une Ame Petit-Chaumont
75000 PARIS - CEDEX 02

ALLIANCE EUROPEENNE DE L'AIR
CHARTERS A.R.
KABUL 2.100 F
BANGKOK 2.100 F
BOMBAY 2.200 F
DELHI 2.400 F
4 rue de l'Echelle, Paris 1er
3 bis rue de Vaugirard, Paris 6e
Tél. 260.74.93 et 42.69 - 326.78.25

هكذا من الاصل

E MONDE DE L'ÉCONOMIE

le congrès de

craindre l'accusation de

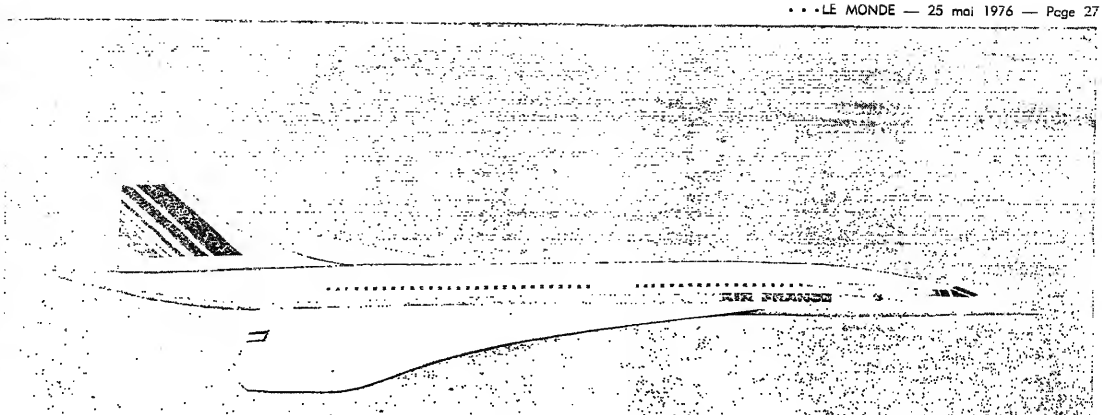

WASHINGTON NOUS VOILA.

Paris-Washington en 3h.55.

24 mai 1976. Concorde gagne l'Amérique. Washington n'est plus qu'à 3 h 55 de Paris, 4 h 40 de moins qu'en vol subsonique.
Tous les mercredis, vendredis et dimanches. Départ de Roissy 20 h. Arrivée à Washington 17 h 55. La correspondance pour New York est rapide. Arrivée à La Guardia 19 h 35.
D'autres très bonnes correspondances permettent d'arriver le soir même à Atlanta, Chicago, Cincinnati, Houston, Richmond, Nashville, Philadelphie ou Boston. Aujourd'hui, pour aller plus vite à Washington et partout ailleurs en Amérique, prenez Concorde.

AIR FRANCE Concorde

Un avion pour votre temps.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Mouvements, la Nuit transfigurée, Nana (ballets).

Les salles municipales

Nouveau Carré, 21 h. : Grands Ballets d'Afrique noire.
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Ballet Rambert.

Les autres salles

Comédie Caumartin, 21 h. 19 : Boeing-Boeing.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : Ne rien laisser d'une femme qui tombe.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; le Leçon.
Journées Saint-Germain-des-Prés, parvis de l'église, 20 h. : Comme à la Foire de Saint-Germain-des-Prés.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Maison du Poète, 22 h. : le Journal d'un fou.
Maison du Portugal, 20 h. : Guilhem's Comeback.
Nouvelle, 21 h. : les Deux Vierges.
Palaisance, 20 h. 30 : l'Approche.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : les Moutons de la nuit.
Théâtre Camagne-Première, 20 h. 30 : le Métro de la danse ; 22 h. 15 : l'Orchestre.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : D'homme à homme.
Théâtre du Manifeste, 20 h. 30 : Arsequin poli par l'amour.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Amers. — Petite salle, 20 h. 30 : Chrysanthémis.

Les théâtres de banlieue

Malakoff, Théâtre 71, 21 h. : Mémoires secrets.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : 20 ans bout du tunnel... y a le tunnel !
Deux-Ânes, 21 h. : Serre-vis comprise ! Dix-Heures, 22 h. : Valy, François, George et les autres.

Le music-hall

Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Histoire d'Ode.
Olympia, 21 h. 30 : Jerry Lewis.

Théâtre des Champs-Elysées
du 25 mai au 5 juin
10 représentations exceptionnelles
Mozart
IDOMENEO
Lavelli - Bignens - Masson
Rens. : 225-44-36

m+
musique plus
Mercredi 26 mai, 20 h. 30
ARC, 11, av. Président-Wilson
Entrée libre
«ACOUSMATIQUE»
MUSIQUE - PROJECTIONS
par FRANÇOIS BAYLE
GROUPE DE RECHERCHES MUSICALES DE L'I.N.A.

L'ATHÉNÉE - LOUIS-JOUVET
nous informe
que les représentations de
GODSPELL
prendront fin le samedi 29 mai.

Théâtre de la Porte Saint-Martin
« MAYFLOWER »
6 dernières de la saison.
Reprise le 6 août.
A partir du 4 juin :
« DANSES ET CHANTS DES AMAZONES »

Le Théâtre du MANITOUT, Compagnie Dominique Houdart, seul théâtre permanent consacré à la marionnette pour adultes, présente actuellement en alternance :
le PON PAN et MERLIER et ARLEQUIN VALET de deux maîtres de MARIVAUX.
17, rue Campagne-Première, Paris 14e. Réservation par téléphone : 325-60-13.
MANITOUT

Les Stars sont à Cannes...
Leurs costumes sont au Marais
EXPOSITION
HOLLYWOOD au MARAIS
Tous les soirs à 20 h 30 et 22 h 30, la Cinémathèque française présente 2 films différents sur le thème de la star.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS 28 rue des Francs-Bourgeois. Tél. 272.72.32/278.66.55

Les concerts

Elysée-Montmartre, 18 h. 30 : G. Gavarone, guitare.
Salle Gaveau, 20 h. 30 : Festival Strings Lucerne, dir. R. Baumgartner, avec E. Dubourg, piano (Mozart).
Maison de la radio, 20 h. 30 : New American Music Ensemble, dir. E. R. Kleinman (Schwantner, Kleinman, Les, Druckman, Kurtag).
Théâtre Essaion, 20 h. 30 : A. Olivier, soprano, et R. Andréi, guitare (Milan, Sanz, Bach, Sor, Weber).
Conservatoire de musique, 20 h. 30 : C. Lissie et S. Vandoma, pianos (Bach, Paganini, Wieniawski, Debussy).
Eglise des Billettes, 20 h. 30 : Chœurs et Orchestre de Leichlingen, dir. R. Fölter (Mozart et ses fils, Bach).
Eglise Saint-Albert-le-Grand, 20 h. 30 : Quintette Barchasy (Telemann, Boccherini, Haydn, Mozart).
Théâtre 13, 20 h. 45 : M. et J. Heuclin, piano et violon (Bach, Chostakovitch, Beethoven, Debussy).
Théâtre Tristan-Bernard, 21 h. : Hommage à Francis Poulenc.

La danse

Voir salles subventionnées et municipales.
C.R.F.A., 20 h. 30 : Ballet-Théâtre Alain Ledun.
Maison de l'Allemagne, 21 h. : Groupe Contact.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 24 mai

Centre Mandapa, 20 h. 45 : Danses de l'Inde du Sud.
Théâtre de la Cité internationale, 20 h. 30 : Free Dance Song.

Vidéo

Vidéothèque, de 13 h. 30 à 1 h. 30 : Festival d'Orange 75.

Jazz et pop'

Elysée-Montmartre, 20 h. : Nils Lofgren.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

Les exclusivités

ADIEU MA JOLIE (A. v.o.) : O.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; U.G.C.-Opéra, 12e (742-56-31) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cicéy-Pathé, 16e (527-37-41).
L'ALPAGUEUR (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Daumesnil, 12e (343-52-97).
L'ANNÉE SAINTE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).
A NOUS LES PETITES ANGLAISES (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
L'ARGENT DE POCHE (Fr.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Mistral, 15e (538-52-43) ; Caumartin, 17e (774-45-76) ; Secrétan, 19e (208-71-33).
LA DERNIÈRE FEMME (Fr.) (**) : Orsay, 6e (326-84-65) ; Haute-feuille, 6e (633-79-38), Collède, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy, 18e (387-95-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
DRACULA ET SES FEMMES VAMPIRES (A. v.f.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'ENLÈVEMENT (Ang., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Montlu-Rouge, 18e (606-34-25).
F COMME FAIREANES (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Caumartin, 9e (522-82-54), Les Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Maillot, 17e (227-06-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FEMME DU DIMANCHE (Ja. v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (932-20-12), O.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-16).
LA FLUTE ENCHANTÉE (Suéd., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52).
HISTOIRE D'UN PÊCHE (Pol., v.o.) (*) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59).
L'HOMME QUI VOULUT ÊTRE ROI (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08). Elysée - Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : Nouvelle-Montparnasse, 15e (544-25-02), Caprl, 2e (296-11-69).
JAMAIS PLUS TOUJOURS (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-72-71), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
JONATHAN LIVINGSTON LE GOELAND (A., v.o.) : Elysée - Point Show, 8e (225-67-29).
LE JOUR ET L'ASSASSIN (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70). Royal-Passy, 16e (527-07-49). Athéna, 12e (343-07-48), Capri, 2e (508-11-69), Studio Alpha, 5e (032-39-47), Parnassiens-Montparnasse, 14e, (326-23-37).
LEGACY (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM (All., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysée-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet, 11e (357-90-81).
LES MAGICIENS (Fr.) : Marivaux, 2e (742-83-90) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91).
MAMMA ROSA (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86). A 14 h. 16 h et 22 h.
MEAN STREETS (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (033-25-97) ; Bilboquet, 6e (222-87-23), O.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA MEILLEURE FAÇON DE MARCHER (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
MICHAEL (A., v.o.) (**) : Le Marais, 4e (278-47-86), à partir de 16 h. 30.
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMÉS (Ital., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Elysée - Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (588-68-42) ; Mayfair, 16e (524-42-96).
LES OEUFS BROUILLÉS (Fr.) : Gaumont - Madeleine, 8e (073-56-03) ; Templiers, 3e (272-94-56).
L'ODYSSÉE OU HINDENBOURG (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 15e (538-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE PONT DU SINGE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
LA PRIME (Sov., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
POLICE PYTHON 357 (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Marivaux, 9e (770-72-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Mistral, 15e (538-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE SECRET DE LA VIE (Angl., v.o.) (*) : Scandinave, 8e (225-42-34).
LE SIXIÈME CONTINENT (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 13e (331-01-59) ; Magic-Convention, 15e (828-42-27) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 15e (538-52-43) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LE SOLDEUR (It., v.o.) ; 14-Juillet, 11e (357-90-81), sauf ve. du V. à 22 h. 16.
LA SPIRALE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14).
LA SURPRISE DU CHEF (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA TERRE DE LA GRANDE PROMESSE (Pol., v.o.) : Bilyx, 8e (633-08-40).
TOUT, TOUT OU SUITE (A., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Jean-Renoir, 8e (474-46-02).
TUEUR D'ÉLITE (A., v.o.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet, 11e (357-90-81) ; Calypso, 17e (754 - 10 - 65) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544 - 14 - 27) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48).
VERS UN OESTEN INSOLITE SUR LES FLOTS BLEUS OU L'ETE (It. v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
VINCENT MIT L'ANE DANS UN PRE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
VISA DE CENSURE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) (*) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE VOYAGE OU NOCES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

Les grandes reprises

LES AMOURS D'UNE BLONDE (Tch., v.o.) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
AU FEU LES POMPIERS (Tch., v.o.) ; Studio, 5e (633-97-77).
LES CRACHEURS DE FEU (Fr.) : Studio Médicis, 5e (033-25-97).
LA DANSE DE SEXE (Ital., v.o.) : Action La Fayette, 9e (876-80-50).
LE DICTATEUR (A., v.o.) : Champollion, 5e (032-51-60).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).
A. Rasin, 13e (337-74-39).
MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
LA MARSEILLAISE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), mar. à 20 h.
ORFEU NEGRO (Fr.) : Hinopanorama, 15e (306-50-50).
MONTEREY POP (A., v.o.) : Studio Logos, 5e 1033-26-42).
LES PARAPLUIES DE CHERBOURG (Fr.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
TAKING OFF (A. v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mar.).
LA TAVERNE OU LA JAMAIQUE (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) à 14 h. 16 et 22 h.
THÉORÈME (It., v.o.) : La Pagode, 7e (551-15-15), jours pairs.
TOMMY (v.o.) : Pixis, 6e (770-14-58).
UTAMACCHI-OCCELLINI (It., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15), jours impairs.

Les festivals

J. NICHOLSON (v.o.), Bolte à Films, 17e (754-51-50), 15 h. : Pris Easy Pieces ; 16 h. 30 : Sans Toit ni Loi ; Thé Shooting ; 22 h. 16 : Easy Rider.
TRUFFAUT-GODARD, Bolte à Films, 17e (754-51-50), 13 h. : le Nuit américaine ; 16 h. : Adèle H. ; 16 h. : Pierrot le Fou.
VISCONTI, Cinéma Italien (v.o.), Bolte à films, 17e (754-51-50), 16 h. : Mort à Venise ; 20 h. : le Dernier Tango à Paris ; 20 h. 15 : Amarcord ; 22 h. : les Damnés.
MARATHON OU CINEMA FANTASTIQUE, Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
LA FÊTE ITALIENNE (v.o.), Olympic Entrepôt, 14e (783-67-42), 13 h. : l'Affaire Mattei. Mercredi, Le Journal d'une schizophrène ; 20 h. : Des hommes contre. Roméo et Juliette ; Cannibali ; 22 h. : Les Mains sales ; Au nom du père. La Villeginine.
R. ROSSELLINI, Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 12 h. : les Trois Ages ; 14 h. 30 : Fiancées en Ioie ; 16 h. : les Lois de l'hospitalité ; 17 h. : Stromboli Bill ; 19 h. : la Croisière du Navigator ; 20 h. 30 : le Mécano de la « Général » ; 22 h. 30 : Sherlock Jr.
O. WELLES (v.o.), Action-La Fayette, 9e (876-80-50) : Macbeth.
BURLESQUE AMERICAIN (v.o.), Artistic - Voltaire, 11e (700-19-15), 12 h. : On cher du rayon explosif ; 14 h. 30 : l'Extravagant Mr Plaks ; 16 h. 16 : le Cirque du Palace ; 17 h. 30 : Artistes et Modèles ; 19 h. 30 : Fifi peau de pêche ; 21 h. : le Kimono d'Hollywood ; 22 h. 30 : Ya, ya, mon général !

Les séances spéciales

A CHEVAL SUR LE TIGRE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 16 h. et 20 h.
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 20 h. 12 h. et 24 h.
L'ASSASSIN MUSICIEN (Fr.) : Le Seine, 5e (325-62-46), à 20 h. et 22 h. 15.
L'AUTRE (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 20 h. 40 et 22 h. 16 (Sam. 24 h.).
CE CHAMP-LÀ (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. 45 et 22 h. 30.
LES CHEMINS DE LA COLÈRE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. 30.
CRIS ET CHUCHOTEMENTS (Suéd., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
DOUS A CELUI-LÀ (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 17 h. 15, 19 h. 35 et 22 h. 30.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. 16, 14 h. 46 et 17 h.
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LE MESSAGER (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 19 h., 12 h. et 24 h.
SATYRICON (It., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 14 h. 16 h. 15 et 18 h. 30.
UNE FEMME MARIÉE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 10 h. 15.
THE ROCKY PICTURE SHOW (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h. 12 h. et 24 h.

LES FILMS NOUVEAUX

SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME, film italien de P.P. Pasolini (v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
UNE HISTOIRE IMMORTELLE, film américain d'Orson Welles (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LA MARQUISE D'O, film allemand d'Eric Rohmer : Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-56-36), Haute-feuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Impérial, 2e (742-72-52).
ATTENTION AU BLOB, film américain de Hagmar (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Richelieu, 2e (233-56-70), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Gaumont-Gambetta, 20e 1797-02-74).
LES REQUINS, film américain de C. Weiss (v.o.) : Saint-André, 6e (359-52-70) ; (v.f.) : Marignan, 8e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
HOLLYWOOD, HOLLYWOOD, film de O. Kelly (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Helder, 9e (770-11-24).
LE GRAND OEFI, film américain de D. Sharp (v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Caméo, 9e (770-20-89), O.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 15e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Danton, 6e (329-08-18).
LES MERVEILLES DE LA NATURE, film américain de J. Alga (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), O.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Montparnasse-Pathé, 14e (544-25-02), Terminus-Nord, 18e (754-49-53), Bruneau, 8e (380-15-71).

UGC MARBEUF
STUDIO MEDICIS
BILBOQUET
un film de
MARTIN SCORSESE
mean streets
avec
ROBERT DE NIRO

MERCREDI
CONCORDE - CARAVELLE PATHE - LUMIERE GAUMONT
MONTPARNASSE PATHE - GAMBETTA GAUMONT - CONVENTION GAUMONT
CLUNY PALACE - ST-GERMAIN HUCHETTE - VICTOR HUGO
ROMAN POLANSKI
LE LOCATAIRE
THIAIS BELLE EPINE - CHAMPIGNY MULTICINE - VELIZY 2 - ASNIERES TRICYCLE
ENGHIEN FRANÇAIS - PARLY 2

GAUMONT CHAMPS-ÉLYSÉES v.o.
IMPÉRIAL PATHÉ v.f.
HAUTEFEUILLE v.o.
GAUMONT RIVE GAUCHE v.o.
LA MARQUISE D'O...
d'ÉRIC ROHMER
TRICYCLE Asnières v.f.
PARLY 2 v.f. - ARTEL ROSNY v.f.

Concerts
Pour

صكوك من الأصل

ARTS ET SPECTACLES

Festivals

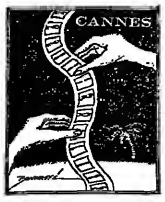

A quel point les hommes créent leur mythologie

● « Ce n'est pas tant la reconstitution d'une époque qui m'a intéressé dans « M. Klein », nous dit Joseph Losey. Pour moi, le vrai sujet du film est l'angoisse où cet extraordinaire mécanisme d'auto-défense morale et physique qui conduit l'homme à se diminuer la vérité. Quand cette vérité lui est insupportable. Ma mère, mon meilleur ami, sont morts d'un cancer. Jusqu'à la fin ils ont refusé d'admettre leur état. De même, M. Klein, au début du film, refuse d'admettre qu'il profite de la guerre, qu'il spolie les juifs en leur achetant à bas prix les œuvres d'art dont ils sont obligés de se débarrasser. Il est même convaincu de leur rendre service. C'est dans du cynisme de sa part qu'une sorte de perversion de la raison face à la réalité.

» Plus tard, quand la machine militaire et politique (essentiellement l'occupation allemande), dont il a jusqu'alors bénéficié, se retourne contre lui, quand il devient prisonnier d'un absurde engrenage kafkaïen, il change. Il prend conscience de certains problèmes qu'il avait jusqu'alors ignorés. Mais, d'une autre manière, il continue à se duper lui-même. Assimilé à un juif, incapable de prouver sa propre identité, dépouillé à son tour, il est arrêté lors de la grande rafle de 1942. Il demeure persuadé qu'il a la vérité, le droit, pour lui, qu'il reste le plus malin et le plus fort. Puissé, avec la fenêtre des juifs dans le train qui le conduit à la mort, son dernier cri est : « Je reviendrai. »

» Ce qui me fascine, c'est à quel point les hommes créent leur propre mythologie. A quel point cette mythologie les aveugle, et en même temps les aide à vivre. Parfois, je me demande comment un homme de mon âge, qui a vu ce qu'il a vu (deux guerres, la bombe et tous ces scandales...) — et qui l'a accepté. — peut encore se supporter lui-même. Sans doute est-ce notre aveuglement qui nous a aidés. Notre monstrueux aveuglement. Mais ne sommes-nous pas des monstres ? »

● Les projets de Joseph Losey ? « Avant tout, porter à l'écran la merveilleuse adaptation que Harold Pinter et Barbra Bray ont écrite d'après « A la recherche du temps perdu » de Proust. J'y pense depuis cinq ans. Bien que parlant mal le français, je suis astreint à lire « A la recherche » dans le texte original. Cela m'a pris un an. Mais j'y suis arrivé. Si je fais ce film, ce sera l'œuvre de ma vie. Les problèmes, bien sûr, sont innombrables. Et d'abord financiers. Le film coûtera 10 millions de dollars, et sera sans doute coproduit par la France, l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie. L'affaire n'est pas encore complètement arrêtée. Mais j'ai bon espoir. Disons que j'estime mes chances à 90 %. Le tournage pourrait commencer en janvier 1977. J'ai des tas d'idées pour l'interprétation, mais je ne veux pas en parler. »

Propos recueillis par
JEAN DE BARONCELLI.

■ Un nouvel hebdomadaire, « Show Biz », vient d'être créé par Mme Simone d'Allincourt et le réalisateur José Benazéraf. Il apporte un point de vue sur l'actualité cinématographique, théâtrale, radiotélévisée. Il propose notamment de nombreuses bandes dessinées et une page intitulée « Petits jugements sommaires ». Mis en vente 3,50 F. (« Show Biz », 3, avenue Victor-Hugo, 75016 Paris.)

■ RECTATUM. — L'essai d'Elie Faure sur la guerre s'intitule « la Sainte Face », et non « la Sainte Farce » comme nous l'avons imprimé par erreur dans l'article de Jean-Marie Dunoyer : « Elie Faure chez lui » (« le Monde » du 26 mai).

Joseph Losey égaré entre la métaphysique et l'histoire

Après la projection de *M. Klein*, de Joseph Losey, l'un des films les plus attendus du Festival, quelques enthousiastes fussent en propos délirants : « *Un grand film métaphysique, génial, prodigieux* ». mais l'impression générale était à la déception. Cette œuvre d'un cinéaste considéré représentant ici la production française est esthétiquement séduisante et relève d'une grande ambition. Pourtant, on en perda une impression de malaise, de malentendu.

***

Paris, début 1942. Dans la salle de consultation d'un hôpital, un médecin en blouse blanche palpe, examine, comme il le ferait d'une bête, une femme entre deux âges, brune, nue, visiblement angoissée. Il relève ses caractéristiques « raciales » pour déterminer et elle est juive. Ces douleur. « *La précaution vous sauvera* », lui dit-il pour finir. « *Le remède est pire* ». Le femme se habilla et sort par un couloir où attendent d'autres personnes qui vont subir la même examen.

Dans un luxueux appartement de le rue du Bac, Robert Klein, un de ces trafiquants qui s'enrichissent sous l'occupation allemande, achète à bas prix à un juif pressé de besoins un petit tableau hollandais du dix-septième siècle. M. Klein tait des affaires et pas de sentiments. Mais il est beau, élégant et courtois sous se froideur. Il reconduit donc son « client » à le porte et s'étonne de trouver, sur le seuil, un exemplaire du journal *Informations juives* qui lui a été envoyé sur abonnement. M. Klein, issu d'une vieille famille alsacienne, n'est pas juif. Une visite au bureau du journal, puis au service des affaires juives, à le préfecture de police, où sont recueillies les fiches des abonnés, lui fait comprendre qu'il existe un autre Robert Klein, un juif celui-là, dont on retuse de lui communiquer l'adresse, et qui, peut-être, cherche à déloumer sur lui les tracasseries administratives, les dangers qu'il encourt : être juif, à Paris, en 1942, c'est être « coupable ». M. Klein tient é se tranquillité.

***

Cette exposition — magistrale — tait comprendre l'atmosphère d'une époque où le nazisme contaminait la France de Vichy, tout en ressemblant les thèmes où lesquels Losey va développer ce que lui apporte le scénario de Franco Solinas : indifférence et inhumanité de l'homme envers l'homme (le médecin anonyme et le trafiquant Robert Klein font leur métier en ignorant la détresse de ceux qui ont affaire a eux), perte de l'identité dans un appareil bureaucratique dont on ne voit que les fonctionnaires, culpabilité fictive des boucs émissaires et culpabilité réelle de ceux qui profitent des circonstances.

A partir de là, le film s'engage dans une réalité fantasmagorique. M. Klein réussit à lire sur la banda du journal l'adresse qui avait été gratiée et remplacée par la sienne. Il commence une enquête qui le conduit rue des Abbesses dans une maison sordide gardée par une étrange concierge, puis, au hasard d'une lettre écrite par une certaine Florence, adressée chez lui mais destinée é l'« autre », dans un château d'Ile-de-France quelque peu féodale où il rencontre des invités en tenue de soirée qu'on pourrait prendre pour des apparitions. Florence, l'amie de Klein le juif, est là. M. Klein joue avec elle au jeu des sous-entendus. L'atmosphère s'accroît. L'intrigue « policière » se dérobe dans un lacis de symboles. Lorsqu'il revient é Paris, M. Klein est engagé dans une voie à sens unique, sans pour simplifier, qu'un destin le pousse à s'endosser peu à peu la personnalité de l'autre Robert Klein et à assumer la condition juive et sa propre culpabilité.

***

Cette réalité fantasmagorique constitue la pierre d'achoppement du film. On comprend bien ce que Losey e voulu faire ; une autre représentation du *Procès* de Kafka (qui était juif et dont le personnage s'appelait M. K..., comme Klein) appuyée sur la réalité historique d'une répression apportée par le nazisme dans les années 40. On admire le fluidité des mouvements de caméra, le baroque fogé de certaines images (le directeur de la photographie, Gerry Fisher, en est à son sixième film avec Losey, son travail est superbe), tout ce qui constitue le carapace esthétique du récit. On lit bien, dans l'attitude des interprètes, les éclairages, les décors, toute la mise en scène, le volonté qu'a eue la réalisateur de créer un climat d'irréalité et d'inquiétude latente. Mais, à mains d'avoir le tête très « intellectuelle » ou une dévotion inconditionnelle à le vieille « politique des auteurs », on bute sur l'abstraction glacée de ce qui veut être une leble métaphysique.

Sans opposer Losey à Welles, il faut tout de même rappeler que l'adaptation cinématographique du *Procès*, qu'avait réalisée celui-ci, était située dans un pays imaginaire, une époque non définie et reposait entièrement sur des structures apparemment absurdes et acceptées comme telles. En gratiant leur démonstration sur une réalité historique bien précise, Solinas et Losey ne semblent pas s'être rendu compte que cette réalité (présente à nos esprits, connue, en tout cas, identifiable) allait se défendre contre le signification métaphysique, contre l'abstraction. Même si l'on passe sur les nombreuses invraisemblances de la reconstitution d'époque, il est bien difficile de se laisser aller é l'imaginaire à l'idée de ce destin oppressur qui peut faire de chaque homme un « juif », c'est-à-dire un être assigné par une force policière et bureaucratique symbolique, é une culpabilité qu'il paye de le perte de son identité et de sa vie. En 1942, à Paris, il n'y avait rien de « kafkaien » dans ce qui frappait les juifs ou assimilés. Le système nazi, établi en Allemagne, mis en place en France et relayé, pour la grande rafle du Vel'd'Hiv par la police du gouvernement de Vichy qui prépara et exécuta cette opération monstrueuse, était un système bien organisé, logique et méthodique. Or, tout en essayant de ramener cela au symbole métaphysique, Losey tait des références constantes é l'histoire. Il n'hésite pas à souligner le responsabilité du gouvernement français, de la police française. Mais le rapprochement entre ce récit historique précis et l'univers de le marginalité des grandes villes, qu'il affectionne. Dandy, une adolescente qui vit — à Seattle, décor nouveau — dans l'illégalité, veut se mettre socialement au rang de le réussite, avoir « de le classe » en devenant propriétaire légale d'une Dine Ferrari qui coûte 20 000 dollars. Selon des méthodes bien à elle et que le film montre, avec lanteiste, elle vole des voitures, les revend, et verse, après chaque opération, un acompte sur le prix du modèle de luxe convoité. Un jeune mocsal, qui a été désigné par l'assistance judiciaire pour défendre Dandy lors d'un délit mineur, est plus ou moins le témoin é le fois déconcerté et amusé de ses aventures. En fait, il est amoureux et veut sauver le fille d'elle-même.

Après deux ou trois notes dramatiques, une fin bien morale est lé pour nous dire qu'il a réussi. Stockard Channing (remarquée dans la *Bonne fortune*, de Mike Nichols) et Sam Waterston recomposent, selon le reflet de l'Amérique contemporaine (autres temps, autres mœurs, autres mythes sacleux, c'est le revanche hollywoodienne), les couples fantasques d'autrefois : d'actylo eventureuse rêvant de posséder le manteau de vison d'une femme de millionaire, et fils de famille découvrant la non-conformisme pour en fixer les limites. *Voi é le tire* n'appelle ni controverses ni longs commentaires. C'est un film da détente, ce qui, lei, a son prix.

JACQUES SICLIER.

Concerts

Pour la capitale

(Suite de la première page.)

Le cycle « Musique dans la ville » proprement dit a commencé ce dimanche et offre toute une gamme d'activités musicales et pédagogiques : chaque jour, à midi, à la chapelle des Gobelins, l'étude d'une œuvre ou d'un compositeur (Purcell, Monteverdi, Berg, etc.) et, au Foyer international d'accueil (30, rue Cobanis), l'étude approfondie de deux partitions de Schoenberg et de Mozart (avec le compositeur italien Guiseppe Sinopoli (du 24 ou 28 mai). L'après-midi, des séances d'analyse, des cours d'interprétation, des répétitions de concerts ou un atelier de théâtre musical (consacré à Kagel). Le tout culminant dans le ou les concerts du soir, présentés en quatre sessions, données dans une douzaine de salles ou d'églises différentes et consacrés essentiellement à la musique classique du dix-septième et dix-huitième siècles et à la musique moderne. A cela s'ajoutent, le mercredi, des séances d'animation pour les enfants et des démonstrations de l' « instrumentarium » de Kagel, ainsi que des animations de rue sur les marchés et les lieux de passage, les 2, 5 et 6 juin, et un programme de seize films musicaux.

Toutes les manifestations de ce programme gigantesque seront gratuites. Mais les Parisiens viendront-ils ? Dans les quartiers de Paris plus qu'ailleurs, l'information passe mal, et le public, très structuré et conditionné, très gâté aussi, est méfiant. Un gros effort a été accompli pour toucher personnellement tous les habitants, et l'excellente plaquette de présentation a été distribuée par les P.T.T. (bene eant soixante-huit mille boîtes aux lettres, quand du moins il n'y a pas eu obstruction ou négligence, dans les grands ensembles notamment. Mais cela suffira-t-il à déterminer un mouvement dans des quartiers sans âme ni pôle d'attraction ?

Les plus audacieux n'ouront pas été déçus en tout cas par le premier concert, donné dimanche dans la salle, vaste et pompeuse, de la mairie du treizième arrondissement : un exquis programme Satie chanté avec une prôce et un humour extrêmes par un merveilleux jeune homme de soixante-quatorze ans, Hugues Cuenod ; le temps n'a pas de prise sur cette voix pérlée d'esprit et de mollce et presque immatérielle à force de transparence dans ce « Socrate » où Satie accompagne tout doucement, sans presque y ajouter, d'admirables textes de Platon. Le récitatif, les arobesques candides de la voix prolongent simplement le stoïcisme, l'héroïsme sans «fats de ces mots lisses comme les cailloux de l'Ilisos où palpita à peine l'émotion des amis de celui qui fut « le plus juste et le plus sage de tous les hommes ». Au piano, Christian Ivaldi obtenait le même sublime sans phrase.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Pour tous renseignements sur « Musique dans la ville », s'adresser 48, boulevard Auguste-Blanqui, Paris-13e, ou téléphoner à 331-60-55.

★ Hugues Cuenod fera trois cours d'interprétation sur les mélodies de Fauré et de Debussy à la Maison de Radio-France (studio 105) les 24, 25 et 26 mai à 19 heures.

■ Pendant un mois, à partir du 26 mai, l'Opéra de Paris accueille une exposition italienne, illustrant et pratique du théâtre en Italie, qui reconstitue les grandes étapes de l'évolution scénique durant ces deux siècles.

■ Le chanteur portugais José Afonso sera au Nouveau Carré du 25 au 29 mai, à 20 heures, salle Pepin.

En bref

Chanson

Joan-Pau Verdier

De tous les chanteurs et compositeurs apparus ces derniers temps, Joan-Pau Verdier est certainement l'un des deux ou trois qui ont naturellement le plus de force, le plus de mots é dire spontanément, le plus de profondeur dans les sentiments, dans la révolte, le plus d'ampleur aussi.

Joan-Paul Verdier est occitan, on le sait. Mais il ne fabrique pas, à partir de ces origines, de la culture originaliste, un produit bon à vendre dans le période propice qui est la nôtre. Il ne renie rien non plus bien sûr. Il écrit et compose ses deux langues. Mais quand il s'exprime en occitan, c'est d'abord en poète et en musicien qui, comme en français, crie et se révolte en refusant toutes les idéologies, tous les lemes.

Joan-Pau Verdier a aussi la voix généreuse, l'énergie encore sauvage et le volonté de travailler en musique, d'élaborer une couleur originale à partir du folk et du rock, de manier son entreprise au sein d'un groupe de musiciens étroitement unis. Le spectacle présenté é la Cour des Miracles n'est qu'une étape pour lui et ses musiciens. Mais c'est déjà très beau. — C.F.

★ Cour des Miracles, jusqu'eo 31uin, é 20 h. 30.

Théâtre

«Histoire de l'oncle Jakob» à Metz

Au moment où les crédits du secrétariat d'Etat à la culture suivent la ligne peau de chagrin, la décentralisation même retrouvent le mouvement théâtral en France. Dans le seul mois de mai, on a vu le Théâtre national de Strasbourg avec *Baal*, la Fabrique-Centre dramatique de Toulouse avec *Parcours sensible*, le Théâtre populaire de Lorraine avec *Histoire de l'oncle Jakob*, dessiner d'une manière éclatante les structures d'une réflexion sur le présent, sur un vécu précis. Pourtant, les moyens, le fonctionnement, les charges des trois organismes ne sont pas comparables. Le T.P.L., troupe permanente mais en situation instable, est le plus pauvre. L'année dernière, un conflit avec la municipalité de Metz a bloqué son passage au statut de centre dramatique. Aujourd'hui, les négociations ont repris, on reparle d'un centre — c'est-à-dire d'une existence officiellement reconnue — mais « en préfiguration », ce qui signifie un minimum de subventions (200 000 francs de la ville).

Comme André Engel (*Baal*), comme Bruno Bayen (*Parcours sensible*), Jacques Kraemer (*Oncle Jakob*) veut se définir à l'intérieur et à l'extérieur du théâtre. Il demande « qui je suis, d'où je viens » et questionne le passé. Un passé suffisamment proche pour qu'il s'y sente lié, suffisamment éloigné pour que les sentiments personnels se submergent pas l'analyse.

Son oncle Jakob, il l'a tiré d'un roman, de conversations avec sa famille, avec ses amis. C'est une sorte de grand dadais généreux, myope, capable de ne distinguer que le petit point étincelant dans la grisaille, et, dans le chaos de l'apocalypse, la tache de couleur tendre. Un poète candide toujours « é côté de le plaque », qui attire vers lui toutes les histoires juives, un doux affabulateur qui déplace un tout petit peu la vérité pour mettre tout le monde d'accord en cas de conflit : un « schnocer ».

Jakob a bien du mérite à conserver son humour et l'innocence illuminée de son regard bleu, car il est enfermé dans le ghetto de Lodz en 1941. Le spectacle décrit l'existence de jour le jour d'une famille traditionnelle, chaque jour un peu plus prisonnière, un peu plus écrasée. Il y a la misère, le froid. Il y a la mort qui prend son temps, chaque jour est une rémission. Il y a l'humiliation quotidienne et l'espoir : en Dieu, en une révolte désormais dérisoire. A l'intérieur de la machine à anéantir, il y a la vie qui résiste. Et l'amour.

La mise en scène — de Jacques Kraemer et de Charles Tordjman — écarte le pathétique par le théâtralité, en juxtaposant des types de jeu artificiels (blagues, chansons, dessin animé, outrances du mélodrame), mais l'émotion demeure, tant le tragique de la réalité est présent. Aucun personnage n'est ridicule ou méprisable : le père, qui croit seulement à la prière ; la mère, douloureusement attachée à la blenséance ; le fils, qui vole de la potasse pour fabriquer de l'explosif ; la fille, qui veut se marier, et Jakob, qui raconte (vrai ou faux) que les Russes sont tout près et meurt juste avant la dernière rafle.

Les acteurs portent la vérité d'individus pris dans une expérience extrême obligeant à descendre jusqu'aux racines d'une question simple : « *Qu'est-ce que ce veut dire être juif et inventer son humour ?* » Et parallèlement : « *Qu'est-ce que ça veut dire être comédien et jouer une situation pour essayer d'en saisir les causes et les effets ?* » La démonstration formelle suit une ligne en spirale qui mène de la surface à l'intérieur, de la morphologie de l'humour et du théâtre à leur biologie. Les données du problème sont exposées d'une manière suffisamment claire pour que chacun puisse reprendre à son compte des questions habituellement étouffées par des réponses toutes faites, extérieures.

Manifestement, même si Jacques Kraemer (Jakob) et Jacqueline Pelisson (la jeune fille) se détachent, toute la troupe s'est personnellement et totalement engagée dans cette *Histoire de l'oncle Jakob*, le meilleur spectacle du T.P.L.

COLETTE GODARD.

★ Metz jusqu'eu 12 juin.

Culture

NOUVEAUX STATUTS POUR LE FESTIVAL DE ROYAN

Le Festival de Royan, dont le nouveau directeur artistique n'a toujours pas été nommé après le rejet é pied de M. Harry Halbreich (« le Monde » du 7 mai), s'est deoulé, dans l'intervalle, de nouveaux statuts. Ceux-ci visent à mettre l'administration royannaise sous le contrôle plus étroit de la direction de la musique au secrétariat d'Etat aux affaires culturelles. D'autre part, les futurs directeurs artistiques ne seront désormais nommés que pour trois ans, de façon à assurer au renouvellement des responsabilités et des créations.

A partir du mercredi 26

SILENCE... ON TOURNE!

un film de ROGER COGGIO

"Puisque la mode veut que les films pornos soient marqués d'un X, "Silence... on tourne" mérite non pas un mais trois X, l'X d'excellent, l'X d'exciting et l'X d'extrêmement drôle."

Rémo FORLANI

"Le Porno, enfin, deviendrait-il majeur ? Serait-il capable de réfléchir sur lui-même, sur sa fin, ses limites, ses possibilités et l'usage minable à quoi trop souvent le condamnent un cinéma soumis au capitalisme consommateur et le public victime de ce cinéma ? Le passage que cela, le preuve : "Silence... on tourne !" C'est drôle, c'est grillu et ça dit bien ce que ça veut dire."

Jean-Louis BORY
Le Nouvel Observateur

"Des situations délirantes..."

Le Film français

"La "Nuit américaine" du hard... Drôle... Cruelle..."

Guy TEISSEIRE. L'Aurore

RADIO-TÉLÉVISION

AVANT LES « DOSSIERS DE L'ÉCRAN » SUR PÉTAIN

Libres opinions

Il faut savoir dire non

par HENRI NOGUÈRES (*)

DEPUIS un certain nombre de jours — voire de semaines — se poursuivent d'étranges conciliabules entre Antenne 2 et les *principales organisations d'anciens résistants de l'intérieur, d'anciens internés et déportés et d'anciens de la France libre.*

Il s'agit de savoir si ces organisations accepteront ou non de déléguer leurs représentants à un débat des « Dossiers de l'écran », débat qui ferait suite à la projection d'un film de montage sur Philippe Pétain, et surtout débat pour lequel l'équipe d'Armand Jammot se préoccupe de réunir ce qu'elle appelle un « plateau équilibré ».

Que faut-il entendre par-là ?

Tout simplement que, entre représentants de la Résistance et de la collaboration, on s'efforcera de tenir la balance égale.

Je ne sais si, finalement, MM. Jullian et Jammot parviendront à leurs fins (les téléspectateurs le sauront, au plus tard, mardi prochain), mais je crois utile d'expliquer ici, très tranchement, les raisons pour lesquelles un certain nombre d'anciens responsables de la Résistance ont estimé devoir peser de tout leur poids auprès des organisations qu'ils représentent pour les inciter à refuser leur participation à ce débat.

Ce que nous refusons, ce n'est pas que la parole soit donnée — à condition qu'ils s'abstiennent de faire l'apologie de crimes tombant sous le coup d'une loi trop rarement appliquée — aux attardés du pétainisme ou de la collaboration : c'est au public qu'il appartiendra de dire comment il aura reçu ce message.

Ce que nous refusons, c'est d'être condamnés au dialogue auquel on prétend nous contraindre.

Ce que nous refusons, enfin, c'est d'accepter, sous prétexte que plus de trente ans se sont écoulés, que désormais l' « équilibre » soit obligatoirement établi entre le maquis et la milice, entre les déportés et les pourvoyeurs des camps, entre les F.F.I. de Bir-Hakeim et les « Français » ayant combattu dans la L.V.F. sous l'uniforme allemand, entre Pétain et de Gaulle.

Il paraît que ce refus va nous valoir un double reproche : celui d'exercer une sorte de censure et, par voie de conséquence en la frustrant d'une exhibition devant les caméras, de parer Jacques Isorni de la palme du martyre...

Nous récusons en bloc ces deux accusations. D'abord parce que nous considérons que M. Jullian est bien libre, s'il le juge compatible avec la mission d'information et de service public qui lui incombe, de diffuser un film sur Pétain et, au besoin, de le faire commenter par Jacques Isorni.

Et, de plus, s'agissant plus particulièrement de celui-ci, nous considérons que son intervention, en l'occurrence, est opportunément exemplaire : en effet, ceux d'entre nous qui le connaissent ne lui ménagent pas leur estime, et d'autant moins qu'il est de notoriété publique que, s'il fut l'avocat de Pétain et s'il est resté, depuis lors, le chantre du pétainisme, il ne s'est en rien et à aucun moment compromis, pendant l'occupation, avec les hommes et les organisations qui se réclamaient alors, à juste titre, du chef de l'Etat français...

Ce n'est donc ni à la liberté d'expression, ni à la personne de Jacques Isorni que nous disons non.

C'est bien au dialogue que l'on prétend nous imposer et que nous estimons être libres de conseiller à nos amis de refuser.

(*) Historien de la Résistance.

LUNDI 24 MAI

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, L'avenir du futur : « Mirage », d'Ed. Dmytryk (1965), avec G. Peck, D. Baker, W. Mathau (N.).

Si vous savez regarder vous savez photographier.
Appareil Kodak Instamatic 130
121 F prix indicatif.

Vers 22 h., Débat : avec MM. Georges Ungar, prof. de pharmacologie ; Bernard Cardo, prof. de psychophysiologie ; Mlle Maurice Rheims, de l'Académie française, et le prof. François Lhermitte, neurologue ; 23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 50, Dossier : Spécial Vietnam, reportage suivi d'un débat (voir tribunes et débats) ; 23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Prestige du cinéma : « le Hasard et la Violence », de Ph. Labro (1973), avec Y. Montand, K. Ross, R. Cucciola, J.-C. Dauphin.
21 h. 50, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie : « Nous attendons les anges » d'Ermanno Maccria, avec P. Tornade, F. Christophe, C. Nicol, réal. J.-M. Garret ; 21 h. 5, L'autre scène ou les vivants et les morts, par C. Mettra et P. Nemo ; « la Tour de Babel », réal. C. Mallarmé ; 22 h. 35, Entretiens avec Arthur Sandauer, par G. Peyrou ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 30, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Concours international de guitare ; 20 h. 20, Festival de Royan 1976 : récital d'orgue (Forcroule, Golas, Vandenabeele) ; 21 h. 30, En direct de vivre : le quatuor F. Schubert (Grahms, Mendelssohn, Haydn) ; 24 h., La clé, par A. Almuro (Daoust, Mendelssohn, Sommer, Prestorius, Devienne, Schoenberg) ; *J. Soler, H. Kalonsky)* ; 1 h., Jour J de la musique : « Bordeaux-graphie ».

MARDI 25 MAI

L'allocution sur les « conséquences de la reprise économique » du président Giscard d'Estaing sera diffusée à 20 heures sur TF 1. Antenne 2 et les principales chaînes de radio. Elle sera reprise en fin de soirée sur FR 3.

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 13 h. 45, Restez donc avec nous.
20 h. 30, Variétés : Le grand dictionnaire de la chanson ; 21 h. 30, Chronique historique : Ces années-là (1961), de M. Droit ; 22 h. 20, Emission littéraire : De vive voix, de J. Fernel, et Ch. Collange (A-t-on toujours besoin d'un père ?)

Avec Mmes Lucie Faure (« Un crime et puis », Françoise Dorin (« Va voir Mamie, Papa travaille »), Marie-France Guillemette (« le Père méconnu »), Mlle Patrick Gesmin (« Monsieur Papa »), et Jean Santacroce (« le Vengeur mort »).

23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

De 14 h. 15 à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 17 h. 45, Fenêtre sur...
20 h. 30, Les dossiers de l'écran : Pétain (montage de documents réalisé par F. Caillaud et commenté par G. Darbois).
Vers 22 h. : Débat opposant trois personnalités de la Résistance et trois défenseurs du maréchal Pétain.

Avec l'amiral Auphan, président d'honneur de l'Association pour la défense du maréchal Pétain ; Me Isorni et M. Louis-Dominique Girard, ancien membre du cabinet du maréchal Pétain à Vichy ; avec, également, MM. Henri Michel, président du Comité d'histoire de la seconde guerre mondiale (section France) ; Yves Wellershausen, du Comité d'histoire de la seconde guerre mondiale (section Belgique), et Robert Paxton, historien américain.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h., Jeux : Le soir à Lille.
20 h. 30 (R.), Westerns, films policiers, aventures : « Barbe-Noire le pirate », de R. Walsh (1952), avec R. Newton, L. Darnell, W. Bendix.
22 h. 5, Journal.

Au dix-huitième siècle, les aventures d'un redoutable flibustier, qui s'est emparé d'un trésor et que poursuivent un officier de la marine royale britannique. Une imagerie souvent délirante.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Dialogues : *le prix de la vie*, avec V. Gheorghiu et F. Mallet-Joris ; 21 h. 35, Musiques de notre temps : A. Tamba ; 22 h. 35, Entretiens avec A. Sandauer ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 30, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, Musique dans la ville, en direct de l'église Saint-Albert-le-Grand : quartetto Etcharry d'Amsterdam, « Quatuor en sol mineur sous 2[e] op. 5 » (Boccherini), « Quatuor en ut majeur opus 20 n° 2 » (Haydn), « Quatuor en ut majeur K. 465 » (Mozart) ; 22 h. 30, L'autre Amérique : « Candide », panorama classique », par P. Olivier (J. Queneau, R. Matheus, C. Champagne, P. Mercure, M. Shefer) ; 24 h., Canada : traditions et folklores, par M. Legras et M. Proulx ; 1 h., Jour J de la musique : « Bordeaux-graphie ».

VU

Laissez-les s'aimer

L'amour à soixante ans, il n'y a pas si longtemps, c'était à peine si l'on en parlait. Jusqu'à la trentaine, c'était impensable, autour de la quarantaine, cela paraissait improbable ; avec le cinquantaine, cela devenait souhaitable. Pourtant, dans les médias, il n'en était jamais question. Sujet tabou. Je me rappelle la sensation causée, en 1973, aux Etats-Unis par une émission sur ce thème. Rien d'étonnant : on discutait à longueur de grilla de la sexualité infantile et de l'homosexualité qu'on n'avait pas encore dit un mot de le sexualité au troisième âge.

La jeunesse alors était au pouvoir. La ravissement de la majorité est toute récente, qui amène les personnes âgées à retrouver droit de cité. Suivant en parallèle la courbe démographique, les lois du marché obligent à élargir la cible. Et la vieillesse ignorée, méprisée, objet de dégoût ou de pitié voit enfin changer son image de marque. Il faut y aller doucement bien sûr, avancer sur le pointe des pieds. La mort, ce redoutable croquemitaine, n'est pas, n'est plus loin. Dressée au tapis, elle projette son ombre glacée sur qui espère la tromper et, mélangeant l'ordre des saisons, mettre le printemps en hiver.

* * *

C'est le Printemps en hiver pour deux des protagonistes du téléfilm de la R.T.B. présenté samedi par FR 3, sur un scénario de Charles Israël. Deux femmes seules, deux veuves, une mère, une fille, un locataire, veut lui aussi : trente, soixante et soixante-dix ans passés. Une rencontre, un trouble, une passion. Passion contrariée par le répugnance de la jeune femme à admettre ce qui craint de se montrer au grand jour, mais qu'elle devine et qu'elle reprouve ?

Ils sont pourtant bien touchants, bien charmants, elle si lui. Elle, mince et nette, lui, obèse et sec. Deux grands enfants émerveillés, ravis d'échapper à la surveillance des adultes, se bourrant de glaces et de pâtisseries et se tenant la main sous la table.

Des enfants sages. Pour les vieillards — c'était autrefois le cas pour les femmes soulières. — le désir, sauf l'amour peut le justifier aujourd'hui sur nos écrans. A la scène, il en va déjà autrement. Une jeune troupe hollandaise, la Werktoneter, vient de présenter à Amsterdam un collage, un chapelet de saynètes ayant pour cadre un hospice de vieillards. Ce ne sont pas de petits saints. Il s'en faut. Ce sont des hommes, des femmes qui cherchent et qui trouvent du plaisir, un succédané de plaisir à aller ensemble sinon au lit, du moins à la salle.

Ce spectacle assez gênant, trouble, je l'ai vu : il bouscule les idées reçues ; certaines télévisions étrangères ont osé, après bien des hésitations, le montrer à l'antenne. Elles ont eu raison. En ne réagissant pas, le public a réagi. En bien. Le voilà en âge apparemment d'admettre qu'il n'y a pas d'âge pour l'amour. Et pas d'interdit.

CLAUDE SARRAUTE.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 24 MAI

— Notre collaborateur *Olivier Merlin* est l'invité de « Radioscopie », sur France-Inter, à 17 heures.

— *MM. Peter Kalisher (C.B.S. News), Pierre Dorcourt (Europe 1), Jean Lacouture et Mgr Seitz*, ancien évêque de Kuang-Ying, débattent au sujet du Vietnam, sur Antenne 2, à 21 h. 50.

MARDI 25 MAI

— *M. Alexandre Sanguinetti* parle de « défense et lettres modernes », sur France-Culture, à 12 h. 5.

— *M. Louis Lauga*, président du Centre national des jeunes Agriculteurs, est interrogé par Jacques Chancel pour « Radioscopie », sur France-Inter, à 17 heures.

— *MM. Maurice Duverger* et *Alain Krivine* débattent sur le thème « socialistes et gaullisme » pour « l'Heure de polnie », de France-Culture, à 17 heures.

— Un débat contradictoire sur le *maréchal Pétain* suivra la montage de documents des « Dossiers de l'écran », vers 23 heures. (Lire dans cette même page la « Libre opinion » d'Henri Noguères.)

A quelle heure mon Airbus pour rentrer à Orly-Ouest?
Consultez notre livre jaune.

Il présente les meilleurs horaires vers l'Allemagne, 12 vols directs et 25 correspondances quotidiennes.
Entre Paris et Francfort, optez pour l'Airbus A 300. Le confort d'un avion européen à grande capacité qui peut accueillir 253 passagers dont 24 en première classe.

A Francfort, plaque tournante de notre réseau, Lufthansa vous conduit partout dans le monde.
N'oubliez pas de réserver votre retour. C'est une ligne très empruntée. Consultez votre agence de voyages ou l'un des bureaux Lufthansa.

Lufthansa

Lufthansa. Pour mieux voyager.

PRESSE

LA JOURNÉE DU 21 MAI

M. Tesson : le dévoiement des mœurs

Evoquant la grève des journalistes, M. Philippe Tesson, directeur du *Quotidien de Paris*, écrit lundi 24 mai dans ce journal :

« La direction du Quotidien de Paris passe son temps à protester de son attachement au principe démocratique. Il lui a donc semblé logique de respecter la décision de la majorité de la rédaction, fût-ce au prix des intérêts immédiats du journal.

» Mouvement quot, le Quotidien de Paris n'a pas paru samedi. (...)

» S'il nous fallait des raisons nouvelles pour persévérer dans la conduite d'indépendance que nous avons toujours suivie, nous les trouverions dans les épisodes qui ont marqué en cette fin de semaine dernière la déjà longue histoire de la crise de la presse française et qui illustrent le dévoiement des mœurs de cette presse. »

M. Philippe Tesson annonce d'autre part que, à la suite de son refus de la'de de l'Etat aux journaux d'opinion (dont seule *la Croix* bénéficie cette année), qu'il qualifie de « malsaine », le prix du *Quotidien de Paris* passera à 1,50 F à partir de la semaine prochaine.

● *L'Agence centrale de presse* (A.C.P.) a interrompu, comme les autres agences, son service des dépêches de vendredi à samedi, afin de respecter l'ordre de grève. Contrairement à notre information (*le Monde* daté 23-24 mai), il n'y a pas eu de « service minimal ».

● *Le conseil national du Syndicat des journalistes C.G.C.* estime que la parution, samedi 22 mai, « de la plupart des journaux à Paris et en province, malgré la grève décidée par certains syndicats de journalistes, grève que de nombreux confrères n'ont pas suivie, prouve l'inutilité de ce genre d'action ».

Le conseil national, en rappelant ses revendications pour notamment, la définition d'une grille nationale unique des salaires et le versement de prestations de chômage sans abattement de 30 %, « déplore d'autre part, l'attitude indifférente, voire hostile, de certains syndicats professionnels et de trop nombreuses directions à l'égard de ces options ».

● *Le comité fédéral national de la Fédération du Livre C.G.T.*, réuni à Paris les 20, 21 et 22 mai 1976, « après avoir pris la décision d'un arrêt de travail de vingt-quatre heures dans la presse et dans le labeur, à l'échelon national, le 21 mai, en réponse à l'expulsion par les forces de police des travailleurs de l'imprimerie Corsa-Ozanne à Caen, occupée depuis juin 1975, se félicite de l'ampleur qu'a recueillie cette initiative.

» Une nouvelle fois, les travailleurs du Livre ont fait massivement la démonstration qu'ils étaient capables de se mobiliser dans un temps record, à l'appel de leur fédération C.G.T., pour manifester leur réprobation face à l'utilisation qui est faite par le pouvoir de la police contre les travailleurs.

» Plutôt que de rechercher des solutions aux nombreux conflits en cours, solutions avancées par la F.F.T.L.-C.G.T., le pouvoir réactionnaire, aidé en cela par le prince ministre de la police, chasse les travailleurs des usines, les prive de leur emploi. Les travailleurs du Livre réaffirment leur volonté de s'opposer, aussi souvent qu'il le faudra, aux menées réactionnaires de ce pouvoir et particulièrement à chaque fois qu'il sera fait appel aux forces de répression ».

● *Le conseil municipal d'Amiens* siège exceptionnellement ce lundi 24 mai près d'une imprimerie gardée par des C.R.S., pour une séance dont l'ordre du jour porte le seul point : « Utilisation abusive de forces de l'ordre au bénéfice d'une entreprise privée. Sécurité dans les locaux d'Amiens. » Il s'agit de l'imprimerie Rivet, où des C.R.S. stationnent depuis la début de l'année. C'est de cette imprimerie commerciale que sortent chaque jour les exemplaires de *France-Picardie*, édition départementale du groupe du *Parisien libéré*.

Le conseil municipal d'Amiens est présidé par M. René Lamps, député communiste.

● *L'hebdomadaire « l'Express »* fait savoir, dans un communiqué, qu'« en raison des grèves successives dans les imprimeries, sa fabrication a été retardée ». La mise en vente de l'*Express* aura lieu seulement le mardi 25 mai.

مكتبة من الاصل

L'ÉPARGNE EN QUESTION

ÉPARGNE, ô chère épargne ! Rougée par l'inflation, elle continue à s'accroître, tant la propension naturelle des Français à mettre de l'argent de côté reste grande. Mais sa structure révèle l'importance des liquidités, conservées à titre de précaution, et la répugnance à investir sur une longue durée, la pierre exceptée. De telles caractéristiques sont considérées comme préoccupantes par les experts du VII^e Plan qui relèvent, avec inquiétude, l'insuffisance des capitaux destinés au secteur productif.

Au même moment, la reprise de l'inflation incite les hommes politiques, notamment dans l'opposition, à réclamer à nouveau une indexation de l'épargne pour éviter que ce perpétue la spoliation des petits déposants. Cette indexation, le gouvernement continue à la refuser pour des raisons techniques. Mais il se doit de proposer des aménagements ou des réformes de nature, au moins, à remédier partiellement aux inconvénients de la situation actuelle. Un certain nombre d'idées force commencent à se faire jour, notamment la remise en cause de la hiérarchie des priorités, et des avantages fiscaux qui y sont attachés, par exemple pour l'immobilier, dans le sens d'une plus grande égalité et d'une réorientation des objectifs.

Plus difficile sera la mise au point de formules nouvelles plus attrayantes et susceptibles de gagner la confiance d'épargnants rendue sceptiques par quarante ans d'érosion monétaire. Si seulement l'inflation se ralentissait ! Tout serait plus facile... Mais il faut vivre avec son mal et avoir de l'imagination.

Une remise en cause des objectifs et des moyens

« L'épargnant et l'épargne dans la société de demain » : tel était le thème des journées d'études organisées par Eurépargne et la Banque fédérative du Crédit mutuel de Strasbourg, et qui se sont tenues la semaine dernière au Bischenberg, centre d'étude et de formation du Crédit mutuel.

Sous la présidence de M. Daniel Deguen, directeur général de la Caisse nationale des marchés de l'Etat, ancien secrétaire général du Conseil national du crédit, et le patronage de M. Théo Braun, président de la Banque fédérative du Crédit mutuel, hauts fonctionnaires, banquiers et universitaires tentèrent de définir dans quelles conditions l'épargnant du futur investirait, quelles seraient ses motivations, et le sort que lui réserverait la société.

Vaste réflexion, en vérité, qui a pu s'inspirer de l'admirable paysage étalé sous les yeux des participants : à droite l'éparon de la montagne Sainte-Odile, prestigieux passé de l'Alsace ; à gauche Strasbourg, sa zone industrielle dont le vent du nord apporte parfois la rumeur, et loin, très loin, la tâche rose de son grand ange de pierre ; au milieu, la plaine fertile, comme un riche tapis, et derrière, invisible mais présent, le Rhin puissant avec son chapelet de barrages et calut de ses voiliers marchands.

Inutile de le cacher, l'auditeur est resté un peu sur sa faim. Le problème avait été partiellement posé au cours des journées d'étude des deux années précédentes : l'inflation rongé l'épargne, qui, néanmoins, continue toujours à augmenter mais à proliendément modifié son comportement. Comme protection contre l'érosion monétaire, elle n'a trouvé que la pierre et, à défaut, reste foncièrement liquide, comme l'indique le graphique ci-joint. Compte tenu des besoins croissants des entreprises, dont les fonds propres se réduisent dangereusement, de la répugnance à investir sur une longue durée, et de l'importance grandissante prise par l'épargne collective aux dépens de l'épargne individuelle, existe-t-il une solution miracle pour rétablir cette épargne dans ses droits et l'inciter à s'engager dans le financement direct de l'économie ?

Dans sa synthèse de clôture, le président Deguen, ayant, comme ses prédécesseurs, écarté l'indexation, reconnut fort honnêtement qu'il n'en connaissait pas, si bien qu'au terme de ces journées, tenues entre professionnels souvent désabusés, le journaliste en mal de copie aurait pu s'écrier, paraphrasant Proudhon : « L'épargne, c'est la vol !... et à la manière de Galilée : « Et pourtant elle s'accumule ! ». Au-delà de ce qu'il faut bien appeler, hélas ! une lapalissade, le moindre mérite de ces journées n'aura pas été, en premier lieu, la lucidité. Si, en effet, l'inflation a rongé la valeur patrimoniale de l'épargne, elle a gonflé cette d'autres placements (notamment la pierre), et provoqué un bouleversement de la hiérarchie générale des placements de même qu'un transfert abusif au profit d'une partie de la population et aux dépens d'une autre. Il y a quelques année, on s'habituait à l'inflation, mal nécessaire, en dépit des condamnations ; aujourd'hui, ses excès font apparaître sa nocivité profonde. Que faire alors pour l'épargne, faute de pouvoir agir efficacement sur l'inflation ?

La réponse n'est pas simple. Un autre mérite de ces journées est d'avoir fait ressortir que les phénomènes actuels ne sont pas irréversibles, et qu'il apparaît même quelques signes d'infléchissement. Ainsi, l'engouement pour l'immobilier devrait rencontrer certaines limites, les besoins de logements devenant moins quantitatifs que qualitatifs, ce qui devrait dégager des disponibilités considérables.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 32.)

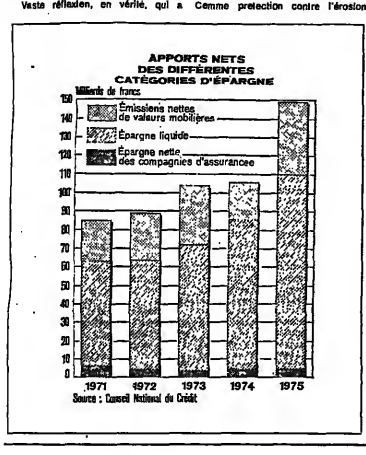

La guerre des réseaux pour la collecte de l'épargne

L'ÉPARGNE est une matière première ardemment convoitée et disputée. La publicité faite par les différents réseaux dans la presse, à la radio, à la télévision et par voie d'affiches témoigne de la ténacité avec laquelle ils recherchent les dépôts qui leur permettent d'atteindre leurs objectifs propres.

En France comme ailleurs, la concurrence est très ouverte. Si l'on fait abstraction des chèques postaux, dont le statut est particulier (ils n'offrent pas de rémunération), l'on trouve en tête les caisses d'épargne (26,2 %), suivies, dans l'ordre, par les banques nationalisées (21,3 %), le secteur mutualiste et divers (13,75 %, partagés entre le Crédit agricole et le Crédit mutuel), et enfin les banques privées (16,25 %). Naturellement, tous ces réseaux s'efforcent d'attirer la clientèle en lui offrant la gamme de services la plus étendue possible, certains de ces services s'avérant de plus en plus coûteux, comme les chèques, ce point que les établissements envisagent de les faire payer (le Monde du 18 mai 1976). Le tableau figurant en page 24 révèle toutefois qu'en raison de la différence de statut entre les réseaux il existe des lacunes dans leurs panoplies respectives, ce qui ne manque de susciter des protestations et d'accentuer des évolutions. Ainsi, les banques se plaignent de voir leurs comptes sur livrets, assujettis à l'impôt sur le revenu, vivement concurrencés par les comptes de caisse d'épargne (livrets A exonérés d'impôts). De leur côté, les caisses d'épargne se préparent à délivrer des chèques à leurs clients, un grand mécontentement des banques. Enfin, entre les caisses d'épargne et de prévoyance et les caisses d'épargne postales, la concurrence ne se ralentit pas. A cette occasion, un phénomène de convergence peut même être relevé, ces organismes se dotant peu à peu de ce qui leur manquait l'un par rapport à l'autre.

LA RIVALITÉ DES CAISSES

SI les caisses d'épargne détiennent à elles seules plus du quart de l'épargne collectée (et 47 % du marché français pour les dépôts sur livrets), elles ne présentent pas une façade commune. Fondées en 1837, les caisses d'épargne et de prévoyance (C.E.P.), bien connues de public sous le patronage de l'écureuil, disposent de plus de vingt-deux mille points de collecte (dont quinze points d'arrêt cars-succursales), ce qui leur avait permis de ramasser près de 154 milliards de francs en dépôts au 1er janvier 1976. En face d'elles, le réseau de la Caisse nationale d'épargne (C.N.E.) utilise les dix-huit mille guichets des P.T.T. ; avec ses 86 milliards de francs de dépôts à la même date, il représente un peu plus de la moitié de celui des caisses d'épargne et de prévoyance.

Une gamme de services identiques...

Astreints tous les deux à confier leurs disponibilités à la Caisse des dépôts et des consignations, qui les prête aux collectivités, les deux réseaux offrent une gamme de services identiques. Sous l'enseigne de l'écureuil comme à la poste, on peut faire virer traitement, pensions et allocations familiales, payer par prélèvements automatiques les factures d'électricité, de gaz, de téléphone, la redevance « Radio-Télé », acheter des bons d'épargne, des SICAV et des obligations, ouvrir un compte d'épargne-logement, obtenir des prêts complémentaires et des prêts immobiliers conventionnés.

...et quelques différences

En revanche, l'écureuil a, seul jusqu'à présent, le droit d'accorder des prêts personnels au logement (jusqu'à 150 000 F au taux de 11,60 %) sans épargne préalable, de même que des prêts familiaux. Cette faculté lui donne plus de souplesse, et quelque avantage sur la poste, dont les statuts sont plus rigides.

Un trait commun aux deux réseaux est qu'ils ne distribuent pas de carnets de chèques, tout au moins pas encore. Les caisses d'épargne et de prévoyance, depuis l'accord de juin 1975 avec le ministre de l'économie et des finances, sont, en principe, autorisées à le faire. Les carnets de chèques délivrés aux déposants seront assortis d'une « carte de garantie », de façon que le paiement des chèques soit garanti à hauteur de 500 F par l'intermédiaire de la Caisse des dépôts. Un tel système est analogue à celui de l'eurochèque délivré par les Banques populaires, et devrait être bien accueilli par les bénéficiaires de ces chèques, notamment les commerçants.

(Lire la suite page 34.)

ENSEMBLE DE LA COLLECTE

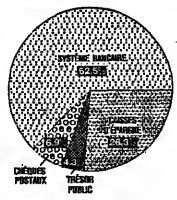

COLLECTE PAR LE SECTEUR BANCAIRE

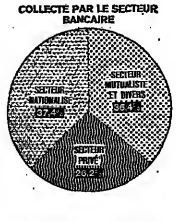

(PUBLICITÉ)

Les Caisses d'Épargne et de Prévoyance

UNE POLITIQUE DE SERVICES QUI S'ADRESSE A 23 MILLIONS DE CLIENTS

Les Caisses d'Épargne et de Prévoyance, celles où est l'Ecureuil, sont une véritable institution nationale. Leur remarquable évolution, les innovations et l'audace dont elles ont fait preuve pour répondre aux besoins actuels de notre société les ont placées au premier rang des établissements financiers, sans pour autant perdre leur originalité et surtout l'« esprit » dans lequel elles avaient été conçues en 1818.

L'épargne suppose de la part de celui qui la pratique la faculté de pouvoir se livrer à un calcul d'ordre économique. Au fil des générations, ce calcul est devenu de moins en moins simpliste, de plus en plus raisonné. Le développement de l'instruction, les différentes mutations économiques et sociales qui ont marqué les trente dernières années, ont modifié le comportement de l'épargnant.

Sur le plan familial, l'aide aux ménages s'est développée. Sur le plan social, de nombreux projets ont été réalisés, des retraites à la formation, des assurances à la Sécurité Sociale.

Sur le plan général, les risques, c'est-à-dire l'affrontement possible de difficultés, ne présentent plus de nos jours un caractère purement individuel puisque la collectivité les prend en partie en charge. Seuls trois aspects essentiels qui influencent directement la formation de l'épargne individuelle, c'est-à-dire l'aspect social, l'aspect psychologique et l'aspect économique, ou ne raisonne plus en 1976 comme on raisonnait dans un passé même récent.

Ça a bougé

Les pouvoirs publics et les Caisses d'Epargne et de Prévoyance ne pouvaient pas rester indifférents à cette évolution.

Face à cette mutation et aux besoins nouveaux qu'elle faisait apparaître, la réglementation devait évoluer. Les Caisses d'Epargne ne pouvaient plus se contenter de vivre sur un acquis, aussi important celui-ci fût-il, puisqu'il existait déjà en 1969 plus de quinze millions de livrets.

Il fallait bouger, évoluer, proposer d'autres produits, d'autres services, gagner une nouvelle couche de clientèle, tout en gardant les principes mêmes qui avaient contribué au succès, c'est-à-dire ceux d'un organisme sans but lucratif ayant une mission sociale à remplir dans des familles et des collectivités.

Cette mutation, les Caisses d'Epargne et de Prévoyance l'ont parfaitement réussie. Deux chiffres en témoignent : 23 millions de Français possèdent aujourd'hui un livret et ont reçu plus de 10 milliards de francs d'intérêts en 1975.

En dix ans les Caisses d'Epargne ont transformé leur image de marque et se sont engagées sur un marché nouveau. Non seulement leur clientèle traditionnelle les a suivies, mais une nouvelle clientèle plus variée, d'employés, de cadres, de professions libérales, les a rejointes. Plus jeune aussi, la nouvelle clientèle ne souhaitait plus seulement accumuler, mais voulait prévoir les utilisations diverses de ses économies. La notion de crédit et d'épargne apparaissait étroitement liée et le succès de l'Epargne-Logement, par exemple, l'a amplement prouvé. Pour répondre à cette évolution, les Caisses d'Epargne et de Prévoyance ont adapté leur structure, mis en place de nouveaux « produits » et intensifié leur politique de services.

Les six grandes familles

Il existe aujourd'hui six grandes familles de produits :

● *L'épargne traditionnelle avec les Livrets A et B* qui rapportent 6,50 % d'intérêt, totalement exonéré d'impôts pour le livret A. Ces livrets sur lesquels peuvent être effectués des virements sont aussi utilisés pour le paiement automatique de certaines quittances : E.D.F., téléphone, etc.

● *Les Bons d'Epargne*, anonymes et facilement négociables, dont le taux progressif peut aller jusqu'à 10,80 % pour les bons à cinq ans.

● *Les deux SICAV* avec le « Livret Portefeuille » et la « Société Nouvelle France Obligations » permettent aux épargnants de détenir une part, proportionnelle à leur apport, d'un portefeuille diversifié.

● *L'Epargne pour le logement*, avec le Livret et le Plan bien connus du public, et auxquels s'ajoutent le « prêt complémentaire », une exclusivité des Caisses d'Epargne, dont le montant peut atteindre 150.000 F au taux exceptionnel de 10 % l'an.

● *Les Prêts Immobiliers Conventionnés* (PIC) qui ont depuis 1972 pris le relais des prêts du Crédit Foncier et peuvent atteindre 80 % de l'achat du logement principal.

● *Les crédits sur mesure*, enfin, comme les prêts personnels au logement ou les prêts familiaux qui ne sont pas liés à une épargne préalable.

Des hommes et des techniques

Ces nouveaux produits et l'accroissement des activités qu'ils ont entraîné ont poussé les Caisses d'Epargne à se donner les moyens de l'efficacité indispensable à leur développement. Sur le plan technique comme sur le plan humain, elles se sont équipées pour accroître l'efficacité de leur service. Elles se sont dotées d'un réseau informatique très puissant et ont renforcé la formation de leur personnel. C'est ainsi par exemple qu'ont été récemment mises des caisses régionales dont le rôle consiste à mettre leurs connaissances et leur expérience au service des épargnants et de les conseiller en toute indépendance sur le meyen de protéger et d'utiliser leur épargne et d'organiser l'emploi de leurs ressources.

Un réseau dense

Les résultats de tous ces efforts, de ce dynamisme commercial, de cet esprit de marketing qui marquent la nouvelle image des Caisses d'Epargne et de Prévoyance se traduisent par un réseau de plus en plus dense : 492 Caisses et 25.000 points d'accueil leur permettent de jouer très complètement le double rôle d'établissement financier des familles et de banquier des collectivités. L'étroite intégration des Caisses d'Epargne à la vie régionale et locale leur permet en effet de connaître parfaitement les besoins prioritaires des collectivités.

A QUOI SERT L'ARGENT DES CAISSES D'ÉPARGNE ?

L'argent déposé sur un livret sert d'abord, il y rapporter un intérêt, c'est l'aspect le mieux connu des épargnants, qui sont aussi de plus en plus nombreux à apprécier les taux préférentiels des prêts aux particuliers consentis par les Caisses d'Epargne-Ecureuil.

Cet argent sert également à améliorer la vie quotidienne des Français. Depuis le vote de la loi Minjoz en 1950, les Caisses d'Epargne peuvent accorder personnellement des prêts dans une certaine limite de leurs dépôts. En 1971, une convention et un décret ont encore étendu leurs possibilités d'intervention directe dans la vie locale et leur ont donné un pouvoir plus grand dans l'attribution selon les besoins locaux en investissements.

C'était une décision capitale pour les collectivités locales qui recourent à l'emprunt pour financer la moitié de leurs investissements. En leur offrant la possibilité d'obtenir des prêts à long terme (jusqu'à 30 ans) à faible taux d'intérêt, la loi Minjoz a permis à beaucoup de municipalités d'alléger les charges de leur trésorerie. Ces prêts ont atteint plus de 10 milliards 83 millions de francs en 1975. Ils sont utilisés aux quatre coins du pays par des villes et des villages, par des départements et des collectivités. Les prêts en général concernent trois grandes catégories de réalisations :

- Equipements de réseaux *(voirie, adduction d'eau, assainissement, électricité, etc.)* ;
- Equipements sociaux : *écoles, piscines, stades, installations portuaires* ;
- Logement et urbanisme : *(3 milliards 32 millions de francs).*

LES CHÈQUES ÉCUREUIL

Bientôt les Caisses d'Epargne et de Prévoyance, comme leur a promis publiquement le Ministre de l'Economie et des Finances, proposeront à leur clientèle l'ouverture de comptes courants lui permettant de tirer des chèques. La carte de garantie jusqu'à 500 F qui accompagnera le chèque devrait rendre ce produit particulièrement attractif.

Une organisation souple et efficace

Cette insertion des Caisses d'Epargne est encore renforcée par leur structure particulière : chaque caisse, juridiquement autonome, est animée par un Conseil d'Administration dont les membres sont recrutés parmi les notabilités locales.

Indépendantes, mais soucieuses de coopération, les Caisses d'Epargne ont voulu harmoniser leur action par des regroupements régionaux devenus les Unions Régionales créées dans les régions économiques et regroupées au sein de l'Union Nationale des Caisses d'Epargne.

La Caisse d'Epargne de Paris, l'établissement le plus important de ce réseau, constitue à elle seule une région.

L'Union Nationale représente les différentes caisses autonomes au niveau national et international, elle coordonne leur action et s'efforce de répondre à leurs besoins d'assistances techniques, dans tous les domaines de la gestion et de l'expansion.

Réalisation PUBLICITÉ.

LA POSTE

quotidiennement votre

est présente partout en France

70 000 PRÉPOSÉS
18 000 BUREAUX

Deux grands services pour vos paiements, vos encaissements et votre épargne

LES CHÈQUES POSTAUX :

- comptes courants
- comptes joints
- retraits immédiats dans tous les bureaux de poste même à l'étranger
- virements et prélèvements automatiques

LA CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE :

- livrets A
- livrets B
- livrets et plans d'épargne-logement
- prêts d'épargne-logement
- actions SICAV des caisses d'épargne

et le dernier-né des services P.T.T.

l'assurance AVIPOSTE

Pour votre argent :
pratique et sûre.... **la Poste**

Le débat sur l'indexation s'anime à nouveau

LE problème de l'indexation de l'épargne redevient brûlant : signe caractéristique, des hommes politiques comme MM. François Mitterrand, Edgar Faure et Jobert l'évoquent à nouveau (*la Vie française-l'Opinion*, du 3 mai 1976). Le phénomène est parfaitement compréhensible. Après les débats passionnés de 1974, provoqués par une inflation galopante, un ralentissement du rythme de la hausse des prix avait fait passer au second plan la nécessité de protéger l'épargne contre l'érosion monétaire. Aujourd'hui, la reprise de l'inflation, avec la menace de la voir s'élever à nouveau au-dessus de 10 %, rend toute son actualité à la discussion.

Le citoyen de base a tout de même lieu d'être perplexe. Autour de lui, que d'indexation dans les domaines les plus divers ! Les salaires et les retraites sont soumis à l'échelle mobile, les loyers sont plus ou moins influencés par les variations du coût de la construction, les fermages sont liés aux prix agricoles, le barème de l'impôt sur le revenu tient compte de la hausse du prix avec l'élargissement des tranches. Le gouvernement, lui-même, donne l'exemple, puisque son projet de taxation des plus-values prend en compte l'érosion monétaire, ce qui est une façon de réintroduire l'indexation des biens dans la législation. Ajoutons que les discussions sur la réévaluation des bilans comportent précisément le retour à la notion d'indexation des actifs, abandonnée depuis 1959.

Une résistance tenace

Ce même citoyen de base est donc fondé à se demander pourquoi seule son épargne, sous la forme la plus classique, ne bénéficie d'aucune revalorisation. Il faut dire que la résistance est tenace.

« *La condition obligatoire de l'indexation de l'épargne est l'indexation des prêts*, déclarait M. Jean-Pierre Fourcade, en septembre 1974. *Or, une indexation des prêts serait la mesure la plus efficace et la plus rapide pour casser net le taux d'expansion de notre économie. C'est une arme que je préfère laisser au programme commun de la gauche.* »

Ainsi se trouve posé tout le problème de l'indexation générale comme instrument de protection de l'épargne, comme moyen de lutte contre l'inflation et comme garantie du développement des investissements.

Quel critère retenir ?

Dans la pensée libérale, l'indexation totale ne peut déboucher que sur l'accélération de l'inflation, et devenir insupportable. Jusqu'à présent, comme l'indiquait une remarquable étude de l'O.C.D.E., publiée à la fin de 1973, les expériences de l'indexation de l'épargne ont été rares (Finlande, Israël), et souvent abandonnées lorsqu'elles devenaient trop efficaces, donc trop coûteuses pour l'emprunteur, public ou privé. En outre, quel critère retenir ? Les références adoptées peuvent être trompeuses on ne jouer qu'imparfaitement en faveur du prêteur. Ainsi, les formules d'obligations « participantes » utilisées en France dans le passé ont connu des fortunes diverses, les « garde-fous » y étant si bien calculés que la revalorisation a été relativement faible la plupart du temps. En revanche, les porteurs d'obligations indemnitaires de la Caisse de l'énergie, émises en 1946 au bénéfice des actionnaires des compagnies nationalisées, et indexées sur le prix du kilowatt et le chiffre d'affaires de l'Electricité de France, ont pu voir leur emprunt atteindre la semaine dernière en Bourse son plus haut cours historique : 1 800 F, soit treize fois le cours initial de 100 F en 1946.

Ajoutons, enfin, qu'aux yeux des adversaires de l'indexation cette dernière est non seulement coûteuse mais inquiétante, puisque, face à un coût d'investissement et d'amortissement connu, on aboutit à un coût de financement inconnu sur le long terme : une telle incertitude serait de nature à compromettre le développement des entreprises.

Dans la pensée socialiste, en revanche, l'indexation des dettes et des créances longues constitue un verrou majeur à la poursuite de la spirale inflationniste ; en recréant l'inflation à l'épargne « longue », elle permet de faire baisser les taux d'intérêt, les rapprochant ainsi du taux de productivité réelle de l'économie. En outre, l'indexation des prêts supprime la « rente de spéculation » de l'épargne, comme moyen de lutte contre l'inflation et comme garantie du développement des investissements

EN QUESTION

L'investissement dans l'immobilier sera-t-il toujours un refuge ?

L'EXPERIENCE courante, notamment celle du banquier, montre que le placement immobilier est regardé de façon générale comme sûr et très rentable. Cette constatation faite il y a deux ans à un colloque du Bischenberg par M. Claude Gruson, conseiller économique de la Compagnie bancaire, rejoignait bien la croyance populaire dans l'efficacité du placement « pierre » contre l'érosion monétaire. Les enquêtes réalisées par l'INSEE depuis une dizaine d'années montrent que les biens immobiliers tiennent une place importante dans les patrimoines recensés de toutes les catégories de ménages : les deux tiers dans l'ensemble ; 71 % pour les ouvriers et cadres moyens ; 57 % pour les cadres supérieurs. Les biens dont il s'agit sont évidemment constitués de façon prépondérante par les logements que leurs propriétaires occupent. Mais on rencontre, en toutes régions, dans tous les groupes socio-professionnels, des personnes possédant et développant régulièrement un patrimoine immobilier bien plus important que leur propre logement et qui paraît représenter le quasi-totalité de leur épargne. Cette tendance spontanée, quasi ancestrale, s'est développée ces dernières années, mais est-elle encore justifiée ?

Une chose est certaine : il est parfaitement clair, à l'examen de la période d'après guerre, que le placement immobilier a été et est encore très rentable. Il a résisté à la dépréciation de la monnaie, se valorisant, en moyenne, à un rythme annuel compris entre 6,5 % et 6,5 %, ce qui correspond à un taux de rentabilité brute de plus de 15 % par an si l'on tient compte du rendement annuel (perception d'un loyer ou exemption si l'on habite son logement) et même davantage en tenant compte des avantages fiscaux (dégrèvement sur amortissement ou sur les intérêts des emprunts). Le placement immobilier est donc celui qui, abstraction faite des objets d'art, a donc été le plus efficace et le plus sûr.

Dans l'avenir, néanmoins, il convient peut-être de nuancer cette affirmation.

Tout d'abord, le situation de pénuris qui a longtemps prévalu après la guerre, et qui explique pour une forte part la très forte et très générale valorisation du patrimoine immobilier observée jusqu'en 1967, est appelée à disparaître : on peut même dire, selon M. Gruson, qu'elle a déjà disparu, l'offre de logement étant arrivée à équilibrer à peu près la demande vers le milieu du Vᵉ Plan. Dans les années qui viennent, l'offre devrait être relativement plus abondante si la demande de plus en plus sélective, et il pourrait en résulter une valorisation des logements moins rapide et moins générale que par le passé. Ajoutons que le phénomène de renouvellement, c'est-à-dire de remplacement des logements vétustes par des logements de meilleure qualité, prend une importance de plus en plus grande, et qu'il introduit dans l'équation une donnée de caractère plus aléatoire. Enfin, il convient de noter que la hausse des prix de la construction rend de plus en plus difficile l'accession à la propriété individuelle : M. Théo Braun a rappelé qu'un candidat au logement doit disposer actuellement d'un revenu mensuel de 6 000 francs en province et de 11 000 francs à Paris.

L'endettement des ménages a, on le sait, sa source principale dans l'immobilier, et il commence à peser d'un poids non négligeable dans les budgets, bien que l'inflation ait contribué, et contribue toujours, à en alléger le fardeau par le phénomène du transfert.

L'inconnue : le taux d'inflation

Il est donc permis de se demander si, dans un pays qui compte près de 50 % de ménages propriétaires de leur logement (1976), le cycle de l'immobilier, dont la durée est traditionnellement longue, n'est pas en train de se modifier. C'est ainsi qu'on assiste à un certain plafonnement des loyers : la loi de 1948 avait limité une hausse, que leur libération progressive a accélérée pour se heurter peu à peu à la contraction relative de la demande solvable. La rentabilité de l'immobilier pourrait donc s'en trouver diminuée, sans exclure la possibilité d'un blocage des loyers, dont l'éventualité ne peut être totalement exclue dans l'avenir.

La grande inconnue reste néanmoins le taux d'inflation. Il est frappant de constater que dans les pays à inflation forte ou très forte (France et Grande-Bretagne) le fuite devant la monnaie a continué à faire de l'immobilier un refuge de choix. En Allemagne fédérale et en Suisse, où l'érosion monétaire a été moins forte, les ménages recourent davantage à la location et fait preuve d'une sophistication plus grande pour leurs placements.

Ce dernier point livre peut-être l'une des données essentielles de l'évolution du cycle immobilier : y a-t-il une autre alternative que le choix entre l'épargne liquide ou la pierre ? Tout dépendra du taux d'inflation.

POURCENTAGE DES MÉNAGES PROPRIÉTAIRES DE LEUR LOGEMENT PRINCIPAL

Pays	Année	
Suisse	1970	28,5
R.F.A.	1972	33,5
France	1973	45,5
Grande-Bretagne	1971	50,1
Etats-Unis	1970	63

Source : Annuaire statistique des Nations unies.

LA GRANDE STABILITÉ DE L'ÉPARGNE LIQUIDE

LE principal reproche adressé communément à l'épargne liquide est son instabilité théorique, du fait que le déposant peut à tout moment retirer son épargne. Or, selon une étude de la Caisse des dépôts et consignations, « une expérience plus que séculaire a montré la remarquable stabilité globale des dépôts sur livrets des Caisses d'épargne, qui, en dehors des périodes de guerre et des années 1936 à 1939, ont toujours été en croissance, non seulement en valeur nominale, mais aussi en valeur réelle.

L'examen des statistiques mensuelles d'opérations montre que pour les livrets A des Caisses d'épargne (plus de 90 % des dépôts), le total des remboursements au cours d'un mois donné, d'ailleurs plus que compensé par celui des versements, n'a jamais excédé, en 1974, 4,8 % du total des dépôts en début de mois pour les Caisses d'épargne et de prévoyance, 3,3 % de ce total pour la Caisse nationale d'épargne.

Pour les livrets B (non exonérés d'impôts), la proportion des remboursements est un peu plus forte : les maxima atteints sont 9,2 % du montant des dépôts en début de mois pour les Caisses d'épargne et de prévoyance, 6,3 % pour les Caisses nationales d'épargne. Il arrive qu'au cours d'un mois donné, le montant des retraits excède celui des versements.

En moyenne, sur l'ensemble de l'année, les durées du séjour des dépôts exprimées en mois sont les suivants :

— Livrets A : 25 mois pour les Caisses d'épargne et de prévoyance (C.E.P.), 37 mois pour la Caisse nationale d'épargne (C.N.E.) ;

— Livrets B : 17 mois pour les C.E.P., 26 mois pour la C.N.E.

Les données détaillées ne sont pas disponibles pour les comptes sur livrets bancaires, mais les services de la Banque de France estiment à 10 ou 11 mois la durée moyenne de séjour pour ces comptes. Elle est encore très supérieure à la durée moyenne de séjour pour les comptes à vue, qui ne dépasse pas 1 à 2 mois. En outre, l'échelonnement des durées de séjour entre livrets A des caisses d'épargne, livrets B, livrets bancaires, correspond très exactement à celui des déclarations d'intention des ménages en ce qui concerne l'utilisation des fonds déposés pour la couverture des dépenses.

Si l'on retient ces chiffres de 25 et 37 mois pour les livrets A, il est alors possible, sans risquer le paradoxe, d'affirmer : « Rien n'est plus stable que l'épargne liquide ».

PROFIMED

Caisse Professionnelle de Garantie pour le Financement des Médecins

47, rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75008 PARIS
Tél. : 266-92-75

Crédit Mutuel

la banque de la famille et des collectivités

une dimension nationale

- 6e établissement bancaire français
- 26,3 milliards de dépôts
- 15 milliards de crédits
- 1 800 000 sociétaires
- 30 000 administrateurs

une vocation régionale

- 3 111 caisses locales
- 19 fédérations régionales

confédération : 29 avenue mac-mahon 75017 - 754.69.99

LA CAISSE NATIONALE DES MARCHES DE L'ETAT

UN ORGANISME FINANCIER AU SERVICE DE L'ENTREPRISE

Contrairement à sa dénomination, la Caisse Nationale des Marchés de l'Etat ne limite pas ses interventions au financement des entreprises titulaires d'importantes commandes de l'Etat. Etablissement public de crédit, la C.N.M.E. a pour vocation de faciliter l'accès des entreprises aux financements bancaires.

Cette institution financière est ainsi placée au service de toutes les entreprises, QUELLES QUE SOIENT LEUR ACTIVITE, LEUR DIMENSION OU LEUR FORME JURIDIQUE et peut les aider à résoudre leurs problèmes de financement qu'il s'agisse de crédits à court terme spécialisés (financement des marchés et commandes publics-lancement, fabrication ou commercialisation de produits nouveaux) ou de crédits d'équipement à moyen ou long terme, les interventions de la C.N.M.E. ont pour trait commun de permettre, en collaboration avec les banques, le financement des opérations d'exploitation et des opérations d'investissement des entreprises.

ECHEANCES - REGLEMENTS - TRESORERIE

sont la préoccupation constante des titulaires de commandes et marchés publics, qu'il s'agisse de travaux, fournitures, location, entretien, études...
La C.N.M.E. leur permet d'y faire face :

- **CRÉDITS DE PRÉFINANCEMENT** destinés à couvrir la phase initiale des marchés ou commandes avant l'ouverture des droits à paiement.
- **CRÉDITS DE MOBILISATION** pour permettre à l'entreprise de disposer sans délai des sommes qu'elle attend de l'Administration au fur et à mesure de l'exécution des marchés ou commandes.
- **CRÉDITS DE CAUTION** garantissent à l'entreprise les engagements qu'elle contracte vis-à-vis de l'Etat ou des collectivités publiques au titre de ses marchés.

LANCEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

de produits nouveaux ou de nouveaux procédés de fabrication posent aux entreprises des problèmes de ressources qui trouvent leur solution dans la procédure de la lettre d'agrément innovation.

EQUIPEMENT - MODERNISATION

nécessitent des financements à moyen et à long terme. La C.N.M.E. dispose à cet égard de plusieurs formules :

- **CRÉDIT PROFESSIONNEL MUTUEL.** (Les financements d'investissements destinés à favoriser les économies d'énergie ou la capacité d'exportation des entreprises sont soustraits de l'encadrement du crédit.)
- **CRÉDIT BAIL MOBILIER**
- **CRÉDIT BAIL IMMOBILIER**

C.N.M.E. - 14, rue de Gramont, 75084 PARIS CEDEX 02 - Tél. : 742.21.50
Délégations Régionales : LILLE • LYON • MARSEILLE • NANTES • BORDEAUX

Les emprunts à taux flottant

Une formule en développement rapide

PARMI les nombreuses formules que les opérateurs ont mises au point ces dernières années pour capter l'épargne internationale figurent en bonne place les emprunts à taux flottant — autrement dit, à taux variable, — qui connaissent un assez vif succès depuis quelques mois. La certitude qu'ont les prêteurs de bénéficier éventuellement de la hausse des taux, lorsque l'émission est lancée en creux de la vague, et, inversement, l'assurance qu'ont les emprunteurs de voir leurs charges diminuer lorsqu'ils ont contracté au plus haut, éliminent l'inconvénient de la fixité des taux et permettent de limiter partiellement les effets de l'inflation. Peu ou pas utilisée sur les marchés intérieurs, cette formule avait déjà été employée dans le passé au bénéfice d'emprunt du secteur industriel. Tout récemment, les banques se sont mises sur les rangs, provoquant ainsi un regain d'intérêt en sa faveur.

C'EST effectivement dans le secteur industriel que les premières émissions de « notes » à taux variables ont été lancées.

Cette notion de variabilité des taux, qui avait déjà été dégagée, il y a quelques années, lorsque l'importance des fluctuations monétaires entretenait l'incertitude sur les marchés financiers, avait conduit à adopter des taux flottants pour des opérations internationales. En 1973, trois énormes « lignes de crédit », d'un milliard de dollars chacune, avaient été consenties par un consortium de banques à l'Electricity Council et à l'ENEL (les « E.D.F. » britannique et italienne), ainsi qu'à l'Office des travaux publics de la péninsule. Le taux de ces crédits, d'une durée de dix ans, était indexé sur le taux interbancaire des dépôts en euro-dollars à six mois sur la place de Londres (LIBOR). Au début de 1974, après le déclenchement de la crise pétrolière, le Trésor français s'était ménagé la possibilité de « tirer » sur les marchés internationaux une somme de 1,5 milliard de dollars, dont le taux devait varier dans les mêmes conditions. A l'automne 1974, la Société des autoroutes Rhône-Alpes (AREA) lançait un emprunt international d'une durée de quinze ans qui, outre l'indexation du taux d'intérêt sur le LIBOR, garantissait un taux minimal (plancher), et offrait la possibilité d'obtenir actif le remboursement au bout de dix ans, soit une majoration de la rémunération contractuelle. Entretemps, le First National City Bank offrait à sa clientèle privée des « notes » à taux flottant, avec possibilité de rachat tous les six mois, destinée à permettre aux « petits » déposants (moins de 100 000 dollars) de profiter des conditions du marché libre.

Une « première » à Paris

En France, une « première » était enregistrée sur la place de Paris au début de décembre 1974 : le Groupement de l'industrie sidérurgique (GIS) lançait un emprunt de 275 millions de francs à taux variable, fixé en fonction de la moyenne semestrielle du loyer de l'argent au jour le jour sur le marché monétaire, alors de 12,50 %, avec un taux plancher de 7,50 %, et d'une durée de sept ans : au bout de dix-huit mois, cet emprunt était éventuellement convertible et remboursable à partir de la deuxième année. Patronné par la Société générale, la formule ne fut pas imitée, à l'époque, bien que la Compagnie bancaire y ait songé.

Il a fallu attendre avril 1976 pour enregistrer une réédition de cette formule au profit de deux filiales françaises du groupe Citicorp-Citibank, avec un emprunt de 250 millions de francs à dix ans, et la possibilité, pour le porteur, d'être remboursé par tiers à partir de la deuxième année.

Sur les marchés internationaux, en revanche, le secteur des émissions à taux flottant a fait preuve d'une certaine vitalité, dès le deuxième semestre 1975. Des banques anglaises (Midland, Barclay's, Lloyd), une italienne (Banco Commerciale), une allemande (Bayerische Vereinsbank), des japonaises et même une polonaise (Handlowy), s'y sont manifestées. En France, depuis quelques mois, tous les grands établissements ont recouru à cette formule : B.N.P., Crédit lyonnais, Société générale, Crédit commercial de France, Paribas. Un nouveau spécimen d'émission est même apparu, en avril dernier, avec les 75 millions de dollars de « notes » de la Société générale à taux flottant sur cinq ans, sans taux minimal garanti, comme c'est la règle habituellement. Pour compenser cette absence, ces « notes » offrent l'avantage d'un taux fixe (7,5 %), supérieur de 1 % au taux du marché, pendant les douze premiers mois. Cette nouvelle variante a soulevé une petite controverse au sein de la communauté financière internationale : est-il ou non possible d'offrir des « notes » à taux flottant ne comportant aucune garantie de taux minimal, au risque d'une forte pénalisation en cas de détentes accentuées sur le marché de l'argent ? A vrai dire, cette controverse perd un peu de son sel dans le conjoncture actuelle : la Société générale, tablant sur une hausse progressive des taux sur les deux prochaines années, a estimé que le risque de baisse n'était pas très grand à l'heure actuelle. Est-ce à dire que la formule soit généralisable ? Pour les banques qui émettent actuellement ces « notes », il est particulièrement attrayant de se procurer des ressources à taux flottant en contrepartie d'engagements de même nature : les souscripteurs, en ce cas, seraient généralement de petits établissements pouvant accéder ainsi aux marchés internationaux. Pour les « notes » placées sur le marché domestique, elles ont pour objet de permettre aux souscripteurs, qui ne disposent pas des 200 000 F nécessaires pour discuter librement les conditions, de profiter de celles du marché monétaire. Une telle formule n'est pas encore entrée dans les mœurs, mais elle habitue les esprits à la notion de taux flottant, ce qui peut favoriser ultérieurement une extension du système aux réseaux habituels de collecte de l'épargne.

F. R.

Le phénomène de transfert

A l'occasion de la préparation du VII^e Plan, le comité du financement a fait chiffrer par la direction de la prévision au ministère de l'économie et des finances, les transferts résultant des créances et des dettes des ménages en fonction de l'*érosion monétaire*.

L'existence d'une créance/dette implique un transfert de débiteur à créancier sous forme d'intérêts, le remboursement du capital mis à part. Si le niveau général des prix augmente, d'autres transferts interviennent, qui affectent alors le capital : ce dernier subit une dépréciation proportionnelle au taux d'inflation. Si le contrat entre débiteur et créancier ne comprend aucune clause d'indexation sur le capital (ce qui est le cas général, sauf quelques exceptions), le montant du capital aura perdu une partie de son pouvoir d'achat initial. En termes réels, on met aussi en évidence un transfert de capital du créancier vers le débiteur.

Des études faites par la direction de la prévision, il résulte que les ménages, globalement prêteurs subissent une perte sur leurs créances : les transferts en capital sont constamment supérieurs, en valeur absolue, au solde des transferts d'intérêts.

Ainsi donc, les ménages offrent leurs capitaux aux autres agents à un taux réel négatif, et voient chaque année leur patrimoine financier net perdre entre 0,5 % et 11 % (voir graphique ci-dessous).

L'importance de ce transfert, passé de 13,8 milliards de francs en 1970 à près de 50 milliards de francs en 1975, après une pointe à 69 milliards de francs en 1974, a motivé, au début de 1976, une intervention de la C.G.T., dénonçant le « vol » ainsi effectué sur les ressources des petits épargnants, et relevant que la perte subie en 1975 dépassait le montant total des impôts sur le revenu.

TAUX DE PERTE
DU PATRIMOINE FINANCIER NET DES MÉNAGES

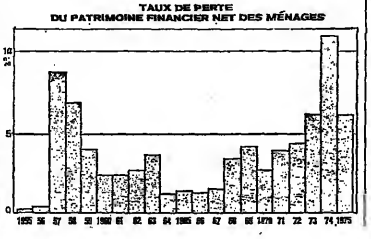

La rivalité des caisses

(Suite de la page 31.)

Sa mise en vigueur, néanmoins, a été retardée à plusieurs reprises, des *difficultés* ayant été rencontrées dans le rattachement des circuits d'encaissement avec les centres d'informatique et la chambre de compensation : elle ne serait effective qu'après le 1^er^ janvier 1977, et peut-être même plus tard...

La lente mutation des C.C.P.

La Caisse nationale d'épargne utilise les guichets de la poste. Or, à cette dernière, sont rattachés les chèques postaux, seul réseau bancaire à n'accorder aucun crédit et, théoriquement, à ne consentir aucun découvert, même réduit. Il faut se hâter de dire « théoriquement », car les choses ont bien changé depuis que certains malheureux tireurs voyaient leurs chèques revenir impayés, avec un protêt à la clé, pour quelques francs d'insuffisance de provision, notamment en fin de mois. Aujourd'hui, comme l'a précisé le secrétaire d'Etat aux P.T.T. (*le Monde* du 23-24 novembre 1975), « *lorsque l'avoir d'un compte courant postal ne permet pas d'honorer le montant* d'un chèque, une *tolérance générale est admise jusqu'à 100 F, sauf à l'égard des mauvais payeurs notoires. Bien entendu, le titulaire doit alimenter son compte dans les meilleurs délais. Il a été décidé d'étendre cette facilité jusqu'à 500 F aux personnes dont le compte fonctionne régulièrement sans incident. Un délai de dix jours leur est donné pour approvisionner leur compte. A l'issue de ce délai, les pénalités habituelles en matière de tirage de chèques sans provision sont appliquées.* »

Ensuite, précisait encore le secrétaire d'Etat, « *pour répondre au souhait exprimé par les titulaires qui alimentent régulièrement leur compte, notamment en y faisant verser leurs salaires ou leurs pensions, une expérience sera engagée à partir du 1^er^ janvier prochain au centre de chèques postaux de Dijon, en vue de consentir un découvert « personnalisé » d'un montant maximum de 3 000 francs lorsque le compte fait l'objet d'un approvisionnement et d'un fonctionnement réguliers* ».

C'était aller un peu trop vite en besogne, car actuellement la procédure de « découvert personnalisé » n'a pas encore été mise en route. Seul le découvert temporaire de 500 francs pour les comptes habituellement créditeurs est progressivement généralisé, notamment à Paris et à Lyon, depuis janvier 1976. Il n'empêche : l' « aggiornamento » des chèques postaux, destiné à pallier les inconvénients de ce circuit, est bien en route.

L'étape suivante serait, suivant une pente bien naturelle, de faire communiquer les comptes C.C.P. et les livrets de la Caisse nationale d'épargne, en alimentant les uns par les autres.

Le jumelage des comptes

M. Cousté, député du Rhône, ayant, au début de l'année, eu connaissance de la mise en place d'une telle procédure dans la région de Nantes et de Toulouse, est demandant au secrétaire d'Etat aux P.T.T. dans quel délai cette faculté pourrait être étendue à la région de Lyon. Il lui fut répondu (débats parlementaires, samedi 10 avril 1976, page 1629) :

« *L'administration des postes et télécommunications expérimente effectivement dans les régions de Nantes et de Toulouse une procédure de jumelage entre les comptes courants postaux et les comptes ouverts à la Caisse nationale d'épargne. Pour l'essentiel, il s'agit de faciliter les transferts de fonds entre les deux catégories de comptes et de pallier une insuffisance accidentelle de provision du compte courant postal en faisant appel à l'avoir du compte ouvert à la Caisse nationale d'épargne. Si les résultats de l'expérience sont satisfaisants, le jumelage des comptes fera l'objet d'une mesure de généralisation, vraisemblablement à la fin de l'année en cours.* »

Cette réponse fit, paraît-il, sursauter le Trésor, très attentif aux conditions de concurrence entre les réseaux, d'autant qu'il avait été solennellement affirmé qu'en aucun cas les futurs comptes à vue des caisses d'épargne et de prévoyance ne sauraient être débiteur brûlant. On sait que certains sur livrets. Elle provoqua l'inquiétude des banques, voyant s'accentuer la concurrence dans un secteur brûlant. L'on sait que certains établissements proposent à leurs clients de se faire ouvrir deux comptes jumelés, l'un à terme et rémunéré, sur lequel sont virés les traitements ou salaires, l'autre à vue, donc non rémunéré et alimenté périodiquement par le débit du compte à terme. Fermons les yeux sur cette petite entorse au principe de la non-réglementation des dépôts à vue...

Une concurrence ridicule

En ce qui concerne les P.T.T., il est certain qu'il ne s'agit pas, pour l'instant, de faire communiquer compte à vue et compte d'épargne. La procédure expérimentée vise simplement à éviter qu'au sein du même organisme et pour le même client une insuffisance temporaire de provision pour un compte à vue ne puisse être compensée par le débit d'un compte d'épargne largement alimenté. Mais, dans le futur, il n'est pas exclu que de tels liens soient structurellement établis, et il est probable qu'à plus ou moins long terme les comptes de chèques des caisses d'épargne et de prévoyance seront connectés avec les livrets A ou B. Entre-temps, la rémunération des dépôts à vue, supprimée par voie d'autorité en 1965, aura probablement été rétablie.

En attendant, de bons esprits estiment que la concurrence entre les deux réseaux de caisses d'épargne est un peu ridicule, d'autant plus que la part de leur ennemi commun, les banques, augmente doucement à leurs dépens : en un an, elle est passée de 11,4 % à 12,9 % de l'ensemble des comptes sur livrets (de 12,3 % à 14 % pour les mutuelles), les caisses voyant la leur revenir de 48,6 % à 47,2 %. — F. R.

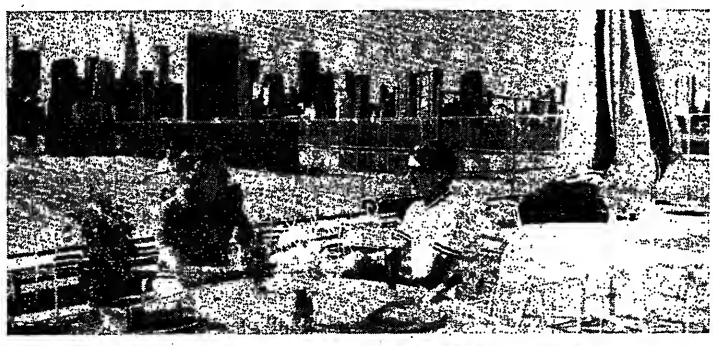

"The difference between Chemical Bank and the other U.S. international giants isn't money. It's personal service."

"Ce qui différencie la Chemical Bank des autres grandes banques américaines internationales, ce ne sont pas les capitaux. C'est le service personnalisé."

Bien plus que des capitaux. Dans toutes les langues. CHEMICAL BANK

Succursale à Paris : 85, Avenue Marceau, 75116 Paris - Tél. : 720.74.30.

Siège central : New York, N.Y. Las Bermudes, Beyrouth, Birmingham, Bogota, Bruxelles, Buenos Aires, Caracas, Chicago, Djakarta, Dubai, Edimbourg, Francfort, Hong Kong, Iles Anglo-Normandes, Londres, Madrid, Manille, Mexico, Milan, Monrovia, Nassau, Paris, Rio de Janeiro, Rome, San Francisco, Sao Paulo, Singapour, Sydney, Taipeh, Téhéran, Tokyo, Toronto, Vienne, Zurich.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	36,00	42,03
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,18
CAPITAUX DU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location EXCLUSIVITES	26,00 32,00	30,35 37,36
L'AGENDA DU MONDE (chaque marcredi et chaque vendredi)	25,00	29,19

emplois internationaux

GABON

SEEG — SOCIETE D'ENERGIE ET D'EAU DU GABON

recherche pour

poste de haut niveau

INGENIEUR ENTRETIEN TRES EXPERIMENTE A.M., I.E.G. ou équivalent

Mission :

— En liaison étroite avec le Directeur des Exploitations, mise au point des programmes de productions et de maintenance des centrales hydrauliques et thermiques interconnectés de toute la Société.

— Etude de leur rentabilité optima.

— Politique d'entretien préventif.

Résidence Libreville - Nombreux déplacements -

Rémunération intéressante - Nombreux avantages - Congés annuels.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence 2208M 65, avenue Kléber, 75116 PARIS.

CORT — Discrétion assurée.

NOUS SOMMES UNE DES PREMIÈRES SOCIÉTÉS FRANÇAISES D'INSTALLATION ET DE CONCEPTION

ÉLECTRIQUE - RÉGULATION - INSTRUMENTATION

Notre activité à l'Etranger a déjà été largement développée mais nous voulons intensifier notre action dans ce domaine.

Aussi, sommes-nous décidé de renforcer notre Direction Commerciale en recrutant un

NÉGOCIATEUR INTERNATIONAL

Diplômé Grande École, spécialisé en

électricité industrielle et instrumentation

Age environ 35 ans. Bilingue Anglais (la connaissance d'autres langues sera un atout supplémentaire)

Déjà rompu à la technique particulière de l'installation et de la conception tant électrique — industrielle, centrales, ... — qu'instrumentation — chimie, pétrole, ...

Le Cadre que nous retiendrons aura déjà également prouvé ses qualités de négociateur au plus haut niveau dans le cadre d'expériences précédentes.

Basé à PARIS il devra pouvoir être largement disponible pour effectuer de nombreux déplacements.

Pour un premier contact, adresser notre C.V. détaillé avec photo à n° 8.360 COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010, PARIS, c. tr.

Discrétion assurée auprès des Sociétés ou des Groupes que vous indiquerez.

LOUIS BERGER INTERNATIONAL INC
INGÉNIERIE - ÉCONOMIE - AMÉNAGEMENT

recherche pour études de longue durée OUTRE-MER

MACRO-ECONOMISTES et ECONOMISTES DE DEVELOPPEMENT

avec expérience de quelques années dans le domaine de la planification ou des études économiques générales des pays en voie de développement.

Langue Anglaise appréciée.

Adresser CV détaillé, photo et prétentions à Nathalie BARRAULT - LOUIS BERGER SARL 71, rue Fondary - 75015 Paris

---

Société DUMEZ

TRAVAUX PUBLICS

recherche pour chantiers en HAITI et en SULTANAT d'OMAN

INGÉNIEURS - MÉCANICIENS

DÉBUTANTS - FORMATION ARTS ET MÉTIERS
ayant déjà si possible une expérience de l'OUTRE-MER

Bonne maîtrise de la langue anglaise indispensable.
POSTES A POURVOIR RAPIDEMENT

Adresser lettre de candidature + C.V. + photo + prétentions, à DUMEZ, Service des Relations Humaines, 325-343, avenue Georges-Clemenceau, 92003, NANTERRE. — Ne pas se présenter. — Ne pas téléphoner.

GROUPE INTERNATIONAL D'ORIGINE FRANÇAISE A VOCATION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SPÉCIALISÉ DANS LES BIENS D'ÉQUIPEMENT POUR LES INDUSTRIES

PÉTROLE-CHIMIE-GAZ

recherche

DIRECTEUR GÉNÉRAL

pour sa FILIALE à MADRID, couvrant l'Espagne et le PORTUGAL

Le candidat retenu devra répondre au profil suivant :

— De nationalité française, ayant déjà assumé une direction commerciale ou générale durant au moins cinq années en Espagne

— Ou de nationalité espagnole, ayant déjà une expérience solide au sein d'une société française implantée en Espagne

— Age : 35 ans environ.

— Ambitieux, souple, de tempérament commercial, ayant déjà de bonnes notions de gestion acquises au sein d'une moyenne entreprise

— Parfaitement trilingue : ESPAGNOL - FRANÇAIS - ANGLAIS.

ADRESSER VOTRE CURRICULUM VITAE en n° 8584 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens 75427 PARIS-9e

DISCRETION ASSURÉE

Stauffer CHEMICALE

Our activities in Europe, Africa and Middle East are directed from Geneva and we have a new opening for a

TECHNICAL DEVELOPMENT SPECIALIST

(pesticide applications).

The incumbent of this job will be based in Geneva and his main objective will be to improve existing pesticide applications techniques and develop new methods of pesticide applications.

He will cooperate with universities, official institutes and commercial distributors.

He will also cooperate with equipment manufacturers in order to adapt existing machinery and develop equipment for the application of pesticides.

To qualify for this position, the candidate should have :

— a degree in mechanical engineering with general knowledge of agriculture ;

— 3 to 5 years field experience with farm equipment manufacturing ;

— besides English, a good knowledge of French and/or German.

If you have interest for this vacancy and/or wish to have more information about this position as well as an application form, please call the Personnel Manager of

STAUFFER CHEMICAL EUROPE S.A.
26, rue des Carrobiers,
1227 Geneva, SWITZERLAND,
Tel. 022/42-57-40.

ELI LILLY
ELANCO

A MAJOR MULTINATIONAL PHARMACEUTICAL MANUFACTURER requires

animal scientist

for middle eastern countries
with following qualifications :

- DVM degree or equivalent.
- Experience in large animal and poultry, feed production, animal production and field
- Willing to work with international dynamic research group.
- Speak and write arabic and english. French is an advantage.
- Ready to operate temporary from Athens.
- Willing to travel to Arab and East African countries.
- Minimum age : 25 years.

Those interested please send C.V. to : Dr. M.H. KASHIMI, P.O. Box 8 AGHIA PARASKEVI — ATTIKI Greece.

GROUPE FRANÇAIS

recherche pour une

FILIALE IMPORTANTE EN ALLEMAGNE

JEUNE CADRE

POUR

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DIPLOME ECOLE COMMERCIALE.

Débutant ou ayant 2 à 3 années d'expérience. De bonnes connaissances de l'allemand sont indispensables.

FACILITES DE LOGEMENT.

Adr. C.V., références et prét., sous numéro 8.557, « le Monde » P. 5, rue des Italiens - 75427 Paris-9e

---

EXA INTERNATIONAL

Première Société Française de Conseil en Développement International (filiale Crédit National, B.F.C.E. Banques Populaires, Renault, etc.)

recherche pour son équipe de direction

DIRECTEUR HAUT NIVEAU

35 ans minimum
ayant expérience confirmée des affaires internationales

Nous travaillons dans 25 pays et désirons l'intégrer à notre équipe pour poursuivre notre développement

- Diplômé Grande Ecole (X, Centrale, Mines)
- Anglais indispensable
- Troisième langue appréciée
- Déplacements fréquents à l'étranger

Env. C.V., photo à Christian Mégrelis, directeur général, 67, rue Saint-Lazare — 75009 PARIS

GROUPE MULTINATIONAL

recherche pour

- CONSEIL DE GESTION ET ASSISTANCE COMPTABLE,
- CONTROLE DE LA REGULARITE FISCALE,
- OPERATIONS DE CONTRACTION ET DE CONSOLIDATION.

INSPECTEURS COMPTABLES

Diplômés de l'Enseignement Supérieur et pour le moins titulaires du D.E.C.S.

30 ans minimum, expérience de plusieurs années dans fonction de responsabilités, si possible dans le domaine de l'Audit ou du Contrôle de gestion.

Pratique de la langue anglaise souhaitable.

Les postes, à caractère plutôt sédentaire, sont à pourvoir dans plusieurs capitales d'Afrique Equatoriale. Ils comportent attribution de compétence sur une zone géographique recouvrant plusieurs Etats où les inspecteurs comptables auront à remplir une mission permanente d'assistance auprès de Directeurs d'Exploitation.

Avantages sociaux habituels aux grandes sociétés françaises. Logement assuré. Voyage de la famille garanti par contrat.

Adresser C.V. et prétentions à n° 6765.

COFAP, 40, rue de Chabrol 75010 Paris cx

BUREAU D'ETUDES à VOCATION INTERNATIONALE recherche

INGÉNIEUR GÉNIE RURAL CONFIRMÉ

Apte à prendre en charge la direction d'études ou projets d'irrigation et de leur réalisation. L'Ingénieur retenu sera disponible pour des missions Outre-Mer. Anglais nécessaire. Ecrire avec C.V. détaillé, photo + salaire sous réf. 647/107

LTP 21 RUE SONNE NOUVELLE PARIS 2e

Importante Entreprise Bâtiment - Génie Civil pour Chantiers en

IRAK (36 mois)

COMPTABLE QUALIFIÉ

Ayant expérience de 5 à 10 ans Consignant :
— Soit l'anglais parlé et écrit
— Soit l'arabe parlé et écrit

Ecrire avec réf. et prétentions, n° 59.705, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

ELECTRICIEN TECHNICIEN CHANTIERS EXPERIMENTE

Anglais courant pour installations électriques études en MOYEN-ORIENT.

Primes déplacement. Promotion assurée à Paris pour collaborateur ayant sens organisation.

Ecrire avec C.V. et prét. sous référ. 4.056/M. à

I.C.A. PETITES ANNONCES 3, RUE D'HAUTEVILLE PARIS 10e

Pour Sté de Montage et Fabrication Afrique Francophone

DIRECTEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Responsable ventes, production, exportation.

- Expérience direction d'usine ou affaire industrielle, Technico Cciel en biens d'équipements, et important. export.
- Format. ingénieur et connaissance anglais souhaitables mais non indispensables.
- Minimum 40 ans. 150.000 F an + indemnités voit., logem.

Adresser C.V. dét. s/réf. 367 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09

Important Groupe Bâtiment - Travaux Publics recherche pour son département Etranger - Moyen-Orient

CADRE GESTION

Il assistera le Directeur dans la gestion des chantiers à l'étranger : prévisions budgétaires, suivis des coûts, analyse des écarts.

Il sera le correspondant des services financiers et services comptable.

Ce poste peut convenir à un jeune diplômé ESSEC, Sup de Co, licence Sc. Eco., qui pourra évoluer vers des missions plus larges au sein du Groupe.

Adr. C.V. + photo, ce 6.971, à P. LICHAU S.A., 10, rue Lesueur, 75360 Paris Cedex 02, q. tr.

emplois régionaux

SOCIETE EUROPEENNE DE PROPULSION ETABLISSEMENT DE VERNON

SEP

recherche
contrat à durée déterminée jusqu'au 28 février 1978

cadre technique Réf. 163

ayant une formation gestion PERT planning, pour travaux d'analyse de planning et réseaux PERT, étude des chemins critiques, élaboration de solutions avec les responsables techniques. Etablissement de synthèse d'état des travaux.

ingénieur grande école ou universitaire expérimenté Réf. 164

pour calculs de structure par éléments finis. Connaissances en résistance des matériaux et, si possible, d'un système informatique (IBM-UNIVAC-CDC). Anglais exigé.

Adresser curriculum vitae et prétentions, en précisant référence du poste souhaité : S.E.P. Service du Personnel B.P. N° 802 27207 VERNON.

JEUNE INGENIEUR

Mécanique ou Electricité

Au sein d'un Bureau d'Etudes, votre formation vous a permis de mettre rapidement en pratique et de développer vos qualités certaines d'innovation.

Vous souhaitez être chargé de

l'Etude des Produits Nouveaux

(avec un groupe de dessinateurs) et de la responsabilité de leur pré-industrialisation en collaboration avec les services des Méthodes, Prix de Revient, Achats, ...

Si vous êtes ce jeune Ingénieur, nous vous demandons d'adresser votre candidature sous Réf. M. 1175 à préciser sur l'enveloppe à

DEVELOPPEMENT
10 rue de la Paix, 75002 Paris.

qui traitera confidentiellement les dossiers pour le compte de

Compagnie des Lampes

Leader sur le marché européen du matériel d'éclairage, filiale de la Compagnie des Lampes MAZDA. Notre Siège et nos usines sont situés à Lamotte-Beuvron, à 35 km au Sud d'Orléans.

CONTROLE DE GESTION

RESPONSABLE des SYSTEMES

Cette entreprise située au sommet (1.700 pers.) parachève sa structure en créant le poste ci-dessus. Son titulaire, alliant l'intuition à la rigueur, aimera mettre les chiffres, et les faire parler tant auprès de la D.G. (à laquelle il sera rattaché), qu'auprès de l'exploitation, du commercial, et des comptabilités. De formation supérieure, avec au moins 2 ans de pratique (comptable ou not.), il aura une connaissance très actuelle du traitement informatique, et devra se sentir engagé dans sa mission, et créateur. Réponse avant le 10 Juin aux candidats retenus. Prière d'adresser sous No 606 C.V., curriculum, références, photo et prétentions au

LITTORAL BRETAGNE

CEIP
Le Crapaudin
29270 PLOMEUR

Culligan. FRANCE

recrute son **FUTUR CHEF DES VENTES**

pour la région de CAEN

PROFIL :
Ecole de Commerce + 2 années d'expérience.

FONCTION :
Après un stage de formation rémunéré de 3 mois sur la région rouennaise, le candidat devra recruter, former et animer une équipe de vente.

Il devra développer le CA, dans le cadre d'une Direction par objectifs.

Salaire après formation 50.000 F+

Ecrire CULLIGAN FRANCE - Ch. OLIVIER 4, Av. Kennedy - 78840 LES CLAYES S/BOIS.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE EN PLEINE EXPANSION de plus de 1.000 personnes ; 13 millions de chiffre d'affaires en 1966, 220 millions de chiffre d'affaires en 1972 — Leader dans sa profession, Oscar exportation 1972
recherche

1) SON DIRECTEUR DE PRODUCTION

- Ingénieur A.M. ou équivalent, qui sera à notre image.
- Il devra avoir une forte personnalité et connaissance approfondie du commandement.
- 40 ans minimum.
- 8 à 10 ans d'expérience dans le domaine de la chaudronnerie, tôlerie et mécanique (notre transformation annuelle : 7.000 tonnes).
- Rattaché au DIRECTEUR GÉNÉRAL, il sera un animateur formateur passionné et devra juger de sa personne s'il veut être admis dans l'équipe de DIRECTION.
  Il devra être à l'aise sur le terrain, en gestion, et en organisation.

2) UN CHEF DE FABRICATION

- Ingénieur A.M. ou équivalent.
  Susceptible d'assurer la production d'un atelier de 400 personnes.
- Connaissant le travail des tôles, soudures, ayant une expérience dans la chaudronnerie tôlerie, charpente.
- 40 ans minimum.
- Devra avoir une grande expérience, être dynamique, aimer les responsabilités et l'esprit d'équipe s'il veut être admis à ce poste.

3) SON CHEF DU SERVICE ACHATS

- Sous l'autorité du DIRECTEUR GÉNÉRAL, il sera chargé de tous les achats de la Société, le choix des fournisseurs, et de la négociation des marchés.
- Homme de caractère, 40 ans minimum, il devra avoir 5 à 10 ans d'expérience dans la chaudronnerie, soudure, tuyauterie et mécanique.
- Aptitude à la négociation indispensable.

Notre société est située à 160 km de PARIS, gardée des filiales en ALLEMAGNE, BELGIQUE, GRANDE-BRETAGNE, PAYS-BAS, U.S.A.

Envoyer C.V. manuscrit et photo récente à : PETITJEAN & Cie, Cedex 510 X, 10080 Troyes Cedex

---

Importante société internationale recherche pour le siège social de sa filiale française, située en Moselle (effectif : 1.200 personnes)

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Age : 30 ans minimum.

Il supervisera :
- les services comptable et financier ;
- le service comptabilité analytique ;
- le service achats et logistique ;
- le service du personnel ;
- le service informatique.

Ce poste exige :
- une formation supérieure et une expérience confirmée de la gestion administrative et financière avec une bonne connaissance de la législation applicable aux entreprises ;
- la connaissance de l'allemand pour assurer la liaison avec les services de la maison-mère.

Le candidat recherché devra avoir la sens de l'autorité et de l'efficacité pour diriger et animer les responsables et le personnel des services qui lui seront confiés.

Adresser C.V. avec photo et prét., 953 à Strasbot, 125, av. Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine, qui transmettra.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
(Composants électroniques)
engage
pour l'usine de sa filiale française
OUEST FRANCE

INGÉNIEURS

Diplômés Grande Ecole, ayant large expérience dans la diffusion des semi-conducteurs pour études et support technique de l'ingénierie production dans les domaines suivants : épitaxie, métallisation, technique du vide. (Référence N. 2.000.)

TECHNICIENS

Niv. DUT ayant expér. dans les mêmes domaines. (Référence N. 2.001.)

Adr. C.V. man. et appoint. sect. en préc. réf., à

CCFAP 20, rue le Chabrol 75010 Paris

HEWLETT hp PACKARD
GRENOBLE
DIVISION INFORMATIQUE
recrute pour étoffer son laboratoire de Recherches et Développement

UN JEUNE INGÉNIEUR MÉCANICIEN

(A. et M. ou équivalent)

- Il travaillera avec une équipe de jeunes ingénieurs électroniciens à la conception de périphériques d'ordinateurs.
- Il aura impérativement participé durant 3 à 4 années en bureau d'études à la conception d'ensembles de mécanique de précision (définition de chaînes cinématiques rapides et des organes en mouvement les constituant).
- Connaissance pièces plastiques appréciée.
- Anglais indispensable.
- Ce poste offre des perspectives d'avenir intéressantes pour un jeune ingénieur au sein d'une société dynamique en pleine expansion.

Ecrire avec C.V. détaillé à :
HEWLETT PACKARD
Service du Personnel
8, rue Raymond-Chanas - 38320 EYBENS.

---

chef de vente
ROUEN

SOCIETE DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE à couverture nationale recherche pour ROUEN CHEF DES VENTES 28 ans minimum, formation secondaire + Ecole commerciale.

Responsable de l'animation d'une équipe de vente de 8 personnes et des contacts avec fournisseurs et clients importants, il exercera : • une expérience de 4 à 5 ans de vente et d'animation d'une équipe • un sens aigu de l'organisation • l'habitude de travailler dans le cadre d'un budget dont il sera responsable • la connaissance de la commercialisation des produits de grande consommation à faible marge.

La rémunération annuelle de départ ne sera pas inférieure à 85 000 F.

Adresser lettre manuscrite, C.V. dét. sous réf. 7581M (réponse et discrétion assurées), ss

Groupe Opéra Sélection
8 RUE DE LA MICHODIÈRE 75002 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE NATIONALE
connaissant forte expansion dans secteur privilégié recherche

DIRECTEURS RÉGIONAUX

pour Est, Rhône - Alpes, Sud-Est et Bretagne, ayant réussi, prouvés dans la vente directe ou sur coupons-réponses, avec accession à poste de responsabilité où ils ont acquis une expérience du recrutement, de la formation, de l'animation d'une équipe.

Rémunération importante (fixe + frais + % C.A.). Libres rapidement.

Adr. C.V. détaillé avec photo et référence indisp., sous le numéro 351.206 M, à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

Importante Société
1.500 personnes
forte expansion
département de l'Aube
demande

CHEF DU SERVICE DU PERSONNEL

- 40 ans minimum.
- 8 à 10 ans d'expérience dans l'industrie métallurgique sont indispensables.

Rattaché hiérarchiquement au Directeur d'Usine, il appliquera, animera, gérera et organisera la politique du personnel de la Société, ambassade ouvriers et maîtrise.

C'est un élément dynamique dont l'ouverture et la chaleur humaine sont indispensables à la réussite.

Envoyer C.V. man. et photo récente à :
PUBLIVAL N° 5021
76, r. du Point-du-Jour, 92100 BOULOGNE qui transmettra. Discrétion totale.

Chef Comptable

(H. ou F.) Marseille

Nous sommes une très importante société de distribution basée à Marseille. A la suite de notre expansion et de la promotion du titulaire nous recherchons un(e) chef comptable qui supervisera la comptabilité générale et la comptab. particulières à l'élaboration des budgets et à leur suivi, assurera les opérations bancaires...

Ce poste sera confié à un homme ou à une femme de 30 ans au moins, d'un niveau DECS, jeune mais ayant un fort ascendant, la personnalité d'un responsable pour une équipe de 35 personnes environ, alliée à un bon sens des relations humaines tant vis-à-vis de ses collègues que de la direction avec qui il (elle) sera en contact permanent.

Sa formation sera assurée. La connaissance des règlements sur les alcools en régie serait souhaitable. Une expérience des possibilités et des limites de l'informatique sera appréciée.

Nous offrons le statut cadre et les salaires inclus de 60/65.000 F. suivi d'un accroissement en fonction des résultats.

Les entretiens se dérouleront à Paris et à Marseille.

Documentation sur poste avant 1er entretien

FRANCE MARKETING Adr. lettre manuscrite, C.V. détaillé, salaire actuel et photo (ret.) ss réf. 2205
54, rue des Petites Écuries 75010 PARIS
APPRECIATION PROFESSIONNELLE REMISE AU CANDIDAT

Important Groupe Industriel
Fabrication Papier
recherche

JEUNE INGÉNIEUR DOCTEUR CHIMIE/PHYSIQUE

ou équivalent

Ce collaborateur devra pouvoir assumer des responsabilités importantes au sein d'un laboratoire de recherche et d'application.

Connaissance pratique de la physique et de la chimie des hauts polymères, expérience des dernières techniques d'analyse. Connaissance de la technologie papetière souhaitée.

Anglais parlé indispensable, allemand apprécié.
Lieu de travail : RHONE-ALPES.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à n° 50-242.

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

Homme de dialogue, vous serez l'interprète de notre politique sociale.

Nous sommes une entreprise industrielle de 500 personnes, située en province.

Nous recherchons pour le service du Personnel, un homme de terrain (30 ans minimum), auquel nous confierons le poste d'

ANIMATEUR DES RELATIONS SOCIALES

L'homme, que nous souhaitons engager, est un spécialiste des contacts sociaux et de l'animation des hommes en milieu ouvrier.

Pourvu d'une grande autorité naturelle, psychologue, il est également doué d'une grande simplicité de comportement et de qualités de sociabilité.

Il aura pour mission, d'être dans l'entreprise, le promoteur et l'animateur d'une politique sociale spécifique ayant pour finalité l'établissement de rapports sociaux rénovés.

La rémunération de départ ne sera pas inférieure à 65.000 F.

Les candidatures (c.v. manuscrit et photo) adressées sous réf. 30031 à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, seront traitées confidentiellement.

Société d'Informatique d'importance nationale recherche pour PARIS et les Grandes villes de Province

ingénieurs commerciaux

Débutants ou avec une 1ère expérience — Hommes ou Femmes diplômés Grandes Ecoles scientifiques, techniques ou de gestion, dégagés des obligations nationales.

Après une formation sur nos matériels et à nos techniques de vente, nous leur confierons la responsabilité d'un secteur.

Salaires importants, nombreux avantages sociaux.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo sous référence 5778 F à

or organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/CLÉTRANSMETRA

SUD-OUEST
Important Groupe Industriel recherche pour usines à feu continu

CHEFS DE SERVICES ENTRETIEN

- Formation X, Mines, E.C.P., A.M...
  et solide expérience d'une industrie lourde en fabrication ou entretien.
- Les dossiers de candidature seront traités confidentiellement par

ORES C.F.F. ORES
54 bis rue d'Alsace
31000 TOULOUSE
Groupe BOSSARD

CREUSOT-LOIRE

division PINGUELY
matériels de levage et manutention
recherche

CHEF SERVICE APRES-VENTE

Il devra gérer, organiser et animer le réseau France et Etranger.

Il assurera les contacts directs avec les concessionnaires et clients.

Le poste est basé dans la région stéphanoise ; outre les fréquents déplacements en France, il implique des voyages outre-mer.

Le candidat retenu aura de solides connaissances techniques et possible en hydraulique et matériel T.P.

Il devra bien posséder ou moins la langue anglaise.

Ecrire avec C.V., prétentions et référ. à CREUSOT LOIRE Soc Recrutement des Cadres 15, rue Pasquier 75008 PARIS

CL

HENRI MAIRE

Grands vins fins ARBOIS - JURA
propose dans le cadre de son expansion, situation évolutive à

UN ATTACHÉ COMMERCIAL

Notoriété du nom, qualité des produits, fidélité de la clientèle, soutien publicitaire important, sont les atouts majeurs de la Société.

Formation assurée. Poste à responsabilité au sein d'une équipe dynamique. Candidature manuscrite avec C.V., prétent. appr. 6412 jointes à adr. à : HENRI MAIRE - 39600 ARBOIS.

Un des premiers Groupes français, recherche pour son secteur de produits d'usage industriel

directeur des ventes

Ingénieur technico-commercial, ayant 35 ans minimum, techniquement et humainement rompu aux impératifs d'ambiance et d'initiatives de la vente en milieu industriel. Il devra réaliser et animer une action supposant des contacts directs avec des grands utilisateurs – automobile, chantiers navals – et la négociation de contrats au plus haut niveau.
Ce poste est à pourvoir dans la région grenobloise, après une période de formation à Paris.

Adresser lettre de candidature CV sous référence 2405 Serge Bailly Conseil 40, avenue Hoche 75008 PARIS

SOCIÉTÉ PRODUCTION
PRODUITS PHYTOSANITAIRES
recherche

2 DÉLÉGUÉS

FRANCE NORD et FRANCE SUD

Responsables de l'animation et de la coordination des points de vente et du développement du C.A.

Âgés de 30 ans minimum, de formation technico-commerciale supérieure, ils seront des hommes de terrain, dynamiques et expérimentés.

Rémunération motivante (fixe importaot + intéressement).

Envoyer C.V. manuscrit détaillé avec photo et rémunération actuelle sous le n° 6.844 « Le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

Hôpital de jour, Orientation Phycho-Thérapia, recevant adolescents (tests de 13 à 20 a., pr septembre 1976

1 ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ
(Hme) DIPLOME

Conditions : Ecrire av. C.V.
Fondation Bombelli - Garnaud
22, rue Bayen, Paris 17e.

Important groupe fabriquant siège, recherche pour Usines Haute-Saône et Aube

INGÉNIEURS

ANALYSTES PROGRAMMEURS
Formation supérieure (mathématiques, Matrices d'informatique, I.U.T. ou équival.). Expérience d'encadrement si 3 a., dans la fonction. Env. av. C.V., photo et prétent. à Finition du siège, B.P. 59, 70200 Baroux-Aube.

Sté spécialisée, aéronautique et armement rech. ingénieur dév. contrôle, fabrication mécanique et chaudronnerie, responsable études, méthodes, budget.

INGÉNIEUR

40 a. envir. format. A. et M., INSA, ICAM. Adr. C.V., photo et prétentions A.S., 11, rue Jeanne-d'Arc, 76000 ROUEN.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche pour son
Bureau d'Etudes

INGÉNIEURS
DIPLOMES ou EQUIVALENTS

Pour calculs de résistance des matériaux sur ordinateur.
Formation INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE indispensable (programmation FORTRAN-BASIC).

DESSINATEURS
ETUDES 3e ECHELON

Expérience : chaudronnerie, charpente, mécano - soudure. Fortes notions en résistance des matériaux.

Adr. C.V. man. et photo récente à Mr PETITJEAN & Cie 510 X 10080 TROYES CEDEX.

Importante Société d'Assurances (Siège Social Région Centre) recherche pour sa Direction administrative

— UN CHEF DU PERSONNEL
— ayant plusieurs années d'expérience dans la fonction ;
— SITUATION INTERESSANTE et d'AVENIR pour Candidat dynamique et aimant le contact humain.

Adresser C.V. Agence Havas, B.P. 92, 86104 CHATELLERAULT sous référence n° 16.163.

Importante Sté réalisls pvcs sanitaires recherche pour ses délégations régionales

INGÉNIEURS TECHNICO CIAUX

Os formation agricole, ayant de préférence une expérience commerciale et possibilé libres rapidement. Postes à pourvoir à Narbonne, Nancy et Reims ou environs.

Adr. C.V., prétentions et prét. ss réf. 7.160 à P. LICNAU SA, 16, r. de Louvois, 75002 Paris. CEDEX 02, qui transmettra.

SOCIETE
EN PLEINE EXPANSION
cherche pour une de ses usines spécialisée
dans la fabrication

D'ANTENNES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

UN AGENT TECHNIQUE

spécialisé en hyperfréquence et à qui serait confié la responsabilité du laboratoire de contrôle des ensembles hyperfréquence.

Possibilité d'accès rapide au poste de CADRE.
Lieu de travail :
près de SAINT-NAZAIRE

Envoyer C.V., avec prétentions n° 29.717
CONTESSE PUBLICITE,
20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Afin de compléter une équipe de direction générale
nous recrutons

N E C
À VOCATION INTERNATIONALE

parlant italien, anglais, et/ou allemand et espagnol. Poste à pourvoir C.V., photo et prétent. à BIS, 3, r. Princesse-Antoinette, Monaco, Princ. de Monaco c.t.

Ch. CUISINIER pr le MESS des officiers de la GARNISON de CHALONS/MARNE
Lib. à partir 1er juillet.
Tél. 62.20.51, P. 307 ou écr. av. C.V. Mess des officiers rue Grande-Etape
CHALONS/MARNE - 51000.

IMPORTANT ORGANISME
SECTEUR SANTE

recherche pour son
DÉPARTEMENT INFORMAT. APPLICATIONS DE GESTION (Matériel utilisé : ordinateur IBM et C.I.I.)

INGENIEURS ANALYSTES
— 4 ans mini. d'expérience en informatique ;
— Form. sp. souhaitée.

ANALYSTES PROGRAMMEURS CONFIRMES
— Connaiss. COBOL, exigée ;
— Connaiss. des matériels IBM et C.I.I. appréciées.

Les candidats seront intégrés ds des équipes jeunes et dynam. Poste à POITIERS

Adresser C.V., photo et prétent. au C.N.E.N., 40, r. J.-Jaurès, 86000 POITIERS.

Région HAUTE-SAVOIE
Société d'expertise comptable recherche
responsable pour dir. de bureau. Diplômes exigés, certificat sup., ou éventuel. compl. agréé envis. association. Age min. 30 ans.
Ecr. ne 8676 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CENTRE RÉGIONAL D'INFORMATIQUE HOSPITALIÈRE DE PICARDIE

recherche
1. — Un chef de projet ayant acquis au moins trois ans d'exp. en intor de gestion ;
2. — Un analyste, niveau ingén.
3. — Un ingénieur système conn. le matériel C.I.I., Bull, Philips, Honeywell, Siemens.

Envoyer C.V. et prétentions à : Centre régional d'informatique hospitalière de Picardie 1, bd Alsace-Lorraine 80000-AMIENS

RECNERCNONS

Pr ter juillet ou ter août pers. ayant form. hydrochimie, biologie, écologie (eaux douces), niv. maîtrise ou DEA, connaiss d'hydrobiologie à la section qualité des eaux du service régional de l'aménagement des eaux — Ministère de l'agriculture — Cité administrative Colligny 131, r. du Faubourg-Bannier 45042 ORLEANS CEDEX.

Env Cv, réf. et lrevaux effect. dans ce domaine.

RATIER FOREST G.F.P.
Fabrication machines outils
Usine d'Albert (Somme) rech.

1 INGÉNIEUR MÉTHODE

Responsable Pe de revient, préparation, investissements et travaux. Env. C.V., photo et prétentions 72, rue de Millencourt - 80300 ALBERT

ALFJT recrute 2 ADJOINTS éducatifs pr Pay. d. Travail. Formation animateur.
Ecrire : ALFJT
12 bis, rue de Paradis.
BP. 733 - 53012 LAVAL Cedex.

PROFESSEUR DE LANGUES pour ECOLE PRIVEE, région POITIERS. Service partiel + responsabilité administrative. possibilité emploi pour épouse selon connaissances. Ec. ne 51633 PUBLICITE TENOR
2, rue Saint-Placyd
75002 PARIS, qui tr.

CENTRE DE RECHERCHE GRENOBLE recherche pour son service documentation

UN INGÉNIEUR CHIMISTE ou TITULAIRE D.E.A. DE CHIMIE

Anglais et Allemand indispensables. Autres langues souhaitées. Env. C.V. détaillé et photo à Havas Grenoble s/ne 12.456, c. tr.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

GLAENZER SPICER

Vous êtes issu d'une grande Ecole ou diplômé de l'enseignement supérieur (D.E.S., ou droit..., I.E.P...).

Vous êtes fortement motivé pour la fonction personnel sous ses multiples aspects.

Vous avez complété votre formation par un stage spécifique à la fonction (CIFPOP par exemple) et une expérience professionnelle de 2 à 5 ans.

Si tel est le cas :

GLAENZER SPICER
SOCIETE de MECANIQUE AUTOMOBILE
(2200 personnes)

filiale d'un très important groupe international (120.000 personnes),

vous propose le poste d'

ASSISTANT du CHEF du PERSONNEL

pour son établissement de POISSY (siège social et unité de production 750 personnes).

Chargé, à l'origine, d'études générales concernant notamment la gestion prévisionnelle, votre activité s'étendra progressivement aux différents domaines de la fonction y compris les relations sociales.

Très bon niveau de rémunération.
Situation d'avenir.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. dét., photo et prétentions sous référence A.P. au Chef du Personnel — Boîte Postale 60, 78301 POISSY CEDEX.

CONSTRUCTEUR AMÉRICAIN
DE
PÉRIPHÉRIQUES D'ORDINATEURS
N° 1 mondial dans son secteur d'activité recherche
pour démarrer ses opérations directes en France

INGÉNIEUR COMMERCIAL
(marché O.E.M.)

Le candidat idéal est diplômé d'une école d'électronique et possède une expérience du marché OEM de l'industrie informatique. Réf. 001

INGÉNIEUR COMMERCIAL DÉBUTANT
(marché des utilisateurs)

Possédant un diplôme d'une école d'électronique ou commerciale, le candidat doit avoir une bonne connaissance de la technologie des ordinateurs. Ce poste convient parfaitement à un candidat dynamique recherchant un premier emploi. Réf. 002

Pour ces deux postes, les candidats doivent être bilingues (franç.-anglais). La rémunération, élevée et négociable, comprend un fixe, des commissions, le remboursement des frais et l'allocation d'une voiture.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION BILINGUE

Pour ce poste-clé de nos opérations en France, nous désirons une personne possédant une grande expérience des problèmes administratifs, dactylo et sténo bilingue. Réf. 003

Env. curr. vitae avec photo et numéro référence à :
INTERCO - 36, rue de Washington
75008 Paris, qui transmettra.

Très importante société de
transports internationaux
C.A. : 1,8 milliard de Francs,
recherche JEUNE

financier

Dans un premier temps,
adjoint du responsable du département Trésorerie - Financement, il aura pour mission :

- de préparer le plan de financement à moyen terme, en suivre la réalisation ;
- d'étudier et de négocier avec les organismes financiers français et étrangers les concours nécessaires pour le financement des investissements ;
- de suivre le déroulement d'accords de coordination internationale.

Evolution de carrière intéressante au sein d'un groupe dynamique.

Ce poste conviendrait à un DIPLOME DE GRANDE ECOLE, ayant une expérience de quelques années au siège d'une banque ou à la direction financière d'une entreprise de taille internationale.

Indispensable : Anglais courant, écrit et parlé.

Ecrire avec CV et rémunération actuelle Mme PRISSARD, ce réf. 10.700
plein emploi 10, rue du mail Paris 2

GROUPE IMMOBILIER EN EXPANSION
PARIS - recherche

ANALYSTES FINANCIERS

Pour leur confier le contrôle budgétaire des opérations de construction.

Les candidats, âgés de 27 ans minimum, seront diplômés de l'Enseignement Supérieur (ESSEC, SUPÉNCES ECO) ou Autodidactes.

Il sera exigé une expérience minimum de 3 années dans la gestion financière de programmes immobiliers.

Adresser C.V. à n° 59.469, CONTESSE Publicité, 30, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transm.

---

etap membre de la FCEM

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL (5.000 PERSONNES) RECHERCHE

DIRECTEURS DE FILIALE

Chaque Directeur sera chargé de la direction d'une unité d'environ 200 personnes sur les plans : gestion, développement, animation du personnel.

Ces postes conviendraient à candidats formation supérieure, ayant assumé avec autonomie des responsabilités à un niveau de Direction impliquant

GESTION DE MATÉRIELS, ANIMATION DE PERSONNEL ET CONTACTS EXTÉRIEURS.

Postes villes de province.
Affectations après période de formation.

Ecrire sous référence MU 429 AM.

RIPOLIN GEORGET FREITAG

OFFRE DANS LE CADRE DE SON EXPANSION POSTES DE

CHEF DU SERVICE GESTION DE PRODUCTION

Ce poste peut convenir à un ingénieur chimiste, ayant acquis une solide expérience gestion de production (ou éventuellement une expérience de Directeur de fabrications) et témoignant de qualités marquées d'organisateur et de contact.

Il sera responsable de l'ordonnancement, lancement, des approvisionnements, de la gestion des stocks, des magasins et dirigera un effectif de 40 personnes.

POSTE ACTIF, AVEC DE RÉELLES POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE POUR CANDIDAT DE VALEUR.

Poste à ARPAJON.

Ecrire sous référence RT 510 AM.

CHEF DU LABORATOIRE PEINTURES INDUSTRIELLES

Ce poste peut convenir à un ingénieur chimiste, témoignant solides connaissances en peintures (ou plus généralement dans le domaine des résines), ayant l'expérience et le goût de la recherche appliquée, capable en liaison étroite avec le marketing, d'animer l'action d'une équipe d'ingénieurs et de techniciens qualifiés.

POSTE INTÉRESSANT POUR CANDIDAT ALLIANT AUX QUALITÉS SCIENTIFIQUES, CELLES D'UN ANIMATEUR, D'UN GESTIONNAIRE ET D'UN RÉALISATEUR

Poste à ARPAJON.

Ecrire sous référence FU 511 AM.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION OFFRE POSTES INTÉRESSANTS ET PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE CARRIÈRE A

DIRECTEURS HYPERMARCHÉ

VILLES NORD-OUEST/NORD-EST

CES POSTES NÉCESSITENT UNE EXPÉRIENCE EFFECTIVE IMPLIQUANT LARGES RESPONSABILITÉS COMMERCIALES ET DE GESTION DANS LA DISTRIBUTION.

RÉMUNÉRATION ÉLEVÉE.

Ecrire sous référence YN 586 CM.

UN DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS - PARIS
RECHERCHE POUR SON SERVICE JURIDIQUE

JURISTE

SPÉCIALISÉ EN DROIT PRIVÉ
CIVIL, COMMERCIAL, TRAVAIL.

DOCTEUR EN DROIT OU NIVEAU ÉQUIVALENT POUR ASSURER ÉTUDES, CONSEILS ET ASSISTANCE AU NIVEAU DE L'ENSEMBLE DU GROUPE.

Ecrire sous référence GV 512 CM.

TRÈS IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE FRANÇAIS - PARIS - RECHERCHE

RESPONSABLE MARKETING TRÈS HAUT NIVEAU

Il s'agit d'un poste pouvant convenir à un cadre supérieur de premier plan, ayant une expérience commerciale et marketing très diversifiée (produits industriels et grand public) et une bonne connaissance des différents canaux de distribution.

IL TRAVAILLERA A L'ÉCHELON INTERNATIONAL ET COLLABORERA ÉTROITEMENT A L'ANIMATION ET A LA PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL DE PLUSIEURS FILIALES.

Ecrire sous référence CE 508 AM.

TRÈS IMPORTANT CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET PERMANENTE PARIS
recherche pour
SECONDER SON SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

JEUNE CHEF DE SERVICE COMPTABLE

CE CADRE DEVRA DISPOSER D'UNE FORMATION MINI DECS ET PRENDRE EN CHARGE AVEC UNE ÉQUIPE DE COLLABORATEURS QUALIFIÉS :

- comptabilité générale,
- suivi des budgets et de la trésorerie,
- paye.

RÉMUNÉRATION INTÉRESSANTE SELON COMPÉTENCE.

Ecrire sous référence AP. 507 AM.

etap 4 rue Massenet 75016 PARIS
discrétion absolue

Un des plus importants Cabinets de Bruxelles de la Place de Paris, recherche

Ingénieur grande école

E.S.E. ou généraliste E.C.P., A.M. option électricité/électronique diplômé C.E.I.P.I. ou ayant déjà réalisé un début de carrière ou un travail personnel en propriété industrielle.

Le poste offre une situation passionnante pour un ingénieur désireux de rester au contact de l'innovation technique et industrielle, à un niveau international.

Une très bonne connaissance de l'anglais est indispensable et l'allemand très apprécié.

Env. CV détaillé, lettre de candidature manuscrite, prétentions sous référence 2406 Serge BAILLY Conseil 40, av. Hoche 75008 PARIS

LEADER DANS LA TECHNIQUE DES CONNEXIONS POUR INDUSTRIES ELECTRONIQUES ET TELEPHONIQUES
recherche

INGENIEUR

pour poste
TECHNICO-COMMERCIAL

— Formation Bréguet-Violet ou équivalent
— Expérience de trois à quatre ans minimum,
— Connaissance pratique de la langue anglaise.

Il sera responsable d'un secteur géographique important et une voiture lui sera fournie pour ses déplacements.

La rémunération et les possibilités de promotion seront fonction de la valeur du candidat.

Envoyer C.V. manuscrit et photo s/ réf. 13.722 168, av. Charles de Gaulle 92522 NEUILLY S/SEINE

GÉRANT - FILIALE DE VENTE PARIS

Nous sommes fabricants de papier et pellicules autocollants de renommée internationale et un des leaders sur ce marché avec un chiffre d'affaires d'environ 100 millions de D.M. par an.

Nous recherchons pour notre succursale française (avec un chiffre d'affaires de 35 millions de *FF*) le

GÉRANT

bilingue français-allemand capable de diriger cette société de manière autonome et de prendre ses propres responsabilités dans le cadre des directives de la maison mère.

Le candidat recherché aura une expérience éprouvée de la vente et saura animer cette société par motivation, coordination, rentabilité et direction par objectif.

Veuillez vous adresser à notre conseiller, sous référence *P 1349.*

Unternehmensberatung DR. MAIER BDU
STUTTGART - DUSSELDORF
D-7000 STUTTGART 1, FIRNHABERSTRASSE 7

Sté de Services situé au Centre de Paris désire confier à des dames des postes d'hôtesses à mi-temps.

Elles seront chargées de recevoir les différents appels téléphoniques concernant le recrutement, la promotion de produits divers, les lancements.

Postes fixes.
Ecrire avec C.V. + photo, à I.Q. PROMOTION
Mme Girouard
38, rue Etienne Marcel
75002 PARIS

ENTREPRISE
MATERIEL TRAVX PUBLICS
recherche
INGÉNIEUR MÉTHODES
appelé à connaître le produit.

INGÉNIEUR COMMERCIAL
Connaissance du matériel souvent exigée.

Env. CV détaillé en précisant prétentions et disponibilités sous référ. 1272/MI à A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS qui transmettra.

Le Siège Social d'une importante Société à LEVALLOIS
rech. pr 1 de ses départements
COMMERCIAUX

Adres. C.V., photo, prétentions, n° 33.145 P.A. S.V.P. 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS

VENDEUSE
pour articles de voyage, Maroquinerie,
minimum 25 ans.
Anglais courant exigé.
Très bonne présentation.
Se présenter : VUITTON,
78 bis, avenue Marceau, Paris-8e.

RTL recherche d'urgence pour sa direction administrative

un(e) JURISTE

D.E.S. droit privé
ayant déjà exercé en entreprise ou dans un cabinet juridique.

Ce cadre devra posséder d'excellentes qualités de rédacteur et aura à conduire des études faisant appel à de solides connaissances dans les différents domaines du droit commercial, social, fiscal et des sociétés en liaison avec les conseils extérieurs nécessaires.

Adresser lettre manuscrite, avec CV, photos et prétentions à Hubert BAPST, RTL 22, rue Bayard 75008 Paris.

CAP SOGETI L.G.D
Filiale du Groupe CAP/GEMINI, spécialisée dans la réalisation et la vente de logiciel grande diffusion destinée aux PME
recherche

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

réf. IC 576

ayant une réelle expérience de la vente de services et/ou de matériel en informatique

Nous offrons :
— Un secteur bien défini dans un marché neuf et en pleine expansion (Mini Informatique);
— Une rémunération très stimulante, directement liée aux résultats;
— Des postes à pourvoir à PARIS et en PROVINCE.

Les candidats intéressés enverront leur CV, photo et prétentions à : CAP/SOGETI L.G.D. 43 bis, rue des Entrepreneurs 75015 PARIS

CAP SOGETI SELECTION

IMPORTANTE ADMINISTRATION
recrute

INGENIEUR grandes écoles

qui aura la responsabilité de la gestion d'une importante base de données, ce qui implique après une mise au courant rapide de l'organisation informatique,
— La conception de son exploitation en relation avec les utilisateurs,
— L'organisation d'enquêtes importantes en vue de l'extension de la base.

Mener à bien l'ensemble de ces tâches, demandera :
— Une expérience statistique dans le domaine des dépouillements d'enquêtes et traitement de données.
— Une bonne connaissance de la gestion de fichier
— Une aptitude aux contacts.

Une première expérience dans ces différents domaines sera appréciée.

Adresser C.V. photo et prétentions sous référence 6107 à :
LTP 31 Bld. BONNE NOUVELLE 75002 PARIS qui transmettra

SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE DE FRANCE recherche pour Région Parisienne

FISCALISTE EXPÉRIMENTÉ

Format. universitaire et exp. d'au moins trois ans.

Ce poste conviendrait à un fiscaliste d'entreprise ou un socien inspecteur des impôts.

Activité variée supposant bonne connaissance du droit des sociétés et des problèmes financiers.

Env. curriculum vitae man., à : Mlle D'ORNANT, Fidal Paris, 2 bis, rue de Villiers - 92 LEVALLOIS

ÉTABLISSEMENT FINANCIER PARIS

Cherche à renforcer son équipe par :

— CREDITMEN CONFIRMÉS
— CREDITMEN DÉBUTANTS

préférence sera donnée à personnes ayant expér. bancaire. Langues étrangères indispensables.

Anglais - allemand - Italien

Postes d'avenir dans ambiance très active. Rémunération évolutive.

Adresser C.V. et prétentions N° 58.754 CONTESSE Publicité, 30, avenue Opéra, Paris-1er qui transm.

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

RANK XEROX
continue son développement et recherche:

jeunes commerciaux dynamiques et ambitieux

pour diffuser la gamme de ses copieurs duplicateurs.

Vous voulez :
- Travailler dans une équipe jeune
- Etre responsable et gestionnaire de votre secteur de vente, tout en bénéficiant d'une assistance technique et d'un appui publicitaire permanent.
- Avoir une rémunération proportionnelle à vos résultats.

Vous devez :
- Etre un vendeur qui a fait ses preuves ou un jeune diplômé prêt à les faire.

Nous garantissons :
- Une formation solide (5 semaines de stage rémunérées)
- Un salaire élevé dès le départ (31200 F. de fixe annuel + commissions importantes + frais professionnels + participation aux fruits de l'expansion).
- Des possibilités d'évolution.

Cela vous tente ?
Des postes sont à pourvoir à PARIS et dans la région Parisienne.

Merci d'écrire s/réf. Y.75 à François ESCOFFIER
RANK XEROX Service Recrutement BP.63 - 93602 Aulnay/Bois

Position Cadre en France

Nous sommes producteurs de machines-outils de renommée mondiale avec siège dans la région de Stuttgart. Nos produits sont fabriqués en Allemagne ainsi qu'à l'étranger et sont vendus dans le monde entier. Nous recherchons pour notre société de vente à Paris — en activité depuis 1960 sur le marché français — le

GÉRANT

Il dirigera la filiale française en tant que centre de profit autonome et sera rattaché au Directeur des ventes à la maison mère.

SA MISSION COMPORTERA ENTRE AUTRES :

- **prospection et relations clients importants,**
- **marketing et relations publiques,**
- **contacts avec la maison mère,**
- **animation d'une équipe et motivation.**

Il lui faudra une expérience de vente éprouvée sur ce secteur, appuyée par d'excellentes connaissances techniques. Cette position nécessitant une connaissance approfondie du marché ainsi que de la mentalité française pour poursuivre notre objectif avec succès conviendrait uniquement à un Français ou à un Allemand entièrement intégré. Des connaissances de la langue allemande ainsi que de l'expérience dans la gestion d'entreprise allemande sont indispensables.

Adressez votre curriculum vitae et prétentions sous référence 386/1181 à C.P.A., 30, rue de Mogador, Paris (9e). Pour tout renseignement supplémentaire, téléphonez au n° 874-45-13 et demandez M. MÉMETEAU.

Groupe Engineering
à vocation internationale
recherche POUR SA HOLDING

DIRECTEUR DES SERVICES COMPTABLES

Rattaché au Secrétaire Général, il aura la responsabilité de toutes les fonctions comptables de la Holding.
— comptabilité générale, bilans, bilan consolidé ;
— comptabilité analytique, travaux en cours.

Le candidat retenu, âgé au minimum de 40 ans, aura :
- un diplôme de comptabilité supérieure (expertise comptable ou équivalent) ;
- une expérience comptable à un niveau élevé ;
- une connaissance du traitement informatique de la comptabilité ;
- le sens de l'organisation.

Lieu de travail : BANLIEUE OUEST

Adresser C.V. et prétentions n° 59.050.
CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Data General
Constructeur des ordinateurs NOVA et ECLIPSE
cherche pour le développement de son Service Technique

ingénieurs analystes

Nous sommes :
— un des leaders de la mini-informatique à la tête d'un parc de plus de 22 000 installations
— unique par notre croissance et notre profitabilité.

Vous êtes :
— familier des techniques de la mini-informatique
— spécialiste des problèmes de gestion en temps réel et de multi-programmation
— désireux de lier votre avenir à celui d'une compagnie leader dans sa branche d'activités.

Ecrivez-moi : Paul GAVARINI
Directeur du Service Assistance Technique
DATA GENERAL FRANCE
77, rue de Sèvres - 92100 BOULOGNE

SAFT **Groupe C.G.E.**

vous propose à Romainville (93) dans son Département Accumulateurs et équipements URA le poste :

RESPONSABLE ZONE EXPORT

VOTRE MISSION :
au sein de la Direction Commerciale,
- Vous serez chargé sur plusieurs pays européens (Allemagne, Scandinavie...) de développer les ventes de l'ensemble des produits du Département.
- Vous animerez et contrôlerez l'activité de nos agents et vous approfondirez de façon permanente la connaissance des marchés.

POUR REUSSIR (LOUS FAUT :
- Une très solide formation supérieure, ingénieur de préférence.
- Une 1ère expérience commerciale de 2 à 3 ans minimum.
- Une bonne connaissance de l'allemand, de l'anglais et la possibilité de se déplacer (fréquence moyenne).

Si vous êtes intéressé, adressez-nous votre candidature sous référence A 3-4 en mentionnant la rémunération souhaitée à

SAFT DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES 119, rue du Prdt-Wilson 92300 - LEVALLOIS-PERRET

Société accessoires automobiles recherche

3 AGENTS TECHNIQUES
pour laboratoire physique
— Essais sur matériel ;
— Contrôle et réception de produits divers.
(B.T.S. souhaité)
Nombreux avantages sociaux.
14 + mois, 3 sem. congés payés.
Adress. C.V., photo et prét. à Ste CIBIE, serv. du personnel, 17, r. Henri-Gautier, 93 Bobigny.

---

5 POSTES
Restent à pourvoir
Ils concernent exclusivement
5 JEUNES HOMMES OU FEMMES
qui seront progressivement chargés d'assumer toutes les responsabilités commerciales sur le secteur (Paris, proche banlieue) où leur sera mis rattrapé.

ILS BÉNÉFICIERONT
— De l'appui logistique d'un groupe de Sociétés de grande dimension ;
— D'une formation initiale rémunérée ;
— De larges possibilités promotionnelles ;
— D'un mode de rémunération très stimulants.

ILS DEVRONT
Avoir 21 ans révolus. Etre titulaires d'une bonne formation générale agrémentée de qualités personnelles favorisant une activité de vente, d'animation, de management. Etre disponibles immédiatement.

SE PRÉSENTER
21, rue Vivienne, Paris-2e (2e étage), le 25-5-76, de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Le 26-5-76, de 9 h. 30 à 12 h. Vacances Août assurées et rémunérées.

Une carrière se joue à son début

et le choix que vous ferez de votre premier emploi laissera son empreinte.

La fonction commerciale, celle que nous vous proposons, est la force vive de l'entreprise et, contrairement aux idées établies, elle est à notre sens la plus diverse, la plus complète et celle où l'on peut parler d'évolution avec réalisme.

La Compagnie Bancaire est un groupe de sociétés jeunes, qui ont été créées pour accompagner la croissance économique et favoriser l'équipement et le bien-être par la distribution de crédits aux particuliers et aux entreprises.

Le Groupe de la COMPAGNIE BANCAIRE est né des besoins du marché : il grandit avec eux.
Pour s'adapter et suivre cette évolution, nous cherchons de nouveaux partenaires. Le potentiel d'action qu'ils peuvent représenter nous intéresse plus que leurs diplômes.
Au départ, ils recevront une formation sur le terrain, adaptée à la société dans laquelle ils seront intégrés. Leur évolution dépendra d'eux seuls s'ils pensent également que l'évolution passe par la mobilité.

Des postes sont disponibles à PARIS et en PROVINCE.

Adressez-nous votre c.v. sous réf. 428 selon votre formation. (Licence, I.U.T., Bac), nous vous orienterons vers les sociétés intéressées.

COMPAGNIE BANCAIRE - Service Recrutement - 25, avenue Kléber - 75116 PARIS.

compagnie bancaire

HAVAS CONTACT

Dans le cadre de son développement
LE GROUPE DU CRÉDIT COOPERATIF
recherche

inspecteurs de banque

- ayant pour mission de contrôler les services, agences et filiales.
- Nous demandons une solide formation bancaire et si possible une expérience de la fonction.

cadres de banque

Classe V
pour son Service Organisation,
- chargés de participer à la réorganisation des établissements bancaires du Groupe.
- une bonne connaissance des techniques bancaires et une expérience en organisation administrative des services et agences sont indispensables.

Ces postes comportent de fréquents déplacements en Province pour des durées variables.

Ecrire avec CV, photo et prétentions sous référence 10.703 9
plein emploi 10, rue du mail paris 2

Important groupe informatique recherche
— **PERFOS BULL IBM**
— **PUPITREURS (SES)**
61/60 55 98
— **PROGRAM. COBOL**
— **ANALYSTES PROGRAM.**
CONNAIS. BOMP-IBM
Tél. pr R/Vs poste 426 **758-12-20**
Les candidats seront reçus dès le 24 MAI
113, r. A.-France, Levallois Mo : A.-FRANCE.

PILIALE DU GROUPE MULTINATIONAL
rech. pour son département AUTOMATISATION
INGÉNIEUR D'AFFAIRES
DIPLOMÉ
chargé des relations commerciales avec la clientèle industrielle française, et du suivi des réalisations.
Env. CV détaillé et prét. s/réf. ne 6111 à L.T.P.-21, bd Bonne-Nouvelle, 75082 ParisCedex 02 (tout transm.)

IMPORTANTE SOCIETE
Prox. Porte de Versailles
recherche
COLLABORATEUR GESTION PERSONNEL
Ayant la pratique de la paie ordinateur et connaissant législation sociale (conventions collectives métallurgie R.P.)
Age minimum : 30 ans.
Avantages sociaux. Self serv. 13e mois, base 40 h.
Env. lettre, CV et prét. à ne 59.129, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, PARIS-1er, q. tr.

STE CORBEIL-ESSONNES recherche
JEUNE CADRE COMPTABLE
Solide formation OECS ou expertise comptable.
Plusieurs années expérience nécessaires.
Dynamique.
Sens organisation pour compléter structures services administratifs et comptables.
Anglais nécessaire.
Expérience comptabilité analytique budgétaire souhaitable.
Adresser CV détaillé à ne 5227 Emplois et Entreprises 18, rue Volney, 75002 PARIS.

IMPORTANT CABINET COMPTABLE
recherche
pour succéder à personne prenant sa retraite
COLLABORATRICE
25 ans minimum.
Formation B.P.
chargée de commencer chez les clients (commerçants de détail de Paris et Banlieue) leur situation comptable et de leur donner tous les conseils fiscaux et sociaux en découlant.
Position Cadre.
Rémunération départ, après formation spécifique : 75.000 F.
Ecr. lettre manuscr. + C.V. à photo ss réf. 01 M à SELECOM 225, rue Fg-St-Honoré, 75008 PARIS.

Société accessoires automobiles recherche
2 AGENTS TECHNIQUES
pour laboratoire optique
Possédant B.T.S. ou D.U.T.
— Nombreux avant. sociaux ;
— 14e mois ;
— 5 semaines congés payés.
Adress. C.V., photo et prét. à Ste CIBIE, serv. du personnel, 17 rue Henri-Gautier 93 BOBIGNY

Importante Sté informatiq. rech.
2 PROGRAMMEURS
Cobol assembleur sous O.S.
3 ANALYSTES PROGR.
sous O.S. Méthode Wormier, minimum 2 ans d'expérience.
AGENCE TRINITÉ
2, rue de Londres, Paris-9e. Téléph. : 878-87-04 + 280-07-49.

Pour que l'Informatique entre dans l'Entreprise... simplement

Le traitement de l'information dans tous les secteurs et à tous les niveaux, par nos systèmes de gestion, est notre finalité.

Notre intervention dans les Entreprises débute par une phase de compréhension en profondeur de l'activité de l'utilisateur. Puis, nous proposons à notre interlocuteur sa solution.

Les Ingénieurs commerciaux sont considérés, en fonction de cette démarche de vente, comme un facteur essentiel de notre développement. Nous les choisissons parmi de jeunes diplômés de formation supérieure commerciale, ayant de préférence une première expérience professionnelle.

Des postes sont à pourvoir à PARIS et en PROVINCE.

Adresser c.v. et prétentions sous réf. I 33, à Monsieur LAJEAT, OLIVETTI FRANCE, Direction du Personnel et des Relations Humaines, 91, rue du Faubourg-St-Honoré, 75008 PARIS.

olivetti

HAVAS CONTACT

---

la gestion et le contrôle des documents techniques

Une fonction-clé en ingénierie.

En effet, pour nous, ingénierie et constructeur de centrales nucléaires la maîtrise de l'évolution des projets par l'étude des modifications et leurs répercussions dans les programmes est une nécessité.

Pour assumer cette fonction, nous recherchons le responsable de la section «gestion des documents d'ingénierie». Il doit être ingénieur diplômé et avoir une expérience d'au moins cinq années d'organisation et de coordination dans la gestion de documents techniques acquise au sein d'une société d'ingénierie pétro-chimique, spatiale, nucléaire...

Ecrire à No 59161 Contesse Publicité, 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 q.r.

Société de
Produits Chimiques
FILIALE GROUPE AMERICAIN
recherche pour son
DEPARTEMENT BATIMENT
un
Directeur des Ventes

pour prendre en main la Direction d'une équipe de 10 vendeurs-commerciaux assurant la VENTE à un réseau de Négociants spécialisés et la PROMOTION auprès de B.E. et prescripteurs divers.
Ce poste conviendrait à

A & M., T.P, Sup de Co...

32 ans minimum, ayant une expérience réussie à la tête d'une équipe de Vente — de préférence dans le Bâtiment —

Le candidat devra évoluer rapidement vers la DIRECTION du DEPARTEMENT, impliquant la responsabilité du compte d'Exploitation.
Voyages fréquents de courte durée en France — R16 fournie —
Anglais souhaité pour relations avec Sociétés sœurs.

Les dossiers de candidatures —sous RÉF.M.1164 à préciser sur l'enveloppe— seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10 rue de la Paix, 75002 Paris.

L'UNION DES ANNONCEURS

(organisation représentative des entreprises industrielles, commerciales et de service, utilisatrices de publicité) souhaite renforcer son équipe permanente et engager

assistant (e) du responsable des études techniques publicitaires

Il (elle) sera chargé (ée) de répondre, à la demande des annonceurs :
- à des problèmes juridiques concernant le publicité : textes de loi, réglementation, usages publicitaires et commerciaux, fiscalité...
- à des problèmes techniques diverses sur tous les problèmes publicitaires.

Formation souhaitée : Droit des affaires ou ESCAE.

Poste à pourvoir : 1er septembre 76.
Ecrire avec C.V. à : U.D.A. 53 av. Victor Hugo 75116 Paris.

هكذا من الاصل

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Groupe Engineering
à vocation internationale
recherche POUR SA HOLDING

DIRECTEUR DES SERVICES COMPTABLES

Rattaché au Secrétaire Général, il aura la responsabilité de toutes les fonctions comptables de la Holding.

— comptabilité générale
— comptabilité analytique

Le candidat retenu, âgé de 30 ans environ, aura :
- une formation supérieure (Ecole de Commerce ou équivalent),
- une expérience de 5 ans minimum d'une fonction comptable,
- une connaissance de la comptabilité informatisée,
- la maîtrise de l'anglais.

Lieu de travail : BANLIEUE OUEST

Adresser C.V. et prétentions sous référence COMPTASSE Publicité, 20, avenue Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

Data General
Constructeur des ordinateurs NOVA et SOLIDE
cherche pour le développement de son Service Technique

ingénieurs analystes

Nous sommes :
— un des leaders du traitement de l'information à la tête d'un parc de plus de 2 000 installations
— unique par notre croissance et nos profitabilité.

Vous êtes :
— familier des techniques de l'informatique
— spécialisé en gestion, temps réel ou scientifique
— désireux de participer à l'évolution d'une compagnie dynamique d'activité.

Ecrivez-moi à M. Gérard, Directeur du Service DATA GENERAL FRANCE, 77, rue de

---

Produits Chimiques
FILIALE [illegible]
DEPARTEMENT BATIMENT

Directeur des Ventes

A & M, T.P. S.p.d.e Cie

L'UNION DES ANNONCEURS

assistant du responsable des études publicitaires

SOCIÉTÉ DE SERVICE ET DE CONSEIL EN INFORMATIQUE
partageant entre tous ses collaborateurs les profits de sa gestion
recherche plusieurs

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

DÉSIREUX DE FAIRE CARRIÈRE DANS LE CONSEIL INFORMATIQUE

- Les candidats bénéficieront au départ d'une formation de longue durée aux méthodes de la Société ;
- Les postes à pourvoir impliquent des contacts constants avec les Clients ;
- Des déplacements en Province sont à prévoir ;
- Les perspectives de carrières sont très ouvertes.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et photo à :
INFORMATIQUE ET ENTREPRISE S.A.
9, rue Alfred-de-Vigny, 75008 PARIS

Marque internationale de produits de soins et d'hygiène
recherche

CHEF DE PRODUIT

ayant plusieurs années d'expérience produits grande consommation/distribution.
Ce poste convient à un cadre doté d'un esprit d'analyse et de synthèse,
• qui maîtrise les données marketing (études, panels, gestion produit, politique de prix, promotion, communication)
• qui a déjà l'expérience de la vente et du travail Agence.
Une formation commerciale supérieure et la pratique d'une longue étrongère (Allemond de préférence), sont souhaitées.
Envoyer CV manuscrit, photo récente à : Ted Bates, 3 rue Bellini - 92806 Puteaux, à l'attention de Mme Tourchon qui transmettra.

IMPORTANTE
SOCIETE INDUSTRIELLE
DE TELECOMMUNICATIONS
Banlieue Sud Ouest Paris
recherche
POUR SON SERVICE COMPOSANTS

INGENIEUR-ELECTRONICIEN

Chargé d'aider les ingénieurs de conception dans le choix des composants, il devra avoir une bonne formation logique et travaillera en liaison permanente avec les chefs de projets d'une part et les fournisseurs de l'autre. Une expérience d'un ou deux ans dans l'utilisation des circuits intégrés (par exemple dans un service de conception ou de fiabilité) serait appréciée.

Adresser C.V. et prétentions à No 98.773 CONTESSE PUBLICITE - 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICES EN INFORMATIQUE
(4 IBM 370-135 - 280 personnes - Paris)
recherche

JEUNES GENS

- Niveau bac, I.U.T.
- Libérés des O.M.
- Expérience de la vie professionnelle appréciée.
- Désirant s'orienter vers une carrière d'analyste-programmeur (langage Assembleur) et acquérir une bonne maîtrise des problèmes de gestion.
- Une formation de base est assurée sous forme d'un stage rémunéré de 3 mois.
- Date d'embauche impérative : 19 juillet 1976.

Adresser C.V. manuscrit à :
sitb SITB SELECTION - REF M3
38, rue des Jeûneurs, 75002 Paris

JEUNES DIPLÔMÉS
de
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
Licence Sciences Économiques
Option Gestion d'Entreprises

si vous :
- êtes attirés par les contacts humains,
- recherchez une activité dynamique,
- avez des aptitudes à convaincre,
- souhaitez "faire" votre situation dans la Région Parisienne,

la Banque Populaire de la Région Sud de Paris

vous propose, à l'issue d'un stage de formation rémunérée, des perspectives intéressantes de promotion dans le cadre de son :

ACTIVITÉ COMMERCIALE

conduisant à des postes de responsabilités dans le branche "Exploitation".

Les candidats sont invités à écrire :
B.I.C.S.
Direction du Personnel
55, avenue A. Briand - 92120 MONTROUGE

AUCHAN

17 HYPERMARCHÉS - 3,5 milliards C.A. prévus en 1976
40 % de progression par an depuis 10 ans
recherche pour son magasin de Mantes

RESPONSABLES COMMERCIAUX

Jeunes Universitaires
(ESC - SCIENCES ÉCO - ESSEC etc.)
ou ayant quelques années d'expérience

NOUS VOUS PROPOSONS :
- D'apprendre un métier qui vous passionnera.
- De ne pas attendre 5 ans pour avoir d'importantes responsabilités

VOUS DEVEZ AVOIR :
- Le sens du concret et des réalisations
- Le goût des contacts humains et être meneur d'hommes

VOUS SEREZ :
- Entièrement responsable d'une partie de l'Hypermarché (gestion du personnel détermination de vos politiques commerciales)

Vous serez jugé sur la réalisation de vos objectifs.
Si notre proposition vous intéresse et si vous êtes disponible rapidement nous serons heureux de vous recevoir.

Envoyez C.V. détaillé manuscrit et photo à :
DANIEL WAILLIEZ Directeur
AUCHAN MANTES - CD 110 - 78200 MANTES LA JOLIE

Banque Rothschild
recherche pour ses
NOUVELLES AGENCES A PARIS

ATTACHÉS COMMERCIAUX

Niveau CLASSE IV ou V

Les candidats devront justifier d'une bonne expérience des services bancaires.
Excellente présentation et contact humain sont les caractéristiques personnelles requises pour s'intégrer à une équipe de qualité.

Adresser lettre manu., curriculum vitae et photo. à BANQUE ROTHSCHILD — Direction du Personnel, 21, rue Laffitte - 75009 PARIS.

Important Groupe Français spécialisé dans les services industriels recherche :

ANIMATEUR-FORMATEUR DE COMMERCIAUX

Il s'agit d'une création de poste

Ce collaborateur recruterez, formera et intégrera dans la société les vendeurs et les négociateurs.

Il participera à la confection des argumentaires de vente, évaluera les Agents en place et les suivra dans le cadre des perspectives de développement de l'entreprise.

Il est nécessaire que le candidat ait déjà l'expérience d'une fonction de vente itinérante d'importante société et qu'il ait le goût de la formation des hommes.

Il devra suivre l'action du personnel commercial dans nos agences de province.
35 ans minimum

Env. lettre man. avec C.V., sous numéro 51.571 à
cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

ORGANISME FINANCIER
Quartier Opéra — Chaussée d'Antin
recherche

CHARGÉ (ÉE) DE LA MISE EN PLACE D'OPERATIONS DE FINANCEMENT

(CREDIT - BAIL
PRISE DE PARTICIPATION)

Formation Licence en Droit, Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent. 2 à 3 années d'expérience, si possible, dans fonction similaire.
Vacances assurées en Août
Envoyer C.V., photo et prétentions à M. Dubanton - SODECCO 12 rue Lafayette - 75009 PARIS

Un important groupe PETROCHIMIE et PLASTIQUES propose d'intégrer dans son service

contrôle de gestion

un cadre débutant ou ayant 1 à 2 ans d'expérience et répondant aux critères suivants :

Formation de base
- Ingénieur Grande École

Formation complémentaire
- Économique et/ou financière

Qualités humaines essentielles
- Facilité dans les contacts humains
- Grande puissance de travail
- Esprit d'équipe.

Le lieu de travail est à Paris-La Défense
Seuls les candidats répondant aux 5 critères ci-dessus sont invités à envoyer un C.V. détaillé sous référence 5103 P

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

FILIALE INGÉNIERIE D'UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS, NOUS RÉALISONS LES ÉTUDES ET LA MAÎTRISE D'ŒUVRE D'INSTALLATIONS INDUSTRIELLES ET D'USINES COMPLÈTES - CHIMIE - EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER. Nous cherchons pour notre direction commerciale à Paris

un cadre technico-commercial

C'est un initiateur, un créateur d'affaires; il intensifie notre action de prospection, maintient les contacts auprès des clients, fait établir les offres, négocie les contrats.
Sa formation : soit technique, AM, génie chimique, soit commerciale, HEC, Sup de Co. A 32 ans minimum, il a l'expérience de l'ingénierie, possède un bon anglais et si possible l'espagnol. De fréquents déplacements à l'étranger sont à prévoir.
Ecrire à G. BARDOU as réf. 3036 LM.

ALEXANDRE TICS S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - GENÈVE - ZURICH - BRUXELLES

Groupe international, premier dans le domaine de la confection sport, solidement implanté dans tous les pays d'Europe (fabrication et vente), désire engager, pour Paris, un

Président-Directeur Général France

Chargé de créer et d'organiser la filiale française du groupe, il devra diriger, animer et contrôler une équipe de vente, établir les budgets et les objectifs commerciaux sous l'autorité directe du Vice-Président Europe.
Ce poste sera confié à un homme de contact, diplômé d'études supérieures (HEC, ESSEC, Sup. de Co.), âgé de 35 ans minimum, parlant couramment l'anglais.
Son expérience professionnelle se situe de préférence dans la vente et le marketing. Habitué aux techniques modernes de direction, notamment dans les domaines de contrôle d'inventaires, des comptes clients et de la répartition d'un territoire de vente, il aura acquis cette expérience, en partie à l'étranger et en partie dans une position similaire à celle que nous proposons, au sein d'une filiale d'un groupe international.
Cette annonce s'adresse aux candidats réunissant les qualifications énoncées ci-dessus, désireux de faire un pas important dans leur carrière et déterminés à obtenir en trois ans une progression de 35 % du chiffre d'affaires.
Adresser c.v. détaillé, prétentions et photo à Universal Media, chaussée de La Hulpe 122, B-1050 Bruxelles, qui transmettra.
Veuillez mentionner sur l'enveloppe la réf. MO/743

GROUPE INTERNATIONAL
spécialiste en
mesure et régulation
recherche pour un de ses
Départements à l'Ouest Paris
un

Ingénieur Commercial

- formation électro-technique et mécanique des fluides
- expérience confirmée dans la vente

Il négociera à haut niveau la vente de produits de comptage de liquides auprès des engineering sur les marchés du pétrole et de la pétrochimie.
- anglais indispensable
- déplacements de courte durée en province.

Envoyer C. V. et photo sr réf. 360 à SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09 qui transm.

---

centor
Centre d'Etude et d'Assistance pour l'Organisation Humaine des Entreprises

Notre équipe recherche

UN CONSULTANT SENIOR FONCTION PERSONNEL

ayant une formation supérieure et cinq ans minimum d'expérience de cette fonction à un niveau global en Entreprise ou/et Cabinet.

Pour assister les Directions Générales dans la définition et la mise en œuvre des politiques de gestion et d'animation des membres de l'entreprise.

Le poste offre de grandes possibilités d'enrichissement professionnel. Le perfectionnement dans les techniques les plus avancées de la fonction Personnel est assuré au sein du Groupe.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous référ. 805 M à CENTOR, 13 bis, rue Henri-Monnier, 75009 PARIS.

AUDITEUR INTERNE INTERNATIONAL

Paris F. 110.000

Notre client est une société internationale industrielle d'origine américaine, leader mondial sur son marché. Le développement de ses activités l'amène à créer un poste d'Auditeur Interne International, basé à Paris (grande banlieue ouest) dépendant du Directeur de l'Audit International aux Etats-Unis et en relations fonctionnelles très étroites avec le Directeur Général Finance et Administration en France. Cet Auditeur sera amené à se déplacer dans les sociétés françaises du groupe mais pourra aussi se rendre en Espagne et au Luxembourg. Après un stage aux U.S.A., il sera chargé de la création et de l'implantation de sa fonction, c'est à dire de l'efficacité du contrôle interne, du respect et de la régularité des procédures et méthodes administratives qu'il aura contribué à mettre en place. De formation supérieure, il possédera une solide expérience de 5 ans minimum de comptabilité et d'audit, acquise soit dans un cabinet d'audit international soit dans un groupe multinational d'origine anglo-saxonne. Une bonne maîtrise de la langue anglaise parlée et écrite est indispensable. Les perspectives de développement de carrière sont excellentes pour un homme capable de communiquer à tous les niveaux de direction et ouvert à toutes les fonctions et disciplines de l'entreprise. Ecrire à Monsieur Michel Soyer, 8 avenue Mercœur, 75008 Paris, sous la référence M654. La plus grande confidentialité est garantie.

CHEF DE PRODUITS

Industrie Alimentaire 65/80.000 F

IL SERA CHARGÉ DE :
- proposer la politique marketing pour une gamme de produits ;
- assurer la gestion des budgets et des objectifs de vente ;
- être l'interlocuteur des agences de publicité et d'études de marché.

LE CANDIDAT DEVRA :
- être diplômé d'une Grande École commerciale ou équivalent ;
- avoir acquis une première expérience de 2 ans minimum dans la gestion de produits de grande consommation ;
- être parfaitement bilingue anglais.

IL LUI EST OFFERT de grandes opportunités d'évolution dans un groupe international pratiquant un marketing dynamique dans le secteur alimentaire.

Adresser C.V., photo et prétentions à n° 98.269, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

---

banque

Importante Banque Privée recherche pour son Département International un

COLLABORATEUR DE HAUT NIVEAU

Profil : Ce collaborateur a une formation supérieure et une bonne connaissance des techniques bancaires en général, des opérations internationales en particulier. Il a une expérience pratique de quelques années passées dans des établissements financiers étrangers. Il a 35 ans minimum, parle anglais couramment et connaît une autre langue étrangère (Espagnol ou Allemand de préférence).

Sa mission : assister le Directeur du Département International dans l'ensemble de sa mission et à ce titre plus particulièrement :
- superviser la mise en place et le fonctionnement d'un secteur de gestion des opérations internationales, ce qui présente notamment une bonne connaissance pratique des crédits documentaires,
- améliorer les procédures de gestion du département (statistiques, rentabilité, risques).

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous référence CI/M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE RECHERCHE

H.E.C. - SC. PO. - D.E.S. de DROIT

ou équivalent

Le candidat assumera la responsabilité l'animation et le développement du secteur d'activités

EXPERTISES, ETUDES DE MARCHÉ
La prédominance dans le domaine des immeubles industriels et de bureaux sera très marquée.

L'aspect « professionnel » de ce poste implique au départ une expérience immobilière acquise au sein d'une banque, d'une société de promotion ou d'une agence immobilière.

Ce poste offre de très larges possibilités d'évolution et une bonne rémunération au départ.

Envoyer C.V. + photo à :
M. RENZ, n° 898, 13, rue Mercœur, Paris (3e).

JEUMONT-SCHNEIDER

Département INGENIERIE
PUTEAUX
recherche

INGENIEURS ELECTRONICIENS

ayant trois à cinq ans d'expérience en AUTOMATISME pour assurer la mise en exploitation et le maintenance de calculateurs industriels.

Le travail comporte des déplacements.

Adresser CV, photo et rémunération souhaitée à JEUMONT SCHNEIDER Direction des Relations Humaines - Monsieur Deudon 31-32 quai National 92806 PUTEAUX.

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

l'industrielle du béton

DEPARTEMENT PREFABRICATION D'ELEMENTS DE STRUCTURES EN BETON PRECONTRAINT POUR LE BATIMENT ET LES OUVRAGES D'ART

recherche

pour son siège implanté près de CHANTILLY à 40 km au Nord de Paris,

ingénieur

diplômé de l'enseignement technique supérieur spécialité construction, génie civil.

Il sera chargé de l'élaboration de projets et devra assurer les contacts techniques avec les architectes, bureaux d'études, maître d'œuvres...

Adresser CV manuscrit et photo à : Monsieur NOEL, industrielle du Béton, BORAN S/OISE, 60530 Neuilly-en-Thelle. Discrétion assurée.

plein emploi

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE ENGINEERING TRAVAUX PUBLICS

recherche :

COMPTABLE

Niveau DECS, 3 à 4 ans d'expérience dans le domaine de la préparation des bilans, des déclarations fiscales et ayant des connaissances en comptabilité analytique.

Adresser C.V. détaillé et prét. sous référ. CAR 12 à

PROFILS

CONSEILS EN RECRUTEMENT 3 bis, rue Keppler, 75116 PARIS

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE PARIS

RECHERCHE URGENT pour son siège administratif

CADRE COMPTABLE

POUR SERVICE COMPTABILITE GENERALE

capable de seconder le chef de département.

Une formation comptable de type IUT ou DECS est exigée.

Traitement annuel de début de l'ordre de 45.000 à 50.000 F.

Adresser lettre manuscrite accompagnée d'un C.V. et d'une photo, à :

AG. PUBLICITE R.B. CARRIÈRES

18, rue Pouzeroy – 78017 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ filiale d'un groupe international de 1er. plan Secteur Chimie - produits de grande consommation (CA supérieur à 1 milliard de francs.)

recherche

POUR RENFORCER SON POTENTIEL TECHNIQUE

JEUNES INGENIEURS de très haut niveau

- Une première expérience acquise dans des postes opérationnels en Usine
- et des caractéristiques de dynamisme, d'efficience et d'esprit d'entreprise

les préparant à des postes de responsabilité importants dans les divers établissements du groupe.

Adresser lettre man. et CV sous réf. N05602 à SPEAR, 12 rue Jean-Louis 92307 PUTEAUX qui transmettra

---

SOCIÉTÉ LOGABAX DÉPARTEMENT MAINTENANCE recherche dans le cadre de développement de nouveaux produits

INGÉNIEUR D'APPLICATION

SUPPORT TECHNIQUE

Deux ans d'expérience souhaitée dans l'un ou plusieurs des domaines suivants :

- ENREGISTREMENTS MAGNETIQUES ;
- TELETRANSMISSION ;
- ELECTROMECANIQUE PERIPHERIQUE.

Disponible rapidement.

Adresser C.V., photo et prétentions à LOGABAX. Direction du Personnel, 77, avenue Aristide-Briand, 94110 ARCUEIL.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FABRIQUANT ET DISTRIBUANT DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION

recherche

UN CHEF DE MARCHÉ POUR LA RÉGION PARISIENNE

responsable dans un souci de rentabilité du développement des ventes.

Il est demandé :
— Une très forte expérience de la vente et de la distribution de produits alimentaires ;
— La pratique de l'animation d'une équipe.

Une bonne connaissance du marché parisien serait d'autre part appréciée.

Le salaire sera en rapport avec les compétences demandées.

Adresser C. V. et photo sous n° 351.038 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Société de presse et de films publicitaires recherche

5 AIDE-COMPT.-DACT.
10 DACTYLOS TEXTES
5 STENODACTYLOS
2 SECRÉTAIRES bilingues anglais
2 SECRÉT. trilingues anglais-allemand

Se présenter à EU-SELEC, chargé du recrutement 62, av. Franklin-Roosevelt, 8e, Tél. 225-51-10 + 256-57-20 +.

GROUPE INTERNATIONAL D'ASSURANCES recherche SBS

AGENTS GÉNÉRAUX

IL EST DEMANDÉ :
— Très bon niveau général.
— Forte personnalité.
— Méthode, dynam., ténacité.
— Sens de la négociation.

NOUS OFFRONS :
— Responsabilités.
— Format. complet. et suivie.
— Rémunération en fonction de la valeur de candidat.
— Larges poss. de promotion.

Enc. C.V. et photo retournés à No 938 Publicité MURATET, 15, rue Taitbout, 9e, pal. tr.

Cie D'ASSURANCES

ÉQUIPE D'UN IBM 370/125

recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR DÉBUTANT

diplômé I.U.T. ou équivalent. LIEU DE TRAVAIL CLICHY Adr. C.V. et prét. 25 No R.036.

ETP 31 bd. BOISSE NOUVELLE 75002 PARIS (et transports)

STE TRAVAIL TEMPORAIRE recherche

DIRECTEUR

responsable C.A., clientèle, gestion commerciale.
Il devra avoir 30 ans minimum, savoir de DIRECTION agence de travail temporaire ou de DIRECTION COMMERCIALE dans Filiale(s).
Qualités de commandement et gestion, aimer contacts clientèle Nov. 01, et prétent. sous réf. No 1.260/M C.V. à M. Pr. Olivier-de-Serres, 75015 Paris, qui transmettra.

Ste LEADER PRODUITS ALIMENTAIRES Quartier Montparnasse recherche

ATTACHÉ MARKETING POUR DIVISION INTERNAT.

— Age min. : 28 ans, masculin ;
— Expérience acquise produits de grande consommation ;
— Disposé pour voyager ;
— Anglais indispensable ;
— Espagnol apprécié.

Adr. C.V., photo et prét. à M. MARY - ROGIMA 170 bis, bd Montparnasse 75014 PARIS.

Service Technico-cciel Société thermique Industrie recherche

JEUNES B.T.S.

(Formé, acieté succès) pour développer et vendre brûleurs moyennes et fortes puissances.
Etablissement offrant brûleurs Fours d'incinération de graduchantiers.
Adr. C.V. manuscrit av. photo à No 1.260/M C.V. PYLAM 123 124, av. Francis-Arago 75000 PARIS qui transm.

Fondation Carle Institut Radium Section Médicale 26, rue d'Ulm Paris-5e rech.

INFIRMIÈRES D.E.

pour service de jour ou de nuit au Chilo. Ecr. avec CV ou se présenter : Mme Bernard, Surveillante générale.

MANIPULATRICE

Radiothérapie
Ecr. ou se prés. : Mlle Aurégan - Poste 465.

MANIPULATRICE

Radiothérapie
Ecr. ou se prés. : Mlle Boulier - Poste 391.

Si vous êtes libre et prêt à

NOUS CONSACRER

chacun, semaine
Ne serait-ce que

10 H. DE VOTRE TEMPS

Nous vous permettrons APRES FORMATION assurée par nos soins de

FAIRE CARRIÈRE

Au sein d'une Société qui défend un produit de grande classe.

GAINS IMPORTANTS
Travail intéressant dynamique

Tél. : 222-67-61 de 9 h. à 13 h. et de 14 h. à 19 h. pr rd.-vs diront tout sans satisfaire votre curiosité.

MASSON
EDITEUR

rech. pr son département de PUBLICATIONS LIVRES MEDECINE et SCIENCES

TECHNICIEN DE FABRICATION

ayant bonne pratique de la préparation, calibrage, du suivi impression et façonnage.

Réf. MR 122
Adress. C.V., prétentions, sous réf. MASSON, 120, boulevard Saint-Germain, 75280 Paris, CEDEX 06.

Société industrielle en expansion rech. pour une de ses usines située à VAUJOURS (93)

AGENT D'ORGANISATION EN USINE

Et faisant avec le service central d'organisation et méthodes diverses actions concernant les implantations d'ateliers de stockage, les techniques de chargement...

Il est demandé une formation IUT, BTS ou équival. et une première expérience industrielle.

Adresser C.V., photo et rémunération actuelle sous réf. V 114 à

PLACOPLATRE
Département Relations Sociales
B.P. 132
92505 RUEIL-MALMAISON

IMPORTANT GROUPE IMMOBILIER

dont l'activité se développe en France et à l'Etranger, recherche

CHEF DE PROGRAMME

JUNIOR

pour lui confier dans un premier temps

un rôle d'ASSISTANT

- Ce poste s'avérait convendrait à candidat de formation supérieure, juridique et financière ;
- Une première expérience de gestion même courte dans l'activité immobilière est indispensable.

Adresser curriculum vitae à M. STEPHAN, SEFRI, 33, avenue du Maine, 75755 PARIS CEDEX 15.

Importante Société **ENGINEERING CHIMIE PETROLE**

recherche

INGENIEUR confirmé GENIE CIVIL

ayant plusieurs années d'expérience, de préférence dans une société d'engineering industriel.
– Bonnes connaissances charpente métallique appréciées.
– Anglais nécessaire.

Envoyer C.V., lettre manuscrite et prétentions sous référence 744 A à :

S.A.P.M. 189, av. Charles-de-Gaulle 92200 NEUILLY CEDEX

SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE (BANLIEUE OUEST) en très rapide expansion recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL AUTOMATISMES INDUSTRIELS

Ce poste conviendrait à forte personnalité possédant une expérience de plusieurs années de la vente de systèmes d'automatismes électroniques dans l'industrie.

Il implique une rémunération élevée et d'excellentes perspectives de carrière dans une entreprise extrêmement dynamique. Adresser C.V. à C.G.P. n° 438 – 25, rue Cavendish – 75019, Paris qui tr.

GROUPE INTERNATIONAL ÉDITIONS-MUSIQUE ET AUDIOVISUEL

recherche

pour régies parisienne :

ASSISTANTS A DIRECTIONS administrative et financière

Niveau ESC, ou ESSEC, DECS indispensable
Anglais nécessaire.
Expérience Cabinet d'expertise appréciée.

O.V. détaillé, candidature manuscrite, références précises, photo identité et prét., sont adressés à n° 88.916, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75001 PARIS, qui transm. Réponse assurée à cand. ayt adressé dossier répond. aux exigences ci-dessus.

Association touriste social suisse SAINT-LAZARE rech.

AIDE-COMPTABLE

Comptab. clients, 13e mois sal. Avant. soc. & sem. congés. Libre de suite. Se présenter 7, rue Pasquier (8e droite) tous les j/s de 15 h. 30 à 17 heures.

La Société des Autoroutes du Nord et de l'Est de la France recherche

CHEF DE DISTRICT

Responsable des activités viabilité (entretien des chaussées, ouvrages d'art, installations), sécurité et police d'un secteur d'autoroute. Ce cadre a environ 120 personnes sous son ordre. Le niveau de formation souhaité est celui d'ingénieur des sections T.P.E. spécialement. Adr. candidature manuscrite, C.V., photo et prétentions à S.A.N.E.F., B.P. 46, 60204 SENLIS.

Recherche

EMPLOYÉE STÉNODACTYLO

25 ans environ. Courrier, class., réception de la clientèle.

Bonne présentat. Av. sociaux. Ecr. ne 4245 « Le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75727 Paris-9e.

STE DISTRIBUTRICE ETABLISSEMENT VACANCES recherche :

CADRE EXPÉRIMENTÉ

restauration collectivités recrutement, direction personnel achats-stocks.

Ecrire T.-V. B.P. 383 75625 PARIS CEDEX 13.

Société Privée Banlieue Nord recherche

ÉLECTRONICIENS

ATE 1 - ATE 2

(ultérieurs Sec P 2, B.T.S., D.U.T. équivalent)

LIBRES RAPIDEMENT FORMATION ASSUREE

Env. C.V. à F.T. IMPACT, 8, r. Arsène-Houssaye, Paris-8e q. tr.

DELATTRE-LEVIVIER

Tour Pleyel La Défense recherche

COMPTABLE

pour service trésorerie

Références bancaires appréciées.

Adress. lettre manuscrite C.V. et prétentions au Service du Personnel 92084 PARIS La Défense Cédex 15

SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE ANTI-POLLUTION INDUSTRIELLE recherche

INGÉNIEUR

ayant expérience combustion et industries concernées.

Env. C.V. et photo à no 38.816 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, PARIS-1er, q. tr.

Sté d'économie mixte de gestion et de constructions immobilières recherche

PROGRAMMEUR ANALYSTE confirmé

pour traitement de son programme informatique, contrat de 3 ans. Adr. C.V. et prétent. : SEMIDEF – 17, rue de Sèvigné, 75004 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION DE MATÉRIEL TÉLÉPHONIQUE recherche pour son usine située dans la banlieue OUEST de PARIS

UN PROGRAMMEUR 2e ÉCHELON

D.U.T., méthode de Warnier, L.C.P., langage COBOL, A.N.S. 2 ans expérience professionnelle. Libéré des obligations militaires.

Ecrire avec référ. à no 39.385, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

CENTRE D'ÉTUDES DOMAINE PETROLIER Banlieue Ouest recherche :

INGÉNIEUR PHYSICIEN

2 à 3 ans d'expérience dans la conception et mise au point de matériel industriel pour mesure physique.

Envoyer C.V. et prétentions sous no 39.090, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPTE SOCIÉTÉ recherche

INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL

Diplômé E.T.P. - A.M. ou équivalent
Minimum 3 ans d'expérience, connaissant béton armé, charpente métallique, second œuvre pour bureau d'études de bâtiments industriels.
Anglais parlé et écrit nécessaire.
Déplac. FRANCE et OUT.-MER

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

Diplômé A.M. - E.N.S.I. ou équivalent,
Minimum 3 ans d'expérience, connaissant machines-outils et ateliers de fabrication mécanique pour bureau d'Engineering.
Anglais lu parlé et écrit nécessaire.
Déplac. FRANCE et OUT.-MER

NATIONALITÉ FRANÇAISE EXIGÉE.

Ecrire avec C.V. dét. et prét. à no 38.803, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

CENTRE CHIRURGICAL MARIE-LANNELONGUE
129, rue de Tolbiac, Paris-13e, recherche pour son laboratoire d'analyses médicales

TECHNICIENNE

(B.T.S.) ou 2 ans expérience, libre de suite. Tél. pour R.V. : 707-07-39 poste 407.

Importante Société de Services recherche dans le cadre de son développement pour PARIS et région parisienne

3 ATTACHES DE DIRECTION CCIALE

— Minimum 25 ans.
— Possédant voiture.
— Bne expér. sur le terrain.
— Connaiss. techniques industrielles appréciées.
— Formation et avenir assur.
— Salaire fixe impt X 13 + remboursement de frais.
— Position assimilée cadre (et cadre selon candidat).

Téléphoner pour R.-V. 277-41-51 et 52

BOULOGNE (Ate Porte-de-Saint-Cloud)

Société **EMBALLAGE PLASTIQUE** recherche

TECHNICO-COMMERCIAL

— Bonne connaissance allemand.
— Disposant si possible expér. commerce plastiques.
— Apte à conduire négociations de haut niveau.
— Déplacements Bénélux, France.
— Stage techn. usine Allemagne.
— Indemnité forf. voiture.

SITUATION DE REEL AVENIR offerte à candidat de valeur.

Adr. C.V. détaillé et prétent. à ORBIS, 28, av. Franklin-Roosevelt - 75008 PARIS

ORGANISME FINANCIER

recherche

POUR PARIS 9e ARROT

UN JEUNE **COLLABORATEUR** ESSEC - ESCP SCIENCES PO - DROIT)

POUR UN POSTE ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL (un intérêt marqué pour la démarche auprès d'entreprises tant à Paris qu'en province est indispensable.)

Bonne perspective d'avenir.

Adresser C.V. + photo + prét. ARCIAT, 16, bd Haussmann, 75009 PARIS (S/réf. L. 62) qui transmettra.

O.B.U.T. rech. DESSIN. E2 ou PROJ. 1

Outillage automobile et CARROSSERIE
2 r. des Récollets, Paris-10e

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE 5A DIRECTION GÉNÉRALE Banlieue Ouest

ASSISTANT CONTROLEUR DE GESTION

Le candidat devra avoir une formation économique et comptable niveau DUT et être dégagé des O.M.

Env. C.V. détaillé, photo et prétentions à no 31.106 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, PARIS-1er qui transmet.

RECHERCHONS URGT PROJETEUR 2e ÉCHEL. AÉRONAUTIQUE

connais. parfaites cellule aménagement structure.
2, square Pétrelle, Paris-9e, Tél. : 874-40-83.

ANDERSON-JACOBSON S.A.

Recherche pour vente de Terminaux à Modems, Imprimantes Télétex-commerce 2 à 3 ans d'expérience Vente, si possible informatique.
Anglais souhaité.
Envoy. C.V. et prétentions, 152 bis, avenue Marc-Dormoy, 92120 Montrouge.

ETABLISSEMENT FINANCIER remplacement 6 mois

J. H. - J. F.

pour réception courrier, recouvrement créances. Nécessaire : Permis Conduire immédiatement.
Se prés. CRES, 231, rue du Faubourg-Saint-Martin, Paris-10e.

Société de travail temporaire 1er rang d'excellente réputation recherche pour PARIS et région parisienne

RESPONSABLE TECHNICO DIVISION « INDUSTRIE »

Références exigées.
Ecr. avec C.V. n° 1.969 Publicitas, 115, bd Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.

CENTRE D'ÉTUDES Banlieue OUEST

recherche pour travailler sur la conception et la mise au point d'ensembles automatisation du pétrole en mer :

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

(Paris, Centrale, Supélec, E.N.S.T.A.)

Ayant quelques années de pratique de la méthode, des éléments finis dans le domaine des calculs de structures.

Envoi C.V. et prétentions à CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

SIDE

recherche
LIBRES RAPIDEMENT ANALYSTES-PROGRAMMEUR COBOL ANS O.S.
ANALYSTES-PROGRAMMEUR PL 1 D.S.
2 ans expér. minimum. Adress. C.V. 11, r. Depas, Paris-16e.

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE A VOCATION NATIONALE

recherche pour PARIS

juriste contentieux

niveau doctorat en droit ou similaire pour une activité d'assistance juridique auprès des membres.
Poste autonome au sein d'une équipe dynamique.
Le traitement de départ annuel sera de 90.000 francs minimum.

Ecrire sous référence 10.645 M

plein emploi 156, Bd Haussmann 75008 PARIS.

UN INGENIEUR MONTAGE

Société d'études et de constructions nucléaires en forte expansion, nous proposons à un ingénieur de participer à la préparation et au suivi des ouvrages des équipements auxiliaires de centrales.

Le lieu de travail est le siège de notre Société (banlieue Ouest) mais de fréquent déplacements - de courte durée - sur site sont à prévoir.

Nous étudierons plus particulièrement les candidatures de personnes titulaires d'un diplôme A ou M ou équivalent et ayant une expérience professionnelle de 2 à 5 ans.

Ecrire à No 59.169 — Contesse Publicité — 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, q.tr.

GESTION

Notre Société d'études et de réalisations de grands ensembles industriels (carnet de commandes : 10 milliards de francs) cette un poste d'assistant de gestion dans un de ses services techniques (environ 200 personnes).

Si vous avez une formation HEC, ESSEC ou équivalent et une expérience de 5 années au moins dans le contrôle budgétaire, nous vous proposons de venir appuyer l'état-major de ce service dans l'établissement des budgets et le suivi de leur réalisation. En dehors de cette mission essentielle, vous prendrez en charge des études particulières qui pourront vous être confiées ou que vous entreprendrez à votre initiative.

La connaissance de l'anglais est appréciée.

Ecrire à No 59167 Contesse Publicité, 20, avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONSTRUCTEUR – PROMOTEUR banlieue Ouest de Paris propose à un

INGENIEUR BATIMENT

de DEVELOPPER son département BATIMENTS INDUSTRIELS

Il aura la responsabilité de la conduite des chantiers et prendra progressivement en charge

- la gestion du département
- les relations avec la clientèle
- le développement de la clientèle

Ce poste nécessite une expérience min. de 5 ans de conduite de travaux dans un secteur similaire.

Pour obtenir informations complémentaires écrire *sous référence 5148 C*

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

Très importante publication industrielle recherche

DOCUMENTALISTE

pige journaux, recherche documentations, constitution de dossiers rédactionnels, etc.
Connaissance des problèmes économiques et du milieu industriel appréciée.
Adresser C.V. + prétentions à n° Q. 631 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

MARKS & SPENCER (France) recherche

chef comptable

Le candidat devra avoir une bonne pratique de la comptabilité générale, de préférence au sein d'un groupe important.

- Une bonne connaissance de la langue anglaise est recommandée.
- Poste stable, nombreux avantages sociaux.

Env.CV et prét. s/réf.7102 à P.LICHAUSA, 10, rue de Louvois, 75063 Paris cedex 02 qui transm.

هكذا من الاصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	36,00	42 03
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,18
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	26,00	30,35
Achat-Vente-Location EXCLUSIVITES	32,00	37,36
L'AGENDA DU MONDE (chaque mercredi et chaque vendredi)	25,00	29,19

offres d'emploi

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE A VOCATION NATIONALE recherche pour PARIS

juriste contentieux

- niveau doctorat en droit ou similaire pour une activité de contentieux juridique après des mineurs.

Poste autonome au sein d'une équipe dynamique.

Le traitement de début annuel sera de 90.000 francs minimum.

Ecrire sous référence 10.545 M

plein emploi 128 av. Wagram 75017 Paris

UN INGENIEUR MONTAGE

Société d'études et de construction sous licence d'appareillage de pompage [illegible] pour le montage des machines de process et centrales.

Le lieu de travail [illegible] - de longs déplacements.

Nous [illegible] connaissance de [illegible] Cabinet [illegible] expérience professionnelle.

Ecrire à [illegible] 26, av. Opéra 75001 Paris

GESTION

Jeune Société d'études et de construction de grand [illegible] pour un poste d'assistant [illegible] services techniques.

Si vous avez une formation [illegible] économique et si vous avez déjà [illegible] de préférence dans le domaine [illegible] vous êtes [illegible] de notre équipe [illegible] qui vous [illegible] un salaire [illegible] ainsi que des [illegible] intéressantes.

Le connaissance [illegible] souhaitée.

Envoi à Ro [illegible] 26, avenue Carnot 75017 Paris

CONSTRUCTEUR [illegible] bancs d'essais [illegible] propulsion

INGENIEUR BATIMENT

de DEVELOPPEMENT [illegible] BATIMENTS INDUSTRIELS

[illegible]

DOCUMENTALISTE

---

chef comptable

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE A VOCATION NATIONALE recherche pour PARIS

juriste contentieux

- niveau doctorat en droit ou similaire pour une activité de contentieux juridique après des mineurs.

Poste autonome au sein d'une équipe dynamique.

Le traitement de début annuel sera de 90.000 francs minimum.

Ecrire sous référence 10.545 M

plein emploi 128 av. Wagram 75017 Paris

UN INGENIEUR MONTAGE

Société d'études et de construction sous licence d'appareillage de pompage [illegible] pour le montage des machines de process et centrales.

Le lieu de travail [illegible] - de longs déplacements.

Nous [illegible] connaissance de [illegible] Cabinet [illegible] expérience professionnelle.

Ecrire à [illegible] 26, av. Opéra 75001 Paris

GESTION

Jeune Société d'études et de construction de grand [illegible] pour un poste d'assistant [illegible] services techniques.

Si vous avez une formation [illegible] économique et si vous avez déjà [illegible] de préférence dans le domaine [illegible] vous êtes [illegible] de notre équipe [illegible] qui vous [illegible] un salaire [illegible] ainsi que des [illegible] intéressantes.

Le connaissance [illegible] souhaitée.

Envoi à Ro [illegible] 26, avenue Carnot 75017 Paris

CONSTRUCTEUR [illegible] bancs d'essais [illegible] propulsion

INGENIEUR BATIMENT

de DEVELOPPEMENT [illegible] BATIMENTS INDUSTRIELS

[illegible]

DOCUMENTALISTE

---

chef comptable

RIVOIRE ET CARRET recherche pour bureau région parisienne (EPINAY - 93)

UN RESPONSABLE « ADMINISTRATION DES VENTES » (A.M.V.)

Rémunération départ 48.000 F par an. Avantages sociaux.

Si vous êtes intéressé, envoyez C.V. manuscrit photo et prétentions à RIVOIRE ET CARRET Recherche du Travail, Boîte postale 318, 13279 MARSEILLE, CEDEX 1

IMPORTANT GROUPE AMERICAIN recherche pour service APRES VENTE FRANCE département photocomposition Lieu de travail : SAINT-MANDE

1 AGENT TECHNICO-ELECTRICIEN Niveau IV ou V Ch. ou 3e catégorie

Les candidats devront avoir le service [illegible] et au minimum 2 ans d'expér. Connaissance de l'anglais appréciée.

Env. CV et photo à J.-P. Meininger, 516 Mortrent B.P. 22 - 60160 Montdidier

---

BIANCHINI FERRIER Paris ch. Collaboratrice trilingue (anglais allemand) pour vente et secrétariat. Envoyer C.V., photo et prétentions à Bianchini-Ferrier, 34 bis, av. de l'Opéra, 75001 PARIS.

Paris, rech. cadre, bi niveau, expér. secr. Lourve 75002 Tél. 261. 0.F. 150, 31000 Toulouse.

La FONDSAV de l'Université de Paris-Sud recherche le poste d'INGENIEUR DE SECURITE et l'ensemble de son complexe scientifique.

Adresser cand. av. C.V. à J.-M. Vicq, Fondsav du Centre d'Orsay, bât. 300, 91405 ORSAY.

3e arr. ch. Adjoint au chef comptable, B.T.S. Hôtel., mot. comptabilité [illegible] Min. 35 ans. Adr. C.V. au Secrétar. Parisien, 5, r. Thénard, Paris-5e.

S.S.C.I. recherche

ANALYSTES PROGRAMMEURS PROGRAMMEURS

PL 1 et mini-système PARIS - PROVINCE

Envoyer C.V. à SEDAP Tour Gamma A 193, rue de Bercy, Paris (12e)

SOCIETE COMMERCIALE D'IMPORTANCE NATIONALE Quartier Champs-Elysées recherche

COMPTABLE CONFIRMé

Diplômé ou expérience

Ecrire avec C.V. sc. réf. 13.726, S.E.P.M., Petites Annonces, 100, av. Victor-Hugo, 92522 Neuilly, cur transmettre.

Sté internationale recherche pour UE 6 mois à Paris

ETUDIANTS PROGRAMMATION dans université scientifique

Connaissant si possible l'allemand APL

Anglais courant indispensable.

Ecrire n° 39.701, Contesse Pub. 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

---

Association d'EDUCATION POPULAIRE recr. pr foyers de jeu. trav. mixtes de région parisienne :

1 DIRECTEUR 1 ADJOINT

av. expérience professionnelle. Env. candidat. av. C.V. à P.J.T., 22, rue Henri-Lihoff, 92100 Courbevoie.

Dirig. Form. rech. coll. vacat. (Form. Sup. Exp. Industrie) : Comm. Admist. Chim. Sécurité. Entretien. Lég. soc. Secrétar. Ecr. n° 8.083 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Fabrique Comptable, 18e rech. LICENCIE-ES EN DROIT spécial. droit des affaires, rédaction des actes commerciaux. Adresse. C.V. à P.C.C., 25, rue de la Procession, PARIS-15e.

ASSISTANT à P.D.G. DE P.M.E. CADRE SUPERIEUR INGENIEUR A.M. + I.C.D.

- Grande expérience dans deux pays minimum français.
- Expér. des problèmes d'organisation, de structuration et des circuits d'information.
- Pratique de la gestion prévisionnelle et budgétaires.
- Participation aux politiques par objectifs.
- Plans à termes.

Ecr. No 39.707 CONTESSE Pub. 20, av. Opéra, 75001 Paris Cdx.

I.F. 55 ans, B.T.S. secrét. direct. 5 ans expérience responsable administrative dans domaine créatifs publicitaires. Etudie toutes propositions, offres sérieuses.

Ecr. n° 8074 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

JURISTE URBANISTE Lic. droit pub. I.U.P. Exp. de l'urbanisme régiem. et opérat. ch. poste à responsabilités dans organisme public d'aménag. et d'urbanis. 10 D.O.M. Coll. local). bureau d'études, cabinet d'arch. urb. Ecr. No 3.3 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens 75427 Paris-9e

---

AUTODIDACTE 33 a., exp. études direct. B.E. Ordonnanc. PERT, suivi chantiers France - Etranger.

ELECTRICITE ELLINGUE ANGLAIS + Technique, ch. sit. position CADRE ou ASSIMIL. INGEN. d'ingénierie, ne entreprise offrant poss. déplacement longue durée. Etranger ETRANGER. Ecr. No 97.680 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris, G.P.

Directeur bureau d'études et précédent chiro commerce Raid-Afrique, 34 ans, pic. âge exper. dans toutes relations publiques, contacts, neuve, responsabilités coordination et direction, Italien, Anglais, Arabe, ch. emploi stable hors responsabilités Raid à Paris. Ecr. PAVILLON DE FLORE, 29, av. 1re-Armée, Montmorency (95)

H. 33 a., Inst. Institut de Droit des Affaires (Fac. Paris) + 4 a. exp. ces gdes banques de Paris. Sens, qualités pr créa. rédact. d'actes S.S.P., contacts ex. notaires pr actes d'hypoth. Ch. sit. anal. de sa var. Prét. 5000/M. Ecr. no 2303 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

DOCTEUR GEOLOGIE structurale et pétrolière, 36 a. Marié, 2 enfants. Ch. Sect. mise et carrière inculpat. Ecr. No 42.302 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

ING. COMMERCIAL 31 ans, 6 ans expérience gestion, marketing, relations extérieures profess. et mondaines. Excellentes connaiss. anglais, rech. poste responsabilités dans secteur commercial.

AFRIQUE - ASIE ECRIRE HAVAS NICE 0996.

H. sans expér. D.S. P. ALE. 47 ans, ch. poste adjoint. Cherche situation stimulante Formation AV.

Ecr. Virgule Organisation, 26 Av. Opéra

Hme 25 a., D.E.A. Math. anal. avec fort stage informat. ch. poste Cadres. Paris. Ecr. n° 97.901 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

ASSIMATEUR, 31 a., 7a. exper. diversifiée, responsab. locales et régionales, gestion budget, direct. d'équipe, pratique des groupes. Etudie, dès proposit. Ecrire n° 97.929 M 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

JEUNE FEMME Mécanicienne ou Presseuse ch. situat. dans couture flou (formation ou débutante) 4 poss. dans rég. parisienne sud-ouest. Ecr. No 8.013 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

J.H. 21 a., DUT Tech Co Connaissances informatique. Bonne présentation, dynamique, dégagé. S.M., Sect. OFP rés. ch. poste Cadres. Ecr. Perconcol, 2, r. des Trois-Frères, 75018 Paris.

POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEN (Centre d'information pour l'emploi) vous propose d'acheter pour 1976 les pages Extraits de naissance :

- Le C.V. : rédaction avec exemples, entraînement.
- La graphologie et ses pièges.
- Le questionnaire.
- Tendez-vous : les « trucs » et astuces.
- Réussir entretiens, interviews
- Les tests psychologiques.
- Emplois les plus demandés.
- Vos chances de succès.

Pour informations, écr. CIDEN 6, av. Montaigne, 78 Le Chesnay

---

KELLY GIRL Travail temporaire dispose de plusieurs emplois secrétariat, dactylos, sténodactylos Libres immédiatement pour remplacements de 1 mois et +. 329-82-38.

KELLY GIRL Travail temporaire dispose de plusieurs emplois secrétariat, dactylos, sténodactylos Libres immédiatement pour remplacements de 1 mois et +. 329-82-38.

FEMME, 32 ans, GESTION DU PRESONNEL expér. recrutement, formation étudier, très propos. Ecrire n° 97.924 M 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e c. t.

Hme 38 a., études supér. de commerce + stage de direction admin., gestion entreprise, ch. poste Cadre unique ou multiple. Etudie toutes propos. 92, Cours de Vincennes, Paris.

J.H. 25 ans célibataire dégagé O.M. POSSEDANT : — DUT option personnel — Licence droit, économie et D.E.C.S. — Bilingue anglais, bonnes notions espagnol. — Expérience commerciale administratif de imprim Ste. — Libre de suite.

ACCEPTERAIT Poste Cadre Gestion Possibilité déplacements. Ecrire : M. Thierry PARIS 20, rue Louis-Blanc 75020, BUT 203-25-25

Etud. anglais, part. français, cherch. travail dans hôtel (Sud France) du 30 juin - 30 sept.

W. Owen, 16 Ullswater Crescent, Woodthorpe, Nottingham, Angleterre.

CADRE COMPTABLE autodidacte, 36 ans, pouvant assum. responsabilités étendues P.M.E. (dirigeant Soc. comité, organis. adm.) recherche situation Lot-et-Garonne ou limitr. Ecr. n° 8072 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE SUPERIEUR, Sté de Tourisme gestion complète de loisirs, possédant de nombrx contacts commerciaux, rech. poste de DIRECTION GENERALE Ecr. n° 6003 HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, PARIS-8e

---

DOCUMENTALISTE H. 28 ans, 5 ans exp. presse, Anglais, all. courant, connaissance scientifique. Libre imm. Tél. 241-21-19

Jeune bachelière parisiennelaise, trilingue, cherche place au pair pour juin, juillet, août 1976. Aime les enfants, adresse. Ecr. n° 97.926 M 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e

---

Ingénieur E.S.P.C.I. avec directeur tech. industrie caoutchouc, 30 a. exper. dir. usine, mat. rep. parts. Ecr. n° 2299 « le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

JURISTE, H, 35 a., jc. droit privé, 18 a. d'exp. ds ets de crédit, ch. poste cadre, de promot. immo. ou créd. Ecr. Mlle Richert 18, r. Robert-Planquette, 75015 e. 57.

Docteur-ès-Lettres, 1 an d'exp. de le dom. sociétaire

---

travail de contrôle ou de fabrication ou de recherche accepté. Ecr. n° 2300 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

H. 32 ans, cadre de assur. contentieux depuis 8 ans, fic. en droit, adv. D.E.S. cons. juridique, ch. emploi ass. contentieux ou gestion du pers. Sal. 5.000 F.

Ecr. n° 6247 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

DUT GESTION PERSONNEL 2 ans exp. ch. poste Cadre, pers., rech. poste intéress., sv. formation, rémun. motivée, habité. C.V. à demande.

Ecr. n° 8047 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

CADRE INTERNATIONAL, 34 a. **AUTODIDACTE** Exercant fonction[illegible] élevé dans Groupe multinational. Tr. expérimenté organisation, gestion, industr. administration, gest. budg. Anglais courant, all. notions, espagn. Rech. sit. France ou étr. Ecr. n° 97.927 M 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

J.F. 22 a., I.E.P. Paris, lic. Public Droit, D.E.S. Pol. appl. stent sect. presse, rédact. de documents, ch. emploi dans toutes presse

---

Ecr. n° 97.922 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

JEUNE GEOLOGUE 2 ans exp. pétrole. Fr., Etr., cherche situation stable.

Ecr. n° 8058 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

JEUNE FEMME 25 ans, rés. Paris, cherche situation stable. Ecr. n° 97.923 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, gestion d'entreprise, 27 a., 3 a. exper. Libre tout de suite, ch. poste en province.

Tél. h. bur. 538-10-61 c. transm.

CADRE, 42 ans, formation économique et juridique, exper. financement immobilier, 22 ans exp[illegible] banq. et immob. ch. segments, bureaux, industriel, surveillance chantier, T.C.E., marchés et contrats, cherche poste Région Parisienne, poste de responsabilité et d'encadrement dans société de promotion, bureau d'architecte, B.E.T., Ecrire n° 97.921 M 85 bis, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Ingén. ENSAIS chauffeur clim., 3 ans d'exper. ch. poste Cadre, Paris, banl., usine, petite centrale claire, 3 tr. sous chemorex + 2 sous mat. rech. poste Cadre, 2 voit. chacun. Idéo agrém. Cha. Pr 240.000. Ch. Sté Cadre, 3e Grenoble SONDY - Tél. 927-23-00 et 11-20

TOURAINE, 300 km Paris, sur AVIATION PART. ch. poste Cadre, 27 ans, mar. sect. privé, ass. VUE [illegible] FRANCUEIL.

Comptable universitaire, formation ch. à vous ch. poste Cadre, 27 ans, bon sens apport, 4 pos. min. Sect. privé, ass. VUE [illegible] du Sceaux de prétr. Tél. au 654-60-60 de 9 à 12 h. ou Le Monde » Pub., 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e.

BRY-SUR-MARNE, pavill., 4 ch. séj. 40 m., 2 bains, 2 wc, cuis. gar., cave, terras. ouv. 1.000 m. Px 380.000. Tél. 706-23-91, même le dimanche.

LE PECQ DOMAINE DE GRANDCHAMP Pavillon style moderne 1967, de 180 m. habitables, 6 pièces, salon 30 m2 avec cheminée et pièce attenante, 4 chambres, sv. s/sol total. Jardin arbrés, 380 m2. Px 380.000. Tél. 970-24-04, merc 26, vend. 28, de 17 h. à 19 h. Ou 970-10-10, M. MACON, résidence de Fromentel.

PARIS 16e Trocadéro, 3 p., cuis., s.d.b., wc, nov. plac., rangem. Mens. 1.728 F T.C.C. DERANT - 645-11-88

PARIS 16e Mozart, 3 p. cuis., s.d.b., wc, nov. plac., rangem. Mens. 1.728 F T.C.C. DERANT - 645-11-88

L'immobilier

appartements vente

17e SOCIETE PROMOGIM vend dans petit immeuble haut standing de 18 appart. donnant sur rue calme
3-4 P. intérieurement aménagés de 64 m2 + loggia (vaste réception de 30 m2)
PRIX FERME ET DEFINITIF, A PARTIR DE 650 000 F
Livraison quatrième trimestre 1976
Visite sur place de notre appartement témoin tous les jours (sauf mercredi) de 14 h. à 18 h. 14, rue Galvani, Paris (17e) — Tél. 754-52-22

Aix...3340" le m²...prix ferme... livraison été 76
Une résidence de standing. Des prestations nouvelles. Un parc de 3 ha. Une belle piscine. Des aires de jeux. Le calme d'un quartier résidentiel bordé de villas. Le soleil...
Venez sur place au « Canet (3 800 m de la Rotonde) » 44-26 - Tél.: 26.52.88
à pour un 3 pièces de 93 m2
LE PARC VanLoo
ORGECO
Demande de renseignements (gratuite) : 30, rue St-Ferréol de Marseille (13e) 3007 MARSEILLE

Paris Rive droite

PASSY SQUARE D'ALBONI
Bel appart. de réception 168 m2, 3 chbres, 2 douches, sec. Chbre serv. Prix 630.000 F. — 222-10-74.
EXCEPTIONNEL S/JARDIN DES TUILERIES 100 M² 4e étage partiel, service, ZARNITSTACCI 260-34-88 ou 260-23-38.
EXCEPTION. M° PELLEPORT 5e ét. asc., park. Vestibule entrée, double living, 1 ch., Monpelia, 144, 103.000 F. — 874-70-47.
16e BON STANDING, RECENT DUPLEX dern. ét. Living + 2 chbres, 2 conft., bal., park. + 20 m2 terrasse. 760.000 F. 548-26-58
Mo PASSY Bel imm. A. ds 2, séjour, cuis. équ., 4 ch., 2 bns, 2 wc, chbre service. Prix 1.250.000 F. Jean FEUILLADE - 829-24-29.
GUY-MOQUET 4e étage 3 PCES, cuis., s. bains/douche, park. Prix 145.000 F. Visite les 24 et 25, de 9 à 18 h. 194, RUE LEGENDRE
BOIS DE VINCENNES SPECIAL PLACEMENT STUDIOS 89.000 F Le propriétaire - 946-25-21.
PASSY RAYNOUARD Luxueux duplex moderne 4 p., 140 m2, 6e ét. Terrasses, MICHEL et REYL - 265-98-00.
IDEAL PLACEMENT Location et gestion assurées
PLACE ABBESSES 2 P. cuis. équipée, s. de bains, wc Avec 30.000 F Solde long crédit. 700-97-55
GAMBETTA Bel appart., gd liv., 3 chbres, imm. récent, loggias, 6e s/jardin et rue. Prix 340.000 C.F. compris. 343-63-16.
MARAIS Bel immeuble ancien 4 pièces, 90 m2, à aménager. 370.000 F. - 605-25-44.
VILLA SQ. VICTOR-HUGO 175 m² SUR RUE privée 1er ét., très bel imm. Haut plafond, Pces, prof. libre. Prix 825.000 F. - Tél. 704-40-92.
AU PIED DU MONTMARTRE PARTICULIER VEND 7 P. avec TERRASSE plantée. 265.000 F + BAIL 9 triennaux. Total 965.000 F. - 252-44-45.
XVIe EXCEPTIONNEL BEL IMMEUBLE NEUF 8e ET DERNIER ETAGE LIV. + 2 CHBRES + RUE, S. de bains, WC, CHAUFFAGE 2 GRANDES TERRASSES FLEURIES. Parking en sous-sol PRIX 895.000 F (sous frais d'enregistrement) Me voir, CE JOUR, 14 à 18 h.? 15, rue FELICIEN-DAVID ou Tél. 723-96-55
TRINITE BEL IMMEUBLE PIERRE TAILLE 4 P. 2e ét. confort, S/VERDURE. VERNEL - 336-61-30.
PLACE VOLTAIRE-11e Imm. récent, 2e taille. 3 P., Park. rond. Très beau 3 PIECES 480.000 F. 355-60-29 Agences s'abstenir.

BUTTES-CHAUMONT, A 50 m. 2 p. Cuis. Bains. Chfr. ctl. 4e ét. Refait neuf. Asc. 4e étage. 127.000 F. FONCIA — 387-35-00.
Pert. 12e. Studio. Kitch. Bains. Belle Montmartre. Studio. Kitch. Bains. ELIOT — 261-51-26 ou 224-41-89.
EXAMLAIGN. Immeuble récent. 2 chambres, 2 salles de bains, 2 sanitaires. MARTIN, docteur en droit - Téléph. 765-92-09.
MARCADET. Dx pet. imm. en totale rénovation. STUDIOS F 1 - F 2 TT CFT. Av. 18.600, 27.200, 33.400. Tt renseign. et visite : IMMO 13 — 387-73-55.
17e, 5e étage. TR. BEAU OBLE LIVING. TT cft. Monpelia. 144, 103.000 F. — 874-70-47.
MUETTE 14, RUE JULES-CLARETIE 3e ét. Bon état. Soleil. 220 m2. 5 chbres, 4 chbres. Pot libre. Sur place mardi de 14 à 17 h.
AVENUE MOZART (PRES) Imm. neuf terminé. 6e stand. Prestations prestigieuses. Vaste réception, 2 chbres, 2 bns. Sr jdin. Park. Chbre serv. disponible.
PTE MAILLOT. Poisire vend beau 250 m2. Tt cft. Triple liv. 5 chbres. Poss. 2 bns. Park privé. 3e ét. SUD. 604-36-62 (10-19 ht.)
VILLIERS STUDIO. Tout confort. 4e ét. 4e étage. Loggia. Poutres. Soleil. Chemin. chbre service. — 227-35-32.
TROCADERO. Séjour, 2 chbres, 2 bns. Box. Grand stand. Part. Tout confort. Libre. 4e ét. 14-18 h. 16, RUE PETRARQUE PARIS
225-56-91 ou 553-47-43.
16e. PL. PTE DAUPHINE Dx imm. gd stand. Bel appart 140 m2. Hall. Gd liv. 3 chbres. Cuis. 2 bns. Dress. Ch. bns. Cave. Interroms. d'absentn. Tél. : 704-20-05, entre 20 h.
R. de GR-ARNOLD-METTER Dx bel imm. 6e ét. Gd séjour 2 pces. 4e ét. Sur rue et jdin. 140.000. N.-V. 343-33-43.
Tr. PR. DARE DE VEST Bel imm. P. de T. Gd liv. + S. à m. + 3 ch. Cuis. Bns. 3e ét. Asc. Entr. Débarras + chbre service. — 225-26-52.
Tr. SR ARBRES, bd Voltaire, bel imm. récent. 6 pces. Tout confort. 140 m2. 764-40-58.
SQUARE CLIGNANCOURT Beau 6e étage, 3 chbres, tout cft, impeccable, ss. Asc. Calme. Soleil. Etude ts service. Tél. : 606-79-47.
VILLIERS. Imm. P. de T. 90 m2. A rénover. Tél. : 766-40-92 (bureau).
TROCADERO. Imm. de prestige av. fac. marbre. Hall marbré. Vaste séjour, 3e étage, superbe 3 p. C. Bns. WC (air conditi.). Bel imm. Box en 66-sol. Prix 330.000 av. 110.000. — 720-62-27.
EXELMANS-ROULEAU Bel imm. pierre de taille 1926. Entr. Liv. dble. 3 chbres. Tt cft. Belle cuis. 3e ét. Asc. Tél. Jour. 766-40-92. Soir. 720-62-27.
MARAIS. Part. vd studio 45 m2 Tt conft. Soleil. 3e étage. Tél. : 277-70-67.

21, AVENUE PERRICHONT
Séduisant liv. + 3 chbres. 3e étage. Soleil. 2 bains. 140 m2. Garage. 780.000 F. Mardi 14 à 17 h. ou 224-44-44.
DAUMESNIL. Bel appart. Hall d'entrée. Séjour, 3 chbres. WC. Bains. Chfr. ctl. Asc. Soleil. 470.000 F. — 346-22-72.

3-3 p. 70e. Résid. P. à F. 150.000. 4e ét. avec asc. Cuisine et verdure. Métro à la pte. 340. Idéal 92 m2 avec cheminée. 3 chbres bns, cuis. équ. + cuisine + bains. WC. Tél. Cardot et dauppen. Tél. : 360-45-45. Agence s'abstenir.
AVENUE MOZART (milieu) Dans bel immeuble. BEAU 3 PIECES 80 m2 envir. Prix exceptionnel. — 266-16-45.
64, rue RENNEQUIN PRES PLACE PEREIRE 4e étage, asc. Refaire. COQUET 3 PCES, cuis. tout équipée, ch., park. Peu chargé. Imm. Asc. descente. Rafaît neuf. LUNDI, MARDI 11 H. - 17 H. - 722-39-48.
49, AVENUE FOCH Luxueux 65 m2, liv. + chbre. Entrée 16 000.
6e ét., parking. SOLEIL. S/place mardi de 14 à 16 h. 30 FRANK ARTHUR - 924-62-69
MONTMARTRE TRES UNIQT PTFAIRE VEND STUDIOS 2 et 3 P. 172, rue Caulaincourt. Métro 4 s/place Lundi, mardi 14-18 h.
PLACE DES VOSGES (vers), dans 1e. NEUF de CARACTERE. Revêtements ARTS DE 3 P. Asc. CALME. VERDURE. SOLEIL. 278-46-22.
PARIS-16e 121, BD MURAT Résidence de classe, pierre de taille. 7 étages LIVRAISON JUIN 1976 1 SEUL APPT PAR ETAGE
RESTE 4 APPARTEMENTS Large balc., cuisine tout équ. Appt témoin, mardi et vendredi après-midi ou sur rendez-vous
APOI PROMOTEUR CONSTRUCTEUR TEL. : 885-12-50
PORTE DAUPHINE Mag. 4 pièces, 2 bains, 160 m2. MICHEL et REYL - 265-98-00.

Paris Rive gauche

AFFAIRE UNIQUE PASTEUR, 15e, quartier. BAS PRIX. 255-76-22.
1er PRES BD ST-GERMAIN Plâtre vend dans bel immeuble de caractère, gd cft confort/rfte calme. TRES BEAUX STUDIOS et ATELIERS EN DUPLEX 723-98-58
MIRABEAU 3e ét., asc. Bel imm. GD CFT 115 m2 - 590.000 F dont 1 mag. 2 bur. 2 bns. Poss. service attenant et sur-sols. 600.000 F. Cabs. FONCIAL - 266-35-35
SUR PARC GOBELINS Très bel appartem. rdc. 71 m2. 7e. vue imm. Gd séjour. Prix élevé - 535-83-98 soir.
LE MONCEY JUSQU'AU 31 MAI NEUF A MOINS 4.900 F le m2 + CUIS. ÉQU. VAL. 12.000 du STUDIO AU 5 PIECES et duplexes accessoires, av. terrasse dans Résidence de standing LIMITE 9e, 17e, 18e Appartement-témoin 15, rue Caumartin. Ts les jrs et samedi et dimanche.
RUCHETTE - Soleil. Dupleix. 6 années. — 227-19-29.
MONTPARNASSE Beau séjour, 2 chbres, tout cft, soleil, 4e ét. Immédiat. Réduit. 260.000 F - ODE. 80-89.
INVALIDES. Studio 2 couch. 32 m2. 2e ét., s/cour. Prix 75.000. Cabinet DORMION : 926-13-64
LUXEMBOURG RAVISSANT PET. STUDIO II ct. Rationnel. Placement ass. 17, rue LE VERRIER, mardi, de 13 à 17 h.
7e av. Charles-Floquet Bel imm. pierre de taille, liv. + 3 à mang., 3 ch., entr., cuis., bains, chauff. individ. Téléph. 6e ét. asc. + chambre service. 1.100.000 F.
SYDOIN DE L'OBSERVATOIRE 2 p. + cft, 2e étage s/rue, asc. 68 m². 120.000 F. 707-22-43
TOLBIAC - 3 pces 60 m2. 1e ét. Ch. centr. 125.000 F. 335-66-94
ST-SULPICE, 1er, rue Madame 5 p., 2 sanitaires, ss standing, 220 m2. 1.200.000 F. Soir. 45-78 Lundi, mardi, de 13 à 17 heures
PRES QUAIS 5e ARRDT Elégant 2 pces, 2e ét. 140 m2. Dans bel hôtel particul. XVIIIe. MICHEL et REYL - 265-98-00.
Ve - ST-MARCEL - ODE. 25-16 Grand standing. Entrée privative. Appt divisible 126 m2. Asc. Ascenseur. Téléphone. Soleil.

FASTEUIN - Mass. 2 P. 55 m2. 710.000. Etat neuf. 342-68-94
RAPHAEL PRES METRO Charmant petit Atelier avec mezzanine, s. de bains. Cuisine équipée, téléph. CALME. SOLEIL. 222-62-61, heures bur.
RASPAIL MONTPARNASSE PLEIN CIEL. BALC. ODE. 95-16 5 P. + ASCEN. Tél. : SOLEIL
Proxe. ST-SULPICE - ODE. 95-16 Sur jardin. Soleil. Calme. 110 m2, 4 pces, 2 bains, téléph.
VAUGIRARD Très bel imm. pierre de taille Protection phonique. Entrée asc., chauffage central. A saisir 295.000 F. Lundi, mardi, de 15 à 19 h : 5, rue LEON-DELHOMME
PASTEUR Palaire vd 215.000 F 82 m2. Prestes. Balcon. Soleil. Lit, marbl, mirroirs, de 13-17 h. 107, r. de Vaugirard (1er étage).
15e Etage élevé, très bel immeuble neuf Construction et finitions très soignées
4 pièces, bains + s. d'eau, w.-c. séparés, cuisine équipée, cuisine appareil équipée (matériel + démonté)
Visite sur rendez-vs : LAB. 45-32
ST-GERMAIN-DES-PRES Dans imm. pierre de taille, 3e ETAGE. ASC. DESCENDEUR. APPT TRES BIEN DISTRIBUE 4 CHAMBRE SERVICE
PRIX 835.000 F Me voir, 14 h à 18 h, ce jour : 17, RUE DU
CARDINAL-LEMOINE Immeuble restauré, ascenseur 2 P. Clair et soleil. 30 m2 ENVIRON Calm. Modernes. Tt confort. Parquets. Pr renseig. et visites : 723-98-58.
6e LUXEMBOURG DU STUDIO AU 6 PIECES RENOVATION TRES SOIGNEE ZARNETTACCI 260-34-88 ou 260-23-38
PONT MIRABEAU Immeuble récent Living dble + 3 chbres, tt cft, 4e ét. asc., park. Libre. Px 290.000. VERREL, 326-91-50.
HABITEZ LA RIVE GAUCHE Dx petit immeuble de caractère PIERRE DE TAILLE LIVRAISON Février 1977 CHERCHE-MIDI STUDIOS + P. + APPTS EXCEPT. 4 à 6 P. ER TERRASSE Bureau de vente : samedi, dimanche, lundi, 14 à 20-19 h ; 7-9, RUE ST-HILAIRE P. BANON - 322-64-62
7e BOSQUET Bel imm. pierre de taille 3e ETAGE. ASC. ENTOURE BALCON VUE IMPRENABLE SUR L'ECOLE MILITAIRE
BEAU 4 P. entrée, cuisine, W.-C., CHFF. CENTRAL. TEL. APPARTEMENT EXCEPTIONNELLE
PRIX 595.000 F Me voir 14 h. à 18 h. ce jour : 68, AV. BOSQUET, ou TEL. 723-96-28
CARDINAL-LEMOINE STUDIO confort, 2e étage, 120.000 F. ARJOO - 566-27-50

Région parisienne

Pt. VERSAILLES, 30' St-Lazare Très belle résidence 3 p. + cft. Cuis. équip. + s. de bains. Jardinet. Balc. Gar. Cave. Park. 190.000 + Tél. : 055-28-12.
EXCEPTIONNEL ST-MANDE Face bois et lacs. Soleil. Vue privée. Villa Suzanne. Dans bel imm. 1er ét. avec asc. Liv. dble + 2 chbres. Bains. Dressing. Décoration raffinée + gde chbre de service. 1.150.000 F. 15 m. CHAUSSEE DE VINCENNES
LES HAUTS DE ST-CLOUD Très belle résidence 5 p. + cft. Cuis. équipée. 80 m2. Park. Excellent placement. 145.000 F. b. s. RUE DORY-D'ARNEX.
BOULOGNE IDEAL PLACEMENT IMMEUBLE RECENT Studio, 2 pièces, 3e/s. r. de Vaugirard-et-de-Sèvres. Tél. : 534-69-00
100 m Parc LUXEMBOURG Parfaite vue. Appt 5 p. 128 m2. confort. + Terrasse. Tél. : 548-28-27

SAINT-MICHEL-SUR-ORGE Particulier à particulier vend appartement neuf, 71 m2 habitables + 5 m2 de loggia, de résidence avec parc, très calme, commerces et gare. — Tél. : 901-85-74.
BOIS de VINCENNES. Bt. élevé Vue sur bois. Très bel. living. Salon. Balc. Rail. 3 chbres. Bella cuis. WC. Bains. Cft. 4e ét. Park. Prix : 325.000 F. — 944-71-97.
MEUDON-LA-FORET Imm. rec. 3 p., cuis., bns, moquette. Sur jardin. 180.000. — 890-62-40
RECON (Gare) - Charmant coin tranquille, immeuble ancien, direct. P. Cardot : 742-69-09
BOULOGNE résidentiel - Imm. récent, bel APPT 111 m2 + 60 bals., living double, 4 chambres, bains, s. d'eau, cuisine équipée, lingerie. Etat impeccable. Cft individ. Park. Cave. Prix : 780.000. ORPI : 825-54-16
Prix VERSAILLES (5 km) 4/5 P. 97 m². Séjour, 3 ch., cuis. équ. Cave. Parking. 220.000 - 460-31-32
VERSAILLES - CHATEAU Imm. XVIIIe siècle, 3 pces + cuis. cuis. Tout conft. parfait état. Tél. Cave. 212.000. — 460-31-32
PRES VERSAILLES (5 km) Imm. pierre de taille, 3 ch., dernier étage. Soleil. Excellement. Prix 270.000 à débattre. — 948-14-83
BAILLY-NOISY-LE-ROI 92 m2, gd séjour, 3 ch., dernier étage. Soleil. Excellement. Prix 270.000 à débattre. — 948-14-83
REUILLY, près W.-Churchill Living + 2 chambres. Terrasse 100 m2. 650.000 F. — MAI 48-75
GARCHES, Les Marchaux Manoir, 4 pièces, 2 bains, park. 195 m2. 645.000 F. — 974-68-43

CLAMART petite résidence, verdure, calme
vente 4 P., tt cft. Bon. 2.000 F. le m2. 387-37-60
BOULOGNE IMMEUBLE RECENT 4/5 P. bac, 2 bns, wc. Et. élevé s/jard. Px 420.000 P. VERNEL, 326-91-50

Province

CAP-D'AGDE Station ne 1 Languedoc-Roussillon Studios depuis 113.000 F. Prix fermes et définitifs. Terrasses jusqu'à 64 m2, garages, parking, jardins.
A.C.G., Centre d'information, 20, bis, rue Boissière, Paris-16e. Téléph. : 704-23-16 + 704-78-12.
LES BASTIDES DE L'ARBAYE Crédit 80 %, taux préférentiels. Crédit Lyonnais, financement personnalisé. SIFIM, 15, rue Dante 06000 Nice
LES BASTIDES DE L'ARBAYE Hameau de style provençal, offrent encore de nos prix de lancement. 14 logements vendus sur 32. Hâtez-vous. Documentation et renseignements sur demande : SIFIM, Tél. : (93) 88-80-80 Nice
DEAUVILLE A 2 km du centre de Deauville, à la limite de Tremville, dépends per., imm. 2 et 3 ét. entièrement aménagement au site médiéval de Touques
Rédd. REINE MATHILDE Studio ou 5 Pièces 2.500 le m²
Rens. sur pl. : Sadec, 88-48-54, ilieu dit : la Cour Souris — Tél. : 988-28-27
A.C.G. Centre d'information, 20 bis, r. Boissière, Paris (16e), Téléphone : 704-23-16 - 704-78-12

appartements vente

LE SANTA SEVERA Blotti à Saint-Laurent-du-Var, dans les seuls de calme à cinq minutes des commerces, écoles, plages et du nouveau port de plaisance.
SIFIM, 15, rue Dante 06000 Nice
LE SANTA SEVERA 20 appartements luxueux dans une petite résidence de grand standing, avec vue panoramique. Du studio au 4 pièces. Prix incroyable de lancement. Un tranche à partir de 2.600 F le m2. SIFIM 15, rue Dante, 06000 Nice Tél. : (93) 88-80-80

appartem. achat

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ ROTAIRE, achète, urgent, direct 1, 2, 3 pièces, 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 17e : 572-25-25
Recherche PARIS-16e, 17e, entre gr. beau chamb. appart. rez-ch. ou 1er ét. Ecr. Jean FEUILLADE, 2, rue Barthélemy-Elie - Tél. : 329-24-29
URGENT ACHETE COMPTANT APPT STANDING 11e, 12e, 19e, 20e, bals Vincennes, 22, av. Parmentier - 805-72-71.

appartements occupés

GOBELINS - Rare 2 APPARTEMENTS, 7 pces occup. 720.000 F. - 278-03-27
NEUILLY (MAIRIE) Immeuble pierre de taille 1925 APPARTEMENTS OCCUPES 5 PCES 110 m2 envir. + chbre de service et cave. 11 cft, chauff. central individ. Pr renseig. et visites : 735-96-57

Boutiques

Sur boulevard SAINT-GERMAIN EXCEPTIONNEL A LOUER 2 BOUTIQUES
IMMO BALZAC - 720-17-18.
BLANC-MESNIL, belle BOUTIQUE sous bureau ou loue comm. 20 m2 + 60 m2 d'entrepôt 100 m2. En toute propriété. Px 250.000 F. Téléph. : 783-22-92.

bureaux

PROPRIÉTAIRE Loue 1 ou plusieurs bureaux, refait neuf. - Tél. : 739-72-40
Excellent placement Paris (12e), murs de bout, 100 m2, 4 lignes tél. Tt confort. loyer 36.000 F H. T. annuel. Locataire de 1er choix. Px : 380.000 F + Tél. : 272-34-87.
1 à 20 BURX TS QUARTIERS locations 55, PLACE-DE-PORTE, 80, MAILLOT - ST-LAZARE Téléph. : 293-45-55 — 522-19-19.
PLACE PEREIRE Hôtel Particulier 600 m2 ou tous usages Concours, Agence demandé. : 755-64-74.

domaines

Chateau 20 pièces (à reparer) avec forêt 39 ha. 30 km sud Paris. Site protégé. RAYNAUD, 14, r. Lincoln, Paris - 359-97-59
PERIGORD, Spécialiste Domaine, vue sacrée maison. Bien indép. gd ha, maison principale, gde classe, cour d'honneur, mason. parc, piscine chauffée, maison d'amis, moulin, terrasse, Belle riv. à truites, maisons du meunier + des domestiques. Beaux bâtim. d'exploit. Affaire exceptionnelle. Libre. Prix : 1.500.000. Possibilité 2.500.000. Renseignem. : A. ROBINSTOUT, Constr. immo., 17, rue Gambetta, Périgueux. Tél. (53) 53-47-60.

fermettes

NORMANDIE 70 KM Coquette maison sur 850 m2, Terrain, séjour, 2 ch., cuis., salle bns, chf cent., buanderie, grange, remise, grenier, cave voûtée, four à pain. ETO. 75-86.
20 km MARSEILLE, fermette 1 ha, arbres fruitiers, vignes, 2 cuis. av. chem. et four. Sal. av. chem., 7 ch., 3 s. de bns. Verr. Terrasse, gd garage, dép., chauf. cent. Tel. 16401 pr habit. Peut convenir pour restaurant. Prix 530.000 F. AGENCE PORRIN 49, cours Pereire 13210 - GARDANNE.
A vendre : Fermette normande à 30' mer. Calme. 2 p., cuis., salle de bns, 2 chambs., hangar dépend. s./2.200 m2 clos. Eau, électricité, tél., chauf. cent., gaz Téléphone (29-21 heures) 907-48-48.
TOURAINE Dans village 30 km TOURS Pavillon récent, 5 p., tt cft'aer, dépend. Terrain 550 m2. Prix 170.000 avec 25.000 F comptant.
SUD SARTHE 2 heures de PARIS Beau pavill. de campag., 5,5 km du bourg, cuis. séjour, 4 chbres, eau s/évier, élect., cft. ct, s/ 2.000 m2. Prix 110.000 av. 25.000.
2 h. de PARIS VAL de LOIR Prox. plan d'eau, très belle FERME, 2 p. + gran. étables, gar., eau s/évier, élect. force, s/1.500 m2. 95.000 av. 20.000 F.
Région SAINT-CALAIS (Sarthe) FERMETTE 3 p. + dépend., eau s/évier, élect., s/1.000 m2. Prix 60.000, avec 8.000 F cpt.
C.I.C. 6, rue Dambetta. (72) LE MANS Tél. (16) 43-29-79-18

locaux commerciaux

Investissement à Bruxelles au cœur de l'Europe

Etude du Notaire Pierre Lambert
1050 BRUXELLES, 475, avenue Louise. Tél. : 03/649-20-56.

Le lundi 31 mai 1976, à 11 h. 30, en la salle III de la Maison des Notaires, 84, rue de la Montagne, à Bruxelles :

VENTE PUBLIQUE

Des bâtiments de l'UNION ECONOMIQUE DE BRUXELLES en 3 ensembles d'immeubles commerciaux, de bureaux et d'habitations d'un seul tenant à SAINT-JOSSE-ten-Noode (situation centrale bien desservie par transports en commun — parkings à proximité.

COMPRENANT :

A) Rue du Vallon, 12 à 16 : 20 ares, façade 20,45 m, 4 étages, greniers, avec bâtiment central ayant 6 étages, plus parkings pour 68 voitures et stations levage et dépôt d'essence, rue de la Transformation et à IT ;

B) Chaussée de Louvain 44 : façade 7,35 m, 3 étages, 6 ares 30 centiares ;

C) Rue du Vallon, 22 à 30 : façade 39 m, 6 ares 22 centiares, 3 maisons à 2 étages ;

D) Rue du Vallon, 13 à 27, et Rue Marie-Thérèse, 74 à 84 : bloc commercial à 4 étages, 21 ares 16 centiares, façades 63 m et 70 m ;

E) Rue de la Charité, 13 à 17 (jouissance sous les biens A) : 2 vastes emplacements-dupleix de bureaux aux 5e et 6e étages, 950 m2 et 230 m2, ascenseur privé.

Faculté de divisions et de masses totales ou partielles.

Les biens sont pratiquement tous libres d'occupation.

Pour visites ou renseignements (schéma des charges, servitudes et prescriptions urbanistiques), s'adresser au l'Etude.

Les amateurs auront à se munir de leurs extraits de naissance et contrat de mariage ; pour les sociétés : statuts et pouvoirs.

fonds de commerce

Vendons cause retraite usine de fabrication de vêtements créée en 1949 S.A. Paris Est, C. A. env. 1.000.000 F. Bénéf. net 11 %. Publ. ROGER BLEY, 101, rue Réaumur - 75002 Paris. Tél. : 508-86-70.
A vendre cause départ. BOUTIQUE 19e, 21, rue Saint-Jacques - 75005 Paris. Excellente B.P. 21 - 06410 à Biot.

forêts

TOURAINE, 280 ha Pins, belles FEUILLERAIES. Tout ou partie - CHATEY, 37130 - FRANCUEIL.

A LOUER ou A VENDRE BURX en BOUTIQUES IMM. NEUF, STANDING, TEL. Parfums, réserves, bureaux.
15e MORILLONS 265 M2
7e R.-LINDET 198 M2
12e PELOU-PAUME 444 M2
14e REDOUTE 198 M2
13e CORVISART 139 M2
11e FR.-AUGUSTE 200 M2
8e MATIGNON 190 M2
P. BANON : 725-46-42
2e, 9e, 17e, 18e Arrondt (9e)

URGENT 5e FRONT DE MER LE LAVANDOU, vends 160 m2, commercial (servible comme très beau local de 93 m2 si nécessaire 67 m2 transformés en luxueux appartement. PRIX des MURS : 280.000 F. Possibilités tous comm. Profess. libérale etc. LIQUIDATION de M. 599 BORMES (Var).

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

Faire construire?

Pour votre maison le Crédit Immobilier de France vous prête à partir de 3,75%.

Parlez-nous de votre projet. Nous avons pour vous les prêts les plus longs (25 ans) aux taux les plus bas, si vos revenus ne dépassent pas un certain plafond et si votre projet correspond aux normes requises.
Nous sommes un grand organisme à but non lucratif, contrôlé par l'Etat. Venez nous voir.
Nous sommes prêts à vous conseiller et à vous aider, comme nous le faisons chaque année pour 50000 familles.

C.I. des environs de Paris, 5, avenue de l'Opéra, 75001 Paris 22. C.I. Société Auxiliaire et Foncyssace. Fréteurs de Police, 3, rue de la Princesse, 75006 Paris 3. C.I. 24, rue de la Pépinière, 75008 Paris. C.I. des Anciens Combattants, 3, rue de Castellane, 75008 Paris 14 bis. C.I. de l'Ile-de-France, 24, rue de Milan, 75009 Paris. C.I. 63, rue de la Victoire, 75009 Paris. C.I. des Chemins de Fer, 105, rue de Faubourg Saint-Martin, 75010 Paris. C.I. «Fédérale Rurale», 24, rue Dareau, C.I. de Continentale, 15, avenue de la République, 77120 Coulommiers. C.I. de Seine-et-Marne, Senonais, 77210 Avon. C.I. des Demeures Sociales de l'Ile-de-France, 27, rue de l'Chanoinesse, 78000 Versailles. C.I. du Val d'Oise, 3, rue Pierre-Curie, 95300 Pontoise. C.I. de la Région de Sceaux, 19-23, rue Emile-Boutroux, 92120 Montrouge.

CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE

Nous vous aidons à mieux vous loger.

هكذا من الاصل

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 464

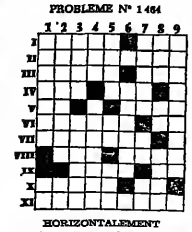

HORIZONTALEMENT

I. Des personnes dont la devise pourrait être « Tout nouveau, tout beau » ; Jadis pour César, de nos jours pour Marie. — II. Croquis sur le vif. — III. Roman ; Sahit une certaine tension. — IV. Gros. Il est sans énergie ; Marque de politesse. — V. Terme musical ; Appartient à l'histoire. — VI. Se dépouillent pour notre bon plaisir ; De grâce, ajoute-t-on parfois. — VII. Réussies quand elles sont brillantes. — VIII. Déclarés ; Huile étrangère. — IX. Ne se prolongent pas dans le vide ; — X. Fermet de faire rapidement son trou ; Saint. — XI. Leur mouvements sont étudiés.

VERTICALEMENT

1. Le fait de leur faire parfois des niches les laisse intéressables ; Lettres d'amour. — 2. Comprend la coupe ; Adverbe. — 3. Dissipas ; Signes conventionnels. — 4. Perd contenance en fuyant ; Répandons. — 5. Te fatigues à la tâche. Recevait du gibier de potence ; Au nombre des mortels. — 6. Eventuellement atteintes. — 7. Réjouissance ; Abréviation ; Annonce un supplément épistolaire. — 8. Ondoie naturellement ; Symbole chimique ; Savait parler. — 9. Dans Landerneau, ça ferait un certain bruit !

Solution du problème n° 1 463

Horizontalement

I. Iphigénie (voir ce mot) ; Trône. — II. Loi ; Alice ; Ir. — III. Lueur ; Aminet. — IV. Es ; Sommation. — V. Tsar ; Portion ; Le. — VI. Tt ; Emoi ; Orc. — VII. Remua ; Reprise. — VIII. Erosif ; St ; Clé. — IX. Sen ; Spouser. — X. Bs ; Theatrure. — XI. Décortes ; Son. — XII. Ane ; Sofs ; Etiole. — XIII. Bête ; Fô ; Er ; Su. — XIV. Legon ; Ecourté. — XV. Rs ; Desserra ; Thé.

Verticalement

1. Illettrés ; Sable (cf. « tangue »). — 2. Poumières ; Nées. — 3. Ile ; Mont ; Etc. — 4. Retus ; Aod. — 5. Garcs ; Malries ; Né. — 6. Et ; Fô ; Co. — 7. Ni ; Soir ; Etoiles. — 8. Ichor ; Espérance. — 9. Es ; Mi ; Pose ; Or. — 10. Amour ; Usée ; Ur. — 11. Man ; Insistera. — 12. Salt ; Os ; Et ; Irt. — 13. Ni ; Escrues ; Et. — 14. Nicole ; Bois. — 15. Erine ; Vénéneuse.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24 MAI 1978 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 25 V 76 DÉBUT DE MATINÉE

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽averses ⊠orages ⟹ Sens de la marche des fronts

Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 26 mai à 0 heure et le mardi 25 mai à 24 heures :

Le champ de pression s'rétablira sur la France, où une perturbation — actuellement au large des côtes européennes pénétrera par notre pays en prenant un caractère orageux.

Mardi matin, une zone de pluies éparses accompagnées d'orages isolés, qui aura traversé la Bretagne au cours de la nuit, s'étendra des Pyrénées occidentales et centrales à l'ouest du Bassin parisien et à la Normandie. Elle se déplacera vers l'est et atteindra en fin de journée les régions allant des Flandres et des Ardennes aux Pyrénées orientales et ne gagne du Limousin. Les orages deviendront plus nombreux et seront parfois forts, en particulier sur les régions méridionales.

A l'est de cette zone, le temps deviendra plus nuageux, mais avec encore quelques éclaircies.

A l'ouest le temps deviendra plus variable, et des éclaircies alterneront avec des passages nuageux accompagnés parfois d'averses. Les vents seront très irréguliers en force et en direction, de fortes rafales ayant lieu sous les orages.

La pénétration sur la France de la perturbation orageuse sera accompagnée d'une baisse de température qui sera perçue assez sensible, mais qui ne la semble pas devoir atteindre encore l'extrême est du pays.

Lundi 24 mai, à 9 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris : Le Bourget, de 1 017,7 millibars, soit 763,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 mai ; le second, le minimum de la nuit du 23 au 24) : Ajaccio, 23 et 4 degrés ; Biarritz, 20 et 14 ; Bordeaux, 25 et 9 ; Brest, 23 et 11 ; Caen, 22 et 8 ; Cherbourg, 18 et 11 ; Clermont-Ferrand, 21 et 7 ; Dijon, 22 et 8 ; Grenoble, 21 et 5 ; Lille, 21 et 6 ; Lyon, 25 et 7 ; Marseille, 23 et 11 ; Nancy, 21 et 6 ; Nantes, 25 et 12 ; Nice, 22 et 15 ; Paris-Le Bourget, 22 et 10 ; Pau, 27 et 14 ; Perpignan, 22 et 10 ; Rennes, 24 et 10 ; Strasbourg, 21 et 7 ; Tours, 25 et 9 ; Toulouse, 27 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 11 degrés ; Amsterdam, 22 et 9 ; Athènes, 24 et 18 ; Berlin, 18 et 7 ; Bonn, 22 et 5 ; Bruxelles, 21 et 9 ; Les Canaries, 22 et 19 ; Copenhague, 18 et 9 ; Genève, 18 et 9 ; Lisbonne, 25 et 12 ; Londres, 22 et 11 ; Madrid, 32 et 11 ; Moscou, 10 et 0 ; New-York, 18 et 15 ; Palma-de-Majorque, 33 et 11 ; Rome, 22 et 14 ; Stockholm, 21 et 5.

ANNONCES CLASSEES

L'immobilier

constructions neuves — constructions neuves

LE MARAIS THORIGNY

13, rue de Thorigny - PARIS 3e

du studio au 5 pièces

Livraison 2e trimestre 1977 - Prix fermes et définitifs

Bureau de vente sur place : 277-72-34

du lundi au vendredi de 10 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 19 h.

Samedi et dimanche de 10 h 30 à 13 h et de 15 h à 19 h 30.

renseignements COGEDIM tél. : 266.34.56

S.A. au capital de 20.000.000 F

149 avenue de Wagram

Le luxe d'autrefois, aujourd'hui au cœur du 17e :

Le luxe, comme on le comprenait autrefois, c'est-à-dire dans l'espace, le raffinement des détails, le confort absolu, vous pouvez le trouver au 149, avenue de Wagram.

Immeuble de grand luxe : 4 studios, 10 grands appartements de 156 à 180 m², avec chambres de service, doubles-parkings, grands balcons, terrasse de 109 m² pour l'appartement du dernier étage...

Le moindre détail de construction a été pensé pour qu'au 149, avenue de Wagram, vous puissiez vivre en tout contentement. Prix fermes et définitifs.

Livraison fin 76.

Renseignements et vente :

Maurice Estienne

52 Champs Elysées 75008 Paris

ALM 98.98

Réalisation COMMUNICATIONS LAVIGNE

villas

CELLE-St-CLOUD pr. Vaucresson Situation calme, résidentielle, villa 180 m² habitables, sol 960, 4/5 chbres, balcons, parc 1 500 m², 640.000 F - RHODES - 970-19-58.

Part. à part., bord. nord-ouest, 20 min. St-Lazare, belle VILLA 1964, 7 pces, w.-c., bains, gd. 2 vest., linger., etc., cave, r.-d.-ch. dépg. + grenier aménag., tt confort, 2 w.-c., terrasse, balc. sur terr. 1.000 m², arbres, soleil, calme. Libre de suite. Prix : 550.000 F. Tél. bres bure : 720-40-91. Semaine : 277-21-45.

ETANG-LA-VILLE, près Marly, neuve, constr. pierres, terrain arboré 140 m² habit., living, 3 chbres, à vest., récept., cuis. éq., 4 ch., 2 bains, park. 2 voit., 2 w.-c. 760.000 F T.T.C. - Tél. 027-07-46.

35 KM PARIS OUEST Autoroutes et gare à 20 minutes de St-Lazare, Vue sur 3 côtés, combles aménageables 90 m², cuis. éq., jolie bûche. 270.000 F. GRAVEY - 965-09-99.

ST-MAURICE-CHARENTON (94) Pour prof. libérale, MAISON BOURGEOISE s./300 m², 6 pces + bibliothèque + jardin. 500.000 F. DEMAISON - Téléph. : 307-05-30.

ST-CLOUD au PROCHE rock, grande villa. URGENT. - 602-99-97.

CHAVILLE (Ouest) Gare, parc résident. vaste séjour s/rez-ch., 185 m² habit., à la brique dont 50 m² ss., garage, terrasses, vue panorama. sur bois et fleuve, vues lointaines, s/bois et îles, 4/5 pièces, 2 bains, 2 w.-c., chauff. Etude de Me Grenet, notaire, 92110 Sanlery. T. 016-741 74-19-09.

LE PERREUX RESIDENTIEL, Proche Eglise, Commerces, Transports et RER MAISON de caractère sur parc de 2 voil. Caller Chtt mais 5/6 s. à m., cuis. équip., salon 40 m², terrasses s/jardin 150 m², ETAT IRREPROCH. 670.000 F. J.BARGAL. TEL. 204-30-45.

pierre rapicault

5 km Paris Maison neuve, s. p., 5/6 pces, 2 bains, 2 w.-c., chauff. gaz, 1.000 m² de terrain. Prix : 720.000 F. Visite sur place sam. dim. 15 h à 19 h, 46, r. du Progrès, ou sur rendez-vous : 637-15-15

viagers

ST-RAPHAEL, bel. villa propriet. neuve, 5e., 45 m², cuis., 2 ch., bns + cab. toilette terrasse, jard. privat., + ind. 2 p. gges, cuis. cab. toilette, 1.543 m², le tt occupé vend 70/75 ans. Comptt 100.000 + 2.000 F mensuel. DECONFIET - 740-25-66.

Mme CONVENTION, Sem 3 pces tt cft, occupé 2 bines 72-74 ans. Cpt 73.000 F, rente mens. 900 F. LE VIAGER 130, rue du Rivoli 231-05-25

Viagers aux meill. conditions FONCIAL 36 ans de référence Expertise gratuite 19, bd Malesherbes 244-92-55.

17e LIBRE PLAINE MONCEAU r. P., 225 m², 4e ét., asc. EALC 350.000 + 7.500 F 73-54 ans. F. CRUZ 4, rue La Boétie 266-19-09

LIBRE A SURESNES Coquet 3 P., cuis., bains, w.-c. 50.000 F cpt + rente 700 F 1 pièce 73 ans FONCIAL 266-92-55

UNE CLÉ POUR VOUS LOGER OU POUR INVESTIR

525 25-25

Centre Etoile

Centre Nation : 371-11-74 - Centre Maine : 539-22-17

vous propose :

— 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat.

— une documentation précise sur chaq programme.

— un entretien personnalisé avec un spécialiste.

— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.

Sans aucun engagement de votre part. Service gratuit de la Compagnie Bancaire.

INFORMATION LOGEMENT

châteaux

MIDI

très beau château XIIe siècle 32 p., très bon état, entièrement rénové pour résidence familiales 1.500.000 F. Tél. 329 78-70.

CHATEAU XVe

Près ORLEANS 15 pces, cft parc 25 ha étang, rivière, ds cadre superbe par qualité Ag Les Tourelles, Orléans, 1, av. Dauphine 74/ 66-76-99

CHAMPAGNE 130 km PARIS

CHATEAU récept., 10 chbres, pièces, tennis, rivière, 4 ha dépendances, décorateur soignés VALOIS - 722-24-43.

échanges

ECHANGE CANNES-SUR-ESTEREL CONTRE COTE-D'AZUR Particulier, Propriétaire APPARTEMENT DE LUXE entièrement meublé, état de neuf, tout confort 3 pièces, cuisine, bains-douche, garage, piscine, tennis). Exposition sud, à Cannes-sur-Sierre, centre 3 accès au grand stade à Cannes, sur Croisette, au petite promenade à l'intérieur du pays. Région Cros de Cagne Bios Saint-Paul-de-Vence Valeur de rapprochement en Suisse 600 000 francs frais. Ecrire à Pierre Chastel, 3, chemin du Cap 1006 LAUSANNE (Suisse)

boxes-autos

Px exceptionnel. Part vd park 18.000 F. Bd Bismuth, Paris-15e. 250-29-77 (heures de bureau) ou 783-13-85.

usines

A vend. Hte Savoie usine de décolletage fournitage 750 m² av. important matériel récent, si-tuée sur terrain 2.000 m² avec grande villa Ecr. ex 8826 « le Monde » Pub 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e

ST-GEORGES Cahors, 5, rue Clauzet 3/4 Pces 72 m², garage. Livraison prévue Octobre 76. PRIX FERMES. NERET 51, av. F.-Roosevelt BAL. 63-39

A PRIX NON REVISABLES

(IVe) - PORT-ROYAL Studios 2-3 pièces Livrables 2e trimestre 1977.

(XIIe) - Métro NATION Studios, 2 et 3 pièces : 162.000 F. Livrables mai 1978.

(XVe) - DUPLEIX Studios 2-3 pièces. Prix : 170.000 F.

3-5 et 5 pièces. Livrables 2e trimestre 1977.

(XVIIIe) - Métro J.-JOFFRIN — Chambres : 84.000 F. — Studios : 125.000 F. — 2-3 et 4 pièces. Livraison 1er trimestre 1977.

IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, avenue Friedland 723-52-59

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 23 mai 1976 :

DES DECRETS

● Relatif à la composition et au fonctionnement du comité économique et social de la région d'Ile-de-France ;

● Pris pour l'application de l'article 5 de la loi du 19 décembre 1917 modifiée, relative aux établissements dangereux, insalubres ou incommodes.

DES ARRETES

● Instituant une commission nationale des centres permanents d'initiation à l'environnement ;

● Instituant un conseil de la recherche au secrétariat d'Etat à la culture.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que vous ne soyez pas privé(e) de votre journal chez vous en France ou à l'étranger pendant votre absence.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux trop éloignés d'une agence de pouvoir être servis à temps, nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée maximum de deux semaines, aux conditions suivantes :

FRANCE :

Quinze jours	20 F
Trois semaines	28 F
Un mois	34 F
Un mois et demi	48 F
Deux mois	62 F

ETRANGER (voie normale) :

Quinze jours	27 F
Trois semaines	38 F
Un mois	50 F
Un mois et demi	74 F
Deux mois	97 F

EUROPE (avion) :

Quinze jours	43 F
Trois semaines	62 F
Un mois	81 F
Un mois et demi	120 F
Deux mois	158 F

Dans ces tarifs sont compris les trois jours d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre, accompagnés du règlement correspondant, une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les noms et adresses en lettres majuscules.

Paris

L'ANCIEN VILLAGE DE CHARONNE : ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE OUVERTE

La Société d'aménagement et d'équipement de la région parisienne communique :

« *Une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique portant sur la réalisation de la zone d'aménagement concerté de l'ancien village de Charonne à Paris, 20e arrondissement va être ouverte du 2 au 30 juin prochain.*

» *Le dossier d'enquête est à la disposition du public, à la mairie du 20e arrondissement, de 10 h. à 17 h., tous les jours, sauf les samedis, dimanches et jours fériés.*

» *Pendant les trois derniers jours de l'enquête, les 28, 29 et 30 juin 1976, de 9 h. à 12 h., un commissaire-enquêteur se tient à la disposition du public pour recevoir ses observations.* »

Éducation

● *Le service de formation continue de l'université Paul-Valéry de Montpellier* organise les 10 et 11 juin un stage sur le publicité régionale. Ce stage s'adresse aux cadres d'entreprise non professionnels de la publicité. Son prix est de 750 francs.

● *L'université Paul-Valéry*, service de la formation continue, route de Mende, 34000 Montpellier ; tél. : 63-61-10.

Rédigé par la S.A.R.L. *le Monde*.

Gérante : Jacques Fauvet, directeur de la publication. Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde », 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 637.

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Visites, conférences

MARDI 25 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisses nationales des monuments historiques, 14 h. 30, métro Cité, Mme Alaz : « Promenade dans l'île de la Cité ». — 15 h. 30, rue Lauriston, Mme Chapuis : « Peintre contemporain : Françoise Gilot ». — 15 h., 34, rue de Tilsitt, Mme Lefrançois : « L'architecture 1900 à Auteuil ». — 15 h., 11, rue de la Tombe-Issoire, Mme Cewaid : « Souvenirs du Montparnasse ». — 15 h., 5, rue de la Légion-d'Honneur, Mme Pajot : « Saint-Denis, la Maison de la Légion d'honneur ». — 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Zujovic : « Hôtel de Lauzun ».

19 h., h. rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'Ile Saint-Louis » (A travers Paris). — 15 h., entrée de la place des Vosges : « Le place des Vosges et ses alentours » (Mme Hager). — 15 h., portail de l'église Saint-Germain-des-Prés : « Jardins et cours du Faubourg-Saint-Germain » (Paris et son histoire). — 13 h., 6, quai Anatole-France : « Drouot rive gauche » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 12 h. 30 h. 30, 13, rue de Tour-des-Dames : « Développement de la conscience et méditation transcendentale ». — 20 h. 30, 96, rue Bergère, M. Albert Migile : « Le dépassement » (Psionne et la Connaissance). — 21 h., Studio Maywald, 11, rue de la Grande-Chaumière, MM Jean Sancal et Patrick Reumaux : « Le Tarot, rythme, poésie libérée » (« Les Voix des poètes). — 18 h. 30, grande salle de la Maison diocésaine, 8, rue de la Ville-l'Evêque, Mme Paul Poupard : « Le Terre mêlée et Terre sainte). — 20 h. 45, hôtel des Ingénieurs des arts et métiers, M. René Berghe : « Monet, ou le triomphe des forces » (U.L.S.). — 20 h. 30, 44, rue de Rennes, M. Michel Rocard : « Le stratégie socialiste en Méditerranée » (Cercle Bernard-Lazare). — 19 h., galeries nationales du Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower, Mme Linda Nochlin : « Le réalisme américain 1900 à nos jours ». — entrée libre (ASDA).

Le Monde

Service des Abonnements

5, rue des Italiens 75427 PARIS CEDEX 09 C.C.P. 4207 - 23

ABONNEMENTS

3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	180 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE TERRESTRE	144 F	272 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - RUMANIE	115 F	218 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	115 F	221 F	327 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines au plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONJONCTURE

L'expansion n'est pas assurée après l'été

estime la Banque de France

« *Dans l'ensemble, les marges disponibles de fabrication se sont encore réduites et si, dans la plupart des entreprises, le développement de l'activité a pu se poursuivre, un nombre croissant d'entre elles ont été contraintes de le limiter, parfois toute d'équipement, plus souvent par manque de main-d'œuvre qualifiée* », écrit la Banque de France dans sa dernière enquête mensuelle de conjoncture.

« *Les progrès ont continué d'être assez marqués dans les industries de biens de consommation et dans le secteur des biens intermédiaires, tandis que la production s'est maintenue sans grand changement dans les entreprises fabriquant des biens d'équipement*, poursuit la Banque de France. *Au total, le volume des livraisons a été supérieur à celui des fabrications et le niveau des stocks de produits à livrer a fléchi de sorte qu'il est jugé plus fréquemment inférieur à la normale.* »

Pourtant, note encore la Banque de France, « dans l'ensemble, *les carnets étrangers ne se sont guère regarnis et restent médiocres, car les marchés ne se conclusent généralement qu'au terme de tractations longues et à des conditions peu rémunératrices. En revanche, la demande intérieure est demeurée animée dans le secteur des biens de consommation, le plus souvent pour des motifs d'ordre saisonnier, et surtout dans celui des biens intermédiaires où les carnets atteignent, dans certains cas, plusieurs mois de fabrication.* »

La Banque de France estime au vu des réponses fournies par les industriels que l'expansion n'est pas assurée après l'été. « *Bien que leurs carnets de commandes leur permettent d'escompter la poursuite de l'expansion, peut-être à un rythme ralenti, jusqu'aux congés annuels, les chefs d'entreprise conservent une grande prudence dans leurs prévisions à plus long terme.*

» *Déçus par la lenteur avec laquelle les effets de la reprise à l'étranger se font sentir et par la persistance d'une concurrence internationale souvent agressive, ils disquent aussi, à des degrés variables selon les branches ou selon les entreprises, de nouveaux motifs d'inquiétude apparus depuis peu d'une part, la détérioration du climat social, d'autre part, le développement des tendances inflationnistes qui leur fait redouter des mesures restrictives de la part des pouvoirs publics et des autorités monétaires.* »

« *Aussi*, conclut la Banque de France, *après un premier semestre qui aura été marqué par un retour à des conditions d'exploitation plus normales, rares sont les industriels qui tablent maintenant sur le maintien de l'expansion au cours de la seconde partie de 1976.* »

COOPÉRATION

A Nairobi

La CNUCED aborde sans illusions la phase finale de ses travaux

De notre correspondant

Nairobi. — *Un peu résignés et, en tout cas, sans trop d'illusions*, les délégués à la quatrième session de la CNUCED abordent, ce lundi 24 mai, la phase finale de leurs travaux. *Plusieurs ministres européens, dont M. André François-Poncet, vont se joindre à eux pour tenter de débloquer, en l'espace de quatre ou cinq jours, une négociation qui n'a fait de progrès, jusqu'ici, que sur des points secondaires.*

Les trois premières semaines de la conférence, qui réunit au Kenya les représentants de plus de cent quarante nations riches et pauvres, *n'ont été marquées par aucun résultat concret dans l'aménagement d'un « nouvel ordre économique mondial »*. Les pays industrialisés, ressemblées dans le groupe B, n'ont pas réussi à définir des positions communes et la solidarité du groupe des « 77 », qui dépend ici les intérêts de cent douze pays du tiers-monde, a été soumise à rude épreuve par l'absence de concessions des pays riches.

La négociation d'un compromis *sur l'organisation du marché des matières premières* a été bloquée, jusqu'ici, par l'hostilité des trois premiers commerçants du monde — les États-Unis, le Japon et l'Allemagne fédérale — à un fonds commun de financement des stocks régulateurs de certaine produits de base. On pense, ici, qu'une révision de cette attitude est avant tout fonction des entretiens que M. Kissinger a eue dimanche à Bonn. Leur opposition, ainsi que celle de la Grande-Bretagne, à l'« approche intégrée » réclamée par les « 77 » a paralysé, sur ce chapitre, toute possibilité de rapprochement entre les États industrialisés et les pays en développement.

La question-clé : le fonds commun

Comme « C.N.U.C.E.D. 4 » semble *s'être polarisée sur cette question* de fonds commun — le mot-clé de la conférence, — la marche des négociations menée simultanément en a fatalement pâti. Le groupe B est demeuré divisé sur le problème de la dette du tiers-monde, les puissances industrielles se refusant jusqu'ici à envisager un moratoire, même en faveur des pays les plus pauvres. L'étude du transfert des technologies s'est heurtée à l'opposition des plus riches à l'adoption d'un « *code de conduite* » obligatoire. Si les pays du tiers-monde semblent d'accord pour renforcer leur coopération économique, plusieurs négociations parallèles n'ont encore débouché sur aucun résultat concret, ce qui est notamment le cas de l'aide aux États les plus démunis, insulaires et enclavés, ou encore du commerce entre le tiers-monde et les pays socialistes d'Europe orientale.

Les travaux ne se sont pas déroulés dans une atmosphère de confrontation, sans doute parce que les « 77 » n'ignorent pas le climat de fermentation qui règne au sein du groupe B. Dans un climat d'attente et d'observation, les contacts entre les deux *grands parlementaires de cette négociation* — le groupe des « 77 » et le groupe B — ont été relativement réels. Mais il est clair que, dans un camp comme dans l'autre, une bonne proportion de délégations souhaitent aboutir à des résultats concrets.

La dernière et longue semaine de « C.N.U.C.E.D. 4 » s'ouvre donc sur l'espoir de parvenir au moins à « *habiller* » une ou plusieurs résolutions susceptibles de maintenir la porte entrouverte au dialogue entre riches et pauvres. Elle s'amorce sur un léger *délai* puisque les chefs de délégation sont rendus lundi matin à Nakuru, à deux heures de route de Nairobi, pour y saluer le président Kenyatta.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

CADRES

M. Charpentié (C.G.C.) fustige ceux qui veulent couper le mouvement syndical en deux blocs antagonistes

Intervenant samedi 22 mai au cours de deux congrès fédéraux de son organisation (métallurgie et alimentation), M. Yvan Charpentié a traité des relations du syndicalisme et de la politique. Le président de la C.G.C. a insisté sur plusieurs points :

● L'INDÉPENDANCE TOTALE DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES CADRES à l'égard des partis politiques. — « *Cela n'exclut pas*, a-t-il déclaré, *que nous ayons des contacts avec tous les partis.* »

● LES RISQUES D'INFILTRATION POLITIQUE. — « *L'enjeu que représente l'encadrement de notre pays en tant que poids électoral, la puissance d'expression de nos organisations, constituent une tentation permanente pour des partis politiques. Nous ne laisserons pas s'infiltrer dans nos rangs des éléments qui tenteraient de noyauter ou de manipuler notre organisation. Cet égard, nous considérons comme une tendance pernicieuse et inspirée par des considérations de tactique politique la tentative de couper en deux le mouvement syndical en opérant un clivage identique au clivage de la politique politicienne, qui coupe la France en deux blocs antagonistes.*

» *Ceux qui souhaitent que la C.G.C. s'engrène à d'autres catégories sociales ont-ils vraiment pour objectif d'assurer la défense des intérêts de l'encadrement ou, consciemment ou inconsciemment, de transformer la C.G.C. pour la mettre à la place d'une C.G.T. semi-défunte dont on connaît parfaitement les origines politiques ?* »

● LES RELATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT. — M. Charpentié récuse « *l'interprétation de ceux qui considèrent qu'en s'engageant dans une concertation avec le premier ministre il s'agit d'un acte de récupération politique. Pour nous, ces contacts sont d'une autre nature que ceux que nous avons avec les partis. Quand nous rencontrons M. Chirac à Matignon, nous rencontrons le premier ministre et non le coordonnateur de la majorité. Nous nous posons en interlocuteurs et non en partenaires et nous n'avons pas le choix, car, dans ce pays, et pour nous, il n'existe qu'un seul pouvoir exécutif légitime. C'est lui qui décide, c'est à lui que nous nous adressons.* »

● L'ENGAGEMENT POLITIQUE DES CADRES EN TANT QUE CITOYENS. Le président de la C.G.C. a souhaité que les *membres du personnel d'encadrement décident d'être candidats aussi bien aux prochaines élections municipales qu'aux prochaines élections législatives. Ainsi il n'appartient pas à une organisation comme la nôtre de cautionner tel ou tel parti ou tel ou tel candidat, et, de plus, afin qu'il n'y ait aucune ambiguïté sur ce point, nous veillerons à éviter qu'il n'y ait des cumuls de mandats syndicaux et politiques.* »

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

NETTE PROGRESSION DE LA C.F.D.T. AUX USINES RENAULT DE CLÉON FLINS ET CHOISY

Aux élections des délégués du personnel aux usines Renault de Cléon, Flins et Choisy, la C.F.D.T. progresse nettement, au détriment surtout de la C.G.T., les abstentions étant également plus importantes qu'en 1975. Ces résultats qui confirment ceux du comité d'entreprise, fin 1975, s'expliquent à la fois par les retombées de la grève du Mans, l'année dernière, où le parti communiste avait eu une influence certaine, par l'action de la C.F.D.T. en faveur des immigrés et par des *accroissements de salaires* en partie uniformes et par une présence accrue de ce syndicat, qui, affirme-t-il, a étoffé ses équipes de militants et a pu présenter cette année des candidats plus nombreux. La C.G.T., que nous avons interrogée, se contente pour le moment de prendre acte de ces résultats.

En outre, à Flins, la C.G.T. perd près de deux mille voix ; des problèmes internes à ce syndicat auraient lourdement pesé, plusieurs candidatures d'anciens délégués ayant été refusées par la section cégétiste de Flins en raison de divergences sur les revendications salariales et de leurs rapports avec un mouvement politique. Lutte ouvrière.

● A CLÉON. — Premier collège (ouvriers, employés) : Inscr., 6 678 (6 542 en 1975) ; suff. exprc., 4 529 (4 524) ; Cgt obtient : C.G.T., 2 979 voix (2 994 en 1975), soit 65,84 % (65,72 %) ; C.F.D.T., 1 260 (1 499), soit 27,84 % (33,12 %) ; C.F.T.C., 204 (242), soit 4,52 % (4,90 %) ; F.O., 186 (190), soit 4,10 % (3,2 %).

Deuxième collège (techniciens et cadres) : Inscr., 1 060 (1 006) ; suff. exprc., 1 044 (1 000). Ont obtenu : C.F.D.T., 753 voix (753 en 1975), soit 70,24 % (68,50 %) ; C.G.T., 128 (159), soit 12,33 % (15,90 %) ; F.O., 89 (81), soit 10,62 % (13,96 %).

● A FLINS. — Premier collège : Inscr., 17 840 (17 783) ; suff. exprc., 11 382 (12 203). Ont obtenu : C.G.T., 8 227 voix (7 160 en 1975), soit 45,90 % (58,19 %) ; C.F.D.T., 4 568 (3 529), soit 40,20 % (28,66 %) ; F.O., 1 586 (1 621), soit 13,80 % (12,30 %).

Deuxième collège : Inscr., 1 908 (1 900) ; suff. exprc., 1 338 (1 329). Ont obtenu : C.G.C., 1 062 (1 061), soit 39,80 % (42,17 %) ; C.G.T., 358 (418), soit 26,60 % (31,16 %) ; C.F.D.T., 291 (171), soit 21,22 % (12,81 %) ; F.O., 163 (168), soit 12,18 % (12,86 %).

● A CHOISY. — Premier collège : Inscr., 1 013 (1 039) ; suff. exprc., 826 (861). Ont obtenu : C.G.T., 532 (623), soit 60,82 % (74,10 %) ; C.F.D.T., 298 (223), soit 33,71 % (25,90 %).

PLUS-VALUES

M. EDGAR FAURE : le texte du gouvernement est mauvais.

Interrogé par *le Journal du Parlement* sur le projet de taxation des plus-values, M. Edgar Faure répond, dans le numéro daté du 17 mai au 2 juin : « *L'idée première de ce projet de loi est bonne. Qui peut nier que l'équité doive être établie également sur le plan financier ? Mais c'est bien sur le plan financier qu'elle doit l'être, non pas seulement sur le plan fiscal.* »

Le président de l'Assemblée nationale estime qu'il conviendrait de protéger l'épargne contre l'érosion monétaire et d'autoriser la *déduction fiscale des moins-values*. Soulignant que le projet du gouvernement, *dans sa forme actuelle*, « *est inapplicable* », M. Edgar Faure conclut : « *Il pourrait, s'il était adopté, créer un nouveau prolétariat fiscal à tous les contribuables et qui rejoindrait le mécontentement passé et actuel des petites et moyennes entreprises. L'opposition ne votera pas le projet ci il demeure un risque pour la majorité. Cela veut dire que le projet est mauvais. La réforme qu'il propose est rejetée par les neuf dixièmes de l'opinion française.* »

M. J.-J. SERVAN-SCHREIBER : le vrai choix de société

Défendant le projet sur les plus-values, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber écrit dans *l'Express* (qui, en raison de la grève du livre, ne paraît que mardi) :

« *(...) Tous les pays européens comparables au nôtre (et les États-Unis) ont, depuis longtemps, une taxation des plus-values. (...)*

» *En supposant qu'un homme d'État, dans la France de 1976, ait comme seule préoccupation la reprise de l'activité économique, la maîtrise de l'inflation et la création d'emplois, il doit commencer par des actes de justice, de réformes sera, l'égalité qui, seuls, sont susceptibles d'atténuer l'emsparation idéologique des rapports sociaux ; seuls susceptibles aussi — pourquoi ne pas le dire ? — de laisser espérer aux investisseurs que l'entreprise politique réformatrice aura une chance d'emporter l'adhésion des Français contre la « tentation totalitaire ».*

» *Ainsi, beaucoup est en jeu : la cohésion nationale, la crédibilité réformatrice du président, la modération dans le dialogue social, la reprise de l'investissement et, finalement, le vrai « choix de société ».* »

FISCALITÉ

M. Ansquer confirme la préparation d'un « mini-réel » pour les commerçants

Le Parlement sera saisi en fin d'année d'un projet de loi qui simplifiera le régime fiscal des commerçants, a annoncé, samedi 22 mai, à Poitiers, M. Vincent Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat, qui présidait une cérémonie marquant le soixante-quinzième anniversaire de la chambre de commerce et d'industrie.

M. Ansquer a indiqué qu'il n'était pas question de supprimer le régime du forfait, mais que la mise en place, en 1977, d'un régime simple d'imposition des bénéfices, portant le nom de « *régime mini-réel* », devrait donner satisfaction aux professionnels.

FAITS ET CHIFFRES

Agriculture

● 3 000 BOUILLEURS DE CRU DU BAS-RHIN ont manifesté dimanche 23 mai à Strasbourg. Dans une motion déposée à la préfecture ils demandent la libre disposition des fruits de leurs vergers, le rétablissement du droit de distiller en franchise, la suspension de la destruction des alambics et la discussion par l'Assemblée nationale d'une loi abrogeant les décrets Mendès France de 1953, lesquels avaient supprimé le droit des propriétaires de vergers de faire distiller en franchise 10 litres d'alcool pour leur usage personnel.

Énergie

● LA GRÈCE A L'A.I.E. — La Grèce est devenue le dix-neuvième membre de l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.). Elle les vingt autres pays industrialisés membres de l'organisation, cinq seulement n'ont encore toujours pas adhéré à l'A.I.E. : la France, l'Australie, la Finlande, le Portugal, l'Islande.

Foires et salons

● A BESANÇON l'inauguration de la cinquantième foire comtoise, samedi 22 mai, par M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur, a été troublée par des manifestants, à vrai dire peu nombreux, mais qui mobilisèrent un grand concours de forces de police. Celles-ci maintinrent à distance des ouvriers de Lip et et des militants de la C.G.T. qui manifestaient pour l'emploi et contre la répression et « évacuèrent » avant le passage du cortège officiel une vingtaine de jeunes non violents qui avaient choisi de s'installer devant le stand de l'armée de l'air pour protester contre « *le programme nucléaire français et la militarisation croissante du pays* ».

La foire comtoise, œuvre collective de la ville de Besançon, du département du Doubs, de l'établissement public régional, des chambres de commerce et d'industrie, des métiers et de l'agriculture, a pour thème cette année « Le communication ». — (*Corresp.*)

Salaires

● AUX CHARBONNAGES DE FRANCE, augmentation des salaires de 2,25 % au 1er mai. La commission d'application du contrat salarial, qui s'est réunie vendredi 21 mai, a prévu les étapes suivantes. Le 1er mai, augmentation de 2,25 % et fixation de la prime de poste à 241,16 F au lieu de 235,13 F pour le fond, et à 204,88 F au lieu de 200,98 F pour le jour ; le 1er juillet, augmentation de 1,75 % et majoration des primes de poste (259,34 F et 219,75 F) ; en outre, la prime de productivité est fixée à 650 F au lieu de 580 F en 1975.

Vivez à la Tour Tokyo

Dans le nouveau 13e, du haut de ses 30 étages, la Tour Tokyo domine sur le marché du neuf à Paris.

Son prix moyen : 4.500 F le m² (studio, 2, 3, 4 et 5 pièces). La Tour Tokyo se classe parmi les moins chers des immeubles de haut standing. Les appartements sont livrables et habitables à partir du 1er juin 1976.

Sa garantie : la Tour Tokyo est construite par la SEMICLE, Société d'économie mixte à vocation nationale, à but non lucratif et sous contrôle d'un commissaire du gouvernement.

Sa situation : au cœur du nouveau 13e, la Tour Tokyo vous ouvre les portes d'une vie toute neuve, plus facile, plus gaie, plus confortable. Pour votre shopping : drugstore, supermarché, stations-auto, et tous commerces.

Pour vos loisirs : nombreux équipements locaux (piscine, patinoire, etc.), Montparnasse et St-Germain à un quart d'heure.

Pour vos enfants : 11 écoles maternelles et primaires, 10 établissements secondaires, 13 établissements d'enseignement technique et supérieur et tous les grands services publics à votre disposition.

Pour votre agrément : 4.000 m² d'espaces verts au pied de l'immeuble. Pour vos déplacements : métro, bus, périphérique et autoroute du Sud en direct, gares de Lyon et d'Austerlitz à proximité.

De chez vous, confortablement, dominez Paris pour 4.500 f le m².

Sa classe résidentielle et sa qualité de construction : la Tour Tokyo se présente comme un ensemble architectural bien équilibré, à la structure puissante et où les proportions "pierre-verre" évitent une trop grande impression de transparence.

Les appartements sont prêts à vivre. Les cuisines, de grande dimension, sont équipées d'une armoire sèche-linge, d'une plaque électrique, d'un four rôtissoire et d'un lave-vaisselle. Elles sont d'un entretien facile et permettent l'aménagement d'un coin repas.

A souligner : le sévère contrôle de l'isolation acoustique mur-sol-plafond, qui vous met à l'abri des bruits.

Bureau de vente sur place : Claude Lachal s.a. 24, av. d'Ivry (angle de la rue Régnault) - 75013 Paris. En semaine de 13 h à 19 h ; durant le week-end de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

Bon pour une documentation gratuite sur votre programme

CLAUDE LACHAL s.a.

Tour Tokyo à retourner à : Claude Lachal s.a. 92, bd Montparnasse, 75014 Paris.

Nom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____

SEMICLE AUS

UN PORT

UNE ROU

Seine-sur-Oise a été favorisée
de nature, et par les hommes.
Sa superficie de 1500 hectares
est desservie à toute l'Europe par
gares, dont la 3e fleuve
nous par son trafic.

dispose d'une gare, bien dess
ies et d'embranchements parti
pour chaque lot de sa zone
reliant directement les
ntres au réseau SNCF.

SEMAVO
SOCIETE AN

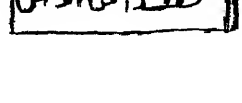

هكذا من الاصل

CADRES

M. Charpentié (C.G.C.) fustige ceux qui veulent couper le mouvement syndical en deux blocs antagonistes

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

NETTE PROGRESSION DE LA C.F.D.T. AUX USINES RENAULT DE BILLANCOURT-BOULOGNE ET FLINS ET CHUTE

FAITS ET CHIFFRES

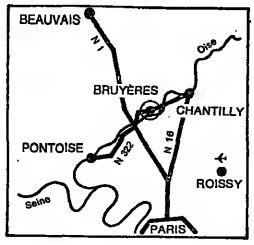

bruyères sur oise

ZONE INDUSTRIELLE

UN PORT

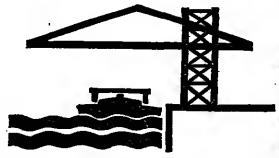

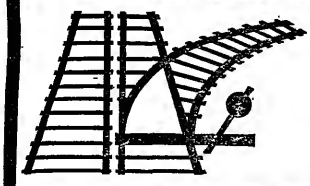

UNE GARE

UNE ROUTE

plus la campagne

MICHEL BONGRAND SA

Bruyères-sur-Oise a été favorisée par la nature... et par les hommes. Cette petite ville de près de 1500 habitants, est reliée à toute l'Europe par la voie d'eau: l'Oise est le 3e fleuve français par son trafic.

Elle dispose d'une gare, bien desservie, et d'embranchements particuliers pour chaque lot de sa zone industrielle, reliant directement les entreprises au réseau SNCF.

Elle bénéficie de la proximité immédiate de routes importantes, RN 1, RN 322 et de celle du futur croisement autoroutier A 16 / A 88.

Le fleuve, la voie ferrée, la route mais aussi les airs. Un aérodrome d'affaires est situé sur le territoire de la commune et pour les déplacements internationaux, Roissy n'est qu'à 28 km.

Tout cela à la campagne, avec le charme d'une petite ville, l'existence prochaine d'une base de loisirs sur une île de l'Oise, non loin de la Zone, elle-même aménagée dans un site remarquable.

Vous serez convaincu par les avantages techniques qu'offre Bruyères-sur-Oise. Mais vous serez aussi séduit par elle. Et ce n'est pas notre moindre atout.

appelez Pierre MILLOT au 954 25 89

SEMAVO
SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE D'AMENAGEMENT DU VAL D'OISE

LA VIE ÉCONOMIQUE

AFFAIRES

La Saviem offre ses services pour réorganiser l'industrie du poids lourd au Portugal

De notre envoyée spéciale

Lisbonne. — « *J'ai eu deux ou trois révolutions ici, mais, depuis le 25 avril 1974, nous n'en avons eu aucune. Je crois, l'une des rares usines au Portugal à n'avoir pas fermé nos portes un seul jour* », M. Catarino, directeur de l'usine de montage d'automobiles de Vandas-Novas, sourit d'une fossette. La toison bouclée, le regard brillant derrière d'épaisses lunettes, la jeunesse et la modestie teintée d'humour, sont d'un étudiant en rupture d'examens plutôt que d'un meneur d'usines.

Il fait partie de cette nouvelle race de managers portugais sortis du rang par la *révolution*. L'ancien directeur de l'usine avait été chassé — par la force — le 19 avril 1974, une semaine avant le coup d'Etat. « *C'était un tyran*, un exploiteur, les *ouvriers en ont eu assez* », explique simplement notre interlocuteur. Ancien *instructeur* technique, de tendance peu ou prou socialiste, il a été choisi — au pied levé — pour ses qualités de meneur d'hommes et de négociateur. C'est qu'il fallait beaucoup plus qu'un bon technicien pour piloter sans encombre depuis deux ans une usine de deux cent quatre-vingts salariés située au sud-ouest de Lisbonne, en plein cœur d'une région pauvre si sèche, de majorité largement communiste. Une bonne dose de courage, d'habileté et d'imagination était indispensable pour naviguer sans cesse entre deux écueils : grèves et chômage technique (tas licenciements sont interdits).

Pour éviter les premières, « *nous avons*, dit M. Catarino, *toujours donné quelque chose aux salariés lorsque les revendications devenaient pressantes* ». La paix sociale fut chèrement acquise, tant étaient importants les retards à combler. Depuis avril 1974, le salaire moyen de l'usine est passé de 6 000 escudos (1 000 F) à 7 500 escudos (1 250 F) par mois ; les congés payés ont été portés de quinze jours à un mois, un treizième mois de salaire a été accordé, les congés de maladie remboursés... Au total, les charges salariales ont progressé de 60 % en deux ans.

Éviter le chômage

Second exploit : éviter le chômage. La société Francisco Batista Russo et Irmao (F.B.R.I.), dont dépend l'usine, est l'un des principaux importateurs portugais de voitures et de camions de marques étrangères (B.M.W., Saviem et Man), dont elle assure le montage dans ses quatre usines (1). Or, aussitôt le coup d'Etat d'avril 1974, les firmes européennes, craignant de ne pouvoir être payées, ont fortement réduit leurs expéditions. L'activité de l'usine n'a guère tardé à s'en ressentir, d'autant que dans la même temps les taxes nouvelles imposées sur les voitures de luxe, afin d'en limiter l'achat, provoquaient un effondrement des ventes de B.M.W.

Pour faire, coûte que coûte, *tourner les ateliers*, « *nous avons fait de tout* », raconte M. Catarino. De la carrosserie, des bennes, de la réparation : et même un nouveau bâtiment « *J'ai fait les dessins, les ouvriers l'ont construit.* » Et de bénir l'organisation presque artisanale de l'usine qui seule a *permis ces* « acrobaties ». Faiblement mécanisée, celle-ci n'a pas de chaînes de montage, les postes de travail sont souples, relativement indépendants, et *la main-d'œuvre très minutieuse, mais peu spécialisée*, est habituée à *passer d'une opération à l'autre.*

Reste que le bilan 1975 sera lourd *pour le F.B.R.I.* Face à un *crédit* rare et chichement distribué, l'entreprise a dû, pour « *tenir* », puiser largement dans ses réserves, heureusement confortables. Tous les problèmes sont encore loin d'être résolus, mais « *le plus dur est passé* », affirme-t-on ici. Les *tensions sociales ont* beaucoup perdu de leur aigreur, bien que les contrôles ouvriers demeurent vigilants ; l'usine a retrouvé une activité presque normale.

Les voitures B.M.W., dont le montage a été réduit au minimum, ont été remplacées par des Fiat 127 (en sous-traitance pour un autre importateur). *Quant aux camions*, « *la Saviem est notre grand espoir* », assure l'un des administrateurs de la F.B.R.I. En 1974, la coopération avec la firme française ne représentait que 14 % de son chiffre d'affaires total (800 millions d'escudos) ; en 1975, elle a représenté 17 % de celui-ci (950 millions). Quatre cents camions français ont été montés et vendus au Portugal l'an passé comme l'année précédente en dépit des difficultés rencontrées pour transférer les devises. « *Nous espérons pouvoir vendre six cents*, affirme M. Zannotti, président du directoire de la Saviem, *mais le risque était trop grand.* »

L'assurance COFACE, qui garantit les exportateurs contre les risques politiques et économiques dans certains pays, a, en effet, largement diminué ses plafonds de couverture pour le Portugal aussitôt après la révolution. Pour maintenir le rythme d'expédition de l'année précédente, la Saviem, a dû dépasser en 1975, ces plafonds. « *Nous avons eu très chaud, affirme son directeur du* l'exportation ; *il n'est pas conforme d'avoir 6 ou 7 millions de marchandises su-dehors, dont on ignore si elles pourront ou non être payées.* »

Un pari

Pourquoi ce pari ? « *Nous avons toujours eu confiance dans le développement du marché portugais* », répond-on. La Saviem, dernier constructeur européen à s'être lancé (en 1967) sur ce marché aux besoins énormes — où elle n'occupe encore qu'une place modeste (2), — espère y vendre d'ici à 1980 mille camions par an. Pour ce faire, après avoir finalement gagné son pari sans y laisser un sou, elle vient de lancer sur le marché sa dernière série de véhicules (des camions « Meccano », étudiés en coopération avec Volvo, DAF et Magirus Deutz, *qui à partir* d'un modèle de base permettent de produire des véhicules de 4 à 14 tonnes)

Plus encore que le développement de ses exportations, la firme française espère surtout être choisie par le gouvernement portugais pour réorganiser l'industrie nationale du poids lourd. *Actuellement, dix-neuf marques différentes vendent et font monter des camions au Portugal.* Le gouvernement, conscient de l'énorme gaspillage que cela entraîne, a constitué une commission chargée d'établir des plans d'industrialisation à moyen terme de ce secteur.

Il a lancé un appel d'offres international pour la construction d'une ou plusieurs usines permettant de produire à terme environ sept mille camions portugais par an. Pour l'heure, *aucun échéma précis n'a* encore été fixé, mais il semble impossible, tant l'investissement serait énorme d'envisager le production complète d'un camion portugais, (sans *éléments étrangers*). On pourrait s'orienter vers la fabrication de certains *éléments qui équiperaient* tous les véhicules nationaux. « *Le cahier des charges est pour l'heure* exorbitant », dit-on à la Saviem, où l'on considère que l'appel d'offres est un « *ballon d'essai* » destiné avant tout à préciser les objectifs à moyen terme du pays.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) La Saviem, par exemple, expédie ses camions en pièces détachées et, contrôle en partie leur montage sur place, la valeur ajoutée locale (main-d'œuvre et accessoires divers) représentant environ 30 % du prix de revient total.

(2) Elle arrive loin derrière Ford, Bedford et Volvo, et ne représente que 8,5 % environ des ventes de camions de 6 tonnes à 13 tonnes.

AGRICULTURE

LES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS CRITIQUENT LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

(De notre correspondant.)

Limoges. — Au cours de l'assemblée générale annuelle de la Fédération nationale des propriétaires forestiers et sylviculteurs qui s'est tenue, samedi 22 mai, à Meymac (Corrèze), et à laquelle assistait M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, le président, M. Hubert Leclerc de Hautecloque, a critiqué la politique forestière du gouvernement : « *Dans le VII^e Plan*, a-t-il déclaré, *il n'y a pratiquement rien en faveur de la forêt française. La France ne se sert pas de sa forêt. Le déficit français en pâte à papier est dû non au fait qu'il n'y a pas assez de bois, mais pas assez d'usines de traitement.* »

M. de Hautecloque a ajouté que la loi sur les plus-values se traduirait par une taxe sur la récolte qui s'ajouterait à celle frappant le fonds. Il a souhaité, pour régler ces problèmes, l'arbitrage du premier ministre, conseiller général de Meymac, précisant que « *les forestiers, qui ne mettent pas le feu aux établissements publics, ont parfois l'impression que leur action se trouve dévoyée* ».

Dans sa réponse, M. Christian Bonnet s'est élevé contre le reproche d'absence de politique forestière. Il en a donné pour preuve la série de mesures prises en faveur de la forêt domaniale, communale et privée. Toutefois, le ministre a mis en garde les forestiers sylviculteurs contre des espérances excessives. « *La priorité*, a-t-il précisé, a été donnée à la *lutte contre l'inflation et à la limitation des dépenses de l'Etat. Il est tout à fait exclu que nous nous engagions dans des financements nouveaux.* »

LA SOCIÉTÉ CHANTOVENT POURRAIT ACQUÉRIR LE CHATEAU CHASSE-SPLEEN

(De notre correspondant.)

Bordeaux. — La Société beaunoise viticole Chantovent va sans doute acquérir le château Chasse-Spleen, à Moulis, dans la Médoc.

L'affaire ne sera cependant conclue qu'après accord de la commission départementale des structures agricoles, qui se réunira le 3 juin.

Cette propriété, d'une superficie de 28 hectares, appartenait à M. Lazary, *figure* parmi les bons domaines du Médoc, immédiatement derrière les crus classés de 1855. Elle serait acquise (stocks compris) pour 18 millions de francs.

Déjà *propriétaire* de la société Negrilleau, en Bourgogne, et d'un vignoble en Minervois, la firme Chantovent désire surtout exporter jusqu'à maintenant pour sa politique de promotion des vins de pays méridionaux.

A L'ÉTRANGER

Aux États-Unis

LES PRIX DE DÉTAIL ONT AUGMENTÉ DE 0.4 % EN AVRIL

Washington (Agefi, A.F.P.). — Les prix de détail ont augmenté de 0,4 % en avril aux Etats-Unis. En un an, par rapport à avril 1975, la hausse s'établit à 6,1 %. Les prix avaient augmenté de 0,3 % en mars ; la récente accélération était attendue, du fait du redressement des prix des produits alimentaires (0,6 %). Des poussées plus sensibles sont même prévues pour les mois à venir, sans qu'un retour à l'inflation *à deux chiffres* » soit envisagé par les experts.

Cependant un léger ralentissement de la reprise a été enregistré aux Etats-Unis. La durée hebdomadaire du travail dans l'industrie a diminué en avril, pour la première fois depuis plusieurs mois, ce qui, joint à la hausse des prix, a entraîné une baisse de 0,9 % du pouvoir d'achat de l'ouvrier américain. Par ailleurs, les commandes de biens durables n'ont augmenté que de 0,3 % en avril, après avoir progressé de 6,5 % en mars et de 4,2 % en février.

Pendant le premier trimestre de 1976, les bénéfices des sociétés américaines ont augmenté de 5,5 % par rapport au trimestre précédent, pour atteindre un montant annuel de 84 milliards de dollars (après impôts).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PECHINEY UGINE KUHLMANN

Société anonyme au capital de 2 516 150 000 francs
Siège social : 10, rue du Général-Foy, Paris-8e
Siège administratif : 23, rue Balzac, Paris-8e
R.C. Paris B 562 095 186

AVIS DE CONVOCATION

Messieurs les actionnaires sont convoqués à l'Hôtel George V, 31, avenue George-V, à Paris-VIIIe, en assemblée générale ordinaire pour le mardi 22 juin 1976, à 10 h. 30, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

Rapport du conseil d'administration sur l'exercice de 1975 ;

Rapport des commissaires aux comptes ;

Approbation des comptes de l'exercice 1975 et du bilan au 31 décembre 1975 ;

Affectation des résultats ; fixation du dividende ;

Rapport spécial des commissaires sur les conventions visées par l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966 et approbation de ce rapport ;

Renouvellement des mandats d'administrateurs.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, a le droit de prendre part à cette assemblée ou de s'y faire représenter.

Toutefois, pour être admis à assister à cette assemblée ou à s'y faire représenter, les actionnaires propriétaires d'actions nominatives devront être inscrits sur les registres de la société cinq jours francs avant l'assemblée, et les actionnaires propriétaires d'actions au porteur devront, dans le même délai, faire signifier l'immobilisation de leurs titres par l'un des établissements suivants :

Crédit lyonnais, Crédit commercial de France, Banque nationale de Paris, Société générale, Banque de Paris et des Pays-Bas, MM. Lazard frères et Cie, Crédit industriel et commercial, Crédit chimique, Banque de l'Indochine et de Suez, Indosuez, Crédit du Nord, Société lyonnaise de dépôts et de crédit industriel, Banque de l'Union européenne, Banque Worms, Banque Rothschild, Société marseillaise de crédit, Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet, Banque de Savoie, Société auxiliaire et Varlo Bernier, Caisse centrale des banques populaires, Crédit suisse, Société de banque suisse, Union de banques suisses, Pictet, Hentsch et Pierson, Banque Bruxelles Lambert, Deutsche-bank, qui délivreront des cartes d'admission à ladite assemblée.

L'avis préalable prescrits par l'article 120 du décret n° 67-236 du 23 mars 1967 a été publié au « Bulletin des annonces légales obligatoires » du 10 mai 1976.

Le conseil d'administration.

GIMAT

GROUPEMENT DES INDUSTRIES DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Le « GIMAT » a contribué depuis son origine à financer des installations industrielles fixes réparties sur la totalité du territoire, concourant ainsi au renforcement du tissu industriel et à la stabilisation de l'emploi, pour le compte de 208 Sociétés productrices de matériaux de construction comprenant des groupes de dimension nationale associés à des petites et moyennes entreprises.

1.598.700.000 francs
d'emprunts lancés depuis 1967

gimat

12, rue de Castiglione, 75001 PARIS - Tél. : 260-38-54

UN GROUPEMENT SPÉCIALISÉ DANS LE FINANCEMENT A LONG TERME GÉRÉ PAR DES PROFESSIONNELS POUR DES PROFESSIONNELS

avec l'assistance technique d'experts financiers.

Paris
Montréal
Toronto.

Avec Air Canada, vous pouvez vraiment choisir votre destination au Canada.

En effet, Air Canada est la seule compagnie à desservir autant de villes au Canada : 31 exactement. Avec Air Canada, vous pouvez partir à 11 h 15 de Paris-Charles-de-Gaulle ; arriver à 12 h 40 pour une escale technique à Montréal ; et être à 14 h 45 à Toronto. A pied-d'œuvre pour vos rendez-vous d'affaires.

Et si vous partez pour l'ouest du Canada (Winnipeg, Vancouver, Calgary, Edmonton), vous pouvez profiter du service Western Arrow et gagner jusqu'à 4 h de voyage : il vous suffit de prendre un vol direct via Londres (par exemple : départ à 15 h de Charles-de-Gaulle ; arrivée à Londres à 15 h, escale et arrivée à Vancouver à 17 h 55).

Et n'oubliez pas que ce réseau de 31 destinations est ouvert au fret.

Avec Air Canada, vous rattrapez le temps qui passe.

Nous serions tellement contents de vous accueillir.

AIR CANADA
Paris-9e : 24, bd des Capucines - Tél. 273.84.00
Lyon-2e : 63, rue du Pt-E.-Herriot - Tél. 42.43.17

Louer une voiture c'est bien pratique
europcar
645. 21. 25

S.P.R.
Société Peinture Reconstruction

Le conseil d'administration de la S.P.R. (Société Peinture Reconstruction) a approuvé le 6 mai 1976 le bilan et les comptes de l'exercice 1975 qui seront soumis à l'assemblée générale des actionnaires le 18 juin 1976.

Le chiffre d'affaires réalisé en 1975 s'élève à 90 181 000 F (hors taxes), en augmentation de 3,55 % sur le chiffre de l'exercice 1974.

Le bénéfice net de l'exercice 1975, en augmentation de 10 % sur celui de 1974, s'établit à 2 973 000 F et représente 3,30 % du chiffre d'affaires après dotation aux amortissements de 1 144 000 F.

La cash flow, comprenant le bénéfice net, les amortissements et les provisions, s'élève pour 1975 à 4 millions 887 000 F contre 4 616 000 F l'exercice précédent.

Le conseil proposera un dividende net de 15 F par action, soit 22,50 F avoir fiscal compris, ce qui correspond à une augmentation de dividende de 50 %.

ING. C. OLIVETTI et Cie

Société par actions au capital de 10 000 000 000 de Lit. entièrement versé.
Siège social à Ivrea (Italie) via Jervis 77.

Convocation
de l'assemblée ordinaire

MM. les actionnaires sont informés que l'assemblée ordinaire convoquée pour le 22 mai 1976, à 10 heures, au siège social à Ivrea ne pouvant valablement pas délibérer faute de quorum.

Cette assemblée est reportée au 3 juin 1976, mêmes heure et lieu.

L'ANTI-CLUB

Nos petits groupes luxueux de 15 personnes vous permettent de découvrir en profondeur

LES INDES
• Inde du Nord - Cashemire et Laddakh - Népal 19 j. 5.675 F
ou Rajasthan - Népal 23 j. 6.480 F
• Pakistan (Gilgit, Chitral, Penjab) et Inde (Cashemire) 21 j. 6.610 F

AIR ALLIANCE
4, rue de l'Echelle - 75001 Paris
3 bis, rue de Vaugirard - 75006 Paris
Tél. : 260.74.93 & 44.69 - 325.76.25
ou chez votre agent de voyages

Nom
Adresse
Code Postal
Ville
Lic. A 744

Désire recevoir gratuitement votre brochure.

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

MATIÈRES PREMIÈRES

Cours des principaux marchés du 21 mai 1976

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 839 (828) ; à trois mois, 865 (855) ; étain comptant, 6 181 (6 100) ; à trois mois, 4 306 (4 216) ; plomb, 293 (286) ; zinc, 427 (421). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 67,60 (69,70) ; aluminium (lingots), 44 (inch.) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 84-85 (85) ; mercure (par bouteille de 76 livres), inch. (138-139).

— Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 1 142 (1 137).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, juillet 56,68 (56,70) ; octobre 56,40 (56,50) ; laine suint, juillet 175 (176) ; octobre, 174,50 (174,50).

— Londres, en nouveaux pence par kilo (peigné à sec), 98 (inch.) ; jute (en sterling par tonne), Pakistan, White grade C, 218 (inch.).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute, 485 (inch.).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant, 50,50 (inch.).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, juillet, 87,50 (821 ; septembre 81,60 (77) ; mars (disp., 73,60 (73,50) ; juillet 74,50 (74,40). — Londres (en livres par tonne) : sucre, août, 195,50 (187,50) ; octobre 198 (190,25) ; café, juillet, 1 427 (1 436) ; septembre 1 434 (1 427) ; cacao, juillet, 1 723,50 (1 949,50) ; septembre 1 697,50 (inch.).

— Paris (en francs par quintal) : cacao, septembre 807 (885) ; café, juillet 1 220 (1 253) ; septembre 1 200 (1 214) ; sucre (en francs par tonne) : juillet 1 580 (1 640) ; août 1 560 (1 685).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, juillet, 345 (365) ; septembre, 332 (370) ; mai, juillet, 288,5 (297,5) ; septembre 273 (270 1/4).

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Nombre de droits	Derniers cours
Alcatel-Cit Alsthom, nr.	1 p. 5	21 25
Centrale Industrie, c. 22	1 p. 3	
Fonciere de France, c. 11	1 p. 3	12 60
Imm. investiss., c. 14	1 p. 5	10
Taitz radiol. Bl., c. 18	1 p. 9	27 ..

LONDRES

Le marché est assez indécis lundi, à l'ouverture, et restera peu animé. Les industrielles se maintiennent au voisinage de leurs niveaux précédents, quoique assez sensible. Recul des pétroles (7$ P), mais stabilité des mines d'or. Tassement des fonds d'Etat.

OR (ouverture) (dollars) : 175 85 contre 178 50

VALEURS	CLOTURE	COURS
	28 5	21 8
War Loan 3 1/2 %..	28 1/4	28 1/8
Rembrandt	382 ..	382 1/2
British Petroleum	685	680 1/2
Shell	468 ..	468 1/2
Unilever	461 ..	461 ..
Imperial Chemical..	368 ..	365 ..
Courtaulds	148 ..	146 ..
De Beers	218	220 ..
Western Holdings	324 ..	320 ..
Rio Tinto Zinc Corp..	221 ..	220 ..
Consolidated Gold	28 1/2	23 0/8

(*) En livre.

B.A.L.O.

Le journal du 24 mai publie, notamment, les insertions suivantes :

Gicol. — Lancement d'un emprunt de 100 millions de francs, représenté par 110 000 obligations de 1 000 F, portant intérêt 10,60 % annuite. Remb. en totalité le 17 mai 1979.

Caisse d'aménagement. — Emission d'un emprunt de 100 millions de francs, représenté par 100 000 obligations de 1 000 F, intérêt 10,80 %, amortissement en neuf ans à partir du 28 mai 1979.

Société japonaise immobilière pour le commerce et l'industrie (SIJ-COMI). — Emission d'un emprunt de 80 millions de francs, représenté par 80 000 obligations de 1 000 F, intérêt 10,60 %, amortissement en onze ans à partir du 1er juin 1979.

Maisons Phénix. — Augmentation du capital de 20 millions à 28 millions de francs par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites (trois pour dix), jouissance 1er janvier 1976.

Société nouvelle Pathé-Cinéma. — Augmentation du capital de 30 millions 915 000 F à 41 519 000 F par émission à 60 F de 206 000 actions de 50 F, jouissance 1er janvier 1976.

Interchimie. — Augmentation du capital de 20 086 000 F à 24 millions 979 000 F par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites (trois pour dix), jouissance 1er janvier 1976.

Société nouvelle Pathé-Cinéma. — Augmentation du capital de 30 millions 915 000 F à 41 519 000 F par émission à 60 F de 206 000 actions de 50 F, jouissance 1er janvier 1976.

Interchimie. — Augmentation du capital de 20 086 000 F à 24 millions 979 000 F par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites (trois pour dix), jouissance 1er janvier 1976.

Compagnie financière de Suez. — Augmentation du capital de 200 millions de francs à 300 millions de francs par émission à 100 F de 1 000 000 d'actions de 50 F, jouissance 1er janvier 1976.

Financière Saint-Dominique. — Augmentation du capital de 10 millions de francs à 15 millions de francs par émission à 100 F de 100 000

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2-3. DIPLOMATIE
— La visite de M. Kissinger en République fédérale allemande.
3. PROCHE-ORIENT
— ISRAEL : trois organismes vont être chargés des problèmes de la population arabe.
4. ASIE
— VIETNAM : comment inaugurer la paix ?
4. AFRIQUE
— MAROC : le Mouvement populaire réaffirme sa vocation nationale.
6. EUROPE
— R.F.A. : l'Union chrétienne-démocrate met au point sa stratégie pour les élections du 3 octobre.
— R.D.A. : le onzième congrès du S.E.D. à Berlin-Est.
7 à 10. POLITIQUE
12. COLLOQUES
14. AUTOMOBILE
14-15. EDUCATION
— Le congrès de l'Union nationale des parents d'élèves de l'enseignement libre.
15. MEDECINE
16-17. JUSTICE
— LYON : la condamnation en appel de trois cadres des usines Berliet après un double accident mortel du travail.
18. LA RÉGION PARISIENNE
— Saint-Lazare la plus grande.
19. EQUIPEMENT ET RÉGIONS
— « La Corse retrouve la mémoire » (II), par Jacques de Barrin.
— TRANSPORTS : dans Concorde atterrissant ce lundi à Washington.
20. SPORTS
— RUGBY : la victoire d'Agen

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE
PAGES 21 A 26
— La C.F.D.T. se demande comment faire déboucher la victoire de la gauche sur le socialisme.
— Croissance énergétique zéro : quand et à quel niveau ?
— M. Caramanlis comme l'opposition libérale militent en faveur d'une adhésion rapide de la Grèce au Marché commun.
— Les brevets en question : les pays en développement poussent à la réforme ; la formule européenne serait-elle contestée ?
— L'arbre et la forêt : les deux chômages.

28-29. ARTS ET SPECTACLES
— FESTIVALS : à Cannes, Joseph Losey entre la métaphysique et l'histoire.
— THÉATRE : Histoire de l'oncle Jakob, à Metz.
31 à 34. L'ÉPARGNE EN QUESTION
44-48. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— AFFAIRES : la SAVIEM offre ses services pour réorganiser l'industrie de poids lourd au Portugal.

LIRE ÉGALEMENT

RADIO-TELEVISION (30) ; Annonces classées (35 à 43) ; Aujourd'hui (43) ; Carnet (17) ; « Journal officiel » (43) ; Loto national (42) ; Météorologie (43) ; Mots croisés (43) ; Bourse (47).

LA VISITE DU PREMIER MINISTRE IRANIEN EN FRANCE

Les conversations entre MM. Hoveyda et Chirac porteront surtout sur les relations économiques

Le premier ministre iranien, M. Amir Abbas Hoveyda, était attendu ce lundi 24 mai en France pour une visite officielle de cinq jours sur l'invitation de M. Chirac. Sa visite répond au voyage officiel du premier ministre français en Iran en décembre 1974.

Les deux chefs de gouvernement, outre les problèmes internationaux et les relations bilatérales, évoqueront vraisemblablement le projet de voyage du président Giscard d'Estaing en Iran, en réponse à la visite effectuée en France par le chah en juin 1974.

Mais l'accent sera mis surtout sur les relations économiques et commerciales, la France étant devenue ces dernières années l'un des principaux fournisseurs de l'Iran. Les exportations françaises vers l'Iran, qui ont atteint 2,7 milliards de francs en 1975 (1), devraient représenter en 1976 environ 4 milliards de francs. Cependant la France ne vient encore qu'au cinquième rang parmi les fournisseurs de l'Iran, après les États-Unis, l'Allemagne fédérale, le Japon et la Grande-Bretagne.

D'autre part, le commerce franco-iranien présente une gros déficit au détriment de la France. L'Iran est, en effet, le deuxième fournisseur de pétrole de la France. Pour 1976, les importations françaises de pétrole se monteront vraisemblablement à 6 milliards de francs.

C'est pourquoi la France entend déployer de nouveaux efforts pour élargir sa part dans le développement de l'Iran, notamment dans le domaine des projets nucléaires, des transports (métro de Téhéran, autoroutes, chemins de fer) et des industries lourdes (aciéries).

Dans le domaine nucléaire, l'Iran est prêt à signer un contrat définitif de livraison de deux centrales de 900 mégawatts chacune, à condition que la France s'engage à initier l'Iran à la technologie du retraitement du combustible. Ce transfert de technologie pose un problème politique, étant donné que le combustible retraité peut être utilisé à des fins militaires. Le gouvernement iranien se déclare disposé à accepter le contrôle de l'Agence internationale de Vienne.

Pour les transports, deux projets, totalisant 3 milliards de francs, sont sur le point d'être lancés. Ils portent sur 420 kilomètres d'autoroutes à trois voies et sur le doublement partiel et l'électrification de 800 kilomètres de voies de chemins de fer.

Dans le domaine du logement, les premiers projets de deux cent mille logements sociaux en huit ans paraissent avoir été réduits. On parle de cent mille logements. Quant aux promoteurs devraient assurer le financement et qu'ils devraient commercialiser. L'Iran éprouve en effet, des difficultés de trésorerie, dues à la baisse de la production du pétrole.

Pour l'avion Concorde, M. Hoveyda confirmera sans doute la position prise récemment par le Chah dans une interview (*le Monde* du 14 février), et selon laquelle l'avion ne convient pas aux besoins de son pays.

(1) Et non pas 2,5 milliards de francs, comme nous l'avions écrit par erreur (*le Monde* daté 16-17 mai).

LA LIBYE SE PRONONCE POUR UNE AUGMENTATION DES PRIX DU PÉTROLE

Après l'Irak, la Libye vient à son tour de se prononcer en faveur d'une augmentation des prix du pétrole. Le ministre libyen du pétrole, M. Al Mabrouk, a précisé le 23 mai que « *si l'on avait tenu compte du taux d'inflation mondial depuis 1973-1974, le prix du baril de pétrole devrait être de 18 dollars et non de 12 dollars comme c'est le cas actuellement* ». Aussi la Libye demandera-t-elle à Bali et à Doha une augmentation des prix. Le ministre a toutefois précisé que son pays n'adoptait pas une position séparée des autres pays membres de l'OPEP, bien que chaque État soit libre d'augmenter unilatéralement le prix de son pétrole.

A Nairobi, où la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED) s'enlise quelque peu (lire page 44), un haut fonctionnaire arabe a révélé, selon l'A.F.P., clairement indiqué que de « *nombreux* » pays membres de l'Organisation des pays exportateurs du pétrole (OPEP) préconiseraient une augmentation notable des prix du brut et les pays industrialisés et les pays en voie de développement n'arrivaient pas à des résultats rapides au cours de cette quatrième réunion de la CNUCED.

De son côté, M. Yamani, ministre saoudien du pétrole, en visite à Téhéran, a réaffirmé que son pays était favorable à un gel, mais bien des prix actuels jusqu'à la fin de 1976. Pour lui, le problème le plus urgent n'est pas celui d'une hausse des prix, mais du respect des prix actuels par tous les membres de l'OPEP. Il estime que cinq pays seulement, l'Iran, l'Arabie Saoudite, le Koweït, Qatar et Abou Dhabi, appliquent correctement les tarifs arrêtés en 1975 au sein de l'organisation.

LA POLICE INTERVIENT A MONTPELLIER POUR PROTÉGER DES EXAMENS

La police est intervenue, ce lundi matin 24 mai, sur le campus de la faculté des lettres de Montpellier, à la demande du président de l'université Paul-Valéry, M. André Martel. Plusieurs dizaines de jeunes gens, casqués et armés de barres de fer, avaient tenté de s'opposer au déroulement des épreuves d'examens, et plusieurs professeurs avaient été molestés. Puis, les manifestants s'étaient dispersés sur le campus, où des vitrines ont été commises : bris de vitres, jets de cocktails Molotov.

Les policiers ont chassé les manifestants du campus, et une trentaine de cocktails Molotov ont été retrouvés. Les examens perturbés ont été reportés au 12 juin. Les autres doivent avoir lieu à partir de mardi matin 25 mai.

UN JÉSUITE FRANÇAIS ASSASSINÉ AU TCHAD

N'Djaména (*A.F.P.*). — Un religieux français, le Père de Clos, appartenant à la Compagnie de Jésus, a été tué à coups de poignard par un inconnu, dimanche 23 mai, dans la cathédrale de N'Djaména. Un second religieux appartenant également à la Compagnie de Jésus, le Père Verney, a été blessé dans les mêmes circonstances. La police tchadienne a arrêté Pinconnu à l'intérieur de la cathédrale : après avoir tiré plusieurs coups de feu.

[Né le 10 février 1911 à Cannes, Nicolas de Clos avait fait ses études au collège Saint-Michel, à Bruxelles. Il commence sa carrière à la banque de Saint-Phalle, à Bruxelles. Mobilisé en 1939, il rejoint les forces françaises libres après l'armistice et combat, comme capitaine, au 11e bataillon de marche du Tchad. De 1946 à 1965, il est administrateur de la France outre-mer, en poste successivement à Bangui, Brazzaville, au Cameroun et au Tchad. Administrateur de la revue « Etudes » (1963-1968), il entre à la Compagnie de Jésus en 1968.

Il était depuis 1969 directeur national de l'enseignement privé catholique à N'Djaména.

Le Père de Clos avait été fait compagnon de la Libération le 7 août 1945.]

L'ARCHEVÊQUE DE HANOÏ EST L'UN DES DEUX CARDINAUX NOMMÉS « IN PECTORE » PAR LE PAPE

Cité du Vatican (*U.P.I.*). — Le cardinal Jean Villot, secrétaire d'État du Saint-Siège, a annoncé, ce lundi 24 mai, que l'un des deux cardinaux nommés « *in pectore* » par le pape est Mgr Joseph-Marie Trin Nhu Khue, archevêque de Hanoï.

Le prélat a reçu des autorités nord-vietnamiennes la permission de se rendre à Rome pour y recevoir son chapeau de cardinal.

Paul VI devait réunir le cinquième consistoire de son pontificat ce lundi 24 mai pour la « création » des dix-neuf nouveaux cardinaux, désignés le 27 avril (*le Monde* du 29 avril). Après avoir réuni les cardinaux qui, en majorité, sont originaires du tiers-monde, dans la salle du consistoire du palais du Vatican, le pape devait présider, en fin de matinée, une cérémonie publique en présence des nouveaux promus. Après ce consistoire, le Sacré Collège comprend cent trente-huit membres. Cent vingt d'entre eux, âgés de moins de quatre-vingts ans, seraient électeurs en cas de conclave.

● *La frégate lance-missiles* Suffren, portant la marque du contre-amiral Robin, commandant l'escadre de la Méditerranée, le porte-avions *Clemenceau* et le bâtiment de soutien logistique *Rhin* ont appareillé de Toulon le jeudi 20 mai pour une mission de présence en Egypte.

AUX JOURNÉES D'ÉTUDES DU P.C.F. SUR L' « IMPÉRIALISME FRANÇAIS AUJOURD'HUI »

M. Kanapa dénonce le « dandysme politique du président de la République »

La section de politique extérieure du comité central du P.C.F. s'organise, samedi 22 et dimanche 23 mai, des journées d'études sur « l'impérialisme français aujourd'hui ». Le premier rapport, présenté par M. Martin Verlet, vise à détruire la thèse selon laquelle « *l'impérialisme français se traiterait une sorte de troisième roie* », différente de celle empruntée par « *le noyau dur de l'impérialisme* ».

Selon le rapporteur, le VII[e] Plan vise, en fait, à accentuer l'intégration de la France dans l'ensemble de la sphère capitaliste, notamment à travers la Communauté économique européenne. Il en résulte que la France s'insère dans « l'atlantisme », *a développé, sous des formes diverses*, son *agressivité à l'égard des jeunes nations* » et « *déprécié* » ses relations avec les pays socialistes.

Le second rapport, présenté par M. Théo Ronca, tend, lui aussi, à montrer que la diplomatie de M. Giscard d'Estaing « *s'associe sans réserve à la nouvelle stratégie américaine* ». Il dénonce en outre « *l'alignement de plus en plus évident du gouvernement français sur les positions de la République fédérale d'Allemagne* ».

Le troisième rapport, rédigé par M. Jacques Denis, membre du comité central, développe les thèmes de « *la politique dénationalisatrice et de coopération que veulent les communistes français* ». L'auteur souligne qu' « *en toutes circonstances, la France doit pouvoir parler par sa propre voix et décider pour elle-même* ». A propos du pacte atlantique, il ajoute : « *Respect des alliances actuelles*, ou — tout *que nous cheminerons sur la voie qui, par la suite, doit conduire à la dissolution des blocs, à la sécurité collective — mais dans l'indépendance.*

M. Denis exige d'autre part que la France déclare qu'elle n'utilisera jamais la première les armes nucléaires. Il réclame également « *un essor véritable de la coopération avec les pays socialistes* ». En matière de politique européenne, il se prononce contre « *tout abandon national* », et, par exemple, contre « *le désaisissement des Parlements nationaux au profit de l'Assemblée européenne. L'extension des prérogatives de celle-ci sous couvert de son élection ou suffrage universel* ». Il conclut : « *Nous aussi nous avons une certaine idée de la France. Par bien des aspects elle rejoint l'attachement à notre pays et qui a fait et fera dans l'avenir la grandeur de notre pays.* »

Tirant les conclusions de ces journées d'études, M. Jean Kanapa, membre du bureau politique, a notamment déclaré :

« *Il est déplorable que la politique étrangère de notre pays soit le domaine réservé d'un président de la République dont le comportement vient plus du dandysme politique que de l'esprit de responsabilité nationale.* [...] » *Cela dit, l'incroyable légèreté de Giscard d'Estaing, cette incitation permanente à confondre l'accomplissement de ses hautes fonctions politiques avec l'exhibition, ne peuvent masquer la gravité de la politique qu'il conduit.* »

LE PARTI COMMUNISTE EST CONDAMNÉ POUR AVOIR TENU UNE RÉUNION DANS UNE CANTINE DE RHONE-POULENC A LYON.

La première chambre civile du tribunal de grande instance de Lyon a condamné samedi 22 mai le parti communiste français à verser 1 franc de dommages et intérêts aux Etablissements Rhône-Poulenc pour « *avoir tenu sans droit une réunion irrégulière dans un local appartenant à l'entreprise* ».

Le 5 septembre 1975, M. Kanapa, membre du bureau national du P.C.F., et plusieurs parlementaires communistes s'étaient entretenus avec des salariés dans la cantine de l'usine Rhône-Poulenc de Saint-Fons. La direction de l'entreprise avait fait savoir au comité d'établissement qu'il n'avait pas le droit d'utiliser à cette fin les locaux destinés aux œuvres sociales. Au cours de la réunion, elle fit connaître à nouveau son opposition et demanda à un huissier de dresser un constat.

Devant la juridiction civile, l'avocat-conseil de Rhône-Poulenc a fait valoir que s'il était vrai qu'« *une conférence sur la politique pouvait être organisée par un comité d'établissement* [...], *en l'espèce, il ne s'agissait pas d'une réunion sur la politique mais d'une réunion politique* », d'autant qu'elle avait été suivie d'une prise d'adhésions.

● *A Lacq*, les grévistes de la S.N.P.A. se sont réunis lundi 24 mai en fin de matinée pour se prononcer sur un nouveau texte négocié dimanche pendant sept heures entre la direction de la S.N.P.A. se sont réunis lundi 24 mai C.F.D.T., F.O. et U.C.T. Ce texte qui n'est qu'un « *constat d'intentions* » porte sur les conditions de la restructuration de la société d'union avec ELF-ERAP, et précise notamment que la nouvelle société inscrirait annuellement à son budget la mise en œuvre de diversification régionale une somme permettant la création de cent emplois.

LA PUBLICITÉ

Vos cheveux : Et s'il restait vraiment quelque chose à faire?

Un homme, à l'aise dans la vie et dans son métier parle :

"Chauves ? Calvitie ? Comment ces mots peuvent-ils encore exister de nos jours. Alors qu'il est facile et efficace, grâce à un dictionnaire que de la vue de tout un chacun. Il ne viendrait à l'idée d'aucune personne raisonnable ayant perdu tragiquement ses dents de rester édentée. Sur le plan pratique comme sur le plan esthétique cela serait insupportable. Pourquoi alors accepter le phénomène quand il s'agit de cheveux. Quelques hommes assument un *crane déparé* dont ils tentent de tirer un effet de coquetterie. Mais les autres ? Ils restent figés. Lassés par de nombreuses tentatives infructueuses, ils perdent une situation qu'ils savent pourtant particulièrement traumatisante."

C'est René Molinario qui parle. Et il sait de quoi il parle. Depuis plus de 15 ans il a fait du cheveu sa spécialité, presque un sacerdoce.

Il est allé à l'extrême limite de ses recherches, au risque même de s'endeter à vie. Mais il a trouvé.

Son procédé s'appelle Capili'hair. Le nom n'est pas original (ce n'est pas son métier) mais le procédé, lui, l'est, et à fait. Ce n'est pas une transplantation qui demande du temps et beaucoup, beaucoup de patience. Ce n'est pas non plus un postiche ou une perruque, deux formules qui engendrent de nombreuses contraintes.

Capili'hair est une véritable chevelure, fixée à jamais. Une chevelure avec laquelle on peut se peigner normalement, se laisser décoiffer normalement, se baigner normalement, etc.

Voici un numéro de téléphone pour vous informer : 073.74.37. C'est celui de l'institut capillaire de René Melinario (36, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris). Pas un institut tape-à-l'œil. Un petit institut de véritables professionnels où des cabines isolées et une discrétion totale vous sont assurées, ainsi que des conseils au demeurant parfaitement gratuits, donnés par un homme qui a déjà compris votre problème.

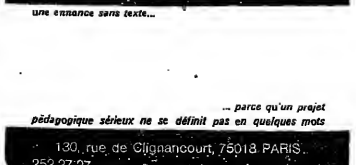

A B C D F G H | Le numéro du « Monde » daté 23-24 mai 1976 a été tiré à 528 776 exemplaires.

مكتبة من الأصل